



28/02/2023

Fonds de droit français

**GROUPAMA ACTIONS
EUROPEENNES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	38
Caractéristiques de l'OPC (suite)	39
Information SFDR	45
Rapport annuel de l'OPC Maître	55

GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010191676	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Ce produit est nourricier de G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence, l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros.

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

Le produit est un compartiment de droit luxembourgeois de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou du Royaume-Uni.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 569,01 €	1 233,53 €
	Rendement annuel moyen	-84,31 %	-34,20 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 835,74 €	9 591,35 €
	Rendement annuel moyen	-11,64 %	-0,83 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 695 €	13 773,25 €
	Rendement annuel moyen	6,95 %	6,61 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 492,51 €	19 495,78 €
	Rendement annuel moyen	34,93 %	14,28 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	377,79 €	171,25 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,80 %	1,51 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,80 % de la valeur de votre investissement par an.	80,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010191676/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010191676/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

24 mai 2022

- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF (catégorie I), SFDR (article 8) et taxonomie.
- Mise à jour des frais dans le DICI à fin février 2022.

30 décembre 2022

- Mise à jour des narratifs de l'OPCVM Maître (G Fund – Total Return All Cap Europe) ;
- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 3% sur la catégorie de part R ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR ;
- Mise à jour de l'adresse de CACEIS Bank.

3. RAPPORT DE GESTION

Groupama Actions Européennes est un fonds nourricier du compartiment de la SICAV GFund Total Return All-Cap Europe.

La politique d'investissement du fonds maître s'établit comme suit :

Le fonds est investi sur les actions européennes et vise à privilégier une performance asymétrique et la maîtrise de la volatilité.

Pour cela, le fonds est investi sur deux poches :

- un portefeuille cœur investi sur des sociétés à faible risque et forte visibilité. Cette poche permet de maîtriser la volatilité du fonds et d'amortir les phases de baisse normales.
- une poche opportuniste que le gérant utilisera pour investir sur des thématiques porteuses identifiées. La poche est d'une part investie sur des valeurs de retournement, des niches de croissance ou sur des cibles de "M&A".

La période sous revue est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 (flambée des coûts de l'énergie et ruptures dans les chaînes d'approvisionnement face à une forte reprise économique post Covid). A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières), la relance budgétaire massive et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement via la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affichent en hausse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+4.8% pour le MSCI Europe en Euro).

Le positionnement factoriel du portefeuille a été défavorable (short value et long croissance) de même que les secteurs (long santé et short financières) alors que la sélection a été positive notamment via D.Telekom (+37%), Munich Re (+38%) ou Ahold (+13%), malgré les déceptions sur Stora Enso (-19%) ou Teleperformance (-25%).

Les mouvements intervenus durant l'exercice ont visé l'allègement des valeurs à faible pricing power et/ou trop sensibles au cyclique puis un renforcement sur les financières et certains dossiers en retournement dans un second temps.

Performances des différentes parts du fonds :

Parts du fonds	Identifiant	Performance sur la période sous revue
GROUPAMA ACTIO EUR-N EUR INC	FR0013379328	1,67%
GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - MC	FR0010191676	2,57%

La performance de l'indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +4,78%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR	2 858 041,97	11 699 305,23

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **87 839 415,71** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

FRAIS DE GESTION

Votre OPC est nourricier du compartiment « **G FUND – Total Return All Cap Europe** » (classe d'actions OD). Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **1,019%** pour la part C0 et **1,9%** pour la part D0 de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,399%** pour la part C0 et **0,4%** pour la part D0 (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	8 904 747 euros
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	7 469 784 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2023

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 février 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 mars 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 4 aout 2023.

Paris La Défense, le 4 aout 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Virginie GAITTE



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/02/2023 en EUR

ACTIF

	28/02/2023	28/02/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	87 839 415,71	95 859 223,57
OPC MAÎTRE	87 839 415,71	95 859 223,57
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	100 757,46	198 662,94
Opérations de change à terme de devises		
Autres	100 757,46	198 662,94
COMPTES FINANCIERS	255 836,14	100 416,06
Liquidités	255 836,14	100 416,06
TOTAL DE L'ACTIF	88 196 009,31	96 158 302,57

PASSIF

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	86 613 851,23	93 012 370,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 123 069,65	2 305 783,98
Résultat de l'exercice (a,b)	256 779,06	529 061,47
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	87 993 699,94	95 847 216,14
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	202 309,37	311 086,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	202 309,37	311 086,43
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	88 196 009,31	96 158 302,57

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/02/2023 en EUR

	28/02/2023	28/02/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/02/2023 en EUR

	28/02/2023	28/02/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 141,48	
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 547 906,03	2 157 529,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 549 047,51	2 157 529,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	407,05	551,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	407,05	551,96
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 548 640,46	2 156 977,07
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 289 866,54	1 564 652,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	258 773,92	592 324,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 994,86	-63 263,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	256 779,06	529 061,47

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'OPCVM se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

La devise de comptabilité de référence est l'euro.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCP nourricier GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES sont évalués sur la dernière valeur liquidative de l'OPCVM maître.

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Part M

<i>Frais facturés à l'OPCVM</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,30% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part N

<i>Frais facturés à l'OPCVM</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0.30% TTC
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

La contribution à l'AMF sera prise en charge par l'OPCVM.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/02/2023 en EUR

	28/02/2023	28/02/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	95 847 216,14	95 971 277,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 478 279,54	1 850 416,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 412 025,07	-14 704 713,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 178 657,19	2 435 316,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-38,27	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	0,01	
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-357 163,52	9 702 594,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	12 640 820,20	12 997 983,72
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-12 997 983,72	-3 295 389,10
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	258 773,92	592 324,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	87 993 699,94	95 847 216,14

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/02/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	74 944,45
	Souscriptions à recevoir	25 813,01
TOTAL DES CRÉANCES		100 757,46
DETTES		
	Achats à règlement différé	25 817,40
	Rachats à payer	74 937,58
	Frais de gestion fixe	101 554,39
TOTAL DES DETTES		202 309,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-101 551,91

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M		
Parts souscrites durant l'exercice	0,176400	3 910,18
Parts rachetées durant l'exercice	-29,716100	-732 406,54
Solde net des souscriptions/rachats	-29,539700	-728 496,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9,339100	
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N		
Parts souscrites durant l'exercice	12 558,896000	1 474 369,36
Parts rachetées durant l'exercice	-82 760,004200	-9 679 618,53
Solde net des souscriptions/rachats	-70 201,108200	-8 205 249,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	706 550,196500	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/02/2023
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 707,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 288 158,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/02/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/02/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/02/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			87 839 415,71
	LU1501412651	G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR	87 839 415,71
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			87 839 415,71

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	256 779,06	529 061,47
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	256 779,06	529 061,47

	28/02/2023	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 620,65	13 717,65
Total	2 620,65	13 717,65

	28/02/2023	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N		
Affectation		
Distribution	247 292,57	
Report à nouveau de l'exercice	6 865,84	
Capitalisation		515 343,82
Total	254 158,41	515 343,82
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	706 550,196500	776 751,304700
Distribution unitaire	0,35	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/02/2023	28/02/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 123 069,65	2 305 783,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 123 069,65	2 305 783,98

	28/02/2023	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 980,83	22 843,63
Total	2 980,83	22 843,63

	28/02/2023	28/02/2022
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 120 088,82	
Capitalisation		2 282 940,35
Total	1 120 088,82	2 282 940,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/02/2019	28/02/2020	26/02/2021	28/02/2022	28/02/2023
Actif net Global en EUR	1 017 881,02	546 734,82	95 971 277,26	95 847 216,14	87 993 699,94
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M en EUR					
Actif net	1 017 881,02	546 734,82	1 066 559,06	953 125,99	234 830,34
Nombre de titres	56,000000	28,014000	49,593500	38,878800	9,339100
Valeur liquidative unitaire	18 176,44	19 516,48	21 506,02	24 515,31	25 144,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	235,84	7 337,53	941,95	587,56	319,17
Capitalisation unitaire sur résultat	64,54	-5,99	-59,09	352,83	280,61
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N en EUR					
Actif net			94 904 718,20	94 894 090,15	87 758 869,60
Nombre de titres			877 738,122000	776 751,304700	706 550,196500
Valeur liquidative unitaire			108,12	122,16	124,20
+/- values nettes unitaire non distribuées					1,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			4,74	2,93	
Distribution unitaire sur résultat					0,35
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,86	0,66	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
G FUND TOT RET ALL CAP EUROPE OD EUR	EUR	67 920,4	87 839 415,71	99,82
TOTAL LUXEMBOURG			87 839 415,71	99,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			87 839 415,71	99,82
TOTAL Organismes de placement collectif			87 839 415,71	99,82
Créances			100 757,46	0,12
Dettes			-202 309,37	-0,23
Comptes financiers			255 836,14	0,29
Actif net			87 993 699,94	100,00

Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N	EUR	706 550,196500	124,20	
Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES M	EUR	9,339100	25 144,85	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES N

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	247 292,569	EUR	0,35	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	247 292,569	EUR	0,35	EUR

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013379328	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Ce produit est nourricier de G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence, l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros.

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

Le produit est un compartiment de droit luxembourgeois de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou du Royaume-Uni.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 502,51 €	1 173,58 €
	Rendement annuel moyen	-84,97 %	-34,85 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 764,13 €	9 278,8 €
	Rendement annuel moyen	-12,36 %	-1,49 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 627,66 €	13 415,47 €
	Rendement annuel moyen	6,28 %	6,05 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 494,05 €	18 903,04 €
	Rendement annuel moyen	34,94 %	13,58 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	463,15 €	291,43 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,68 %	2,44 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,68 % de la valeur de votre investissement par an.	168,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013379328/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013379328/publication>.

GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA ACTIONS EUROPEENNES - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0050000464	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Ce produit est nourricier de G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence, l'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis en Euros.

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

Le produit est un compartiment de droit luxembourgeois de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays membres de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou du Royaume-Uni.

Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 503,13 €	1 174,25 €
	Rendement annuel moyen	-84,97 %	-34,84 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 831,98 €	9 641,32 €
	Rendement annuel moyen	-11,68 %	-0,73 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 709,24 €	13 934,25 €
	Rendement annuel moyen	7,09 %	6,86 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 597,02 €	19 630,45 €
	Rendement annuel moyen	35,97 %	14,44 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	391,18 €	192,25 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,94 %	1,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,94 % de la valeur de votre investissement par an.	94 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0050000464/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénari de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0050000464/publication>.

Dénomination du produit : GROUPAMA ACTIONS
EUROPEENNES - M

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _ <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 44,21% <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Unvers
2023	74,33	60
2022		

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	44,21%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes
---	--

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12,85	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	577,44			
		Émissions de GES de niveau 2	153,34			
		Émissions de GES de niveau 3	10 855,75			
		Émissions totales de GES	11 586,51			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 507,11			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 479,44			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,38			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	4,93				
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0		
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan	1,35			

		de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	6,69			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	11 843,75			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	12,85			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	1,93			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	12,81			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies				

		ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

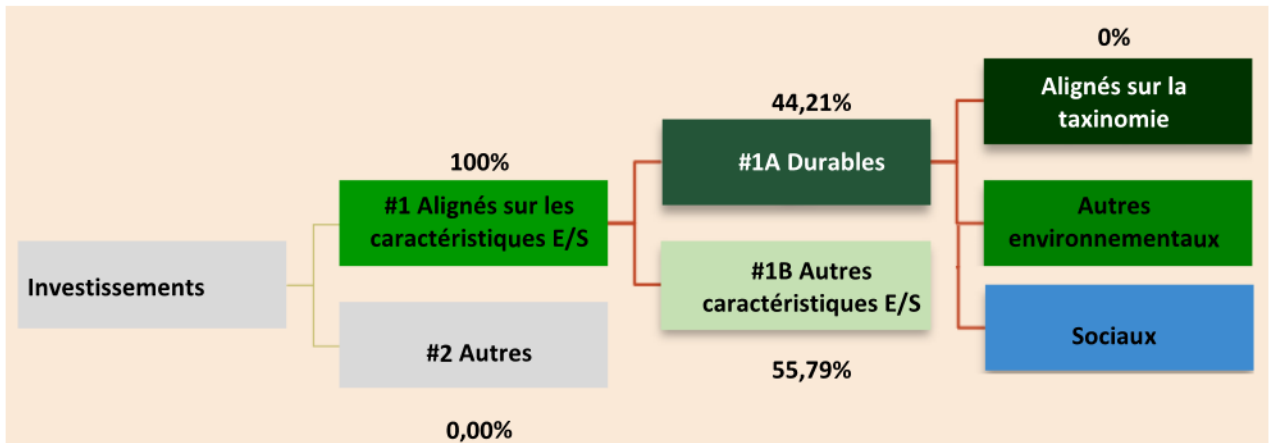
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	4.24%	Suisse
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.37%	Pays-Bas
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	3.17%	Royaume-Uni
HSBC HOLDINGS PLC (XLON)	Finance	2.88%	Royaume-Uni
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.68%	Allemagne
TOTALENERGIES SE (XPAR)	Énergie	2.50%	France
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN (XVTX)	Santé	2.48%	Suisse
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	2.41%	Danemark
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	2.32%	Italie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.17%	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	2.16%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	1.97%	France
DIAGEO PLC (XLON)	Biens de Consommation de Base	1.95%	Royaume-Uni
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N (XAMS)	Biens de Consommation de Base	1.92%	Pays-Bas
DEUTSCHE BOERSE AG (XETR)	Finance	1.89%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

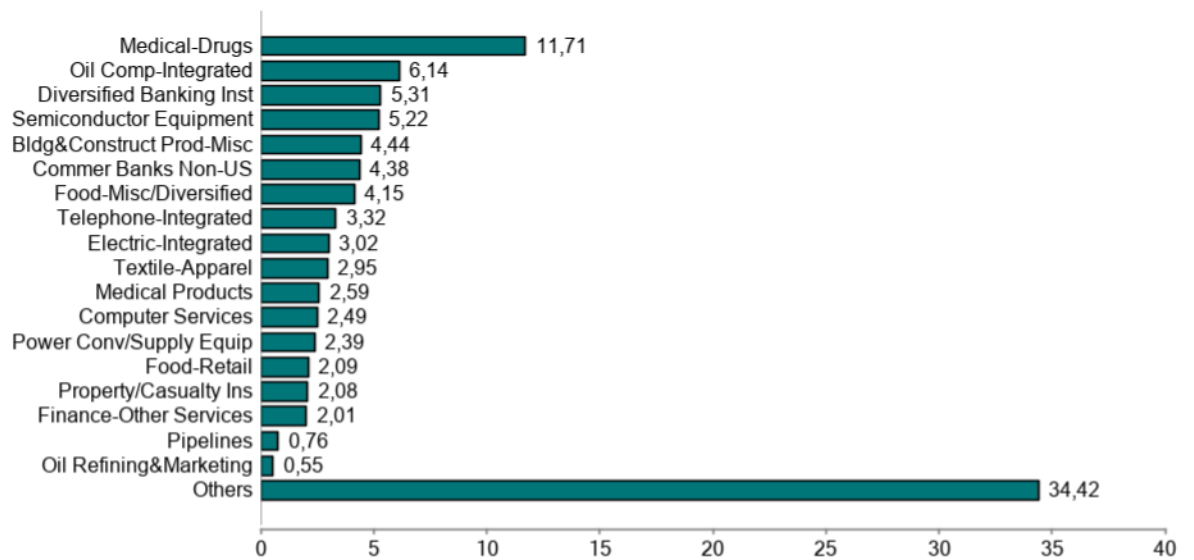
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

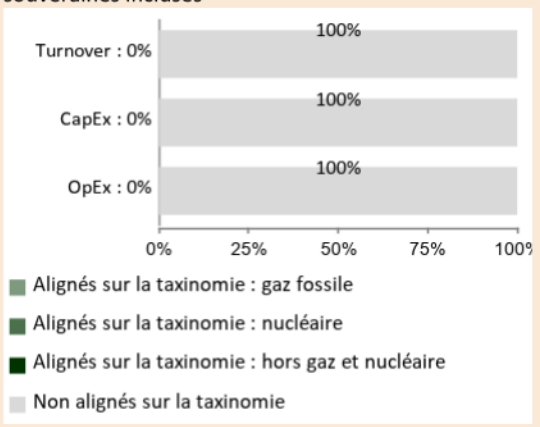
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire Gaz fossile
- Non

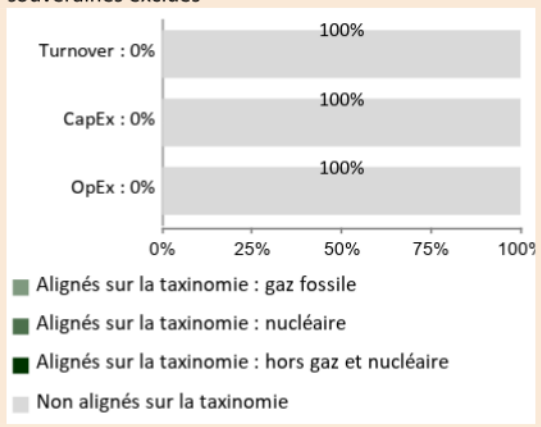
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 44,21% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
---	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. L'engagement de supériorité par rapport à l'univers sur les indicateurs d'indépendance des administrateurs et d'intensité carbone a également été respecté, notamment via les ventes de Deutsche Post, Danone, BASF et Covestro en début d'année, 4 importants émetteurs de carbone (scope 3 inclus).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

G FUND

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Rapport annuel révisé au 28/02/23

R.C.S. Luxembourg B 157527

G FUND

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport d'audit	4
Etat combiné des actifs nets au 28/02/23	8
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 28/02/23	9
Compartiments :	11
G FUND – Avenir Europe	11
G FUND – Avenir Euro	19
G FUND – Total Return All Cap Europe	26
G FUND – European Convertible Bonds	34
G FUND – Euro High Yield Bonds	43
G FUND – Alpha Fixed Income	54
G FUND – New Deal Europe	63
G FUND – Total Return Bonds	71
G FUND – Global Bonds	81
G FUND – Avenir Small Cap	94
G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)	102
G FUND – Global Inflation Short Duration	107
G FUND – Legacy	115
G FUND – Global Convertible Bonds	122
G FUND – Short Term Absolute Return	132
G FUND – World (R)Evolution	141
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	149
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)	159
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	167
Autres notes aux états financiers	181
Informations supplémentaires non auditées	196

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

G FUND

Organisation et administration

Siège social	G FUND 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Présidente du Conseil d'Administration	Madame M. AGACHE-DURAND Directrice Générale, Groupama Asset Management, Paris
Membres du Conseil d'Administration	Madame Ö. GÜLBAY Administratrice externe, ADEIS S.A., Luxembourg Madame L. MAZZOLENI-ROBIN Directrice Juridique et Réglementaire, Groupama Asset Management, Paris Monsieur P. MARNAY Directeur des Risques Financiers et Performances, Groupama Asset Management, Paris Monsieur J-M. CATALA Directeur Général Délégué, Groupama Asset Management, Paris Monsieur X. HOICHE Directeur des Gestions (CIO), Groupama Asset Management, Paris
Société de Gestion	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
Gestionnaire financier et Distributeur global	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
Banque dépositaire et Agent payeur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Agent administratif et Agent de registre et de transfert par délégation	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
Auditeur	PricewaterhouseCoopers, Société coopérative 2, rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
G Fund

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de G Fund (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 28 février 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun de ses compartiments au 28 février 2023 ;
- l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets du Fonds et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets de chacun des compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du portefeuille-titres au 28 février 2023 ; et
- les notes aux états financiers - état des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 15 juin 2023

Sébastien Sadzot

G FUND

Etats financiers combinés

G FUND

Etat combiné des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		3.052.021.426,02
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.771.700.019,14
<i>Prix de revient</i>		2.742.663.167,92
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	3.909.794,46
<i>Options achetées au prix de revient</i>		6.174.919,83
Avoirs en banque et liquidités		74.317.875,88
A recevoir sur investissements vendus		162.892.471,72
A recevoir sur souscriptions		22.010.033,15
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	469.790,65
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	3.180.772,84
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.624.125,34
Dividendes à recevoir, nets		187.451,54
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		10.802.793,38
Intérêts à recevoir sur swaps		924.074,31
Frais d'établissement, nets	2.12	1.344,99
Autres actifs		878,62
Passifs		150.904.243,48
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	3.220.532,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		3.979.190,87
Découvert bancaire		13.613.811,96
A payer sur investissements achetés		121.757.589,33
A payer sur rachats		4.718.076,33
A payer sur swaps		157.496,89
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	2.549.116,48
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	315.451,48
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	685.396,11
Commissions de gestion à payer	3	1.158.341,69
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	154.673,63
Commissions d'administration à payer	6	84.732,32
Commissions de performance à payer	4	832.600,45
Taxe d'abonnement à payer	8	78.396,96
Intérêts à payer sur swaps		1.239.390,55
Autres passifs		338.637,30
Valeur nette d'inventaire		2.901.117.182,54

G FUND

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		42.767.518,53
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		14.137.044,93
Dividendes reçus sur CFDs		28.614,26
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		23.547.389,99
Intérêts reçus sur CFDs		649,62
Intérêts reçus sur swaps		4.286.963,76
Intérêts bancaires		667.799,29
Autres revenus		99.056,68
Dépenses		30.286.921,86
Commissions de gestion	3	14.836.708,79
Commissions de performance	4	833.132,45
Commissions de dépositaire	5	927.585,19
Commissions d'administration	6	556.264,20
Amortissement des frais d'établissement	2.12	1.997,12
Frais légaux		200.495,90
Frais de transaction	2.13,7	1.973.934,42
Rémunération administrateurs		22.292,25
Taxe d'abonnement	8	431.453,01
Intérêts payés sur découvert bancaire		543.998,57
Dividendes payés sur CFDs		72.179,75
Intérêts payés sur CFDs		15.628,60
Intérêts payés sur swaps		8.553.709,21
Frais bancaires		17.817,88
Autres dépenses		1.299.724,52
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		12.480.596,67
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-26.846.195,02
- options	2.6	2.500.807,57
- contrats de change à terme	2.7	-3.153.475,07
- contrats futures	2.8	85.145,62
- CFDs	2.9	657.367,28
- swaps	2.10	1.813.044,55
- change	2.4	5.833.679,28
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-6.629.029,12
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-180.289.291,53
- options	2.6	1.157.817,72
- contrats de change à terme	2.7	351.422,49
- contrats futures	2.8	1.442.570,64
- CFDs	2.9	-269.875,72
- swaps	2.10	3.300.224,80
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-180.936.160,72
Dividendes versés	10	-6.715.934,13
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.084.108.438,62
Souscriptions d'actions de distribution		291.388.577,96
Rachats d'actions de capitalisation		-921.269.178,24

G FUND

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Rachats d'actions de distribution		-354.213.852,22
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-87.638.108,73
Réévaluation de la balance d'ouverture		5.634.593,95
Actifs nets au début de l'exercice		2.983.120.697,31
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.901.117.182,54

G FUND – Avenir Europe

G FUND – Avenir Europe

Rapport du Conseil d'Administration

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les valeurs moyennes européennes ont récupéré une partie du terrain perdu et affichent une baisse limitée sur la période du 28/2/2022 au 28/2/2023 (-4.5% pour le MSCI Europe Small Caps en Euro).

Notre fonds a sensiblement sous-performé son indice de référence en raison notamment de l'impact très négatif de la hausse des taux sur les actifs à « durée longue » au premier rang d'entre eux les valeurs de croissance sur lesquelles G Fund - Avenir Europe est exclusivement investi. Le fonds a également pâti de son absence ou de sa très faible exposition structurelle à certains secteurs qui ont été portés par la conjoncture comme la défense, les secteurs de l'énergie et des matières premières et les banques.

Du côté des valeurs, on peut noter l'excellente performance de Fortnox (logiciels pour les PME, +63,9%), la société continuant à impressionner les investisseurs par sa capacité à étendre son offre produits, conquérir de nouveaux clients et améliorer son revenu moyen avec les clients existants. La société est également bénéficiaire du contexte inflationniste avec une hausse sensible des prix de ses produits au cours de l'année.

Melexis (semi-conducteurs pour l'industrie automobile, +25,2%) a été également un fort contributeur, la société profitant pleinement de la hausse de l'électronique dans les véhicules (Melexis vend plus de 18 puces par véhicule dans le monde en moyenne) et du contexte inflationniste.

Nous notons également la contribution positive d'Aveva après l'Offre Publique d'Achat de sa maison mère Schneider Electric.

Teleperformance (externalisation de la relation client, -25,2%) a par contre connu 12 mois très difficiles marqués par des polémiques sur sa gestion des activités de modération de contenu offensant et sur les conditions de travail de ses employés. Nous maintenons notre confiance dans la société qui nous semble avoir engagé les actions adéquates et dont les performances opérationnelles demeurent excellentes (hausse de respectivement +14,6% et +17,8% du chiffre d'affaires et de l'EBITA courant en 2022).

MIPS (systèmes de sécurité pour casques, -36,5%) a également déçu avec une activité fortement impactée par le déstockage des clients finaux après la forte hausse liée à l'essor des activités de plein air suite à la pandémie. Ce phénomène nous semble passer et la société bénéficie de perspectives fortes de développement dans de nouveaux marchés comme ceux de l'industrie et de la construction.

Nous sommes confiants pour l'exercice fiscal 2023-24 dans la capacité des sociétés en portefeuille, généralement leaders de leur marché, à continuer leur développement dans un environnement économique et géopolitique qui restera sans doute perturbé. Nous sommes à cet égard confortés par la très bonne tenue générale des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille tout le long de l'exercice 2022-23 et par le retour de la valorisation du fonds à un niveau proche de sa moyenne historique.

L'encours du fonds G Fund - Avenir Europe est au 28 février 2023 de 347,6 mns€.

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - AVENIR EUROPE E3C	LU2486820355	Début le 07/11/2022
G FUND - AVENIR EUROPE - GD	LU0675297153	- 9,91
G FUND - AVENIR EUROPE - IC	LU0675296932	- 10,55
G FUND - AVENIR EUROPE - IUSD	LU1515102991	- 16,01
G FUND - AVENIR EUROPE - NC	LU0675297237	- 11,31
G FUND - AVENIR EUROPE - OD	LU1501411687	- 9,83
G FUND - AVENIR EUROPE - P	LU1622557038	- 10,3
G FUND - AVENIR EUROPE - R	LU1622556907	- 10,63
G FUND - AVENIR EUROPE AC EUR	LU1866781336	- 11,01
G FUND - AVENIR EUROPE IC USD HEDGED	LU1515103296	- 6,85
G FUND - AVENIR EUROPE NC USD HEDGED	LU1515102728	- 7,48

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Avenir Europe

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		348.791.606,29
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	344.593.712,98
<i>Prix de revient</i>		295.128.760,12
Avoirs en banque et liquidités		3.782.728,92
A recevoir sur investissements vendus		298.669,22
A recevoir sur souscriptions		115.370,64
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.001,30
Autres actifs		123,23
Passifs		1.185.599,57
A payer sur rachats		713.525,01
Commissions de gestion à payer	3	316.539,52
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	20.520,13
Commissions d'administration à payer	6	11.248,99
Commissions de performance à payer	4	58.085,27
Taxe d'abonnement à payer	8	16.035,04
Autres passifs		49.645,61
Valeur nette d'inventaire		347.606.006,72

G FUND – Avenir Europe

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		4.827.375,45
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		4.779.942,35
Intérêts reçus sur obligations, nets		18.577,15
Intérêts bancaires		28.602,84
Autres revenus		253,11
Dépenses		5.986.138,83
Commissions de gestion	3	4.859.025,57
Commissions de performance	4	58.085,27
Commissions de dépositaire	5	146.878,95
Commissions d'administration	6	121.723,85
Frais légaux		29.887,69
Frais de transaction	2.13,7	440.337,83
Rémunération administrateurs		3.633,25
Taxe d'abonnement	8	103.090,65
Intérêts payés sur découvert bancaire		6.214,78
Autres dépenses		217.260,99
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-1.158.763,38
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	14.184.877,16
- contrats de change à terme	2.7	262.843,73
- change	2.4	-470.594,03
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		12.818.363,48
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-83.971.325,73
- contrats de change à terme	2.7	-65.563,20
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-71.218.525,45
Dividendes versés	10	-9.849,03
Souscriptions d'actions de capitalisation		40.126.909,14
Souscriptions d'actions de distribution		39.240.959,99
Rachats d'actions de capitalisation		-201.183.026,65
Rachats d'actions de distribution		-34.715.063,27
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-227.758.595,27
Actifs nets au début de l'exercice		575.364.601,99
Actifs nets à la fin de l'exercice		347.606.006,72

G FUND – Avenir Europe

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	347.606.006,72	575.364.601,99	611.644.715,16
Classe E3C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		10.504,657	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	112,44	-	-
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		643.345,661	925.121,863	852.447,663
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	236,51	266,67	267,76
Classe NC USD Hedged - Capitalisation				
Nombre d'actions		696,000	696,000	696,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	127,59	137,91	137,54
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		21.984,052	27.191,314	40.277,744
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.495,58	2.789,86	2.790,38
Classe IC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		30,631	0,488	0,488
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.104,71	1.315,27	1.408,89
Classe IC USD Hedged - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	3.080,000	3.689,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.467,50	1.575,35	1.562,49
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		16.602,507	19.197,595	26.987,461
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	125,57	140,51	140,47
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		59.090,066	37.600,142	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	695,25	771,04	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,000	5.701,933	14.871,933
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.463,65	2.740,79	2.719,79
Dividende par action		4,67	21,55	21,53
Classe PC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		50.801,000	67.734,000	62.574,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.414,47	1.576,88	1.561,10
Classe VC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	30.078,160	30.078,160
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.479,23	1.464,25
Classe AC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		19.675,567	35.917,567	57.994,701
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.233,23	1.385,86	1.383,03

G FUND – Avenir Europe

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe E3C EUR - Capitalisation	0,000	13.283,291	2.778,634	10.504,657
Classe NC EUR - Capitalisation	925.121,863	64.907,090	346.683,292	643.345,661
Classe NC USD Hedged - Capitalisation	696,000	0,000	0,000	696,000
Classe IC EUR - Capitalisation	27.191,314	8.731,897	13.939,159	21.984,052
Classe IC USD - Capitalisation	0,488	386,201	356,058	30,631
Classe IC USD Hedged - Capitalisation	3.080,000	0,000	3.079,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	19.197,595	1.312,990	3.908,078	16.602,507
Classe OD EUR - Distribution	37.600,142	43.610,476	22.120,552	59.090,066
Classe GD EUR - Distribution	5.701,933	2.108,000	7.808,933	1,000
Classe PC EUR - Capitalisation	67.734,000	0,000	16.933,000	50.801,000
Classe VC EUR - Capitalisation	30.078,160	0,000	30.078,160	0,000
Classe AC EUR - Capitalisation	35.917,567	0,000	16.242,000	19.675,567

G FUND – Avenir Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			326.529.739,76	93,94
Actions			326.529.739,76	93,94
Royaume-Uni			66.615.127,14	19,16
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	2.307.615	6.586.035,16	1,89
ASHTAD GROUP	GBP	237.656	14.949.307,15	4,30
DIPLOMA	GBP	109.910	3.490.720,02	1,00
FUTURE PLC REG	GBP	357.150	5.716.357,10	1,64
GB GROUP - REGISTERED SHS	GBP	1.107.158	4.221.596,80	1,21
HALMA PLC	GBP	319.006	7.880.917,68	2,27
KEYWORDS	GBP	312.132	10.305.219,98	2,96
LEARNING TECHNOLOGIES GROUP PLC	GBP	2.938.215	4.732.942,94	1,36
WATCH SWITZ GRP - REGISTERED SHS	GBP	920.990	8.732.030,31	2,51
Suède			54.952.352,65	15,81
BIOTAGE	SEK	352.180	4.830.752,38	1,39
CELLAVISION	SEK	177.652	3.220.690,45	0,93
FORTNOX AB	SEK	1.902.816	10.718.878,50	3,08
HEXAGON --- REGISTERED SHS -B-	SEK	691.367	7.260.931,96	2,09
HMS NETWORKS - REGISTERED	SEK	146.610	5.604.838,19	1,61
INDUTRADE AB	SEK	515.419	10.392.733,58	2,99
LIME TECHNOLOG	SEK	157.573	3.775.653,96	1,09
MIPS AB	SEK	142.908	6.110.691,55	1,76
VITROLIFE -REGISTERED SHS	SEK	159.344	3.037.182,08	0,87
France			49.762.677,20	14,32
ALTEN SA	EUR	95.483	14.131.484,00	4,07
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	25.372	7.832.336,40	2,25
SOITEC SA RGPT	EUR	75.834	10.707.760,80	3,08
TELEPERFORMANCE SE	EUR	69.476	17.091.096,00	4,92
Suisse			42.339.428,19	12,18
INTERROLL-HOLDING NOM.	CHF	3.692	10.864.832,24	3,13
KARDEX HOLDING AG	CHF	31.787	5.583.792,14	1,61
MEDARTIS HOLDING	CHF	22.267	1.588.339,76	0,46
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	127.403	16.003.083,20	4,60
TEMENOS AG NAM.AKT	CHF	119.070	8.299.380,85	2,39
Allemagne			34.579.709,31	9,95
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	108.880	13.751.544,00	3,96
HELLOFRESH SE	EUR	59.375	1.262.906,25	0,36
NEMETSCHEK	EUR	64.767	3.476.692,56	1,00
SIXT AKTIENGESELLSCHAFT	EUR	93.985	12.039.478,50	3,46
STABILUS SE BEARER SHS	EUR	63.267	4.049.088,00	1,16
Italie			27.328.843,85	7,86
BREMBO SPA	EUR	156.173	2.330.101,16	0,67
FINCOBANK	EUR	571.197	9.339.070,95	2,69
REPLY SPA	EUR	98.982	11.264.151,60	3,24
TECHNOGYM SPA (ITA)	EUR	522.654	4.395.520,14	1,26
Pays-Bas			24.207.787,32	6,96
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	52.777	17.046.971,00	4,90
BESI -REGISTERED SHS	EUR	97.612	7.160.816,32	2,06
Belgique			12.235.468,80	3,52
MELEXIS NV	EUR	119.487	12.235.468,80	3,52
Luxembourg			6.505.686,00	1,87
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	98.571	6.505.686,00	1,87

G FUND – Avenir Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Danemark			4.780.965,70	1,38
AMBU AS - BEARER -B-	DKK	226.698	3.148.012,21	0,91
NETCOMPANY GROUP A/S	DKK	49.565	1.632.953,49	0,47
Finlande			3.221.693,60	0,93
QT GROUP PLC	EUR	45.880	3.221.693,60	0,93
Organismes de placement collectif			18.063.973,22	5,20
Actions/Parts de fonds d'investissements			18.063.973,22	5,20
France			17.040.795,94	4,90
GROUPAMA MONETAIRE FCP	EUR	80	17.040.795,94	4,90
Luxembourg			1.023.177,28	0,29
G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR CAP	EUR	1.013	1.023.177,28	0,29
Total du portefeuille-titres			344.593.712,98	99,13

G FUND – Avenir Euro

G FUND – Avenir Euro

Rapport du Conseil d'Administration

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisé par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui stimule la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions Small Caps européennes ont récupéré le terrain perdu et affichent une performance stable sur la période du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+0.3% pour le MSCI EMU Small Caps Euro).

Votre fonds a sensiblement sous-performé son indice de référence en raison notamment de l'impact très négatif de la hausse des taux sur les actifs à « duration longue » au premier rang d'entre eux les valeurs de croissance sur lesquelles G Fund - Avenir Euro est exclusivement investi. Le fonds a également pâti de son absence ou de sa très faible exposition structurelle à certains secteurs qui ont été portés par la conjoncture comme la défense, les secteurs de l'énergie et des matières premières et les banques.

Du côté des valeurs, on peut noter l'excellente performance de Brunello Cucinelli (articles de luxe, +58,4%), la société continuant à impressionner les investisseurs par le succès de sa marque appréciée pour son authenticité, son caractère artisanal et son exclusivité. La société possède encore un fort potentiel de développement notamment en Chine où elle délivre une croissance à deux chiffres malgré un contexte marqué par les confinements.

Melexis (semi-conducteurs pour l'industrie automobile, +25,2%) a été également un fort contributeur, la société profitant pleinement de la hausse de l'électronique dans les véhicules (Melexis vend plus de 18 puces par véhicule dans le monde en moyenne) et du contexte inflationniste.

Teleperformance (outsourcing de la relation client, -25,9%) a cependant connu 12 mois très difficiles marqués par des polémiques sur sa gestion des activités de modération de contenu offensant et sur les conditions de travail de ses employés. Nous maintenons notre confiance dans la société qui nous semble avoir engagé les actions adéquates et dont les performances opérationnelles demeurent excellentes (hausse de respectivement +14,6% et +17,8% du chiffre d'affaires et de l'EBITA courant en 2022).

MIPS (systèmes de sécurité pour casques, -36,5%) a également déçu avec une activité fortement impactée par le déstockage des clients finaux après la forte hausse liée à l'essor des activités de plein air suite à la pandémie. Ce phénomène nous semble passer et la société bénéficie de perspectives fortes de développement dans de nouveaux marchés comme ceux de l'industrie et de la construction.

Nous sommes confiants pour l'exercice fiscal 2024 dans la capacité des sociétés en portefeuille, généralement leaders de leur marché, à continuer leur développement dans un environnement économique et géopolitique qui restera sans doute perturbé. Nous sommes à cet égard confortés par la très bonne tenue générale des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille tout le long de l'exercice 2023 et par le retour de la valorisation du fonds à un niveau proche de sa moyenne historique.

Parts	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - AVENIR EURO - IC	LU1150710686	-8,57
G FUND - AVENIR EURO - NC	LU1150711494	-9,35
G FUND - AVENIR EURO - R	LU1622557202	-8,63

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Avenir Euro

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		4.463.130,89
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	4.398.822,88
<i>Prix de revient</i>		3.686.544,16
Avoirs en banque et liquidités		64.308,01
Passifs		6.824,17
Commissions de gestion à payer	3	4.179,31
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	234,00
Commissions d'administration à payer	6	128,26
Taxe d'abonnement à payer	8	185,91
Autres passifs		2.096,69
Valeur nette d'inventaire		4.456.306,72

G FUND – Avenir Euro

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		304,74
Intérêts bancaires		304,74
Dépenses		68.401,45
Commissions de gestion	3	56.224,79
Commissions de dépositaire	5	1.549,50
Commissions d'administration	6	906,14
Frais légaux		3.096,95
Frais de transaction	2.13,7	2,47
Rémunération administrateurs		39,31
Taxe d'abonnement	8	1.044,81
Intérêts payés sur découvert bancaire		147,20
Autres dépenses		5.390,28
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-68.096,71
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	255.891,22
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		187.794,51
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-803.808,82
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-616.014,31
Souscriptions d'actions de capitalisation		59.802,82
Rachats d'actions de capitalisation		-1.717.069,75
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-2.273.281,24
Actifs nets au début de l'exercice		6.729.587,96
Actifs nets à la fin de l'exercice		4.456.306,72

G FUND – Avenir Euro

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	4.456.306,72	6.729.587,96	7.238.195,67
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		6.474,748	7.537,548	6.256,013
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	258,59	285,26	278,21
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.005,157	1.512,813	1.878,140
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.767,61	3.027,01	2.927,12
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	128,30	140,42	135,94

G FUND – Avenir Euro

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	7.537,548	2,436	1.065,236	6.474,748
Classe IC EUR - Capitalisation	1.512,813	21,000	528,656	1.005,157
Classe RC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000

G FUND – Avenir Euro

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Organismes de placement collectif			4.398.822,88	98,71
Actions/Parts de fonds d'investissements			4.398.822,88	98,71
France			4.398.822,88	98,71
GROUPAMA AVENIR EURO O CAP	EUR	92	4.398.822,88	98,71
Total du portefeuille-titres			4.398.822,88	98,71

G FUND – Total Return All Cap Europe

G FUND – Total Return All Cap Europe

Rapport du Conseil d'Administration

Le fonds est investi sur les actions européennes et vise à privilégier une performance asymétrique et la maîtrise de la volatilité.

Pour cela, le fonds est investi sur deux poches :

- un portefeuille cœur investi sur des sociétés à faible risque et forte visibilité. Cette poche permet de maîtriser la volatilité du fonds et d'amortir les phases de baisse normales.
- une poche opportuniste que le gérant utilisera pour investir sur des thématiques porteuses identifiées. La poche est d'une part investie sur des valeurs de retournement, des niches de croissance ou sur des cibles de "M&A".

La période sous revue est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 (flambée des coûts de l'énergie et ruptures dans les chaînes d'approvisionnement face à une forte reprise économique post Covid). A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières), la relance budgétaire massive et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement via la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affichent en hausse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+4.8% pour le MSCI Europe en Euro).

Le positionnement factoriel du portefeuille a été défavorable (short value et long croissance) de même que les secteurs (long santé et short financières) alors que la sélection a été positive notamment via D.Telekom (+37%), Munich Re (+38%) ou Ahold (+13%), malgré les déceptions sur Stora Enso (-19%) ou Teleperformance (-25%).

Les mouvements intervenus durant l'exercice ont visé l'allègement des valeurs à faible pricing power et/ou trop sensibles au cyclique puis un renforcement sur les financières et certains dossiers en retournement dans un second temps.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund - Total Return All Cap Europe :

Parts du fonds	Identifiant	Performance sur la période sous revue
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-GCE	LU0857959539	3,01%
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-GD	LU0987164919	3,01%
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-ICE	LU0857959455	2,60%
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-NCE	LU0857959612	2,16%
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-OC	LU1717594557	3,16%
G FUND-TR ACT ALL CAP EU-ODE	LU1501412651	3,20%

La performance de l'indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +4,78%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Total Return All Cap Europe

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		210.355.012,74
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	200.825.859,16
<i>Prix de revient</i>		156.271.014,33
Avoirs en banque et liquidités		9.237.487,09
A recevoir sur investissements vendus		129.948,57
A recevoir sur souscriptions		25.817,40
Dividendes à recevoir, nets		135.900,52
Passifs		161.563,29
A payer sur rachats		74.944,45
Commissions de gestion à payer	3	38.053,26
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	11.260,37
Commissions d'administration à payer	6	6.172,85
Commissions de performance à payer	4	6.981,51
Taxe d'abonnement à payer	8	3.513,23
Autres passifs		20.637,62
Valeur nette d'inventaire		210.193.449,45

G FUND – Total Return All Cap Europe

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		5.762.411,01
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		5.714.456,94
Intérêts bancaires		47.862,64
Autres revenus		91,43
Dépenses		1.139.374,37
Commissions de gestion	3	564.349,58
Commissions de performance	4	6.981,51
Commissions de dépositaire	5	69.145,42
Commissions d'administration	6	2.669,99
Frais légaux		20.284,35
Frais de transaction	2.13,7	321.610,79
Rémunération administrateurs		1.750,44
Taxe d'abonnement	8	22.025,14
Intérêts payés sur découvert bancaire		16.376,42
Autres dépenses		114.180,73
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		4.623.036,64
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	9.656.395,40
- contrats futures	2.8	-159.585,00
- change	2.4	273.856,78
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		14.393.703,82
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-10.378.724,71
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		4.014.979,11
Dividendes versés	10	-1.884.548,08
Souscriptions d'actions de capitalisation		32.998.986,54
Souscriptions d'actions de distribution		3.114.664,60
Rachats d'actions de capitalisation		-70.407.819,19
Rachats d'actions de distribution		-33.457.252,38
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-65.620.989,40
Actifs nets au début de l'exercice		275.814.438,85
Actifs nets à la fin de l'exercice		210.193.449,45

G FUND – Total Return All Cap Europe

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	210.193.449,45	275.814.438,85	205.195.938,34
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		692,635	262.681,103	1.446,706
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	216,15	211,57	186,54
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		30.797,269	30.340,297	18.575,545
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.255,07	2.198,01	1.930,66
Classe OC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		21.598,830	5.786,951	3.099,760
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.440,24	1.396,13	1.218,38
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		76.092,773	88.430,631	93.488,675
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.293,27	1.278,44	1.137,98
Dividende par action		22,38	26,98	13,61
Classe GC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.651,368	4.244,445	3.331,077
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.348,60	2.279,98	1.991,79
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		4.539,327	14.505,423	37.889,225
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.585,87	1.567,68	1.379,36
Dividende par action		24,88	12,01	31,67

G FUND – Total Return All Cap Europe

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	262.681,103	10.653,390	272.641,858	692,635
Classe IC EUR - Capitalisation	30.340,297	2.647,640	2.190,668	30.797,269
Classe OC EUR - Capitalisation	5.786,951	18.210,992	2.399,113	21.598,830
Classe OD EUR - Distribution	88.430,631	2.451,490	14.789,348	76.092,773
Classe GC EUR - Capitalisation	4.244,445	0,000	2.593,077	1.651,368
Classe GD EUR - Distribution	14.505,423	165,000	10.131,096	4.539,327

G FUND – Total Return All Cap Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			200.825.859,16	95,54
Actions			200.825.859,16	95,54
France			47.225.260,00	22,47
AIR LIQUIDE SA	EUR	23.500	3.538.160,00	1,68
AXA SA	EUR	140.000	4.179.000,00	1,99
BNP PARIBAS SA	EUR	45.000	2.976.750,00	1,42
CAPGEMINI SE	EUR	17.000	3.023.450,00	1,44
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	90.000	5.069.700,00	2,41
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	15.500	1.533.725,00	0,73
L'OREAL SA	EUR	9.000	3.375.900,00	1,61
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	7.500	5.917.500,00	2,82
REXEL SA	EUR	49.000	1.153.950,00	0,55
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	7.500	2.315.250,00	1,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	31.500	4.791.780,00	2,28
TELEPERFORMANCE SE	EUR	8.000	1.968.000,00	0,94
TOTALENERGIES SE	EUR	97.500	5.710.575,00	2,72
VINCI SA	EUR	15.500	1.671.520,00	0,80
Suisse			34.855.178,83	16,58
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP REGS	CHF	23	2.413.501,69	1,15
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	CHF	15.500	2.210.498,52	1,05
LONZA GROUP (CHF)	CHF	4.600	2.595.382,06	1,23
NESTLE SA REG SHS	CHF	78.000	8.324.603,85	3,96
NOVARTIS AG REG SHS	CHF	60.000	4.785.753,81	2,28
ROCHE HOLDING LTD	CHF	15.500	4.238.543,19	2,02
SIKA - REGISTERED SHS	CHF	14.500	3.849.841,54	1,83
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	23.000	2.889.028,62	1,37
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	CHF	7.900	3.548.025,55	1,69
Royaume-Uni			34.164.952,32	16,25
ASHTAD GROUP	GBP	62.000	3.899.994,29	1,86
ASTRAZENECA PLC	GBP	55.500	6.893.544,15	3,28
BAE SYSTEMS PLC	GBP	323.000	3.311.307,72	1,58
DIAGEO PLC	GBP	88.000	3.545.316,51	1,69
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	1.060.000	7.691.489,24	3,66
RIO TINTO PLC	GBP	51.500	3.358.273,87	1,60
SHELL PLC	GBP	121.000	3.489.999,43	1,66
ST JAME'S PLACE CAPITAL	GBP	135.000	1.975.027,11	0,94
Pays-Bas			23.688.980,00	11,27
AIRBUS SE	EUR	8.000	992.160,00	0,47
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	7.300	2.357.900,00	1,12
ASML HOLDING NV	EUR	13.900	8.117.600,00	3,86
HEINEKEN NV	EUR	38.000	3.667.000,00	1,74
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	140.000	4.202.100,00	2,00
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	230.000	3.807.420,00	1,81
STMICROELECTRONICS	EUR	12.000	544.800,00	0,26
Allemagne			18.883.640,00	8,98
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	8.000	1.010.400,00	0,48
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	EUR	24.500	4.042.500,00	1,92
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	314.000	6.667.790,00	3,17
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	EUR	12.300	4.011.030,00	1,91
NEMETSCHEK	EUR	19.500	1.046.760,00	0,50
PUMA AG	EUR	13.500	815.400,00	0,39
SAP AG	EUR	12.000	1.289.760,00	0,61

G FUND – Total Return All Cap Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Italie			11.816.405,00	5,62
ENEL SPA	EUR	350.000	1.860.950,00	0,89
FINECOBANK	EUR	345.000	5.640.750,00	2,68
INTESA SANPAOLO	EUR	1.230.000	3.150.645,00	1,50
RECORDATI SPA	EUR	29.000	1.164.060,00	0,55
Suède			8.569.262,63	4,08
ATLAS COPCO AB -A-	SEK	332.000	3.742.823,82	1,78
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	SEK	160.000	2.915.140,83	1,39
NIBE INDUSTRIER	SEK	195.000	1.911.297,98	0,91
Danemark			6.424.894,69	3,06
NOVO NORDISK	DKK	48.000	6.424.894,69	3,06
Espagne			4.197.508,05	2,00
IBERDROLA SA	EUR	386.333	4.197.508,05	2,00
Finlande			3.507.660,00	1,67
NESTE	EUR	24.000	1.096.560,00	0,52
STORA ENSO -R-	EUR	180.000	2.411.100,00	1,15
Norvège			3.121.991,34	1,49
EQUINOR ASA	NOK	107.000	3.121.991,34	1,49
Jersey			2.241.566,30	1,07
EXPERIAN GROUP	GBP	70.000	2.241.566,30	1,07
Belgique			2.128.560,00	1,01
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	EUR	73.500	2.128.560,00	1,01
Total du portefeuille-titres			200.825.859,16	95,54

G FUND – European Convertible Bonds

G FUND – European Convertible Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport Annuel (28/02/2022-28/02/2023)

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affichent en hausse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+4.8% pour le MSCI Europe en Euro). Ce n'est pas le cas pour le crédit toujours handicapé par l'inflation et la hausse des taux, la performance de l'indice Ico BofA BB-B Euro High Yield est de -4.32% et celle du Barclays Euro Agg Corporate est de -14.3% en Total Return sur la période étudiée (du 28/02/2022 au 28/02/2023 revue).

Dans ce contexte, les performances mondiales des obligations convertibles ont été décevantes, l'indice du fonds chaîné (ECI Europe jusqu'au 30/11/2022 inclus puis le Refinitiv Europe à partir du 01/12/2022) a baissé de -4,55% sur la période du 28/02/2022 au 28/02/2023. La performance du G Fund - European Convertible Bonds a été de -5,57% (Class IC EUR - Capitalisation). Le fonds a sous-performé son indice de référence en raison de son biais de qualité et croissance et de son orientation légèrement longue sensibilité action en début de période analysée. Les principaux détracteurs du portefeuille en absolu sont Sika (Suisse, matériaux), Cellnex (Espagne, Tours Télécoms), Puma (Allemagne, articles de sport) et Nexi (Italie, services de paiements). Les principaux contributeurs positifs du fonds en absolu sont : EDF (France, services aux collectivités), Air France (France, compagnie aérienne), Total (France, pétrole et gaz) et BNP Paribas (France, banques).

La "poche crédit/options" a été relativement résiliente (par rapport aux OC) avec des gains sur les stratégies d'options (poche action) sur le secteur des utilities et de l'énergie (EDF, Total) et sur des sous-jacents en-dehors de l'univers convertible (Saint Gobain, Stellantis). La poche crédit contribue elle aussi positivement. Les protections sur les actions et les taux ont également contribué positivement compte tenu du contexte macroéconomique difficile. Nous sommes positionnés longs sur la partie obligataire et mixte obligataire du gisement tout en évitant les valeurs trop « distressed » par rapport à l'indice de référence. Nous sommes légèrement sous exposés en sensibilité actions et sous exposés en sensibilité taux en relatif à notre indice de référence.

Perspectives

Après une année difficile, nous sommes optimistes sur la classe d'actifs pour les prochains 12 mois grâce aux facteurs de soutien suivants :

- Nous estimons que le marché primaire pourrait repartir et créer de la valeur : dans un environnement où les taux d'intérêt et les spreads de crédit pourraient rester élevés, le financement convertible devient plus attrayant car il peut aider les entreprises à réduire leurs coûts d'emprunt par rapport au marché obligataire classique tout en réalisant une augmentation de capital et donc se désendetter si son action venait à performer.
- Les rendements sont désormais attractifs : plus du tiers du gisement zone européen offre désormais un rendement supérieur à 4%.
- Après le de-rating des marchés actions, la hausse des taux et des spreads de crédit, les différents moteurs de performances porteront la performance de la classe d'actifs si l'accalmie se poursuit sur les craintes d'inflation et de taux.
- Enfin, une reprise des fusions/acquisitions devrait bénéficier à la classe d'actifs grâce à des clauses protectrices en cas de M&A attractives (ratchet, poison put).

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - GD	LU0571100741	- 5,23
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - IC	LU0571100584	- 5,57
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - ID	LU1749432909	- 5,56
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - NC	LU0571100824	- 6,08
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - R	LU1622557467	- 5,66
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS NC USD HEDGED	LU1515103536	-3,81

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – European Convertible Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		441.114.024,69
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	425.435.245,87
<i>Prix de revient</i>		448.612.627,73
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	3.491.520,85
<i>Options achetées au prix de revient</i>		4.875.469,47
Avoirs en banque et liquidités		8.289.496,33
A recevoir sur investissements vendus		2.008.775,27
A recevoir sur souscriptions		4.762,71
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	201.906,51
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	289.020,21
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	52.786,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.320.788,72
Intérêts à recevoir sur swaps		19.722,22
Passifs		7.127.717,56
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	2.644.889,85
<i>Options vendues au prix de revient</i>		3.263.812,79
Découvert bancaire		740.000,00
A payer sur rachats		3.448.717,89
Commissions de gestion à payer	3	146.409,26
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	23.412,23
Commissions d'administration à payer	6	12.834,41
Commissions de performance à payer	4	56.511,94
Taxe d'abonnement à payer	8	8.333,03
Autres passifs		46.608,95
Valeur nette d'inventaire		433.986.307,13

G FUND – European Convertible Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		3.547.588,75
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		217.831,40
Intérêts reçus sur obligations, nets		3.212.158,80
Intérêts reçus sur swaps		84.722,22
Intérêts bancaires		30.079,89
Autres revenus		2.796,44
Dépenses		3.174.519,44
Commissions de gestion	3	1.977.997,10
Commissions de performance	4	57.043,94
Commissions de dépositaire	5	149.532,47
Commissions d'administration	6	94.528,66
Frais légaux		25.758,11
Frais de transaction	2.13,7	547.290,63
Rémunération administrateurs		3.019,31
Taxe d'abonnement	8	50.409,18
Intérêts payés sur découvert bancaire		33.309,22
Intérêts payés sur swaps		26.944,45
Frais bancaires		267,88
Autres dépenses		208.418,49
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		373.069,31
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-11.683.691,55
- options	2.6	936.504,19
- contrats de change à terme	2.7	3.151.395,20
- contrats futures	2.8	-2.875.614,26
- swaps	2.10	153.992,90
- change	2.4	942.838,81
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-9.001.505,40
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-23.985.330,87
- options	2.6	1.418.928,52
- contrats de change à terme	2.7	-59.286,11
- contrats futures	2.8	611.002,71
- swaps	2.10	116.193,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-30.899.998,15
Souscriptions d'actions de capitalisation		58.567.428,25
Rachats d'actions de capitalisation		-108.958.313,81
Rachats d'actions de distribution		-21.430.266,29
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-102.721.150,00
Actifs nets au début de l'exercice		536.707.457,13
Actifs nets à la fin de l'exercice		433.986.307,13

G FUND – European Convertible Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	433.986.307,13	536.707.457,13	526.664.536,47
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		111.037,379	252.377,304	49.682,020
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	144,07	153,39	157,39
Classe NC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		10,000	10,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	91,64	95,27	-
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		201.776,816	221.496,677	229.443,409
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.519,63	1.609,26	1.644,98
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		3.160,283	10.160,283	10.201,283
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.006,02	1.065,26	1.088,96
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		20.550,802	26.805,781	31.977,538
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,76	107,86	110,31
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		79.559,159	90.846,159	87.851,193
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.333,48	1.407,13	1.443,10
Dividende par action		-	9,00	34,23

G FUND – European Convertible Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	252.377,304	77.420,296	218.760,221	111.037,379
Classe NC USD - Capitalisation	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe IC EUR - Capitalisation	221.496,677	31.189,085	50.908,946	201.776,816
Classe ID EUR - Distribution	10.160,283	0,000	7.000,000	3.160,283
Classe RC EUR - Capitalisation	26.805,781	2.369,869	8.624,848	20.550,802
Classe GD EUR - Distribution	90.846,159	0,000	11.287,000	79.559,159

G FUND – European Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			389.801.182,54	89,82
Actions			2.099.363,00	0,48
France			2.099.363,00	0,48
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	4.500	253.485,00	0,06
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	5.000	494.750,00	0,11
SANOFI	EUR	15.200	1.351.128,00	0,31
Obligations			29.744.375,95	6,85
France			16.680.584,00	3,84
AIR FR KLM 8.125 23-28 31/05A	EUR	1.600.000	1.616.864,00	0,37
FAURECIA 7.25 22-26 15/06S	EUR	2.100.000	2.158.359,00	0,50
ORANO SA 3.375 19-26 23/04A	EUR	3.400.000	3.286.066,00	0,76
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	2.000.000	1.833.290,00	0,42
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	EUR	25.000	4.521.525,00	1,04
TEREOS FIN GROUP I 7.5 20-25 30/10S	EUR	3.200.000	3.264.480,00	0,75
Espagne			4.342.646,00	1,00
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	EUR	4.400.000	4.342.646,00	1,00
Luxembourg			2.451.163,50	0,56
ARCELORMITTAL SA 5.5 20-23 18/05Q	USD	36.525	2.451.163,50	0,56
Royaume-Uni			1.823.760,00	0,42
INEOS QUATTRO FIN 2 2.875 19-26 01/05S5S	EUR	2.000.000	1.823.760,00	0,42
Irlande			1.599.168,00	0,37
ARYZTA-DY- 4.50 14-23 28/03A	EUR	1.600.000	1.599.168,00	0,37
Suède			1.578.512,00	0,36
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	EUR	1.600.000	1.578.512,00	0,36
Danemark			930.960,00	0,21
GN GREAT NORDIC LTD A 0.875 21-24 25/11A	EUR	1.000.000	930.960,00	0,21
Autriche			337.582,45	0,08
CA IMMO 1.875 18-36 26/09A	EUR	370.000	337.582,45	0,08
Obligations à taux variables			7.677.181,00	1,77
Espagne			3.876.141,00	0,89
BANCO DE BADELL FL.R 23-33 16/08A	EUR	900.000	868.896,00	0,20
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	EUR	3.000.000	3.007.245,00	0,69
France			3.801.040,00	0,88
AIR FRANCE - KLM FL.R 22-XX 23/02Q23/02Q	EUR	2.000.000	2.599.090,00	0,60
EDF FL.R 22-XX 06/12A	EUR	1.200.000	1.201.950,00	0,28
Obligations convertibles			350.280.262,59	80,71
France			114.222.750,12	26,32
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	190.000	3.228.790,51	0,74
ATOS SE CV 0 19-24 06/11U11U	EUR	5.000.000	4.391.475,00	1,01
BNP PARIBAS SA CV 0 22-25 13/05U5 13/05U	EUR	6.200.000	7.627.705,00	1,76
EDENRED SA CV 0.00 19-24 06/09U	EUR	40.000	2.451.100,00	0,56
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	EUR	50.000	3.254.275,00	0,75
KORIAN SA CV FL.R 21-99 31/12S	EUR	191.060	5.602.173,75	1,29
KORIAN SE CV 0.875 20-27 06/03A27 06/03A	EUR	61.281	2.661.921,80	0,61
NEOEN SPA CV 2.00 20-25 02/06S	EUR	24.500	1.158.164,00	0,27
NEOEN SPA CV 2.875 22-27 14/09S	EUR	3.300.000	3.241.012,50	0,75
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	135.230	8.042.909,28	1,85
ORPAR CV 0.00 17-24 20/06U	EUR	8.000.000	9.681.240,00	2,23

G FUND – European Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SAFRAN SA CV 0.00 21-28 01/04U	EUR	45.000	7.632.697,50	1,76
SAFRAN SA CV 0.875 20-27 15/05A	EUR	80.000	11.343.813,89	2,61
SELENA SARL CV 0.00 20-25 25/06U	EUR	120	11.262.420,00	2,60
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	EUR	5.400.000	5.432.643,00	1,25
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	25.000	2.602.850,00	0,60
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0 19-25 01/01UU	EUR	300.000	9.517.200,00	2,19
VOLTALIA SA CV 21-25 13/01A	EUR	110.625	3.241.133,89	0,75
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	EUR	110.000	9.721.745,00	2,24
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07U	EUR	20.000	2.127.480,00	0,49
Allemagne			53.748.397,50	12,38
DELIVERY HERO CV 1.00 20-27 23/01S	EUR	4.500.000	3.454.087,50	0,80
DELIVERY HERO SE 1.5 20-28 15/07S	EUR	1.000.000	678.345,00	0,16
DELIVERY HERO SE CV 1 21-26 30/04S30/04S	EUR	3.000.000	2.348.130,00	0,54
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	EUR	3.000.000	2.851.965,00	0,66
DUERR AG CV 0.75 20-26 15/01A	EUR	3.000.000	3.539.940,00	0,82
HELLOFRESH SE CV 0.75 20-25 13/05S	EUR	1.500.000	1.333.260,00	0,31
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.4 20-28 30/06S	EUR	7.000.000	5.587.610,00	1,29
MORPHOSYS AG CV 0.625 20-25 16/10S	EUR	700.000	412.146,00	0,09
MTU AERO ENGINES AG CV 0.05 19-27 18/03A	EUR	7.000.000	6.400.975,00	1,47
RAG-STIFTUNG CV 0.00 18-24 02/10U	EUR	7.500.000	7.048.800,00	1,62
RAG-STIFTUNG CV 0 20-26 17/06U17/06U	EUR	2.000.000	1.885.720,00	0,43
TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625 20-26 27/08S	EUR	4.700.000	3.672.909,00	0,85
TUI AG CV 5.00 21-28 16/04S	EUR	7.000.000	6.174.700,00	1,42
ZALANDO SE CV 0.05 20-25 06/08A	EUR	9.500.000	8.359.810,00	1,93
Pays-Bas			50.470.847,36	11,63
BASIC FIT NV CV 1.5 21-28 17/06S	EUR	3.500.000	3.160.815,00	0,73
BE SEMICONDUCTOR CV 1.875 22-29 06/04S	EUR	4.300.000	4.329.949,50	1,00
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.0 21-25 09/08U	EUR	3.500.000	3.008.425,00	0,69
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.625 21-28 09/02S	EUR	9.500.000	6.458.907,50	1,49
JUST EAT TAKEAWAY CV 2.25 19-24 25/01SS	EUR	3.000.000	2.925.285,00	0,67
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	USD	11.000.000	9.336.360,21	2,15
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	USD	7.600.000	7.935.138,15	1,83
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	USD	11.000.000	12.632.314,95	2,91
STMICROELECTRONICS CV 0 20-25 04/08A08A	USD	600.000	683.652,05	0,16
Espagne			37.984.647,00	8,75
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	EUR	7.300.000	8.717.842,50	2,01
AUDAX RENOVABLES CV 2.75 20-25 30/11S	EUR	500.000	387.960,00	0,09
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	EUR	9.300.000	9.994.384,50	2,30
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	EUR	9.000.000	7.231.185,00	1,67
CELLNEX TELECOM SA CV 1.50 18-26 16/01A	EUR	2.700.000	3.456.675,00	0,80
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	EUR	10.000.000	8.196.600,00	1,89
Italie			28.556.464,50	6,58
DIASORIN SPA CV 0.00 21-28 05/05U	EUR	5.500.000	4.539.920,00	1,05
NEXI SPA CV 0.00 21-28 24/02U	EUR	12.300.000	8.953.047,00	2,06
NEXI SPA CV 1.75 20-27 24/04S	EUR	3.500.000	2.963.957,50	0,68
PIRELLI & C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	EUR	9.000.000	8.992.530,00	2,07
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	EUR	3.000.000	3.107.010,00	0,72
Suisse			18.391.870,82	4,24
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	CHF	13.000.000	18.391.870,82	4,24
Belgique			15.235.231,25	3,51
FORTIS BK SUB CV FL.R 07-XX 19/12Q	EUR	6.750.000	5.452.481,25	1,26
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	EUR	3.000.000	3.045.120,00	0,70
SAGERPAR SA CV 0 21-26 01/04U1-26 01/04U	EUR	1.000.000	909.210,00	0,21
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	EUR	6.500.000	5.828.420,00	1,34

G FUND – European Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Royaume-Uni			9.999.406,38	2,30
CAPITAL AND COUNTIES CV 2.0 20-26 30/03S	GBP	3.500.000	3.566.248,08	0,82
JET2 PLC 1.625 21-26 10/06S	GBP	3.000.000	3.308.836,13	0,76
WH SMITH PLC CV 1.625 21-26 07/05S	GBP	3.000.000	3.124.322,17	0,72
États-Unis			7.833.214,66	1,80
BLOCK INC CV 0.125 20-25 01/03S	USD	2.100.000	1.966.089,10	0,45
JPMORGAN CHASE BANK CV 0 21-24 10/06U06U	EUR	3.500.000	3.874.920,00	0,89
RINGCENTRAL INC CV 0.00 20-26 15/03U	USD	2.600.000	1.992.205,56	0,46
Luxembourg			6.571.470,00	1,51
CGM FUNDING LUX SCA CV 0.5 16-23 04/08A	EUR	2.000.000	2.068.410,00	0,48
LAGFIN SCA CV 2 20-25 02/07AA	EUR	4.000.000	4.503.060,00	1,04
Autriche			3.873.912,00	0,89
AMS AGA 0.00 18-25 05/03U	EUR	4.800.000	3.873.912,00	0,89
Irlande			3.392.051,00	0,78
GLANBIA CO-OPERATI CV 1.875 22-27 27/01S	EUR	3.800.000	3.392.051,00	0,78
Autres valeurs mobilières			11.125.535,00	2,56
Obligations convertibles			11.125.535,00	2,56
Royaume-Uni			8.221.280,00	1,89
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01A	EUR	8.000.000	8.221.280,00	1,89
Pays-Bas			2.904.255,00	0,67
MONDELEZ INTL HDLG NL CV 0 21-24 20/09UU	EUR	3.000.000	2.904.255,00	0,67
Organismes de placement collectif			24.508.528,33	5,65
Actions/Parts de fonds d'investissements			24.508.528,33	5,65
France			14.153.233,59	3,26
GROUPAMA MONETAIRE FCP	EUR	66	14.153.233,59	3,26
Luxembourg			5.459.775,00	1,26
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS SC EUR	EUR	500	413.375,00	0,10
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	EUR	5.000	5.046.400,00	1,16
Irlande			4.895.519,74	1,13
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	53.743	4.895.519,74	1,13
Total du portefeuille-titres			425.435.245,87	98,03

G FUND – Euro High Yield Bonds

G FUND – Euro High Yield Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

2022 est marqué par l'invasion russe de l'Ukraine et de l'ensemble de ses répercussions sur l'économie, déjà touchée et fragilisée par la crise sanitaire liée au Covid, en particulier en Asie.

Les conséquences du conflit en Ukraine, l'inflation durablement élevée et la politique chinoise du « zéro Covid » qui freine la croissance et désorganise les chaînes de production alimentent les craintes sur les marchés financiers pour la quasi-totalité de l'année 2022. Les révisions à la baisse des perspectives de croissance se succèdent un peu partout, tant aux Etats-Unis qu'en Europe mais également en Asie.

Ce ralentissement de croissance s'opère dans un environnement largement inflationniste, avec des taux d'inflation bien supérieurs à 7 à 8 % pour la Zone euro et 8 à 9 % pour les Etats-Unis. Face aux tensions inflationnistes, les banques centrales sont contraintes d'accélérer leur normalisation monétaire.

Le crédit et notamment le High Yield a souffert, touché à la fois par le violent repricing des taux mais également par la revalorisation des primes de risque, et ce jusqu'à fin septembre 2022.

Portées par des chiffres inflationnistes en baisse et surtout des discours d'apaisement des banques centrales sur l'augmentation des taux de référence, ainsi que la bonne tenue des résultats des entreprises dans son ensemble, les primes de risque HY se sont ainsi resserrées de façon quasiment continue d'octobre 2022 à fin février 2023, avec plus de 200 pbs de rétrécissement.

Dans ce contexte de forte volatilité, nous avons géré de façon conservatrice notre fonds, avec un Bêta moyen de 0,85 jusqu'à fin octobre. C'est l'amélioration générale et le peu d'impact sur les résultats qui nous a incité d'augmenter notre bêta à partir de fin octobre 2022, avec un bêta autour de 1.

Sur la période, la performance de la part GD a été de -2,70%.

Sur la période, la performance de la part ID a été de -3,00%.

Sur la période, la performance de la part NC a été de -3,40%.

Sur la période, la performance de la part OD a été de -2.50%.

Sur la période, la performance de la part SC a été de -2,87%.

Ces performances sont à comparées avec l'indice de référence sur la même période.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Euro High Yield Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		33.956.346,31
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	32.337.252,14
<i>Prix de revient</i>		34.998.280,80
Avoirs en banque et liquidités		1.010.416,09
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	54.402,75
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		451.062,03
Intérêts à recevoir sur swaps		103.213,30
Passifs		662.138,26
Découvert bancaire		450.000,00
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	5.454,85
Commissions de gestion à payer	3	3.773,11
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.556,17
Commissions d'administration à payer	6	853,08
Commissions de performance à payer	4	97.155,49
Taxe d'abonnement à payer	8	559,93
Intérêts à payer sur swaps		93.352,18
Autres passifs		9.433,45
Valeur nette d'inventaire		33.294.208,05

G FUND – Euro High Yield Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.861.983,59
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.159.795,70
Intérêts reçus sur swaps		695.969,59
Intérêts bancaires		6.174,32
Autres revenus		43,98
Dépenses		850.724,59
Commissions de gestion	3	45.490,41
Commissions de performance	4	97.155,49
Commissions de dépositaire	5	9.067,72
Commissions d'administration	6	5.367,23
Frais légaux		1.381,46
Frais de transaction	2.13,7	7.783,79
Rémunération administrateurs		223,37
Taxe d'abonnement	8	2.774,63
Intérêts payés sur découvert bancaire		5.242,71
Intérêts payés sur swaps		648.261,29
Frais bancaires		2.113,80
Autres dépenses		25.862,69
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1.011.259,00
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-407.384,66
- options	2.6	-15.795,00
- contrats de change à terme	2.7	-61.481,29
- contrats futures	2.8	39.990,00
- swaps	2.10	-47.052,61
- change	2.4	30.501,39
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		550.036,83
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-1.568.180,42
- contrats de change à terme	2.7	10.293,58
- contrats futures	2.8	-14.580,00
- swaps	2.10	52.743,75
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-969.686,26
Dividendes versés	10	-629.072,14
Souscriptions d'actions de capitalisation		434.292,39
Souscriptions d'actions de distribution		11.865.791,25
Rachats d'actions de capitalisation		-1.043.254,64
Rachats d'actions de distribution		-6.428.166,65
Augmentation / (diminution) nette des actifs		3.229.903,95
Actifs nets au début de l'exercice		30.064.304,10
Actifs nets à la fin de l'exercice		33.294.208,05

G FUND – Euro High Yield Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	33.294.208,05	30.064.304,10	73.771.283,07
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		532,392	4.653,340	252.074,601
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	142,42	147,43	151,67
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		110,000	110,000	110,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.089,91	1.163,48	1.222,39
Dividende par action		36,12	31,75	32,39
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	1.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	1.015,18
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		13.575,753	9.825,214	8.845,900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	923,86	985,34	1.035,72
Dividende par action		34,38	31,49	31,35
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		13.524,026	11.742,374	15.156,374
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.075,33	1.139,26	1.198,41
Dividende par action		30,96	36,18	16,56
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5.200,000	5.200,000	5.800,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.156,46	1.190,66	1.217,52

G FUND – Euro High Yield Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	4.653,340	3.028,867	7.149,815	532,392
Classe ID EUR - Distribution	110,000	0,000	0,000	110,000
Classe OD EUR - Distribution	9.825,214	8.166,770	4.416,231	13.575,753
Classe GD EUR - Distribution	11.742,374	3.962,026	2.180,374	13.524,026
Classe SC EUR - Capitalisation	5.200,000	0,000	0,000	5.200,000

G FUND – Euro High Yield Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			29.568.764,80	88,81
Obligations			19.223.738,94	57,74
France			4.991.973,48	14,99
ALTICE FRANCE SA 4.125 20-29 18/09S	EUR	180.000	138.880,80	0,42
ALTICE FRANCE SA 5.8750 18-27 01/02S	EUR	100.000	88.700,00	0,27
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	440.000	417.714,00	1,25
CHROME BIDCO SAS 3.5 21-28 24/05S	EUR	140.000	113.766,80	0,34
CHROME HOLDCO SAS 5.0 21-29 31/05S	EUR	300.000	227.841,00	0,68
ELIS SA 4.1250 22-27 24/05A	EUR	100.000	97.644,50	0,29
FAURECIA 2.7500 21-27 15/02S	EUR	250.000	220.517,50	0,66
FAURECIA 3.75 20-28 31/07S	EUR	200.000	175.862,00	0,53
FAURECIA 7.25 22-26 15/06S	EUR	100.000	102.779,00	0,31
FNAC DARTY SA 2.625 19-26 30/05S	EUR	200.000	189.694,00	0,57
ILIAD 5.625 23-30 15/02A	EUR	200.000	193.905,00	0,58
ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S	EUR	210.000	198.141,30	0,60
ILIAD SA 1.875 21-28 11/02A	EUR	100.000	82.052,00	0,25
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	EUR	100.000	97.670,00	0,29
IM GROUP SAS 8.0 23-28 01/03S	EUR	300.000	298.413,00	0,90
JC DECAUX SE 5.0 23-29 11/01A	EUR	200.000	199.916,00	0,60
LOXAM 5.75 19-27 15/07S	EUR	140.000	124.184,20	0,37
LOXAM SAS 4.50 19-27 15/04S	EUR	100.000	86.564,00	0,26
LOXAM SAS 6.00 17-25 15/04S	EUR	79.855	76.160,98	0,23
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	250.000	209.925,00	0,63
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	EUR	100.000	91.184,00	0,27
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	EUR	100.000	101.718,00	0,31
PAPREC HOLDING SA 3.5 21-28 02/07S	EUR	100.000	84.738,00	0,25
PARTS EUROPE SA 6.5 20-25 17/07S	EUR	200.000	202.128,00	0,61
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	EUR	250.000	224.777,50	0,68
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25 21-28 15/11S	EUR	210.000	174.816,60	0,53
SPCM SA 2.0000 20-26 01/02S	EUR	100.000	91.945,00	0,28
TEREOS FINANCE GROUP 7.25 23-28 15/04S	EUR	100.000	99.763,00	0,30
TEREOS FINANCE GROUPE 4.75 22-27 30/04A	EUR	180.000	169.822,80	0,51
TEREOS FIN GROUP I 7.5 20-25 30/10S	EUR	110.000	112.216,50	0,34
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	EUR	300.000	298.533,00	0,90
Pays-Bas			2.158.954,95	6,48
GOODYEAR EUROPE BV 2.75 21-28 15/08S	EUR	240.000	195.775,20	0,59
LKQ EURO HOLDINGS BV 4.125 18-28 01/04S	EUR	280.000	272.190,80	0,82
LOUIS DREYFUS COMP 2.3750 20-25 27/11A	EUR	110.000	104.149,10	0,31
OCI NV 4.6250 20-25 15/10S	USD	200.000	183.789,73	0,55
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	EUR	280.000	240.279,20	0,72
SAIPEM FIN INTL BV 2.625 17-25 07/01A	EUR	181.000	174.053,22	0,52
SAIPEM FIN INTL BV 3.75 16-23 08/09A	EUR	100.000	99.848,00	0,30
TEVA PHARMACEUTICAL 3.75 21-27 09/05S	EUR	310.000	276.467,30	0,83
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	100.000	101.577,00	0,31
UNITED GROUP BV 4.00 20-27 15/11S	EUR	210.000	165.929,40	0,50
VILLA DUTCH BIDCO BV 9.0 22-29 03/11A	EUR	100.000	94.805,00	0,28
WINTERSHALL DEA FINA 2.4985 21-99 31/12A	EUR	200.000	169.922,00	0,51
ZIGGO BV 2.875 19-30 15/01S	EUR	100.000	80.169,00	0,24
États-Unis			2.033.156,40	6,11
ARDAGH METAL PACK 2 21-28 01/09S	EUR	140.000	113.960,00	0,34
AVANTOR FUNDING INC 2.625 20-25 06/11S	EUR	110.000	104.248,10	0,31
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	EUR	120.000	110.199,60	0,33
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	300.000	285.168,00	0,86
FORD MOTOR CREDIT CO 1.355 18-25 07/02A	EUR	110.000	102.584,90	0,31

G FUND – Euro High Yield Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
GRAPHIC PACKAGING 2.625 21-29 01/02S/02S	EUR	140.000	121.441,60	0,36
IQVIA INC 2.25 21-29 03/03S	EUR	110.000	91.241,70	0,27
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	EUR	240.000	209.486,40	0,63
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	EUR	100.000	95.289,50	0,29
OLYMPUS WATER US HLDG 3.875 21-28 01/10S	EUR	120.000	102.658,80	0,31
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 22/04S	EUR	100.000	86.000,00	0,26
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	EUR	140.000	132.060,60	0,40
PRIMO WATER HOLDINGS 3.875 20-28 22/10S	EUR	150.000	132.208,50	0,40
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	EUR	130.000	110.415,50	0,33
SOUTHERN CO 1.875 21-81 15-09A	EUR	120.000	95.636,40	0,29
WMG ACQUISITION 2.75 20-28 15/07S	EUR	160.000	140.556,80	0,42
Espagne			1.700.715,20	5,11
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	400.000	356.612,00	1,07
CELLNEX FINANCE COMP 0.75 21-26 15/02A	EUR	300.000	259.908,00	0,78
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5 21-28 08/06A	EUR	500.000	419.335,00	1,26
EDREAMS ODIGEO SA 5.5 22-27 15/07S	EUR	140.000	123.376,40	0,37
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A03A	EUR	100.000	94.679,00	0,28
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	380.000	342.577,60	1,03
NH HOTEL GROUP S.A 4 21-26 28/06S	EUR	110.000	104.227,20	0,31
Italie			1.482.518,00	4,45
AUTOSTRADA ITALIA 1.625 22-28 25/01A/01A	EUR	180.000	153.266,40	0,46
CENTURION BIDCO SPA 5.875 20-26 30/09S	EUR	210.000	188.412,00	0,57
DOVALUE 5.000 20-25 04/08S	EUR	110.000	107.867,10	0,32
FIBER BIDCO 11.00 22-27 25/10S	EUR	100.000	107.224,00	0,32
GAMMA BIDCO S.P.A. 6.25 20-25 23/07S	EUR	150.000	151.041,00	0,45
NEXI SPA 2.125 21-29 30/04S/04S	EUR	280.000	223.260,80	0,67
REKEEP SPA 7.25 21-26 01/02S	EUR	110.000	95.384,30	0,29
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	100.000	101.250,00	0,30
WEBUILD SPA 3.875 22-26 28/07A	EUR	180.000	157.055,40	0,47
WEBUILD SPA 5.875 20-25 15/12A/12A	EUR	210.000	197.757,00	0,59
Luxembourg			1.362.402,46	4,09
ALTICE FRANCE HOLDING 8.00 19-27 15/05S	EUR	160.000	127.008,00	0,38
BK LC LUX FINCO 1 5.25 21-29 30/04S/04S	EUR	100.000	89.029,00	0,27
CIRSA FINANCE INT 4.7500 19-25 22/05S	EUR	110.000	107.313,80	0,32
DANA FINANCING LUX 3.00 21-29 15/07S	EUR	140.000	111.441,40	0,33
LINCOLN FINANCING 3.625 19-24 01/04S	EUR	49.616	49.440,36	0,15
MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S	EUR	130.000	118.092,00	0,35
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	280.000	236.899,60	0,71
PLT VII FINANCE S.A 4.625 20-26 16/07S	EUR	150.000	139.578,00	0,42
SIG COMBIBLOC PURCHA 2.125 20-25 18/06S	EUR	100.000	94.788,50	0,28
STENA INTL 7.25 23-28 15/02S	EUR	100.000	101.022,00	0,30
SUMMER BC HOLDC 5.75 19-26 31/10S	EUR	140.000	124.307,40	0,37
TELECOM ITALIA FIN 7.75 03-33 24/01A	EUR	60.000	63.482,40	0,19
Royaume-Uni			1.327.477,70	3,99
BCP V MOD SERV FIN II 4.75 21-28 30/1S	EUR	310.000	266.658,90	0,80
INEOS FINANCE P 6.6250 23-28 15/05S	EUR	250.000	247.740,00	0,74
INTL GAME TECHNOLOGY 3.50 19-26 15/06S	EUR	180.000	172.616,40	0,52
JAGUAR LAND ROVER 5.8750 19-24 15/11S	EUR	70.000	69.062,70	0,21
JAGUAR LAND ROVER 6.8750 19-26 15/11S	EUR	140.000	132.612,20	0,40
NOMAD FOODS BONDCO 2.50 21-28 24/06S	EUR	140.000	119.211,40	0,36
PEOPLECERT WISDOM 5.75 21-26 15/09S/08S	EUR	100.000	93.202,00	0,28
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	130.000	100.506,90	0,30
VMED O2 UK FIN I PLC 3.25 20-31 31/01S	EUR	160.000	125.867,20	0,38
Allemagne			885.514,62	2,66
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	500.000	445.090,00	1,34

G FUND – Euro High Yield Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
HT TROPLAST GMBH 9.25 20-25 06/07S	EUR	130.000	126.578,40	0,38
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	EUR	154.000	129.572,52	0,39
PROGROUP AG 3.00 18-26 31/03S	EUR	110.000	100.624,70	0,30
WEPA HYGIEN 2.875 19-27 15/12S	EUR	100.000	83.649,00	0,25
Suède			548.073,30	1,65
DOMETIC GROUP AB 3.00 19-26 08/05A	EUR	120.000	105.997,20	0,32
INTRUM AB 3.00 19-27 15/09A	EUR	150.000	123.174,00	0,37
VERISURE HOLDING AB 3.25 21-27 25/01S	EUR	110.000	95.156,60	0,29
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	EUR	130.000	117.968,50	0,35
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	EUR	100.000	105.777,00	0,32
Japon			540.660,10	1,62
SOFTBANK GROUP 5.00 18-28 15/04S	EUR	110.000	96.250,00	0,29
SOFTBANK GROUP CORP 2.875 21-27 06/01S	EUR	180.000	153.328,50	0,46
SOFTBANK GROUP CORP 3.125 17-25 19/09S	EUR	320.000	291.081,60	0,87
Mexique			510.528,05	1,53
CEMEX SAB DE CV 3.125 19-26 19/03S	EUR	110.000	106.202,25	0,32
NEMAK SAB CV 2.25 21-28 20/07A	EUR	310.000	243.350,00	0,73
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	180.000	160.975,80	0,48
Norvège			408.017,92	1,23
ADEVINTA ASA 2.625 20-25 05/11S	EUR	180.000	170.661,60	0,51
ADEVINTA ASA 3 20-27 05/11S	EUR	110.000	99.877,80	0,30
NASSA TOPCO 2.875 17-24 06/04S	EUR	141.000	137.478,52	0,41
Finlande			346.254,20	1,04
INDUSTRIAL POWER 2.625 22-27 31/03A	EUR	200.000	183.896,00	0,55
PHM GROUP HOLDING OY 4.75 21-26 18/06S	EUR	180.000	162.358,20	0,49
Autriche			266.506,00	0,80
LENZING AG FL.R 20-XX 07/12A	EUR	100.000	84.106,00	0,25
SAPPI PAPIER HOLDING 3.125 19-26 15/04S	EUR	100.000	95.087,00	0,29
SAPPI PAPIER HOLDING 3.625 21-28 24/03S	EUR	100.000	87.313,00	0,26
République tchèque			207.882,15	0,62
SAZKA GROUP AS 4.1250 19-24 20/11S	EUR	210.000	207.882,15	0,62
Irlande			187.342,00	0,56
EIRCOM FINANCE DAC 3.5 19-26 15/05S	EUR	200.000	187.342,00	0,56
Marshall, îles			166.637,91	0,50
DANAOS CORP 8.5 21-28 11/02S	USD	180.000	166.637,91	0,50
Danemark			99.124,50	0,30
TDC NET AS 5.618 23-30 06/02A	EUR	100.000	99.124,50	0,30
Obligations à taux variables			9.443.676,79	28,36
Pays-Bas			1.877.212,69	5,64
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	200.000	179.152,00	0,54
ASR NEDERLAND FL.R 17-XX 19/10S	EUR	200.000	168.706,00	0,51
ATHORA NETHERLANDS FL.R 22-32 31/08A	EUR	100.000	95.218,00	0,29
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	EUR	180.000	172.372,50	0,52
KPN 6.0% PE FL.R 22-XX 21/12U	EUR	100.000	100.766,99	0,30
Q-PARK HOLDING FL.R 20-26 01/03Q	EUR	150.000	145.742,25	0,44
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	130.000	121.048,85	0,36
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-XX 11/12A	EUR	150.000	133.896,00	0,40
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	EUR	200.000	184.938,00	0,56
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	200.000	194.760,00	0,58
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	300.000	256.468,50	0,77
UNITED GROUP BV FL.R 22-29 01/02Q	EUR	140.000	124.143,60	0,37

G FUND – Euro High Yield Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			1.814.811,40	5,45
ACCOR SA FL.R 19-XX 30/04A	EUR	200.000	193.628,00	0,58
BFCM FL.R 04-XX 15/12S	EUR	140.000	110.727,40	0,33
BPCE FL.R 23-35 25/01A	EUR	100.000	96.867,00	0,29
EDF FL.R 19-XX 03/12A	EUR	200.000	164.308,00	0,49
EDF FL.R 20-XX 15/03A	EUR	200.000	169.727,00	0,51
EDF FL.R 22-XX 06/12A	EUR	200.000	200.325,00	0,60
EDF SA FL.R 20-XX 15/09A.R 20-XX 15/09A	EUR	200.000	153.848,00	0,46
LA POSTE FL.R 18-XX 29/01A	EUR	200.000	185.090,00	0,56
RCI BANQUE SA FL.R 19-30 18/02A	EUR	100.000	91.603,00	0,28
SG FL.R 23-XX 18/07S	EUR	200.000	202.634,00	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A4A	EUR	300.000	246.054,00	0,74
Italie			1.490.638,60	4,48
BANCO BPM SPA FL.R 19-99 18/04S	EUR	100.000	101.374,00	0,30
BANCO BPM SPA FL.R 20-30 14/09A	EUR	210.000	206.385,90	0,62
FIBER BID FL.R 22-27 25/10Q	EUR	100.000	100.628,00	0,30
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	EUR	200.000	178.585,00	0,54
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	EUR	300.000	296.394,00	0,89
POSTE ITALIANE FL.R 21-XX 24/06A	EUR	380.000	292.805,20	0,88
UNICREDIT SPA FL.R 19-49 19/03S	EUR	210.000	207.039,00	0,62
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	EUR	125.000	107.427,50	0,32
Allemagne			1.025.755,90	3,08
BAYER AG FL.R 14-74 01/07A	EUR	160.000	154.662,40	0,46
DEUTSCHE BK 4.0 22-32 24/06A	EUR	200.000	180.234,00	0,54
DEUTSCHE BK FL.R 22-XX 30/04A	EUR	200.000	212.797,00	0,64
DEUTSCHE LUFTHANSA AG FL.R 15-75 12/08A	EUR	100.000	89.590,50	0,27
INFINEON TECHNO FL.R 19-XX 01/04A	EUR	100.000	90.554,00	0,27
PRESTIGEBIDCO GMBH FL.R 22-27 15/07Q	EUR	300.000	297.918,00	0,89
Espagne			708.788,50	2,13
ABANCA CORP BANCA FL.R 19-30 07/04A	EUR	100.000	96.090,00	0,29
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	100.000	95.107,50	0,29
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	EUR	200.000	177.091,00	0,53
IBERCAJA BANCO S.A.U FL.R 20-30 23/01A	EUR	200.000	182.948,00	0,55
UNICAJA BANCO S FL.R 21-99 31/12Q	EUR	200.000	157.552,00	0,47
Portugal			704.686,50	2,12
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	100.000	81.760,50	0,25
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 21-32 17/05A	EUR	300.000	228.222,00	0,69
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	EUR	400.000	394.704,00	1,19
Suède			579.613,00	1,74
AKELIUS RESIDENTIAL FL.R 20-81 17/05A	EUR	165.000	138.695,70	0,42
HEIMSTADEN BOSTAD AB FL.R 20-XX 15/04A4A	EUR	360.000	232.164,00	0,70
REN10 HOLDING A FL.R 22-27 01/02Q	EUR	100.000	99.069,00	0,30
TRANSCOM HOLDING AB FL.R 21-26 18/06Q	EUR	110.000	109.684,30	0,33
Irlande			395.666,00	1,19
BANK OF IRELAND GRP FL.R 20-XX XX/XXA	EUR	400.000	395.666,00	1,19
Royaume-Uni			277.034,20	0,83
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	EUR	100.000	91.066,00	0,27
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A/08A	EUR	110.000	97.905,50	0,29
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A/08A	EUR	110.000	88.062,70	0,26
Luxembourg			200.414,00	0,60
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 23-XX 24/07A	EUR	100.000	100.664,00	0,30
PLT VII FINANCE S.A FL.R 20-26 05/01Q	EUR	100.000	99.750,00	0,30

G FUND – Euro High Yield Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
États-Unis			186.184,00	0,56
AT AND T INC FLR 20-XX 01/05A	EUR	200.000	186.184,00	0,56
Autriche			182.872,00	0,55
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	EUR	200.000	182.872,00	0,55
Obligations convertibles			901.349,07	2,71
France			705.950,07	2,12
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	14.000	237.910,88	0,71
KORIAN SE CV 0.875 20-27 06/03A27 06/03A	EUR	5.500	238.908,79	0,72
MAISON DU MONDE CV 0.125 17-23 06/12A	EUR	3.000	140.750,90	0,42
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	EUR	1.000	88.379,50	0,27
Espagne			195.399,00	0,59
BANKINTER SA FL.R 20-XX 17/10Q	EUR	200.000	195.399,00	0,59
Autres valeurs mobilières			198.942,00	0,60
Obligations à taux variables			198.942,00	0,60
Pays-Bas			198.942,00	0,60
LEASEPLAN CORPORATION FL.R 19-XX 29/05S	EUR	200.000	198.942,00	0,60
Organismes de placement collectif			2.569.545,34	7,72
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.569.545,34	7,72
France			1.658.632,34	4,98
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	733	1.658.632,34	4,98
Irlande			910.913,00	2,74
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	10.000	910.913,00	2,74
Total du portefeuille-titres			32.337.252,14	97,13

G FUND – Alpha Fixed Income

G FUND – Alpha Fixed Income

Rapport du Conseil d'Administration

Performance sur la période :

Part C1	Part C4	Part C5	Part CR	Part D1	Part D3	Part D4
0,542%	0,265%	0,861%	0,459%	0,541%	0,540%	0,840%

En mars, après un début de mois chaotique, les marchés ont finalement retrouvé une certaine sérénité. Cette accalmie a permis une réouverture du marché primaire, nous avons pu y enregistrer quelques gains, notamment en pariant sur la décompression A/BBB. Nous avons également géré de manière opportuniste notre exposition globale en base, en vendant massivement en début de mois lorsque les bases ont culminé, avant de se réexposer « long » vers le 20 mars.

En avril, les marchés sont demeurés relativement optimistes face à l'accumulation de perspectives inquiétantes : confinement chinois, menace grandissante sur l'approvisionnement en gaz russe, nouvelle flambée des prix. Nous avons pu néanmoins enregistrer des gains sur quelques opérations de refinancement qui se sont concrétisées. De plus, notre préférence pour les meilleures signatures s'est à nouveau avérée payante dans une tendance orientée à la «décompression». Notre positionnement long base a également été favorable, au point que nous avons pris des profits et réduit la voilure en fin de mois. Enfin, nous avons pris nos profits sur un « short » Adler, après la publication du rapport d'audit par KPMG.

En mai, les bases ont fortement fluctué. Après avoir connu une légère tendance haussière favorable au fonds, elles ont piqué du nez dans les derniers jours du mois. En effet le 27 mai les indices de crédit ont connu un « short squeeze » massif en sympathie avec les actions. GAFI a pu enregistrer des gains sur ses positions idiosyncratiques, notamment sur des opérations en primaire, avec toujours en toile de fond le pari de la décompression. Une stratégie « d'orphaning » a aussi porté ses fruits.

En juin, la peur d'une récession s'est ajoutée au spectre de l'inflation. Les marchés en ont alors conclu que les banques centrales devraient modérer leurs ardeurs à monter les taux permettant un rally le 24 juin. Les flux de couverture se sont alors taris, et le « skew » sur le « cross over » s'est effondré. Cela nous a semblé un bon moment pour rajouter quelques positions longues de base, à savoir acheter des obligations, principalement sur le marché primaire et les couvrir avec des indices. Puis prendre ses profits et attendre un nouveau retracement. Néanmoins nous ne l'implémentons que pour des montants faibles, et ce afin d'éviter un dérapage de la volatilité. Enfin, nous restons positionnés à la décompression A/BBB.

En juillet, les craintes de récession ont pris le pas sur la peur de l'inflation. Les marchés, anticipant de moindres resserrements monétaires, ont retrouvé de l'appétit pour le risque. Mais ce rally a surtout profité aux indices, ce qui a déclenché en fin de mois une forte baisse des bases préjudiciable au fonds. Ce mouvement de grande ampleur a masqué des contributions positives de nos stratégies d'alpha crédit, en particulier un « pair trade » dans le secteur de l'énergie.

Le mois **d'août** a connu deux épisodes bien différenciés. Le premier a été marqué par un étonnant rally, qui semblait faire fi de tous les nuages à l'horizon. Il a donné lieu à un retracement d'une grande partie de la baisse annuelle du crédit. Mais l'enthousiasme est ensuite retombé, les obligations connaissant alors un écartement significatif de leurs spreads. Grâce à son positionnement très défensif et son process non directionnel, le fonds n'a pas souffert et a même enregistré quelques gains.

En septembre les marchés ont été à nouveau chahutés, avec toujours pour thèmes principaux des inquiétudes concernant l'inflation et la situation en Ukraine. Dans ce contexte, les émissions primaires dont nous espérions arbitrer la prime ont été rares, et les rendements pas généreux. Le marché HY a certes réouvert, mais de manière anecdotique.

Les turbulences ont également entraîné les swap spreads à la hausse, ce qui a pénalisé le fonds.

En octobre la tendance à la baisse des bases observée depuis fin septembre a persisté. Nous avons en effet assisté à un rally marqué des actions et des indices crédit, dans un contexte de performance beaucoup moins nette sur les obligations en cash. Cette dynamique a été défavorable au fonds pendant quasiment tout le mois, car il est structurellement acheteur de base. Mais dans la dernière semaine, nous avons anticipé une remontée des bases et avons donc accru notre positionnement long. Ce pari payant a permis d'effacer les pertes du début de période.

En novembre, la tendance générale à la baisse des bases s'est poursuivie, alimentée par un violent resserrement des indices dérivés de crédit, en sympathie avec un marché action qui semble avoir surmonté « le mur des inquiétudes ».

Néanmoins, ce mouvement défavorable au fonds long de bases n'a pas été trop pénalisant, car par prudence nous avons bien réduit la poche alpha crédit. De plus, en fin de période, nous avons augmenté la voilure en tirant parti de primes d'émissions généreuses, ce qui nous a permis de bénéficier d'un léger retracement des bases à la fin du mois.

Notons que contrairement aux mois précédents, nous avons favorisé les papiers à beta élevé, en particulier ceux qui avaient le plus souffert, comme les bancaires T2, l'immobilier et les hybrides corporates. Et cette stratégie a été rémunératrice.

Par ailleurs, nous avons pris nos profits sur notre stratégie à la décompression des indices synthétiques entre main et X-over.

En décembre, les bases ont été à nouveau très volatiles. En début de mois elles ont fortement décliné après la publication d'un CPI us en baisse, ce qui a pesé sur la performance du fonds. Nous avons néanmoins profité de cette inflexion vers un niveau très bas, pour accroître notre poche longue base. Ce repositionnement tactique a été profitable dans la deuxième partie du mois, qui a été marquée par un mouvement haussier sur ces bases, mouvement qui a pour racine la mise au point « hawkish » de membres de la BCE. Notre pari à la décompression IG contre HY a été légèrement rémunérateur sur la période.

En janvier, nous avons assisté à une déconnexion quasi totale entre les indices crédit et les Spreads d'emprunts privés. En effet, en début de mois, les premiers signes de tassement de l'inflation ont entraîné un fort resserrement des indices synthétiques, alors que les spreads de crédit

G FUND – Alpha Fixed Income

Rapport du Conseil d'Administration

restaient de marbre. Cette configuration a été préjudiciable au fonds, mais notre forte réduction de la poche alpha en fin d'année 2022 nous a permis de beaucoup limiter les dégâts. Par ailleurs, plusieurs de nos stratégies de pair trading sur des énergéticiens européens via CDS ont également été rémunératrices. Ce fut aussi le cas d'une position acheteuse d'une concession autoroutière, couverte par un « short » sur son état souverain.

En février, nous avons enregistré des profits importants sur trois stratégies de « pair trading » via CDS. Nos interventions sur des émissions offrant des primes attractives ont également constitué un apport conséquent à la performance. Enfin, nous avons conservé un profil très défensif et une poche cœur très prépondérante.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Alpha Fixed Income

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		729.108.998,26
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	608.851.747,48
<i>Prix de revient</i>		611.355.118,15
Avoirs en banque et liquidités		17.116.175,29
A recevoir sur investissements vendus		99.268.136,98
A recevoir sur souscriptions		279.337,77
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	525.360,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		2.594.907,42
Intérêts à recevoir sur swaps		473.333,32
Passifs		90.199.365,67
Découvert bancaire		1.254.113,60
A payer sur investissements achetés		86.896.339,00
A payer sur rachats		166.737,29
A payer sur swaps		142.819,09
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	619.124,05
Commissions de gestion à payer	3	253.974,84
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	35.824,44
Commissions d'administration à payer	6	19.638,70
Commissions de performance à payer	4	262,24
Taxe d'abonnement à payer	8	12.567,57
Intérêts à payer sur swaps		737.808,34
Autres passifs		60.156,51
Valeur nette d'inventaire		638.909.632,59

G FUND – Alpha Fixed Income

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		9.607.696,90
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		7.455.945,19
Intérêts reçus sur swaps		1.829.206,76
Intérêts bancaires		316.837,51
Autres revenus		5.707,44
Dépenses		10.451.773,09
Commissions de gestion	3	3.511.639,46
Commissions de performance	4	262,24
Commissions de dépositaire	5	226.588,24
Commissions d'administration	6	132.870,68
Frais légaux		38.860,68
Frais de transaction	2.13,7	32.845,18
Rémunération administrateurs		5.617,65
Taxe d'abonnement	8	87.324,89
Intérêts payés sur découvert bancaire		250.266,34
Intérêts payés sur swaps		5.890.580,34
Frais bancaires		4.907,50
Autres dépenses		270.009,89
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-844.076,19
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-2.615.984,58
- contrats futures	2.8	5.019.720,87
- swaps	2.10	336.853,53
- change	2.4	65.334,52
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		1.961.848,15
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-748.520,53
- contrats futures	2.8	579.185,00
- swaps	2.10	1.467.026,55
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		3.259.539,17
Souscriptions d'actions de capitalisation		191.382.995,98
Souscriptions d'actions de distribution		119.551.936,62
Rachats d'actions de capitalisation		-294.709.057,46
Rachats d'actions de distribution		-98.814.167,71
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-79.328.753,40
Actifs nets au début de l'exercice		718.238.385,99
Actifs nets à la fin de l'exercice		638.909.632,59

G FUND – Alpha Fixed Income

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	638.909.632,59	718.238.385,99	402.800.397,18
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		241.929,936	254.902,687	258.020,190
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,65	105,37	105,65
Classe ND EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,45	-	-
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		321.810,175	401.852,043	309.419,426
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.122,21	1.116,13	1.113,08
Classe ID EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1.651,426	1.387,037	1.245,593
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.019,32	1.013,81	1.011,03
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		31.455,869	48.202,406	38.365,736
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,39	101,92	101,69
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		0,099	0,099	0,099
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.045,96	1.037,17	1.031,72
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		233.874,548	214.572,129	14.454,573
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.057,41	1.051,70	1.048,84
Classe PC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	10.113,651	10.113,651
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.084,15	1.074,82	1.068,66
Classe RD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,21	-	-

G FUND – Alpha Fixed Income

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	254.902,687	248.588,750	261.561,501	241.929,936
Classe ND EUR - Distribution	0,000	1,000	0,000	1,000
Classe IC EUR - Capitalisation	401.852,043	144.140,460	224.182,328	321.810,175
Classe ID EUR - Distribution	1.387,037	420,389	156,000	1.651,426
Classe RC EUR - Capitalisation	48.202,406	43.033,045	59.779,582	31.455,869
Classe OD EUR - Distribution	0,099	0,000	0,000	0,099
Classe GD EUR - Distribution	214.572,129	113.227,403	93.924,984	233.874,548
Classe PC EUR - Capitalisation	10.113,651	0,000	10.112,651	1,000
Classe RD EUR - Distribution	0,000	1,000	0,000	1,000

G FUND – Alpha Fixed Income

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			125.511.194,92	19,64
Obligations			120.511.494,92	18,86
Italie			30.620.792,50	4,79
AUTOSTRADA ITALIA 2 21-30 15/01A/01A	EUR	4.000.000	3.254.580,00	0,51
FERROVIE STATO ITALIA 3.75 22-27 14/04AA	EUR	7.500.000	7.366.312,50	1,15
ITALY 0.95 18-23 01/03S	EUR	20.000.000	19.999.900,00	3,13
Irlande			30.146.549,42	4,72
AIB GROUP PLC 1.50 18-23 29/03A	EUR	30.187.000	30.146.549,42	4,72
France			29.833.650,00	4,67
BPCE SA 4.625 13-23 18/07A5 13-23 18/07A	EUR	20.000.000	20.082.000,00	3,14
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	EUR	10.000.000	9.751.650,00	1,53
Allemagne			19.783.000,00	3,10
VOLKSWAGEN LEASING 0.00 21-23 12/07A	EUR	20.000.000	19.783.000,00	3,10
États-Unis			4.764.475,00	0,75
NETFLIX INC 3.8750 19-29 15/11S	EUR	5.000.000	4.764.475,00	0,75
Danemark			4.164.258,00	0,65
ORSTED 3.75 23-30 01/03A	EUR	4.200.000	4.164.258,00	0,65
Royaume-Uni			1.198.770,00	0,19
UBS AG LONDON 0.75 20-23 21/03A	EUR	1.200.000	1.198.770,00	0,19
Obligations à taux variables			4.999.700,00	0,78
États-Unis			4.999.700,00	0,78
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	EUR	5.000.000	4.999.700,00	0,78
Autres valeurs mobilières			20.698.125,00	3,24
Obligations			20.698.125,00	3,24
France			20.698.125,00	3,24
KERING 3.25 23-29 27/02A	EUR	21.000.000	20.698.125,00	3,24
Instruments du marché monétaire			404.578.276,57	63,32
Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances			345.212.593,17	54,03
France			246.154.447,35	38,53
ATOS SE ZCP 200323	EUR	8.500.000	8.473.009,33	1,33
COMPAGNIE PLASTIC ZCP 020323	EUR	13.000.000	12.940.718,61	2,03
COMPAGNIE PLASTIC ZCP 110423	EUR	18.000.000	17.855.741,30	2,79
DECATHLON SA ZCP 150323	EUR	15.000.000	14.981.251,25	2,34
EDF ZCP 150623	EUR	15.000.000	14.770.679,28	2,31
FAURECIA BBI 0.74 270623	EUR	15.000.000	15.001.763,90	2,35
FAURECIA BBI ZCP 060323	EUR	10.000.000	9.952.790,96	1,56
ILIAD SA ZCP 270323	EUR	20.000.000	19.952.901,77	3,12
ITM ENTREPRISES ZCP 270323	EUR	30.000.000	29.786.562,69	4,66
LAGARDERE SA ZCP 050523	EUR	14.000.000	13.880.436,27	2,17
SAVENCIA SA ZCP 200323	EUR	15.000.000	14.965.544,35	2,34
SAVENCIA SA ZCP 230323	EUR	20.000.000	19.953.683,00	3,12
SOCIETE GENERALE SA ZCP 310323	EUR	20.000.000	19.871.552,03	3,11
TELEPERFORMANCE SE ZCP 150523	EUR	19.000.000	18.847.356,26	2,95
VICAT SA ZCP 160323	EUR	15.000.000	14.920.456,35	2,34
Pays-Bas			24.558.277,85	3,84
ENEL FINANCE INT NV ZCP 280723	EUR	25.000.000	24.558.277,85	3,84

G FUND – Alpha Fixed Income

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Royaume-Uni			19.950.166,68	3,12
IMPERIAL BRANDS FIN ZCP 130323	EUR	20.000.000	19.950.166,68	3,12
Espagne			14.928.793,09	2,34
ENDESA SA ZCP 200423	EUR	15.000.000	14.928.793,09	2,34
Luxembourg			14.922.843,73	2,34
ARCELORMITTAL ZCP 300323	EUR	15.000.000	14.922.843,73	2,34
Italie			14.860.554,11	2,33
UNICREDIT SPA ZCP 270423	EUR	15.000.000	14.860.554,11	2,33
Irlande			9.837.510,36	1,54
FCA BANK SPA ZCP 100723	EUR	10.000.000	9.837.510,36	1,54
Bons du trésor			59.365.683,40	9,29
Allemagne			59.365.683,40	9,29
GERM TREA BILL ZCP 13-04-23	EUR	15.000.000	14.871.674,04	2,33
GERM TREA BILL ZCP 17-05-23	EUR	15.000.000	14.896.495,09	2,33
GERM TREA BILL ZCP 19-07-23	EUR	5.000.000	4.943.377,17	0,77
GERM TREA BILL ZCP 21-06-23	EUR	15.000.000	14.812.575,73	2,32
GERM TREA BILL ZCP 22-03-23	EUR	3.000.000	2.985.908,81	0,47
GERM TREA BILL ZCP 23-08-23	EUR	7.000.000	6.855.652,56	1,07
Organismes de placement collectif			58.064.150,99	9,09
Actions/Parts de fonds d'investissements			58.064.150,99	9,09
France			58.064.150,99	9,09
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	12.823	28.998.720,13	4,54
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC C	EUR	2.903	29.065.430,86	4,55
Total du portefeuille-titres			608.851.747,48	95,30

G FUND – New Deal Europe

G FUND – New Deal Europe

Rapport du Conseil d'Administration

Marché

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affiche en hausse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+4.8% pour le MSCI Europe en Euro). Ce n'est pas le cas pour le crédit toujours handicapé par l'inflation et la hausse des taux, la performance de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de -14.3% en Total Return sur la période sous revue.

Allocation

En début de période, nous avons adopté un biais prudent dans nos allocations du fait de la dégradation du contexte affecté par les conséquences du conflit ukrainien, une inflation plus durable et un risque de récession plus important. Cela s'est traduit par un poids moyen sur les actions/convertibles et le crédit respectivement de 53% et 39% sous-sensible par rapport à notre pivot de 60% actions/convertibles et 40% crédit et une poche de liquidité importante dans le fonds pour se donner de la flexibilité dans cette période très incertaine. Fin janvier, nous avons recentré le portefeuille sur les actions et le crédit en vendant l'intégralité des convertibles et adopté une allocation équilibrée 50% actions et 50% crédit afin de maximiser la diversification.

Actions/Convertibles

Notre positionnement de portefeuille cherche à combiner, convictions financières et intégration ESG de façon à promouvoir les meilleures pratiques au sein de nos thématiques. Dans ce contexte nous privilégions les valeurs qui répondent aux enjeux mis en lumière par la crise sanitaire, à savoir la nécessité de sécuriser la production, le besoin de prévention et de santé et l'accompagnement des mutations.

Dans la génération d'idées nous avons fait évoluer notre sélection pour mettre en avant les sociétés qui répondent aux faiblesses mis en avant par le conflit ukrainien. C'est ainsi que nous avons investi dès mars dans des valeurs telles que Stora Enso et Smurfit Kappa dans le papier et packaging, Equinor sur le gaz, Thalès dans la défense et la cybersécurité ou Nokia sur les réseaux télécoms. Nous avons cédé certaines positions dans la sphère industrielle et cyclique très représentée dans le portefeuille : Kingspan, Adidas, Alstom, Sig Combibloc, Legrand, DSM, Mercedes Benz, Manitou et Kion. Dans le cadre du label France Relance, nous avons participé à l'IPO de l'Hyfe. C'est le premier acteur dans la production hydrogène vert. En juillet 2022, après l'abandon du label France Relance, nous cédon Esker, Carbios, Equasens et Vetoquinol pour diminuer notre exposition très importante aux petites valeurs françaises, segment de marché en difficulté dans des phases de resserrement de liquidité. En novembre, nous avons cédé Teleperformance après les controverses en Colombie, la société pâtera d'une prime de risque ESG liée à son business model. En janvier, la poche convertible a été totalement cédée en fin de mois pour renforcer les positions existantes sur les actions.

Crédit

Sur la poche crédit, nous avons maintenu une sensibilité autour de 4.5 au cours de l'année, limitant fortement nos expositions aux segments les plus longs de l'univers crédit (vente de Cap Gemini par exemple « thématique Mutation »). Cela a permis d'amortir l'écartement significatif des spreads observés en février 2022 lors du début du conflit Russo-Ukrainien. En cours d'année nous avons renforcé les hybrides corporates, sur les titres suivants : Danone (« Thématique Approvisionnement et Production »), Orange (« Thématique Mutation ») et Merck (« Thématique Prévision Santé »). Début 2023, nous avons réduit notre exposition sur les haut beta au profit de signatures plus défensives comme GSK, Nestlé (« Thématique Approv Prod ») ou Novartis (« Thématique Prévention santé »).

Sur la période 28/02/2022 au 28/02/2023, la performance de G FUND – NEW DEAL EUROPE s'établit de la façon suivante (le fonds **n'a pas de benchmark**) :

Part	Code ISIN	Performance
G FUND - NEW DEAL EUROPE - GD EUR	LU0987164323	- 5,60%
G FUND - NEW DEAL EUROPE - IC EUR	LU0987164240	- 6,09%
G FUND - NEW DEAL EUROPE - NC EUR	LU0987164596	- 6,76%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – New Deal Europe

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		21.570.832,45
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	21.065.044,93
<i>Prix de revient</i>		22.574.009,79
Avoirs en banque et liquidités		383.661,93
A recevoir sur souscriptions		18.210,58
Dividendes à recevoir, nets		13.465,85
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		90.449,16
Passifs		21.181,20
A payer sur rachats		6.987,28
Commissions de gestion à payer	3	4.585,44
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.021,07
Commissions d'administration à payer	6	1.107,93
Taxe d'abonnement à payer	8	452,96
Autres passifs		6.026,52
Valeur nette d'inventaire		21.549.651,25

G FUND – New Deal Europe

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.054.089,71
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		660.006,12
Intérêts reçus sur obligations, nets		382.380,46
Intérêts bancaires		10.109,35
Autres revenus		1.593,78
Dépenses		780.999,51
Commissions de gestion	3	608.584,25
Commissions de dépositaire	5	20.131,24
Commissions d'administration	6	739,51
Frais légaux		8.425,53
Frais de transaction	2.13,7	79.143,75
Rémunération administrateurs		470,90
Taxe d'abonnement	8	19.982,21
Intérêts payés sur découvert bancaire		11.018,72
Autres dépenses		32.503,40
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		273.090,20
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-6.655.988,08
- contrats de change à terme	2.7	-71.596,58
- contrats futures	2.8	-17.645,00
- change	2.4	16.534,79
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-6.455.604,67
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	1.565.672,17
- contrats de change à terme	2.7	46.330,63
- contrats futures	2.8	27.650,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-4.815.951,87
Dividendes versés	10	-170.818,42
Souscriptions d'actions de capitalisation		14.898.705,65
Souscriptions d'actions de distribution		8.084.400,18
Rachats d'actions de capitalisation		-79.073.429,67
Rachats d'actions de distribution		-15.030.155,36
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-76.107.249,49
Actifs nets au début de l'exercice		97.656.900,74
Actifs nets à la fin de l'exercice		21.549.651,25

G FUND – New Deal Europe

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	21.549.651,25	97.656.900,74	46.510.857,82
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		15.303,849	698.688,880	4.906,970
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	91,93	98,60	101,73
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		154,457	371,245	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	935,57	996,26	1.020,20
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		21.459,600	28.501,600	45.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	931,91	996,33	1.022,26
Dividende par action		7,96	7,72	4,77

G FUND – New Deal Europe

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	698.688,880	154.806,583	838.191,614	15.303,849
Classe IC EUR - Capitalisation	371,245	484,950	701,738	154,457
Classe GD EUR - Distribution	28.501,600	8.783,000	15.825,000	21.459,600

G FUND – New Deal Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			20.673.746,93	95,94
Actions			10.675.107,93	49,54
France			4.386.237,44	20,35
AIR LIQUIDE SA	EUR	2.866	431.504,96	2,00
BUREAU VERITAS SA	EUR	15.844	428.738,64	1,99
CAPGEMINI SE	EUR	1.735	308.569,75	1,43
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	8.499	478.748,67	2,22
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	13.903	413.405,71	1,92
ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	1.730	284.412,00	1,32
L'OREAL SA	EUR	737	276.448,70	1,28
SANOFI	EUR	3.147	279.736,83	1,30
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	405	125.023,50	0,58
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3.358	510.818,96	2,37
SEB SA	EUR	2.252	246.368,80	1,14
THALES	EUR	2.456	324.683,20	1,51
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	9.812	277.777,72	1,29
Suisse			1.199.148,61	5,56
NESTLE SA REG SHS	CHF	7.167	764.903,02	3,55
ROCHE HOLDING LTD	CHF	1.588	434.245,59	2,02
Pays-Bas			1.140.011,17	5,29
AIRBUS SE	EUR	2.245	278.424,90	1,29
ASML HOLDING NV	EUR	966	564.144,00	2,62
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	17.968	297.442,27	1,38
Allemagne			1.052.155,42	4,88
DEUTSCHE POST AG REG SHS	EUR	10.128	406.335,36	1,89
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	30.413	645.820,06	3,00
Royaume-Uni			900.383,81	4,18
ASTRAZENECA PLC	GBP	7.249	900.383,81	4,18
Norvège			608.846,67	2,83
EQUINOR ASA	NOK	20.867	608.846,67	2,83
Finlande			561.959,46	2,61
NOKIA OYJ	EUR	69.937	306.289,09	1,42
STORA ENSO -R-	EUR	19.087	255.670,37	1,19
Espagne			387.793,58	1,80
IBERDROLA SA	EUR	35.692	387.793,58	1,80
Irlande			244.795,77	1,14
SMURFIT KAPPA PLC	EUR	6.921	244.795,77	1,14
Luxembourg			193.776,00	0,90
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	2.936	193.776,00	0,90
Obligations			8.782.928,00	40,76
France			2.693.996,50	12,50
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	EUR	500.000	407.465,00	1,89
CARREFOUR SA 1.0000 19-27 17/05A	EUR	400.000	356.086,00	1,65
C FR FIN LOCA 0.5 19-27 19/02A	EUR	500.000	443.785,00	2,06
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	EUR	400.000	363.730,00	1,69
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	EUR	300.000	239.988,00	1,11
VINCI SA 1.625 19-29 18/01A	EUR	500.000	449.010,00	2,08
WORLDLINE SA 0.875 20-27 30/06A	EUR	500.000	433.932,50	2,01

G FUND – New Deal Europe

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Pays-Bas			2.422.784,75	11,24
AKZO NOBEL NV 1.625 20-30 14/04A	EUR	500.000	427.497,50	1,98
DSV PANALPINA FINANC 0.5 21-31 03/03A	EUR	500.000	383.175,00	1,78
ESSITY CAPITAL BV 0.25 21-29 15/09A	EUR	400.000	315.310,00	1,46
GIVAUDAN FINANCE EUR 1 20-27 22/04A	EUR	400.000	358.920,00	1,67
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	EUR	100.000	94.520,00	0,44
ROYAL PHILIPS NV 2 20-30 30/03A	EUR	500.000	431.910,00	2,00
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	EUR	200.000	193.241,00	0,90
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	250.000	218.211,25	1,01
Luxembourg			1.220.338,50	5,66
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75 20-26 17/07A	EUR	350.000	349.583,50	1,62
GELF BOND ISSUER I SA 1.125 19-29 18/07A	EUR	200.000	156.668,00	0,73
NOVARTIS 1.625 14-26 09/11A	EUR	500.000	466.507,50	2,16
NOVARTIS FINANCE SA 0 20-28 23/09A	EUR	300.000	247.579,50	1,15
Allemagne			783.126,00	3,63
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.25 19-29 29/11A	EUR	325.000	255.970,00	1,19
FRESENIUS SE & 2.8750 22-30 24/05A	EUR	200.000	176.876,00	0,82
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	EUR	400.000	350.280,00	1,63
Belgique			778.593,50	3,61
LONZA FINANCE INTERN 1.625 20-27 21/04A	EUR	500.000	456.277,50	2,12
UCB SA 1.0000 21-28 30/03A	EUR	400.000	322.316,00	1,50
Danemark			336.272,00	1,56
NOVO NORDISK FINANCE 0.125 21-28 04/06A	EUR	400.000	336.272,00	1,56
Royaume-Uni			288.843,00	1,34
GLAXOSMITHKLINE 1.375 14-24 02/12A	EUR	300.000	288.843,00	1,34
Suède			258.973,75	1,20
ESSITY AB 0.25 21-31 08/02A	EUR	350.000	258.973,75	1,20
Obligations à taux variables			1.215.711,00	5,64
France			741.818,50	3,44
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	EUR	300.000	297.928,50	1,38
ORANGE SA FL.R 19-XX 19/03A	EUR	500.000	443.890,00	2,06
Allemagne			473.892,50	2,20
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	EUR	500.000	473.892,50	2,20
Autres valeurs mobilières			391.298,00	1,82
Obligations			391.298,00	1,82
Luxembourg			391.298,00	1,82
NESTLE FINANCE INTE 3.25 22-31 15/01A	EUR	400.000	391.298,00	1,82
Total du portefeuille-titres			21.065.044,93	97,75

G FUND – Total Return Bonds

G FUND – Total Return Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

Commentaire de marché :

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. La hausse des taux a fortement impacté la performance de l'indice -10.40% (du 28/02/2022 au 28/02/2023).

Mars : Coté gestion, sur le crédit, nous avons utilisé le marché primaire et secondaire car les spreads de crédit sont redevenus attractifs. Nous avons maintenu notre sensibilité autour de 350bps.

Avril : Dans ce contexte, nous avons conservé notre sous-exposition à la durée afin de protéger le portefeuille et gardons un positionnement prudent sur les actifs risqués. Nous avons rentré un short sur le 10Y Japonais et remonté notre sensibilité sur le 10 ans US.

Mai : Les primes des émetteurs se sont tendues au cours du mois à +15bps le 1 an sur les financières A-1. L'eurobor 3mois se resserre de 9bps pour finir à -0.338% tandis que l'ester reste stable autour de -0.585%.

Juin : Nous avons maintenu notre sensibilité sur des niveaux faibles et commencé progressivement à augmenter notre exposition sur le crédit high beta.

Juillet : Après une première moitié d'année fortement négative pour les actifs risqués, le mois de juillet a été marqué par un fort rebond.

Aout : Au cours du mois nous avons profité du resserrement des spreads de crédit au cours de l'été pour réduire notre risque sur cette classe d'actif. Nous avons maintenu notre positionnement short sur les taux allemands.

Septembre : Sur le mois, nous avons gardé notre sensibilité de portefeuille proche des 2. nous avons renforcé notre crédit court HY et Hybrides et entré une position d'aplatissement 2-10 sur l'Allemagne.

Octobre : Coté gestion, nous gardons toujours une sous pondération en sensibilité taux par rapport au benchmark. Nous avons pris profit sur notre stratégie d'aplatissement 2-10 allemande. Sur le crédit nous avons légèrement diminué notre exposition à la classe d'actif via l'achat de protection sur le Xover.

Novembre : Sur le mois, les taux ont baissé et le crédit s'est resserré. Le 10 ans américains a perdu 15bps, finissant à 3,73%, quand le Bund, lui, finit à 2,01% (-4bps). Sur le crédit, le Xover clôture à 457 (-84bps). Dans ce contexte, nous avons racheté un peu de durée et commencé à exposer de nouveau le portefeuille au crédit, via le marché primaire.

Décembre : Dans ce contexte, nous avons maintenu notre sensibilité autour de 3.5 et renforcé notre protection sur le crédit via l'achat de CDS high yield.

Janvier Sur le marché des obligations souveraines, les taux ont donc baissé (-37 bps sur le 10ans US, -28 bps sur le 10 ans allemand). Le spread italien s'est comprimé de 27 bps pour atteindre 187 bps. Coté crédit, le marché a salué la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession. Le crédit IG s'est resserré de 15bps et le crédit High Yield de 45bps sur le mois de janvier en OAS.

Nous avons ainsi profité des baisses récentes de taux, liées aux attentes du marché d'un pivot des banquiers centraux, pour remettre un peu de sous-exposition à la durée en portefeuille. Nous avons également remis un peu de crédit, via le primaire, afin de profiter du portage sur des noms de grande qualité.

Février : Coté gestion, nous avons gardé notre sous exposition taux et nous avons diminué notre DTS sur le crédit.

Performance :

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - TOTAL RETURN BONDS - GD	LU1226627211	- 5,1
G FUND - TOTAL RETURN BONDS - IC	LU1226621792	- 5,22
G FUND - TOTAL RETURN BONDS - NC	LU1226626759	- 5,81

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM »..

G FUND – Total Return Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		126.136.768,02
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	120.717.793,25
<i>Prix de revient</i>		124.172.299,69
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-185.000,00
Avoirs en banque et liquidités		4.142.314,09
A recevoir sur souscriptions		40.478,21
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	60.478,09
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.275.665,74
Intérêts à recevoir sur swaps		85.037,86
Autres actifs		0,78
Passifs		1.272.024,49
Découvert bancaire		500.000,00
A payer sur rachats		55.841,39
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	45.533,03
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	315.451,48
Commissions de gestion à payer	3	81.023,47
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	5.208,64
Commissions d'administration à payer	6	2.855,35
Commissions de performance à payer	4	73.662,70
Taxe d'abonnement à payer	8	7.713,10
Intérêts à payer sur swaps		175.310,58
Autres passifs		9.424,75
Valeur nette d'inventaire		124.864.743,53

G FUND – Total Return Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.465.158,68
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		13.935,92
Intérêts reçus sur obligations, nets		997.845,01
Intérêts reçus sur swaps		427.263,07
Intérêts bancaires		25.223,31
Autres revenus		891,37
Dépenses		1.188.449,50
Commissions de gestion	3	237.136,66
Commissions de performance	4	73.662,70
Commissions de dépositaire	5	16.662,02
Commissions d'administration	6	9.979,56
Frais légaux		5.929,06
Frais de transaction	2.13,7	13.931,33
Rémunération administrateurs		516,30
Taxe d'abonnement	8	10.914,54
Intérêts payés sur découvert bancaire		14.110,79
Intérêts payés sur swaps		770.471,92
Frais bancaires		4.091,60
Autres dépenses		31.043,02
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		276.709,18
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-1.725.725,80
- options	2.6	655.449,40
- contrats de change à terme	2.7	-154.871,46
- contrats futures	2.8	-1.074.470,86
- swaps	2.10	522.129,98
- change	2.4	396.190,38
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-1.104.589,18
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-2.568.449,60
- options	2.6	-193.800,00
- contrats de change à terme	2.7	25.015,41
- contrats futures	2.8	-266.771,52
- swaps	2.10	177.545,67
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-3.931.049,22
Dividendes versés	10	-479.664,82
Souscriptions d'actions de capitalisation		93.116.693,66
Souscriptions d'actions de distribution		13.300.133,11
Rachats d'actions de capitalisation		-652.861,56
Rachats d'actions de distribution		-20.308.301,15
Augmentation / (diminution) nette des actifs		81.044.950,02
Actifs nets au début de l'exercice		43.819.793,51
Actifs nets à la fin de l'exercice		124.864.743,53

G FUND – Total Return Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	124.864.743,53	43.819.793,51	92.061.045,18
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		994.299,752	50,000	100,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	91,27	96,90	99,38
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5,000	5,000	6.510,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	919,34	969,95	1.013,06
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		39.666,796	47.775,380	90.011,380
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	859,85	917,00	949,39
Dividende par action		10,04	7,84	5,01

G FUND – Total Return Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	50,000	1.001.327,519	7.077,767	994.299,752
Classe IC EUR - Capitalisation	5,000	0,000	0,000	5,000
Classe GD EUR - Distribution	47.775,380	15.486,520	23.595,104	39.666,796

G FUND – Total Return Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			110.511.194,23	88,50
Obligations			57.326.352,81	45,91
France			13.486.776,01	10,80
ACCOR SA 1.75 19-26 04/02A	EUR	800.000	762.252,00	0,61
ARVAL SERVICE L 0.8750 22-25 17/02A	EUR	800.000	751.080,00	0,60
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	1.000.000	949.350,00	0,76
BNP PARIBAS 2.75 15-26 27/01A	EUR	600.000	573.333,00	0,46
BUREAU VERITAS 1.125 19-27 18/01A	EUR	800.000	717.196,00	0,57
COMPAGNIE PLASTIC- 1.25 17-24 26/06A	EUR	1.000.000	959.635,00	0,77
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	800.000	744.228,00	0,60
FAURECIA SE 2.375 21-29 22/03S	EUR	1.300.000	1.028.222,00	0,82
FRANCE 0.70 13-30 25/07A	EUR	747.255	925.476,51	0,74
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	EUR	800.000	773.188,00	0,62
LA MONDIALE SOCIETE 0.75 20-26 20/10A	EUR	800.000	712.604,00	0,57
RCI BANQUE SA 0.5 22-25 14/07A	EUR	800.000	733.180,00	0,59
RCI BANQUE SA 1.125 20-27 15/01A	EUR	900.000	794.605,50	0,64
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	1.000.000	916.645,00	0,73
VALEO SA 1.5000 18-25 18/06A	EUR	800.000	758.032,00	0,61
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	EUR	700.000	696.577,00	0,56
VERALLIA SASU 1.625 21-28 14/05A	EUR	800.000	691.172,00	0,55
Allemagne			9.784.027,84	7,84
COMMERZBANK AG 4.00 17-27 30/03A	EUR	800.000	774.932,00	0,62
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	EUR	400.000	384.956,00	0,31
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	800.000	712.144,00	0,57
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 0.1 21-23 16/11A	EUR	400.000	392.524,00	0,31
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.00 21-24 14/07A	EUR	400.000	388.168,00	0,31
FRESENIUS SE CO. KG 0.75 20-28 15/01A	EUR	900.000	760.185,00	0,61
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	EUR	1.450.894	1.749.044,34	1,40
GERMANY 1.70 22-32 15/08A	EUR	1.800.000	1.663.731,00	1,33
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	EUR	900.000	879.124,50	0,70
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	800.000	763.276,00	0,61
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	EUR	400.000	368.908,00	0,30
ZF FINANCE GMBH 3 20-25 21/09A	EUR	1.000.000	947.035,00	0,76
Italie			8.321.201,50	6,66
ASSICURAZIONI GENER 3.875 19-29 29/01A	EUR	900.000	862.708,50	0,69
AUTOSTRADA ITALIA SPA 5.875 04-24 09/06A	EUR	1.300.000	1.328.912,00	1,06
AZIMUT HOLDING SPA 1.625 19-24 12/12A	EUR	900.000	861.610,50	0,69
BANCO BPM SPA 6 22-26 13/09A	EUR	800.000	818.860,00	0,66
FERROVIE STATO ITALIA 3.75 22-27 14/04AA	EUR	500.000	491.087,50	0,39
INFRA WIRELESS ITA 1.875 20-26 08/07A	EUR	800.000	732.176,00	0,59
INTESA SANPAOLO 0.6250 21-26 24/02A	EUR	600.000	536.772,00	0,43
INTESA SANPAOLO 2.9250 20-30 14/10A	EUR	900.000	732.019,50	0,59
LEONARDO SPA 2.375 20-26 08/01A/07A	EUR	800.000	763.168,00	0,61
MEDIOBANCA 2.3000 20-30 23/11A	EUR	1.300.000	1.193.887,50	0,96
Pays-Bas			5.151.373,25	4,13
DE VOLKSBANK NV 0.25 21-26 22/06A	EUR	800.000	699.424,00	0,56
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	EUR	500.000	354.837,50	0,28
LEASEPLAN CORPORATION 0.25 21-26 23/02A	EUR	1.000.000	891.550,00	0,71
SAIPEM FIN INTL BV 3.75 16-23 08/09A	EUR	400.000	399.392,00	0,32
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	650.000	532.275,25	0,43
STELLANTIS N.V. 3.875 20-26 07/07A	EUR	800.000	798.680,00	0,64
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	800.000	698.276,00	0,56
WIZZ AIR FINANCE COM 1.00 22-26 19/01A	EUR	900.000	776.938,50	0,62

G FUND – Total Return Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
États-Unis			4.181.934,21	3,35
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021 19-24 06/03A	EUR	800.000	787.904,00	0,63
FORD MOTOR CREDIT CO 4.867 23-27 03/08A	EUR	700.000	685.289,50	0,55
UNITED STATES TREAS I 0.125 22-32 15/01S	USD	3.034.200	2.708.740,71	2,17
Royaume-Uni			3.663.515,00	2,93
DRAX FINCO PLC 2.6250 20-25 01/11S	EUR	800.000	764.316,00	0,61
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5 18-24 15/07S	EUR	800.000	799.240,00	0,64
TESCO CORP TSY SERV 0.875 19-26 29/05A	EUR	900.000	813.784,50	0,65
VODAFONE GROUP PLC 3.1 18-79 03/01A	EUR	1.300.000	1.286.174,50	1,03
Islande			2.922.055,50	2,34
ARION BANK 0.375 21-25 14/07A	EUR	1.000.000	881.845,00	0,71
ARION BANK 0.625 20-24 27/05A	EUR	800.000	760.380,00	0,61
ARION BANKI HF 4.8750 22-24 21/12A	EUR	1.300.000	1.279.830,50	1,02
Espagne			2.756.843,00	2,21
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	EUR	800.000	776.108,00	0,62
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	800.000	713.224,00	0,57
BANKINTER SA 7.3750 23-49 31/12Q	EUR	600.000	595.875,00	0,48
CELLNEX FINANCE 1.0000 21-27 15/09A	EUR	800.000	671.636,00	0,54
Suède			1.729.860,50	1,39
SCANIA CV AB 2.25 20-25 03/06A	EUR	900.000	865.120,50	0,69
TELEFON AB LM ERICSSO 1.125 22-27 08/02A	EUR	1.000.000	864.740,00	0,69
Danemark			1.546.503,00	1,24
GN GREAT NORDIC LTD 0.00 19-24 21/05U	EUR	700.000	656.488,00	0,53
NYKREDIT REALKREDIT 0.25 20-26 23/11A	EUR	1.000.000	890.015,00	0,71
Irlande			1.290.712,00	1,03
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	EUR	1.000.000	902.000,00	0,72
RYANAIR DAC 2.875 20-25 15/09A	EUR	400.000	388.712,00	0,31
Finlande			976.455,00	0,78
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	EUR	1.000.000	976.455,00	0,78
République tchèque			791.932,00	0,63
SAZKA GROUP AS 4.1250 19-24 20/11S	EUR	800.000	791.932,00	0,63
Portugal			723.164,00	0,58
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	800.000	723.164,00	0,58
Obligations à taux variables			46.585.978,55	37,31
France			12.770.349,80	10,23
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	800.000	704.160,00	0,56
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	EUR	1.300.000	1.265.387,50	1,01
BNP PARIBAS REGS SUB FL.R 17-XX 15/11S	USD	250.000	207.488,21	0,17
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	EUR	800.000	677.588,00	0,54
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	EUR	1.000.000	857.130,00	0,69
EDF FL.R 14-XX 22/01A	EUR	800.000	747.264,00	0,60
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	800.000	769.188,00	0,62
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 15-XX 29/04A	EUR	222.000	222.132,09	0,18
LA BANQUE POSTALE FL.R 19-XX 20/05S	EUR	800.000	688.728,00	0,55
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	EUR	800.000	698.824,00	0,56
LA MONDIALE FL.R 19-49 31/12S	EUR	600.000	517.713,00	0,41
ORANGE FL.R 14-XX 07/02A	EUR	1.300.000	1.303.594,50	1,04
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-30 24/11A	EUR	800.000	710.096,00	0,57
SOLVAY FINANCE FL.R 15-XX 03/06A	EUR	800.000	806.160,00	0,65
TOTALENERGIES SE FL.R 19-XX 04/04A	EUR	900.000	864.531,00	0,69
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	1.300.000	999.901,50	0,80
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/10A	EUR	800.000	730.464,00	0,59

G FUND – Total Return Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Espagne			7.290.301,50	5,84
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	EUR	800.000	780.924,00	0,63
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	EUR	1.300.000	1.190.247,50	0,95
BANCO DE BADELL FL.R 23-33 16/08A	EUR	700.000	675.808,00	0,54
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	1.200.000	1.141.290,00	0,91
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	EUR	800.000	793.604,00	0,64
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	EUR	600.000	531.273,00	0,43
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	EUR	800.000	713.560,00	0,57
IBERCAJA FL.R 22-25 15/06A	EUR	800.000	785.344,00	0,63
IBERDROLA FINANZAS S FL.R 29-XX 25/07A	EUR	700.000	678.251,00	0,54
Italie			5.639.565,25	4,52
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	EUR	600.000	585.132,00	0,47
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	800.000	649.332,00	0,52
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	900.000	829.638,00	0,66
INTESA SANPAOLO FL.R 19-29 04/03A	EUR	900.000	909.072,00	0,73
INTESA SANPAOLO FL.R 19-29 12/07A	EUR	600.000	595.770,00	0,48
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 01/03S	EUR	750.000	611.381,25	0,49
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	EUR	1.000.000	867.700,00	0,69
UNICREDIT SPA FL.R 19-49 19/03S	EUR	600.000	591.540,00	0,47
Pays-Bas			4.923.974,00	3,94
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	EUR	800.000	687.480,00	0,55
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	1.300.000	1.210.488,50	0,97
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	800.000	779.040,00	0,62
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	1.300.000	1.111.363,50	0,89
VW INTL FINANCE FL.R 22-XX 28/12A	EUR	1.300.000	1.135.602,00	0,91
Royaume-Uni			4.249.114,00	3,40
BARCLAYS PLC FL.R 22-27 31/01A	EUR	1.300.000	1.235.533,00	0,99
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	1.300.000	1.204.105,50	0,96
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 29/09S	EUR	900.000	899.779,50	0,72
HSBC HOLDING SUB FL.R 17-XX 04/07S	EUR	400.000	347.628,00	0,28
STANDARD CHARTERED FL.R 20-30 09/06A	EUR	600.000	562.068,00	0,45
Luxembourg			2.068.732,00	1,66
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 23-XX 24/07A	EUR	800.000	805.312,00	0,64
SES SA FL.R 16-XX 29/01A	EUR	600.000	595.428,00	0,48
SWISS RE FINANCE LUX FL.R 19-50 30/04A	EUR	800.000	667.992,00	0,53
Suède			1.746.525,00	1,40
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 18-29 05/03A	EUR	800.000	771.440,00	0,62
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	EUR	1.000.000	975.085,00	0,78
Allemagne			1.486.680,00	1,19
COMMERZBANK AG FL.R 20-99 31/12A	EUR	800.000	756.280,00	0,61
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 22/04A	EUR	800.000	730.400,00	0,58
Autriche			1.368.584,00	1,10
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	EUR	800.000	704.884,00	0,56
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-XX 15/04S	EUR	800.000	663.700,00	0,53
Portugal			1.321.008,00	1,06
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	800.000	654.084,00	0,52
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-82 14/03A	EUR	800.000	666.924,00	0,53
Finlande			845.482,50	0,68
NORDEA BANK ABP FL.R 17-XX 12/03A	EUR	900.000	845.482,50	0,68
Australie			841.333,50	0,67
ANZ BANKING GROUP FL.R 19-29 21/11A	EUR	900.000	841.333,50	0,67

G FUND – Total Return Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Danemark			738.996,00	0,59
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 20-49 31/12S	EUR	800.000	738.996,00	0,59
Belgique			689.756,00	0,55
AGEAS NV FL.R 19-XX 02/07A	EUR	800.000	689.756,00	0,55
Suisse			605.577,00	0,48
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 22-26 13/10A	EUR	700.000	605.577,00	0,48
Obligations convertibles			6.598.862,87	5,28
France			4.545.458,87	3,64
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	51.618	877.177,41	0,70
ATOS SE CV 0 19-24 06/11U11U	EUR	800.000	702.636,00	0,56
ELIS SA CV 0.00 17-23 06/10U	EUR	20.031	623.895,54	0,50
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	3.422	203.526,11	0,16
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	8.990	935.984,86	0,75
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07U	EUR	11.302	1.202.238,95	0,96
Pays-Bas			780.076,00	0,62
JUST EAT TAKEAWAY CV 2.25 19-24 25/01SS	EUR	800.000	780.076,00	0,62
Autriche			645.652,00	0,52
AMS AGA 0.00 18-25 05/03U	EUR	800.000	645.652,00	0,52
Belgique			627.676,00	0,50
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	EUR	700.000	627.676,00	0,50
Organismes de placement collectif			10.206.599,02	8,17
Actions/Parts de fonds d'investissements			10.206.599,02	8,17
Luxembourg			6.444.226,86	5,16
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS IC	EUR	4.219	3.765.458,46	3,02
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	EUR	2.654	2.678.768,40	2,15
France			3.762.372,16	3,01
GROUPAMA FD GEN SICAV-G FD CDT EUR ISR I	EUR	295	3.762.372,16	3,01
Total du portefeuille-titres			120.717.793,25	96,68

G FUND – Global Bonds

G FUND – Global Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

Commentaire de marché :

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. La hausse des taux a fortement impacté la performance de l'indice -10.40% (du 28/02/2022 au 28/02/2023).

Mars : Coté gestion, sur le crédit, nous avons utilisé le marché primaire et secondaire car les spread de crédit sont redevenus attractifs. Nous avons notamment acheté des at1 Rabobank noté Quintile 1 en ESG. Puis, en fin de mois, nous avons remonté la sensibilité taux du portefeuille.

Avril : Dans ce contexte, nous avons conservé notre sous-exposition à la durée afin de protéger le portefeuille et gardons un positionnement prudent sur les actifs risqués. Nous avons rentré un short sur le 10Y Japonais tant les pressions sont fortes avec un USD/JPY à 131.

Mai : Les primes des émetteurs se sont tendues au cours du mois à +15bps le 1 an sur les financières A-1. L'euribor 3mois se resserre de 9bps pour finir à -0.338% tandis que l'ester reste stable autour de -0.585%.

Juin : Dans ce contexte, nous avons décidé de conserver notre position short durée et de sortir le short Italie

Juillet : Après une première moitié d'année fortement négative pour les actifs risqués, le mois de juillet a été marqué par un fort rebond.

Aout : Coté gestion du fonds, nous sommes restés avec une sensibilité inférieure à celle de son benchmark. La performance relative du fonds contre son benchmark a augmenté grâce à la compression des spread de crédit et la hausse des taux. À la suite de la réouverture du marché primaire crédit, nous avons participé aux nouvelles émissions offrant une prime d'émissions historiquement très hautes (environ 30-40 Bps). Nous avons notamment acheté du Johnson Controls 2028 (score ESG à 80 sur 100).

Septembre : Coté gestion, nous avons réduit la sous sensibilité globale du portefeuille pour revenir à une sensibilité d'environ -20 bps vs bench. Nous avons aussi augmenté la poche de crédit USD au profit de la poche du crédit EUR

Octobre : Dans ce contexte, nous avons rebaisé un peu la durée du portefeuille mi-octobre tout en conservant notre positionnement sur le crédit et les points morts d'inflation.

Novembre : Coté gestion, nous avons augmenté notre surexposition sur le crédit. Nous privilégions pour le moment des signatures de qualité. Par exemple, nous avons profité de la réouverture du marché primaire en achetant des bonds USD : GE 2032 rating BBB et Oracle 2029 rating BBB.

Décembre : Dans ce contexte, nous avons renforcé la sous-exposition de la durée du portefeuille, en privilégiant l'Italie. Nous avons également rentré une stratégie d'écartement US-Allemagne à la suite du resserrement récent.

Janvier : Coté gestion, notre sous sensibilité taux coute légèrement au portefeuille. La partie crédit permet d'amortir cette perte grâce au portage de la classe d'actif et au resserrement des spread sur le mois. Avec les émissions record sur le marché primaire du crédit, nous avons pu acheter différentes nouvelles émissions avec des primes élevées. Par exemple, nous avons notamment participé à l'émission green bond Bank of Ireland 2028 Senior rating balois BBB qui s'est resserré d'environ 50 bps. BKIR a un score ESG en interne de quintile 2 avec un pilier sur l'environnement à 93/100

Février : Dans ce contexte, nous avons décidé de remettre un peu d'exposition sur les points morts d'inflation et de maintenir notre sous-exposition au risque de taux. Nous restons prudents sur la dette privée mais restons exposés pour le moment afin de bénéficier d'un portage très attractif.

Performance :

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - GLOBAL BONDS - IC	LU1501414277	- 9,81
G FUND - GLOBAL BONDS - NC	LU1501413972	- 10,16
G FUND - GLOBAL BONDS - OD	LU1501414517	- 9,44

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

G FUND – Global Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		240.708.371,13
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	229.465.420,71
<i>Prix de revient</i>		248.264.879,82
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-99.000,00
Avoirs en banque et liquidités		6.435.190,63
A recevoir sur investissements vendus		979.892,63
A recevoir sur souscriptions		79.214,07
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	266.882,84
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	1.620.934,75
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	127.923,90
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.693.856,04
Intérêts à recevoir sur swaps		138.055,56
Passifs		2.390.159,92
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-57.600,00
Découvert bancaire		1.701.317,33
A payer sur rachats		93.721,80
Commissions de gestion à payer	3	89.203,48
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	12.191,85
Commissions d'administration à payer	6	6.683,47
Commissions de performance à payer	4	372.378,11
Taxe d'abonnement à payer	8	6.379,82
Intérêts à payer sur swaps		138.055,56
Autres passifs		27.828,50
Valeur nette d'inventaire		238.318.211,21

G FUND – Global Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		5.385.231,54
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		229.071,88
Intérêts reçus sur obligations, nets		4.283.482,28
Intérêts reçus sur swaps		814.027,78
Intérêts bancaires		51.302,38
Autres revenus		7.347,22
Dépenses		2.328.891,15
Commissions de gestion	3	847.399,41
Commissions de performance	4	372.378,11
Commissions de dépositaire	5	69.426,93
Commissions d'administration	6	40.691,61
Frais légaux		11.278,88
Frais de transaction	2.13,7	144.496,12
Rémunération administrateurs		1.694,14
Taxe d'abonnement	8	23.806,70
Intérêts payés sur découvert bancaire		44.312,12
Intérêts payés sur swaps		704.166,66
Frais bancaires		1.064,50
Autres dépenses		68.175,97
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		3.056.340,39
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-11.804.016,94
- options	2.6	251.800,00
- contrats de change à terme	2.7	-1.013.266,13
- contrats futures	2.8	-2.810.051,47
- swaps	2.10	-729.798,13
- change	2.4	1.998.532,81
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-11.050.459,47
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-15.803.336,10
- options	2.6	-41.400,00
- contrats de change à terme	2.7	1.865.816,13
- contrats futures	2.8	650.034,68
- swaps	2.10	127.923,90
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-24.251.420,86
Dividendes versés	10	-1.071.271,27
Souscriptions d'actions de capitalisation		122.049.801,87
Souscriptions d'actions de distribution		3.418.832,55
Rachats d'actions de capitalisation		-57.815.512,39
Rachats d'actions de distribution		-9.905.289,20
Augmentation / (diminution) nette des actifs		32.425.140,70
Actifs nets au début de l'exercice		205.893.070,51
Actifs nets à la fin de l'exercice		238.318.211,21

G FUND – Global Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	238.318.211,21	205.893.070,51	507.920.157,97
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		408.308,014	7.276,849	367.070,013
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	90,43	100,66	104,48
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		156.854,642	131.425,464	82.651,619
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	926,29	1.027,00	1.060,61
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		65.421,712	72.788,080	378.802,447
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	857,55	964,26	1.008,20
Dividende par action		15,30	17,15	21,24

G FUND – Global Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	7.276,849	1.031.391,184	630.360,019	408.308,014
Classe IC EUR - Capitalisation	131.425,464	27.305,999	1.876,821	156.854,642
Classe OD EUR - Distribution	72.788,080	3.968,505	11.334,873	65.421,712

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			221.491.649,14	92,94
Obligations			194.365.851,44	81,56
États-Unis			52.784.231,37	22,15
AMPHENOL CORPORATION 2.05 20-25 20/02S	USD	200.000	177.242,81	0,07
AT&T INC 4.80 14-44 15/06S	USD	225.000	185.142,86	0,08
ATT INC 3.5 20-53 18/09S	USD	280.000	181.561,72	0,08
COCA-COLA CO 2.25 21-32 05/05S	USD	350.000	272.452,14	0,11
CONOCOPHILLIPS 5.90 02-32 15/10S	USD	500.000	504.771,33	0,21
DELL INT LLC / 5.7500 23-33 01/02S	USD	700.000	639.095,71	0,27
EOG RESOURCES INC 3.90 15-35 01/04S	USD	400.000	333.190,01	0,14
FEDEX CORP 2.4 21-31 29/04S	USD	1.150.000	880.799,15	0,37
FORD MOTOR CREDIT CO 4.867 23-27 03/08A	EUR	1.100.000	1.076.883,50	0,45
FORD MOTOR CREDIT CO 5.584 19-24 18/03S	USD	250.000	233.698,72	0,10
GE HEALTHCARE 5.905 22-32 22/11S	USD	2.000.000	1.957.397,45	0,82
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	EUR	452.000	410.379,84	0,17
GENERAL MOTORS FINAN 1.0 22-25 24/02A	EUR	1.100.000	1.039.148,00	0,44
GENERAL MOTORS FINAN 1.25 21-26 08/01S	USD	1.150.000	959.168,32	0,40
GOLDMAN SACHS GROUP 3.375 20-25 27/03A	EUR	500.000	495.240,00	0,21
GOLDMAN SACHS GROUP 4.00 14-24 03/03S	USD	1.150.000	1.068.269,21	0,45
HARLEY-DAVIDSON FINA 3.875 20-23 19/05A	EUR	556.000	556.027,80	0,23
INTERNATIONAL BUSINE 0.65 20-32 11/02A	EUR	481.000	360.336,34	0,15
JOHN DEERE CAPI 4.7500 23-28 20/01S	USD	700.000	656.864,68	0,28
KRAFT HEINZ FOODS CO 2.25 16-28 25/05A	EUR	493.000	449.231,46	0,19
MCKESSON CORP 5.25 23-26 15/02S	USD	1.300.000	1.218.953,80	0,51
MICROSOFT CORP 2.40 16-26 08/08S	USD	250.000	218.510,14	0,09
ORACLE 6.15 22-29 09/11S	USD	500.000	487.972,66	0,20
PFIZER INC 3.9 19-39 15/03S	USD	200.000	164.782,65	0,07
PPG INDUSTRIES INC 2.75 22-29 01/06A	EUR	1.400.000	1.283.730,00	0,54
STARBUCKS CORP 4.7500 23-26 15/02S	USD	1.300.000	1.213.774,63	0,51
UNITED STATES 0.3750 20-27 30/09S	USD	5.302.800	4.204.937,90	1,76
UNITED STATES 0.50 21-26 28/02S	USD	6.974.300	5.847.363,60	2,45
UNITED STATES 0.625 20-30 15/08S	USD	7.267.200	5.388.966,29	2,26
UNITED STATES 1.375 21-31 15/11S	USD	385.500	295.917,14	0,12
UNITED STATES 1.75 22-29 31/01S	USD	271.200	223.941,39	0,09
UNITED STATES 2.00 -51 15/08S	USD	1.515.000	960.942,86	0,40
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	USD	2.160.700	1.455.176,95	0,61
UNITED STATES 2.375 19-49 15/11S	USD	2.045.500	2.065.173,83	0,87
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	USD	2.811.500	2.025.605,55	0,85
UNITED STATES 2.75 18-25 30/06S	USD	311.600	281.359,67	0,12
UNITED STATES 3.00 17-47 15/02S	USD	2.252.400	1.768.808,35	0,74
UNITED STATES 3.00 22-52 15/08S	USD	1.636.000	1.298.741,80	0,54
UNITED STATES 4.50 06-36 15/02S	USD	337.900	339.980,61	0,14
UNITED STATES 4.50 09-39 15/08S	USD	390.400	390.274,83	0,16
UNITED STATES 4.75 07-37 15/02S	USD	932.600	961.154,00	0,40
UNITED STATES 5.00 07-37 15/05S	USD	835.700	880.617,40	0,37
UNITED STATES -51 15/05S	USD	2.291.700	1.587.637,04	0,67
UNITED STATES OF AMER 2.875 22-52 15/05S	USD	2.326.900	1.799.206,03	0,75
UNITED STATES TREA 1.875 21-51 15/11S	USD	408.100	250.493,75	0,11
US TREASURY 2.00 21-41 15/11S	USD	1.515.200	1.032.050,52	0,43
US TREASURY N/B 1.2500 21-26 31/12S	USD	408.300	343.256,91	0,14
US TREASURY N/B 3.00 15-45 15/11S	USD	1.715.100	1.348.645,95	0,57
VERIZON COMMUNICATION 3.875 19-29 08/02S	USD	1.150.000	1.009.354,07	0,42
Allemagne			28.686.901,29	12,04
CONTINENTAL AG 3.625 22-27 30/11A 30/11A	EUR	800.000	785.068,00	0,33
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	EUR	500.000	481.195,00	0,20

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 0.1 21-23 16/11A	EUR	500.000	490.655,00	0,21
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.00 21-24 14/07A	EUR	500.000	485.210,00	0,20
FRESENIUS SE & 1.8750 22-25 24/05A	EUR	800.000	762.200,00	0,32
FRESENIUS SE CO. KG 0.75 20-28 15/01A	EUR	700.000	591.255,00	0,25
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	EUR	1.098.260	554.720,14	0,23
GERMANY 0.00 20-25 10/10A	EUR	3.144.100	2.920.177,20	1,23
GERMANY 0.00 20-30 15/02A	EUR	2.880.300	2.406.749,88	1,01
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	EUR	1.014.400	733.188,03	0,31
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	EUR	875.500	420.476,39	0,18
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	EUR	9.373.700	11.299.941,91	4,74
GERMANY 0 21-31 15/08A	EUR	2.544.000	2.052.957,12	0,86
GERMANY 1.8 22-53 15/08A 22-53 15/08A	EUR	140.600	117.122,61	0,05
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	EUR	327.300	320.033,94	0,13
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	EUR	954.500	1.095.871,00	0,46
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	EUR	1.440.500	1.731.524,21	0,73
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	EUR	126.000	151.780,86	0,06
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	EUR	500.000	364.505,00	0,15
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	EUR	1.000.000	922.270,00	0,39
Japon			25.394.204,98	10,66
JAPAN-(2 YEAR ISSUE) 0.005 22-24 01/06S	JPY	907.750.000	6.289.117,98	2,64
JAPAN 0.10 16-26 20/12S	JPY	442.900.000	3.066.484,97	1,29
JAPAN 0.70 21-61 20/03S	JPY	30.750.000	169.761,99	0,07
JAPAN 1.70 14-54 20/03S	JPY	90.400.000	672.198,65	0,28
JAPAN 1.80 13-43 20/03S	JPY	415.200.000	3.172.940,31	1,33
JAPAN -144- JGB 1.50 13-33 20/03S	JPY	199.950.000	1.505.313,89	0,63
JAPAN 2.1 09-29 20/12S	JPY	126.500.000	974.939,32	0,41
JAPAN 2.20 11-51 20/03S	JPY	161.000.000	1.323.746,64	0,56
JAPAN 2.30 05-35 20/06S	JPY	83.050.000	678.308,35	0,28
JAPAN -353- 0.1 18-28 20/12S	JPY	191.600.000	1.310.377,84	0,55
JAPAN 54 0.80 17-47 20/03S	JPY	344.650.000	2.133.630,77	0,90
JAPAN 85 2.10 06-26 20/03S	JPY	281.850.000	2.076.114,65	0,87
JAPAN JGB (20YR ISS) 2.20 08-28 20/03S	JPY	112.300.000	854.299,58	0,36
JAPON 0.60 17-37 20/09S	JPY	150.200.000	994.990,78	0,42
NOMURA HOLDINGS INC 1.851 20-25 13/07S	USD	200.000	171.979,26	0,07
France			15.879.328,65	6,66
ACCOR SA 1.75 19-26 04/02A	EUR	400.000	381.126,00	0,16
ALD SA 0.375 19-23 18/07A	EUR	700.000	692.758,50	0,29
ARVAL SERVICE L 0.8750 22-25 17/02A	EUR	1.300.000	1.220.505,00	0,51
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	EUR	1.000.000	984.620,00	0,41
BPCE 3.50 17-27 23/10S	USD	1.000.000	861.277,70	0,36
BPCE 5.70 13-23 22/10S	USD	600.000	564.687,41	0,24
BPCE S.A. 0.625 20-25 28/04A	EUR	900.000	837.963,00	0,35
BPCE SA 2.25 22-32 02/03A	EUR	1.000.000	882.960,00	0,37
CAPGEMINI SE 1.75 18-28 18/04A	EUR	300.000	271.617,00	0,11
EDF 4.375 22-29 12/10A	EUR	1.000.000	996.715,00	0,42
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	500.000	465.142,50	0,20
FRANCE GOVT BOND OAT 2.5 22-43 25/05A	EUR	684.200	590.416,70	0,25
IMERYYS 1 21-31 14/05A	EUR	400.000	286.156,00	0,12
JC DECAUX SE 2.625 20-28 24/04A	EUR	600.000	549.012,00	0,23
JC DECAUX SE 5.0 23-29 11/01A	EUR	1.800.000	1.799.244,00	0,75
PSA BANQUE FRANCE 3.875 23-26 19/01A	EUR	400.000	397.844,00	0,17
RCI BANQUE SA 0.50 16-23 15/09A	EUR	620.000	610.684,50	0,26
RCI BANQUE SA 0.5 22-25 14/07A	EUR	400.000	366.590,00	0,15
RCI BANQUE SA 1.125 20-27 15/01A	EUR	611.000	539.448,84	0,23
STE DU GRAND PARIS 1.7 19-50 25/05A	EUR	600.000	387.540,00	0,16
TIKEHAU CAPITAL SCA 2.25 19-26 14/10A	EUR	900.000	819.684,00	0,34
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	EUR	500.000	425.345,00	0,18

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
UBISOFT ENTERTAINMEN 0.878 20-27 24/11A	EUR	500.000	379.467,50	0,16
VALEO SA 1.5000 18-25 18/06A	EUR	600.000	568.524,00	0,24
Royaume-Uni			12.864.930,74	5,40
ANGLO AMER CAPITAL 4.75 17-27 10/04S	USD	700.000	642.237,62	0,27
BP CAPITAL MARKETS 0.831 19-27 08/11A	EUR	736.000	638.156,16	0,27
NATWEST MARKETS PLC 1.375 22-27 02/03A	EUR	1.200.000	1.074.492,00	0,45
PRUDENTIAL PLC 4.875 17-XX 20/01Q	USD	1.428.000	1.185.556,44	0,50
TESCO CORP TSY SERV 0.875 19-26 29/05A	EUR	500.000	452.102,50	0,19
UNITED KINGDOM 0.3750 20-30 22/10S	GBP	542.000	482.797,35	0,20
UNITED KINGDOM 0.50 20-61 22/10S	GBP	753.500	287.438,80	0,12
UNITED KINGDOM 2.75 14-24 07/09S	GBP	1.692.600	1.896.670,42	0,80
UNITED KINGDOM 3.50 13-68 22/07S	GBP	257.500	269.664,33	0,11
UNITED KINGDOM 3.50 14-45 22/01S	GBP	320.000	329.856,27	0,14
UNITED KINGDOM 3.75 11-52 22/07S	GBP	460.038	493.077,08	0,21
UNITED KINGDOM 4.00 09-60 22/01S	GBP	355.000	407.564,07	0,17
UNITED KINGDOM 4.25 03-36 07/03S	GBP	1.381.000	1.621.064,92	0,68
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	GBP	129.000	150.632,29	0,06
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	GBP	615.000	734.805,47	0,31
UNITED KINGDOM 6.00 98-28 07/12S	GBP	882.900	1.124.622,79	0,47
UNITED KINGDOM GILT 1.0 21-32 31/01S	GBP	568.200	514.010,34	0,22
UNITED KINGDOM GILT 1.75 18-49 22/01Q	GBP	787.500	560.181,89	0,24
Pays-Bas			7.801.538,73	3,27
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	EUR	1.000.000	985.910,00	0,41
AMERICAN MEDICAL SYST 0.75 22-25 08/03A	EUR	1.100.000	1.032.339,00	0,43
DEUTSCHE TELEKOM INT 4.75 18-38 21/06S	USD	353.000	303.123,98	0,13
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	EUR	709.000	503.159,58	0,21
EDP FINANCE 1.875 18-25 12/10A	EUR	500.000	478.225,00	0,20
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	EUR	600.000	528.231,00	0,22
EURONEXT NV 0.125 21-26 17/05A	EUR	600.000	530.646,00	0,22
EURONEXT NV 1.1250 19-29 12/06A	EUR	900.000	763.137,00	0,32
FERRARI N.V. 1.5 20-25 27/05A	EUR	500.000	476.717,50	0,20
KPN NV 5.625 09-24 30/09A	EUR	500.000	513.395,00	0,22
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	EUR	119.862	81.053,08	0,03
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	610.000	499.519,85	0,21
STELLANTIS N.V. 3.875 20-26 07/07A	EUR	537.000	536.113,95	0,22
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	653.000	569.967,79	0,24
Canada			6.766.875,14	2,84
CANADA 0.25 20-24 01/04S	CAD	1.160.000	767.570,02	0,32
CANADA 0.25 20-26 01/03S	CAD	1.114.000	694.340,36	0,29
CANADA 0.50 20-30 01/12S	CAD	686.000	383.372,22	0,16
CANADA 1.75 21-53 01/12S	CAD	207.000	102.741,57	0,04
CANADA 2.00 17-51 01/12S	CAD	1.245.000	663.899,40	0,28
CANADA 2.75 14-48 01/12S	CAD	894.000	565.186,58	0,24
CANADA 2.75 14-64 01/12S	CAD	160.000	99.116,23	0,04
CANADA 5.00 04-37 01/06S	CAD	314.000	258.402,99	0,11
CANADA 5.75 98-29 01/06S	CAD	914.000	717.298,19	0,30
CANADA 8.00 96-27 01/06S	CAD	715.000	583.048,38	0,24
CANADA 9.00 94-25 01/06S	CAD	1.158.000	888.166,27	0,37
CANADA PAC RAILWAY CO 4.80 15-45 01/08S	USD	149.000	127.957,35	0,05
CPD FINL REGS 3.15 14-24 24/07S	USD	1.000.000	915.775,58	0,38
Australie			5.367.647,44	2,25
AUSTRALIA 1.00 20-30 21/12S	AUD	727.000	375.466,12	0,16
AUSTRALIA 1.00 20-31 21/11S	AUD	736.000	370.409,19	0,16
AUSTRALIA 1.75 20-51 21/06S	AUD	240.000	91.645,48	0,04
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	AUD	673.000	355.565,67	0,15
AUSTRALIA 2.75 14-35 21/06S	AUD	550.000	308.094,88	0,13

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AUSTRALIA 2.75 16-28 21/11S	AUD	1.080.000	653.578,16	0,27
AUSTRALIA 3.25 13-25 21/04S4S	AUD	814.000	513.954,75	0,22
AUSTRALIA 4.25 13-26 21/04S	AUD	1.306.000	846.297,99	0,36
COMMONWEALTH BANK 3 12-26 04/09A	GBP	1.250.000	1.352.702,78	0,57
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	EUR	611.000	499.932,42	0,21
Italie			5.236.663,51	2,20
A2A SPA 1.5 22-28 16/03A	EUR	600.000	525.123,00	0,22
INFRA WIRELESS ITA 1.875 20-26 08/07A	EUR	525.000	480.490,50	0,20
INTESA SANPAOLO 0.6250 21-26 24/02A	EUR	838.000	749.691,56	0,31
INTESA SANPAOLO 2.9250 20-30 14/10A	EUR	400.000	325.342,00	0,14
ITALY 1.65 20-30 01/12S	EUR	932.000	777.548,96	0,33
ITALY 1.70 20-51 01/09S	EUR	819.000	460.859,49	0,19
ITALY 2.45 16-33 01/09S	EUR	773.000	646.258,92	0,27
ITALY 3.10 19-40 01/03S	EUR	497.000	410.064,76	0,17
ITALY BUONI POL TESORO 0.95 21-32 01/06S	EUR	484.000	362.341,76	0,15
TELECOM ITALIA SPA 2.75 19-25 15/04A	EUR	526.000	498.942,56	0,21
Espagne			4.237.243,52	1,78
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	EUR	500.000	432.750,00	0,18
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	EUR	500.000	485.067,50	0,20
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	600.000	534.918,00	0,22
BANKINTER SA 0.625 20-27 06/02A	EUR	500.000	427.915,00	0,18
BBVA 3.375 22-27 20/09A	EUR	900.000	870.102,00	0,37
BBVA SA 0.375 19-24 02/10A0 19-24 02/10A	EUR	500.000	473.107,50	0,20
CAIXABANK SA 1.375 19-26 19/06A	EUR	600.000	544.506,00	0,23
SPAIN 0.85 21-37 30/07A	EUR	192.000	128.570,88	0,05
SPAIN 1.45 21-71 31/10A	EUR	48.000	21.958,08	0,01
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	EUR	128.000	133.026,56	0,06
SPAIN GOVT BOND 3.45 22-43 30/07A	EUR	201.000	185.322,00	0,08
Suède			3.497.924,51	1,47
ALFA LAVAL TREA 0.2500 19-24 25/06A	EUR	532.000	505.852,20	0,21
ALFA LAVAL TREASURY I 1.375 22-29 18/02A	EUR	800.000	674.536,00	0,28
SANDVIK AB 0.375 21-28 25/11A	EUR	500.000	412.405,00	0,17
SKF AB 3.125 22-28 14/09AA	EUR	400.000	382.428,00	0,16
SWEDEN 0.1250 20-30 09/09A	SEK	2.020.000	151.899,54	0,06
SWEDEN 0.50 20-45 24/11A	SEK	760.000	43.378,99	0,02
SWEDEN 1.00 14-26 12/11A	SEK	3.600.000	303.435,78	0,13
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	EUR	400.000	377.420,00	0,16
VOLV TR 2.0 22-27 19/08A	EUR	700.000	646.569,00	0,27
Indonésie			2.753.667,79	1,16
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	EUR	1.000.000	914.560,00	0,38
INDONESIA 2.15 17-24 18/07A	EUR	1.000.000	980.060,00	0,41
INDONESIA 7.75 08-38 17/01S	USD	742.000	859.047,79	0,36
Suisse			2.590.552,60	1,09
CANTON OF ZURICH 0.00 20-28 23/06A	CHF	240.000	219.850,09	0,09
CONFEDERATION SUISSE 0.50 16-58 30/05A	CHF	40.000	29.828,46	0,01
SWITZERLAND 1.25 14-26 28/05A	CHF	672.000	674.129,68	0,28
SWITZERLAND 2.25 11-31 22/06A	CHF	231.000	247.419,49	0,10
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	CHF	130.000	145.936,92	0,06
SWITZERLAND 4.00 99-49 06/01A	CHF	72.000	111.793,96	0,05
UBS GROUP AG 1.00 22-25 21/03A	EUR	1.200.000	1.161.594,00	0,49
Danemark			2.475.226,80	1,04
DENMARK 0.5 17-27 15/11A	DKK	2.211.900	266.163,27	0,11
DENMARK 4.50 07-39 15/11A	DKK	652.300	105.884,43	0,04
DSV PANALPINA A/S 0.375 20-27 26/02A	EUR	500.000	435.880,00	0,18
JYSKE BANK AS 5.50 22-27 16/11A	EUR	1.100.000	1.127.060,00	0,47

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
NYKREDIT REALKREDIT 0.25 20-26 23/11A	EUR	607.000	540.239,10	0,23
Pologne			2.020.536,00	0,85
POLAND 1.00 19-29 07/03A	EUR	2.400.000	2.020.536,00	0,85
Irlande			1.907.164,00	0,80
JOHN NT 3.0 22-28 15/09A	EUR	400.000	379.176,00	0,16
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	EUR	619.000	558.338,00	0,23
RYANAIR DAC 2.875 20-25 15/09A	EUR	500.000	485.890,00	0,20
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	EUR	500.000	483.760,00	0,20
Chili			1.860.707,02	0,78
CHILE 0.10 21-27 26/01A	EUR	1.498.000	1.281.891,03	0,54
CHILE 0.83 19-31 02/07A	EUR	443.000	341.158,73	0,14
CHILE 3.86 17-47 21/06S	USD	319.000	237.657,26	0,10
Luxembourg			1.805.619,18	0,76
ARCELORMITTAL SA 1.75 19-25 19/11A	EUR	500.000	467.455,00	0,20
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	EUR	505.000	461.991,68	0,19
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	EUR	900.000	876.172,50	0,37
Mexique			1.570.503,65	0,66
MEXICAN BONOS 7.75 11-31 29/05S	MXN	54.476	255.397,64	0,11
MEXICO 1.125 20-30 17/01S	EUR	694.000	558.052,34	0,23
MEXICO 3.00 15-24 06/03A	EUR	259.000	182.716,73	0,08
MEXICO 4.60 17-48 10/02S	USD	536.000	404.600,40	0,17
MEXICO 7.75 11-42 13/11S	MXN	38.396	169.736,54	0,07
Hongrie			1.150.773,00	0,48
HUNGARY 1.75 17-27 10/10A	EUR	1.300.000	1.150.773,00	0,48
Autriche			1.072.447,22	0,45
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02A	EUR	1.240.000	967.051,20	0,41
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	EUR	86.000	47.405,78	0,02
AUSTRIA 2.10 17-17 20/09A	EUR	84.000	57.990,24	0,02
Croatie			1.071.661,50	0,45
CROATIA 1.50 20-31 17/06A	EUR	1.300.000	1.071.661,50	0,45
Finlande			954.409,99	0,40
FINLAND 0.000 20-30 15/09A	EUR	304.000	241.035,52	0,10
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	EUR	62.000	27.094,00	0,01
METSO OUTOTEC OYJ 4.875 22-27 07/12A	EUR	400.000	404.156,00	0,17
NORDEA BKP 5.375 22-27 22/09S	USD	300.000	282.124,47	0,12
Pérou			947.280,00	0,40
PERU 2.75 15-26 30/01A	EUR	1.000.000	947.280,00	0,40
Belgique			884.314,66	0,37
BELGIUM 0.65 21-71 22/06A	EUR	862.900	334.675,77	0,14
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	EUR	136.750	140.781,39	0,06
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	EUR	500.000	408.857,50	0,17
Saint-Marin			687.050,00	0,29
SAN MARINO 3.25 21-24 24/02A	EUR	700.000	687.050,00	0,29
Thaïlande			632.383,33	0,27
THAILAND 4.875 09-29 22/06S	THB	13.395.000	409.789,05	0,17
THAILAND GOVERNMENT 3.45 22-43 17/06S	THB	8.005.000	222.594,28	0,09
Portugal			451.977,50	0,19
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	500.000	451.977,50	0,19
Singapour			423.697,87	0,18
SINGAPORE 1.875 21-51 01/10S	SGD	87.000	50.226,40	0,02

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SINGAPORE GOVERNMENT 2.625 22-32 01/08S	SGD	208.000	137.376,66	0,06
SINGAPORE GOVT BOND 2.875 22-27 01/09S	SGD	344.000	236.094,81	0,10
Roumanie			373.703,77	0,16
ROMANIA 5.125 18-48 15/06S	USD	476.000	373.703,77	0,16
Nouvelle-Zélande			214.685,68	0,09
NEW ZEAL LOC GOU FD AG 2.25 21-31 15/05S	NZD	458.000	214.685,68	0,09
Obligations à taux variables			26.467.765,59	11,11
France			4.582.636,43	1,92
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	400.000	352.080,00	0,15
AXA SA FL.R 14-54 16/01A	GBP	100.000	107.530,11	0,05
AXA SA FL.R 17-47 17/01S	USD	700.000	638.039,61	0,27
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	EUR	1.100.000	978.626,00	0,41
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	EUR	900.000	786.177,00	0,33
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-30 24/11A	EUR	600.000	532.572,00	0,22
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	USD	1.000.000	995.322,96	0,42
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	250.000	192.288,75	0,08
Espagne			4.532.781,50	1,90
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	EUR	400.000	392.972,00	0,16
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	EUR	600.000	549.345,00	0,23
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	600.000	570.645,00	0,24
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	EUR	500.000	496.002,50	0,21
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	EUR	600.000	535.170,00	0,22
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	EUR	1.100.000	1.116.610,00	0,47
IBERDROLA FINANZAS S FL.R 29-XX 25/07A	EUR	900.000	872.037,00	0,37
Royaume-Uni			3.780.334,45	1,59
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	600.000	555.741,00	0,23
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 29/09S	EUR	350.000	349.914,25	0,15
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 30/03S	USD	900.000	831.148,51	0,35
LEGAL & GENERAL GRP FL.R 17-47 21/03S3S	USD	800.000	715.986,80	0,30
NGG FINANCE PLC FL.R 19-XX 09/05A	EUR	300.000	255.228,00	0,11
STANDARD CHARTERED FL.R 22-25 16/11S	USD	1.100.000	1.072.315,89	0,45
Pays-Bas			3.334.417,23	1,40
ARGENTUM NETHLD FL.R 17-XX 15/08A	USD	794.000	693.460,36	0,29
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	EUR	600.000	510.348,00	0,21
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	EUR	300.000	257.805,00	0,11
RABOBANK FL.R 17-29 10/04S	USD	800.000	729.836,87	0,31
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	600.000	558.687,00	0,23
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	600.000	584.280,00	0,25
Irlande			2.253.464,41	0,95
AIB GROUP PLC FL.R 22-29 16/02A	EUR	1.150.000	1.186.150,25	0,50
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 16/09S	USD	600.000	567.584,16	0,24
BK IRELAND GROUP FL.R 23-28 16/07A	EUR	500.000	499.730,00	0,21
Italie			2.070.885,75	0,87
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	650.000	527.582,25	0,22
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	400.000	368.728,00	0,15
UNICREDIT FL.R 22-27 15/11A	EUR	1.150.000	1.174.575,50	0,49
Suisse			1.730.220,00	0,73
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 22-26 13/10A	EUR	2.000.000	1.730.220,00	0,73
Suède			1.453.570,37	0,61
NORDEA BK PUBL FL.R 23-26 10/02A	EUR	1.000.000	990.405,00	0,42
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	EUR	475.000	463.165,37	0,19

G FUND – Global Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Danemark			1.162.418,00	0,49
DANSKE BK FL.R 23-31 10/01A	EUR	800.000	792.920,00	0,33
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 20-49 31/12S	EUR	400.000	369.498,00	0,16
États-Unis			819.893,45	0,34
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-26 23/01S	USD	400.000	361.010,85	0,15
PRUDENTIAL FINANCIAL FL.R 15-45 15/05S	USD	500.000	458.882,60	0,19
Allemagne			747.144,00	0,31
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	EUR	400.000	369.004,00	0,15
COMMERZBANK AG FL.R 20-99 31/12A	EUR	400.000	378.140,00	0,16
Obligations convertibles			658.032,11	0,28
France			658.032,11	0,28
ELIS SA CV 0.00 17-23 06/10U	EUR	21.127	658.032,11	0,28
Autres valeurs mobilières			1.172.228,00	0,49
Obligations			682.168,00	0,29
Australie			682.168,00	0,29
TOYOTA FINANCE 0.4400 22-28 13/01A	EUR	800.000	682.168,00	0,29
Obligations à taux variables			490.060,00	0,21
Norvège			490.060,00	0,21
DNB BANK A 4.625 22-33 28/02A	EUR	500.000	490.060,00	0,21
Organismes de placement collectif			6.801.543,57	2,85
Actions/Parts de fonds d'investissements			6.801.543,57	2,85
France			4.802.086,21	2,01
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	2.123	4.802.086,21	2,01
Luxembourg			1.999.457,36	0,84
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS IC	EUR	502	448.251,53	0,19
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN I2C EUR	EUR	1.537	1.551.205,83	0,65
Total du portefeuille-titres			229.465.420,71	96,29

G FUND – Avenir Small Cap

G FUND – Avenir Small Cap

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport Annuel (28/02/2022-28/02/2023)

Cette période a été essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisé par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions Small Caps européennes ont récupéré une partie du terrain perdu et affichent une baisse limitée sur la période du 28/2/2022 au 28/2/2023 (-4.5% pour le MSCI Europe Small Caps en Euro).

Votre fonds a sensiblement sous-performé son indice de référence en raison notamment de l'impact très négatif de la hausse des taux sur les actifs à « durée longue » au premier rang d'entre eux les valeurs de croissance sur lesquelles G Fund - Avenir Small Cap est exclusivement investi. Le fonds a également pâti de son absence ou de sa très faible exposition structurelle à certains secteurs qui ont été portés par la conjoncture comme la défense, les secteurs de l'énergie et des matières premières et les banques.

Du côté des valeurs, on peut noter l'excellente performance de Fortnox (logiciels pour les PME, +64,0%), la société continuant à impressionner les investisseurs par sa capacité à étendre son offre produits, conquérir de nouveaux clients et améliorer son revenu moyen avec les clients existants. La société est également bénéficiaire du contexte inflationniste avec une hausse sensible de ses prix au cours de l'année.

Kontron (solutions pour l'internet des objets et services informatiques, +35,2%) a été également un fort contributeur, la société a réussi à vendre la majorité de son activité de services informatiques et est désormais un acteur 100% internet des objets. Simultanément, le groupe a continué d'engranger les nouveaux contrats et de publier de bons chiffres.

BHG Group (vendeur de biens de bricolage et d'ameublement, -84,5%) a souffert d'un ralentissement de la demande au moment où, comme la plupart des acteurs du secteur, BHG a reçu de la part de ses fournisseurs les commandes dont le temps de livraison s'était fortement allongé à la suite de la pandémie. Ceci s'est traduit par une augmentation des stocks pour BHG et ses concurrents qui se sont lancés dans une guerre des prix. Par conséquent, la rentabilité et la génération de trésorerie se sont fortement dégradées. La détérioration des ratios financiers a conduit le groupe à réaliser deux augmentations de capital au cours de l'année 2022. Le groupe a pris différentes mesures avec notamment le changement de CEO et des restructurations. Nous restons convaincus par son potentiel à long terme. Grâce à son leadership et à son développement hors des pays nordiques, le groupe devrait continuer de surperformer un marché tiré par la pénétration de l'online. La rentabilité devrait également profiter de la contribution croissante des marques en propre.

MIPS (systèmes de sécurité pour casques, -36,5%) a également déçu avec une activité fortement impactée par le déstockage des clients finaux après la forte hausse liée à l'essor des activités de plein air suite à la pandémie. Ce phénomène nous semble passager et la société bénéficie de perspectives fortes de développement dans de nouveaux marchés comme ceux de l'industrie et de la construction.

Nous sommes confiants pour l'exercice fiscal 2024 dans la capacité des sociétés en portefeuille, généralement leaders de leur marché, à continuer leur développement dans un environnement économique et géopolitique qui restera sans doute perturbé. Nous sommes à cet égard confortés par la très bonne tenue générale des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille tout le long de l'exercice fiscal 2023 et par le retour de la valorisation du fonds à un niveau proche de sa moyenne historique.

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND AVENIR SMALL CAP E3C	LU2486819183	Début le 08/11/2022
G FUND AVENIR SMALL CAP GD	LU1611032688	- 20,76
G FUND AVENIR SMALL CAP IC	LU1611032092	- 21,71
G FUND AVENIR SMALL CAP NC	LU1611031870	- 22,23
G FUND AVENIR SMALL CAP OD	LU1611032506	- 20,62
G FUND AVENIR SMALL CAP R	LU1611032258	- 21,79

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

G FUND – Avenir Small Cap

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		75.327.086,75
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	69.159.659,17
<i>Prix de revient</i>		73.446.885,93
Avoirs en banque et liquidités		6.067.745,29
A recevoir sur investissements vendus		17.180,63
A recevoir sur souscriptions		81.747,05
Autres actifs		754,61
Passifs		111.785,71
A payer sur investissements achetés		6.904,00
A payer sur rachats		42.814,20
Commissions de gestion à payer	3	41.016,82
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.957,02
Commissions d'administration à payer	6	2.169,20
Commissions de performance à payer	4	197,09
Taxe d'abonnement à payer	8	2.610,39
Autres passifs		12.116,99
Valeur nette d'inventaire		75.215.301,04

G FUND – Avenir Small Cap

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		811.791,02
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		786.134,30
Intérêts bancaires		25.322,56
Autres revenus		334,16
Dépenses		576.591,80
Commissions de gestion	3	428.937,22
Commissions de performance	4	197,09
Commissions de dépositaire	5	23.073,47
Commissions d'administration	6	22.942,47
Frais légaux		9.639,93
Frais de transaction	2.13,7	34.930,92
Rémunération administrateurs		580,76
Taxe d'abonnement	8	12.871,19
Intérêts payés sur découvert bancaire		5.747,91
Autres dépenses		37.670,84
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		235.199,22
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-6.471.792,65
- change	2.4	-547.025,18
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-6.783.618,61
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-10.028.527,52
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-16.812.146,13
Dividendes versés	10	-308.026,46
Souscriptions d'actions de capitalisation		12.648.034,34
Souscriptions d'actions de distribution		12.980.926,17
Rachats d'actions de capitalisation		-2.468.003,75
Rachats d'actions de distribution		-8.282.608,40
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-2.241.824,23
Actifs nets au début de l'exercice		77.457.125,27
Actifs nets à la fin de l'exercice		75.215.301,04

G FUND – Avenir Small Cap

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	75.215.301,04	77.457.125,27	64.430.239,96
Classe E3C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		520,721	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,97	-	-
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		210.534,199	101.609,815	25.385,684
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,66	124,29	125,98
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.525,164	3.169,516	4.152,736
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.014,86	1.296,34	1.297,11
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.915,868	3.753,428	542,410
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,47	125,91	127,36
Classe OD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		20.163,823	15.658,104	12.408,151
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	986,44	1.245,50	1.231,44
Dividende par action		1,97	-	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		31.039,000	31.039,000	31.039,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.030,01	1.312,70	1.304,70
Dividende par action		8,72	8,96	9,73

G FUND – Avenir Small Cap

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe E3C EUR - Capitalisation	0,000	535,880	15,159	520,721
Classe NC EUR - Capitalisation	101.609,815	124.733,210	15.808,826	210.534,199
Classe IC EUR - Capitalisation	3.169,516	192,564	836,916	2.525,164
Classe RC EUR - Capitalisation	3.753,428	378,122	215,682	3.915,868
Classe OD EUR - Distribution	15.658,104	7.351,547	2.845,828	20.163,823
Classe GD EUR - Distribution	31.039,000	5.242,000	5.242,000	31.039,000

G FUND – Avenir Small Cap

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			69.159.659,17	91,95
Actions			69.159.659,17	91,95
Allemagne			18.763.855,54	24,95
ADESSO	EUR	18.120	2.746.992,00	3,65
AMADEUS FIRE AG	EUR	7.834	963.582,00	1,28
ATOSS SOFTWARE	EUR	17.958	2.916.379,20	3,88
DATAGROUP AG	EUR	25.115	1.667.636,00	2,22
ECKERT ET ZIEGLER STRAHLEN UND MEDIZIN	EUR	16.885	909.257,25	1,21
FLATEXDEGIRO AG	EUR	130.698	1.056.562,63	1,40
MEDIOS AG	EUR	47.874	935.457,96	1,24
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE AG	EUR	56.253	2.672.017,50	3,55
NEXUS AG	EUR	64.521	3.426.065,10	4,56
STEICO	EUR	18.896	1.039.280,00	1,38
STEMMER IMAGING AG	EUR	10.847	430.625,90	0,57
France			16.129.281,50	21,44
AUBAY	EUR	31.858	1.549.891,70	2,06
BILENDI SA	EUR	65.505	1.205.292,00	1,60
CHARGEURS	EUR	26.360	375.366,40	0,50
DELTA PLUS GROUP	EUR	23.619	1.806.853,50	2,40
EQUASENS --- ACT	EUR	28.161	2.219.086,80	2,95
ESKER SA	EUR	6.092	925.374,80	1,23
ID LOGISTICS	EUR	5.042	1.532.768,00	2,04
LECTRA SYSTEMES	EUR	20.638	728.521,40	0,97
SWORD GROUP ACT.NOM.	EUR	40.493	1.903.171,00	2,53
VENTE UNIQUE.COM	EUR	24.550	224.141,50	0,30
VOYAGEURS DU MONDE SA	EUR	9.300	1.065.780,00	1,42
WAVESTONE SA	EUR	39.648	1.946.716,80	2,59
XILAM ANIMATION	EUR	21.872	646.317,60	0,86
Suède			11.108.603,11	14,77
BALCO GROUP - REGISTERED SHS	SEK	25.786	100.257,52	0,13
BHG GROUP AB	SEK	749.267	892.250,68	1,19
BTS GROUP -B-	SEK	84.232	2.345.807,31	3,12
BUFAB HOLDINGS AB	SEK	54.686	1.352.377,68	1,80
CELLAVISION	SEK	19.785	358.686,42	0,48
CTT SYSTEMS	SEK	55.380	925.378,54	1,23
FORTNOX AB	SEK	227.438	1.281.196,02	1,70
INSTALCO AB	SEK	354.108	1.565.061,62	2,08
MIPS AB	SEK	35.169	1.503.813,02	2,00
STILLFRONT GRP - REGISTERED SHS	SEK	448.430	783.774,30	1,04
Finlande			7.325.611,84	9,74
ADMICOM REGISTERED SHS	EUR	11.813	505.005,75	0,67
MUSTI GROUP OYJ	EUR	41.493	736.500,75	0,98
PUIILO PLCREGISTERED SHS	EUR	246.958	1.597.818,26	2,12
QT GROUP PLC	EUR	29.104	2.043.682,88	2,72
REVENIO GROUP CORP	EUR	38.271	1.335.657,90	1,78
TALENOM PLC	EUR	134.665	1.106.946,30	1,47
Italie			6.752.691,60	8,98
ESPRINET AZ. POST FRAZIONAMENTO	EUR	148.625	1.074.558,75	1,43
LU VE SPA	EUR	40.378	1.223.453,40	1,63
SESA	EUR	14.689	1.793.526,90	2,38
TECHNOGYM SPA (ITA)	EUR	68.325	574.613,25	0,76
WIIT	EUR	100.799	2.086.539,30	2,77

G FUND – Avenir Small Cap

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Royaume-Uni			3.881.979,24	5,16
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	360.615	1.029.211,14	1,37
ERGOMED PLC	GBP	49.648	640.473,09	0,85
GB GROUP - REGISTERED SHS	GBP	240.985	918.876,53	1,22
KEYWORDS	GBP	39.176	1.293.418,48	1,72
Autriche			3.727.116,75	4,96
DO CO RESTAURANTS	EUR	19.279	2.070.564,60	2,75
KONTRON AG	EUR	87.417	1.656.552,15	2,20
Suisse			736.802,57	0,98
TRIFORK HOLDING --- REGISTERED SHS	DKK	32.257	736.802,57	0,98
Norvège			733.717,02	0,98
BOUVET SHS	NOK	132.850	733.717,02	0,98
Total du portefeuille-titres			69.159.659,17	91,95

**G FUND – European Long Short Equity (liquidé le
03/06/22)**

G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)

Rapport du Conseil d'Administration

Sur la période du 28/02/2022 au 03/06/2022, concernant le compartiment G Fund - European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22), la performance nette de la part C2 (LU1717593823) a été de -0.55% pendant que le prix de l'EURO STOXX perdait -3.4% avec de fortes disparités sectorielles. La période a été marquée par une spirale inflationniste accentuée par la guerre en Ukraine. Le secteur de l'énergie s'est fortement apprécié avec la flambée des coûts de l'énergie alors que ceux de la distribution, l'immobilier et les voyages ont subi des baisses importantes.

Au cours du mois de mars nous avons réduit le risque du portefeuille par deux dans l'anticipation de la clôture du fonds. Fin mai, le portefeuille n'avait plus de risque actions et n'était plus qu'exposé à des placements monétaires et des liquidités hors EUR. Le fonds a été clôturé début juin.

G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 03/06/22

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		140.601,71
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		95.470,02
Dividendes reçus sur CFDs		28.614,26
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		14.514,34
Intérêts reçus sur CFDs		649,62
Intérêts reçus sur swaps		344,04
Intérêts bancaires		995,90
Autres revenus		13,53
Dépenses		198.836,48
Commissions de gestion	3	24.257,75
Commissions de dépositaire	5	1.995,59
Commissions d'administration	6	1.157,20
Frais légaux		11.763,14
Frais de transaction	2.13,7	30.167,48
Rémunération administrateurs		53,69
Taxe d'abonnement	8	228,64
Intérêts payés sur découvert bancaire		10.134,70
Dividendes payés sur CFDs		72.179,75
Intérêts payés sur CFDs		15.628,60
Autres dépenses		31.269,94
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-58.234,77
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-311.184,30
- contrats de change à terme	2.7	22,59
- contrats futures	2.8	1.066.812,25
- CFDs	2.9	657.367,28
- change	2.4	42.196,72
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		1.396.979,77
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-255.871,76
- contrats de change à terme	2.7	9.472,89
- contrats futures	2.8	-944.477,31
- CFDs	2.9	-269.875,72
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-63.772,13
Rachats d'actions de capitalisation		-964,97
Rachats d'actions de distribution		-27.498.957,20
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-27.563.694,30
Actifs nets au début de la période		27.563.694,30
Actifs nets à la fin de la période		-

G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	-	27.563.694,30	27.405.764,24
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	970,30	947,24
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	30.000,000	30.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	918,76	913,49
Dividende par action		-	16,26	29,59

G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 03/06/22

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 03/06/22
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	1,000	0,000
Classe GD EUR - Distribution	30.000,000	0,000	30.000,000	0,000

G FUND – Global Inflation Short Duration

G FUND – Global Inflation Short Duration

Rapport du Conseil d'Administration

Commentaire de marché :

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. La hausse des taux a fortement impacté la performance de l'indice -10.40% (du 28/02/2022 au 28/02/2023).

Mars : Au cours du mois nous avons continué de profiter de la surperformance des parties courtes de la courbes ainsi que des beI européens. Nous avons pris quelques profits sur le short taux réels américains.

Avril : Nous avons réduit la position vendeuse de taux réel US pour prendre des profits dans l'attente de nouveaux points d'entrée car nous anticipons toujours une hausse des taux réels sur les parties longues. En Europe nous avons entré une position acheteuse de forward inflation.

Mai : Sur le mois nous avons diversifié notre position short taux réel US vers l'Europe. Nous avons une position longue sur les beI forwards euro 1y1y.

Juin : Nous avons réduit le short taux réel sur l'Europe en attente de meilleurs points d'entrée. Nous avons remis des BEI européens après la forte correction sur les parties courtes.

Juillet : Nous avons renforcé la position sur les beI euro. Nous estimons que les anticipations de hausse de taux sont sous évaluées à ces niveaux et conservons notre biais short sur la duration.

Aout : Pas de changement au cours du mois.

Septembre : Nous avons réduit les positions longues sur les beI européens en aout et avons profité de la baisse courant septembre pour en remettre. Nous avons coupé notre long USD/EUR en profit autour de 0.97.

Octobre : Nous avons pris des profits sur les BEI euro courts et entré des shorts sur les beis longs. Nous avons aussi pris des profits sur les taux réels euro.

Novembre : Dans le portefeuille, nous avons réduit le positionnement sur les BEI via les parties longues. Nous avons réduit le short duration. Nous privilégions toujours le carry sur les indexées européennes plutôt qu'américaines.

Décembre : Nous avons profité de la hausse des taux en fin d'année pour réduire notre positionnement short sur les taux. Nous avons réduit le long BEI euro en vendant les parties longues.

Janvier Dans ce contexte, notre positionnement n'a pas trop évolué par rapport au début d'année. Nous avons néanmoins remis un peu d'exposition sur les points morts d'inflation car les niveaux nous paraissent désormais très attractifs.

Février : En février nous avons profité de la hausse des taux et des points morts d'inflation. Nous avons réduit les positions actives en fin de mois pour prendre des profits. Nous avons entré des positions vendeuses de forward HICP long.

Performance :

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION GD	LU1717592775	- 3,53
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION IC	LU1717592346	- 3,78
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION NC	LU1717592262	- 4,05
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION OC	LU1717592692	Début le 16/03/2022
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION RC	LU1717592429	- 3,73
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION SC	LU1717592932	Début le 12/07/2022

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

G FUND – Global Inflation Short Duration

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		353.682.862,29
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	326.884.916,88
<i>Prix de revient</i>		333.991.167,67
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	-124.070,00
Avoirs en banque et liquidités		4.162.621,23
A recevoir sur investissements vendus		663.597,35
A recevoir sur souscriptions		21.010.746,13
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	576.958,27
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		508.092,43
Passifs		27.890.604,71
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-71.640,00
Découvert bancaire		7.798.153,98
A payer sur investissements achetés		18.677.924,28
A payer sur rachats		50.407,07
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.247.478,83
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	66.272,06
Commissions de gestion à payer	3	58.282,18
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	14.932,91
Commissions d'administration à payer	6	8.186,11
Commissions de performance à payer	4	11.190,68
Taxe d'abonnement à payer	8	10.343,82
Autres passifs		19.072,79
Valeur nette d'inventaire		325.792.257,58

G FUND – Global Inflation Short Duration

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.727.589,63
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.509.271,55
Intérêts reçus sur swaps		169.308,50
Intérêts bancaires		45.498,41
Autres revenus		3.511,17
Dépenses		1.016.587,28
Commissions de gestion	3	574.393,14
Commissions de performance	4	11.190,68
Commissions de dépositaire	5	73.306,94
Commissions d'administration	6	42.659,79
Frais légaux		11.789,84
Frais de transaction	2.13,7	26.255,21
Rémunération administrateurs		1.739,06
Taxe d'abonnement	8	51.392,03
Intérêts payés sur découvert bancaire		98.226,57
Intérêts payés sur swaps		55.562,52
Frais bancaires		2.326,10
Autres dépenses		67.745,40
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		711.002,35
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-3.184.915,80
- contrats de change à terme	2.7	-214.393,12
- contrats futures	2.8	865.292,49
- swaps	2.10	1.684.627,68
- change	2.4	-708.332,28
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-846.718,68
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-7.805.511,42
- options	2.6	-52.430,00
- contrats de change à terme	2.7	-953.531,06
- contrats futures	2.8	592.188,58
- swaps	2.10	-4.657,55
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-9.070.660,13
Dividendes versés	10	-210.805,08
Souscriptions d'actions de capitalisation		343.603.376,59
Souscriptions d'actions de distribution		3.536.825,29
Rachats d'actions de capitalisation		-23.420.270,38
Rachats d'actions de distribution		-22.945.616,85
Augmentation / (diminution) nette des actifs		291.492.849,44
Actifs nets au début de l'exercice		34.299.408,14
Actifs nets à la fin de l'exercice		325.792.257,58

G FUND – Global Inflation Short Duration

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	325.792.257,58	34.299.408,14	33.254.182,68
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		578.940,232	26,544	20,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,96	101,05	95,59
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		75.780,232	9.192,010	8.634,796
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	972,64	1.010,89	964,93
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		20,000	20,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,32	101,09	-
Classe OC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		179.789,157	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	965,75	-	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		5.318,829	25.986,118	25.985,486
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	913,63	962,15	959,01
Dividende par action		14,48	-	-
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		17.823,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	979,49	-	-

G FUND – Global Inflation Short Duration

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	26,544	614.873,952	35.960,264	578.940,232
Classe IC EUR - Capitalisation	9.192,010	82.257,567	15.669,345	75.780,232
Classe RC EUR - Capitalisation	20,000	0,000	0,000	20,000
Classe OC EUR - Capitalisation	0,000	179.789,157	0,000	179.789,157
Classe GD EUR - Distribution	25.986,118	3.870,299	24.537,588	5.318,829
Classe SC EUR - Capitalisation	0,000	22.518,000	4.695,000	17.823,000

G FUND – Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			326.884.916,88	100,34
Obligations			326.884.916,88	100,34
États-Unis			182.233.699,30	55,94
UNITED STATES 0.125 16-26 15/07S	USD	12.800.000	14.172.751,28	4,35
UNITED STATES 0.125 20-25 15/04S	USD	8.100.000	8.433.284,01	2,59
UNITED STATES 0.125 20-25 15/10S	USD	19.268.000	19.921.529,13	6,11
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	USD	10.600.200	10.704.600,55	3,29
UNITED STATES 0.125 21-26 15/10S	USD	10.900.000	10.543.063,17	3,24
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S7 15/04S	USD	12.000.000	11.118.659,45	3,41
UNITED STATES 0.25 15-25 15/01S	USD	3.300.000	3.775.964,28	1,16
UNITED STATES 0.375 15-25 15/07S	USD	10.100.000	11.544.654,78	3,54
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	USD	8.500.000	9.208.593,87	2,83
UNITED STATES 0.50 18-28 15/01S	USD	8.200.000	8.788.828,03	2,70
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S7 15/10S	USD	9.400.500	8.879.013,98	2,73
UNITED STATES 1.75 08-28 15/01S	USD	4.000.000	5.358.554,71	1,64
UNITED STATES 2.375 04-25 15/01S	USD	6.200.000	9.271.383,93	2,85
UNITED STATES 2.375 07-27 15/01S	USD	8.000.000	11.345.262,71	3,48
USA T NOTES INDEX 0.375 17-27 15/01S	USD	10.000.000	10.981.563,98	3,37
USA T NOTES INDEX 2.00 06-26 15/01S	USD	10.277.800	14.536.529,54	4,46
US TREASURY INDEXE 0.625 16-26 15/01S	USD	12.000.000	13.649.461,90	4,19
Espagne			37.339.332,04	11,46
SPAIN 0.15 17-23 30/11A	EUR	22.000.000	26.085.900,70	8,01
SPAIN 0.65 16-27 30/11A.65 17-27 30/11A	EUR	4.530.000	5.422.205,46	1,66
SPAIN 1.80 13-24 30/11A	EUR	4.700.000	5.831.225,88	1,79
Royaume-Uni			32.088.991,59	9,85
UK TSY (RPI INDEXE FL.R 15-26 22/03S	GBP	6.560.000	10.416.472,82	3,20
UNITED KINGDOM 0.125 12-24 22/03S	GBP	3.200.000	5.395.150,60	1,66
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	GBP	3.500.000	7.795.696,84	2,39
UNITED KINGDOM INDEX 2.50 86-24 17/07S	GBP	2.000.000	8.481.671,33	2,60
Allemagne			24.109.885,98	7,40
GERMANY 0.10 15-26 15/04A	EUR	20.000.000	24.109.885,98	7,40
France			20.923.026,74	6,42
FRANCE 0.10 15-25 01/03A	EUR	4.500.000	5.147.502,61	1,58
FRANCE 0.25 13-24 25/07A	EUR	7.560.000	9.301.161,14	2,85
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	EUR	4.700.000	6.474.362,99	1,99
Japon			14.781.878,77	4,54
JAPAN 0.10 14-24 10/09S	JPY	468.400.000	3.524.280,72	1,08
JAPAN 0.10 15-25 10/03S	JPY	577.400.000	4.356.843,98	1,34
JAPAN 0.10 16-26 10/03S	JPY	502.700.000	3.828.748,60	1,18
JAPAN 0.10 17-27 10/03S	JPY	397.700.000	3.072.005,47	0,94
Italie			7.536.454,59	2,31
ITALY 0.65 20-26 15/05SS	EUR	4.050.000	4.551.579,44	1,40
ITALY 2.35 14-24 15/09S	EUR	2.400.000	2.984.875,15	0,92
Suède			2.961.755,45	0,91
SWEDEN 1.00 13-25 01/06A	SEK	10.000.000	1.150.549,30	0,35
SWEDEN NR 3112 INDEX 0.125 15-26 01/06A	SEK	16.120.000	1.811.206,15	0,56
Australie			2.871.241,26	0,88
AUSTRALIA 0.75 17-27 21/11Q	AUD	1.500.000	1.095.068,68	0,34
AUSTRALIA 3.00 11-16 05/04Q	AUD	1.900.000	1.776.172,58	0,55

G FUND – Global Inflation Short Duration

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Canada			1.525.785,37	0,47
CANADA 4.25 95-26 01/12S	CAD	1.143.000	1.525.785,37	0,47
Nouvelle-Zélande			512.865,79	0,16
NEW ZEALAND 2.00 12-25 20/09Q	NZD	700.000	512.865,79	0,16
Total du portefeuille-titres			326.884.916,88	100,34

G FUND – Legacy

G FUND – Legacy

Rapport du Conseil d'Administration

G Fund - Legacy est le fonds nourricier du fonds maître FCP Groupama Axiom Legacy 21.

En tant que fonds nourricier, nous avons maintenu notre investissement à hauteur au moins de 85% et en permanence dans les parts « O » du fonds maître FCP Groupama Axiom Legacy 21.

Ci-après, la performance par parts entre le 01/03/2022 et le 28/02/2023 de l'OPCVM G FUND - Legacy

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - LEGACY IC EUR	LU1856264152	- 4,59
G FUND - LEGACY JC EUR	LU1856264236	- 3,86

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

G FUND – Legacy

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		2.582.824,69
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.364.483,36
<i>Prix de revient</i>		2.446.437,65
Avoirs en banque et liquidités		218.341,33
Passifs		3.277,84
Commissions de gestion à payer	3	1.444,42
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	146,27
Commissions d'administration à payer	6	80,18
Taxe d'abonnement à payer	8	42,99
Autres passifs		1.563,98
Valeur nette d'inventaire		2.579.546,85

G FUND – Legacy

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		668.425,47
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		666.007,27
Intérêts bancaires		2.418,20
Dépenses		114.597,68
Commissions de gestion	3	88.509,03
Commissions de dépositaire	5	3.682,13
Commissions d'administration	6	2.143,06
Frais légaux		1.238,45
Frais de transaction	2.13,7	1,69
Rémunération administrateurs		95,82
Taxe d'abonnement	8	980,47
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.556,43
Autres dépenses		15.390,60
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		553.827,79
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-1.912.320,12
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-1.358.492,33
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	108.679,58
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-1.249.812,75
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.452.164,92
Rachats d'actions de capitalisation		-14.341.590,19
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-14.139.238,02
Actifs nets au début de l'exercice		16.718.784,87
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.579.546,85

G FUND – Legacy

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	2.579.546,85	16.718.784,87	14.705.734,79
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.449,294	16.535,540	14.448,977
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	955,21	1.001,19	1.006,48
Classe JC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		244,189	160,000	160,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	982,67	1.022,11	1.019,62

G FUND – Legacy

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe IC EUR - Capitalisation	16.535,540	1.408,825	15.495,071	2.449,294
Classe JC EUR - Capitalisation	160,000	84,189	0,000	244,189

G FUND – Legacy

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Organismes de placement collectif			2.364.483,36	91,66
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.364.483,36	91,66
France			2.364.483,36	91,66
GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 FCP 0	EUR	2.629	2.364.483,36	91,66
Total du portefeuille-titres			2.364.483,36	91,66

G FUND – Global Convertible Bonds

G FUND – Global Convertible Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport Annuel (28/02/2022-28/02/2023)

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affiche en hausse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (+4.8% pour le MSCI Europe en Euro). Ce n'est pas le cas pour le crédit toujours handicapé par l'inflation et la hausse des taux, la performance de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de -14.3% en Total Return sur la période sous revue.

Dans ce contexte, les performances des obligations convertibles globales ont été décevantes, l'indice Refinitiv Global Focus ayant baissé de -10,62% (sur la période du 28/02/2022 au 28/02/2023) alors que la performance du fonds a été de -11,95% (Class IC EUR). Le fonds a sous-performé son indice de référence en raison de son biais de qualité/croissance et de sa surexposition légère en sensibilité action contre indice sur la période. Les principaux détracteurs du portefeuille en relatif contre indice sont Asos (Europe, commerce de détail), Zscaler (États-Unis, cybersécurité) et Match (États-Unis, services de communications). Les principaux contributeurs positifs correspondaient principalement à nos sous-pondérations contre indice ou des sous-jacents sur lesquels nous ne sommes pas investis : DISH (services de télécommunications aux États-Unis), Coinbase (États-Unis, crypto), et notre sur pondération sur Air France (Europe, compagnie aérienne).

La "poche crédit/options" a été relativement résiliente (par rapport aux OC) avec des gains sur les stratégies d'options sur le secteur de l'énergie (EOG, Total) et les services publics (EDF). Les protections sur les actions et les taux ont également contribué positivement compte tenu du contexte macroéconomique difficile. Nous sommes positionnés longs sur le crédit par rapport à l'indice de référence (près de 35 % du portefeuille avec un YTW > 4 %), en particulier sur les noms présentant un potentiel de fusion et acquisition. En fin de période, nous sommes légèrement surexposés en sensibilité actions (surpondération des États-Unis vs. sous-pondération Japon) et sous-exposés en sensibilité taux.

Perspectives

Après une année difficile, nous sommes optimistes sur la classe d'actifs pour les prochain 12 mois pour les facteurs de soutien suivants:

- Nous estimons que le marché primaire pourrait se reprendre : dans un environnement où les taux d'intérêt et les spreads de crédit pourraient rester élevés, le financement convertible devient plus attrayant car il peut aider les entreprises à réduire leurs coûts d'emprunt par rapport au marché obligataire classique.
- Les rendements sont désormais attractifs : plus du tiers du gisement zone euro et global offre désormais un rendement supérieur à 4%.
- Après le de-rating des marchés actions, la hausse des taux et des spreads de crédit, les différents moteurs de performances porteront la performance de la classe d'actifs si l'accalmie se poursuit sur les craintes d'inflation et de taux.
- Enfin, une reprise des fusions/acquisitions devrait bénéficier à la classe d'actifs grâce à des clauses protectrices en cas de M&A attractives (ratchet, poison put).

G FUND – Global Convertible Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		97.936.111,99
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	92.186.893,91
<i>Prix de revient</i>		95.418.572,17
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	826.343,61
<i>Options achetées au prix de revient</i>		1.299.450,36
Avoirs en banque et liquidités		4.153.302,96
A recevoir sur investissements vendus		469.707,69
A recevoir sur souscriptions		24.070,92
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	48.152,48
Dividendes à recevoir, nets		6.482,79
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		221.157,63
Passifs		2.445.088,94
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	704.882,15
<i>Options vendues au prix de revient</i>		715.378,08
Découvert bancaire		40.227,05
A payer sur investissements achetés		471.475,72
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.202.370,53
Commissions de gestion à payer	3	6.675,18
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	5.225,15
Commissions d'administration à payer	6	2.838,75
Taxe d'abonnement à payer	8	1.595,58
Autres passifs		9.798,83
Valeur nette d'inventaire		95.491.023,05

G FUND – Global Convertible Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	<i>Exprimé en EUR</i>
Revenus		707.372,53
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		80.183,93
Intérêts reçus sur obligations, nets		523.900,80
Intérêts reçus sur swaps		5.972,22
Intérêts bancaires		26.625,82
Autres revenus		70.689,76
Dépenses		357.115,62
Commissions de gestion	3	66.879,43
Commissions de dépositaire	5	27.747,15
Commissions d'administration	6	17.833,67
Frais légaux		3.746,21
Frais de transaction	2.13,7	159.259,42
Rémunération administrateurs		678,63
Taxe d'abonnement	8	8.369,67
Intérêts payés sur découvert bancaire		24.146,30
Frais bancaires		31,20
Autres dépenses		48.423,94
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		350.256,91
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-5.078.564,90
- options	2.6	222.627,42
- contrats de change à terme	2.7	-4.481.157,24
- contrats futures	2.8	-989.305,21
- swaps	2.10	25.465,65
- change	2.4	3.708.504,48
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-6.242.172,89
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-3.330.436,02
- options	2.6	26.519,20
- contrats de change à terme	2.7	-594.768,69
- contrats futures	2.8	126.876,33
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-10.013.982,07
Dividendes versés	10	-133.136,85
Souscriptions d'actions de capitalisation		49.994,56
Souscriptions d'actions de distribution		17.688.867,56
Rachats d'actions de capitalisation		-16.861,14
Rachats d'actions de distribution		-163.513,56
Augmentation / (diminution) nette des actifs		7.411.368,50
Actifs nets au début de l'exercice		88.079.654,55
Actifs nets à la fin de l'exercice		95.491.023,05

G FUND – Global Convertible Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	95.491.023,05	88.079.654,55	51.497.892,77
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		615,649	284,106	1.153,370
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,22	113,42	122,27
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.091,89	1.240,14	1.329,83
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		43.581,000	26.345,000	40.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.025,58	1.160,15	1.283,89
Dividende par action		-	42,54	27,60
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		500,000	500,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	826,49	937,27	-
Classe VD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		60.605,881	60.607,234	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	830,28	940,70	-
Dividende par action		2,20	-	-

G FUND – Global Convertible Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	284,106	498,922	167,379	615,649
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe GD EUR - Distribution	26.345,000	17.236,000	0,000	43.581,000
Classe SC EUR - Capitalisation	500,000	0,000	0,000	500,000
Classe VD EUR - Distribution	60.607,234	192,162	193,515	60.605,881

G FUND – Global Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			90.282.484,67	94,55
Actions			1.399.813,21	1,47
États-Unis			761.560,90	0,80
DANAHER CORP - PFD REGISTERED SHS	USD	643	761.560,90	0,80
Jersey			598.821,31	0,63
APTIV PLC	USD	5.000	598.821,31	0,63
France			39.431,00	0,04
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	700	39.431,00	0,04
Obligations			9.027.430,12	9,45
France			3.906.045,88	4,09
AUCHAN HOLDING SA 4.875 22-28 08/12A	EUR	1.000.000	941.020,00	0,99
FAURECIA SE 3.125 19-26 15/06S	EUR	600.000	556.488,00	0,58
KORIAN SA 4.125 21-XX 15/06A	GBP	300.000	271.616,53	0,28
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	500.000	458.322,50	0,48
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	EUR	5.000	904.305,00	0,95
TEREOS FIN GROUP I 7.5 20-25 30/10S	EUR	759.000	774.293,85	0,81
États-Unis			2.182.657,23	2,29
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	USD	2.200.000	2.182.657,23	2,29
Iles Caïmans			986.848,30	1,03
CATHAY PACIFIC FIN III 2.75 21-26 05/02S	HKD	8.000.000	986.848,30	1,03
Luxembourg			536.873,59	0,56
ARCELORMITTAL SA 5.5 20-23 18/05Q	USD	8.000	536.873,59	0,56
Espagne			493.482,50	0,52
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	EUR	500.000	493.482,50	0,52
Suède			493.285,00	0,52
VERISURE HOLDING AB 7.125 23-28 01/02S	EUR	500.000	493.285,00	0,52
Pays-Bas			428.237,62	0,45
QIAGEN NV 0.50 17-23 13/09S	USD	400.000	428.237,62	0,45
Obligations à taux variables			2.178.382,00	2,28
France			1.180.377,00	1,24
AIR FRANCE - KLM FL.R 22-XX 23/02Q23/02Q	EUR	600.000	779.727,00	0,82
EDF FL.R 22-XX 06/12A	EUR	400.000	400.650,00	0,42
Espagne			601.449,00	0,63
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	EUR	600.000	601.449,00	0,63
Italie			396.556,00	0,42
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 20/02A	EUR	400.000	396.556,00	0,42
Obligations convertibles			77.676.859,34	81,34
États-Unis			46.279.282,13	48,46
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	USD	1.600.000	1.343.034,41	1,41
ALARM.COM CV 0.00 21-26 15/01U	USD	500.000	387.831,21	0,41
AXON ENTERPRISE CV 0.5 22-27 15/12S	USD	500.000	508.849,60	0,53
BILL HOLDINGS INC CV 0.00 20-25 01/12U	USD	1.600.000	1.396.503,54	1,46
BILL HOLDINGS INC CV 0 21-27 01/04U	USD	500.000	367.029,70	0,38
BLACKLINE INC CV 0.00 21-26 15/03U	USD	850.000	680.208,39	0,71
BLOCK INC CV 0.125 20-25 01/03S	USD	2.000.000	1.872.465,82	1,96
BOFA FINANCE CV 0.25 18-23 01/05S	USD	800.000	838.661,01	0,88
BRIDGEBIO PHARMA CV 2.25 21-29 01/02S	USD	400.000	144.880,72	0,15

G FUND – Global Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
CHART INDUSTRIES CV 6.75 22-25 15/12Q	USD	10.000	524.045,26	0,55
CHEGG CV 0.00 20-26 01/09	USD	500.000	369.099,48	0,39
CLOUDFLARE INC 0.00 21-26 15/08U	USD	1.000.000	784.686,47	0,82
CONMED CORP CV 2.2500 22-27 15/06S	USD	1.000.000	888.401,69	0,93
COUPA SOFTWARE INC 0.375 21-26 15/06S	USD	1.000.000	936.162,19	0,98
COUPA SOFTWARE INC CV 0.125 19-25 15/06S	USD	700.000	656.217,82	0,69
DATADOG INC CV 0.125 20-25 15/06S	USD	1.550.000	1.608.009,90	1,68
DROPBOX INC CV 0.00 21-28 01/03U	USD	600.000	483.632,25	0,51
ENPHASE ENERGY INC CV 0 21-28 01/03U/03U	USD	1.300.000	1.266.497,88	1,33
EQT CORP CV 1.75 21-26 01/05S	USD	200.000	431.096,65	0,45
ETSY INC CV 0.25 21-28 15/06S	USD	750.000	588.889,67	0,62
EVERBRIDGE INC 0.125 19-24 15/12S	USD	1.000.000	857.364,45	0,90
FORD MOTOR CO CV 0 21-26 15/03U26 15/03U	USD	2.000.000	1.822.140,50	1,91
GUARDANT HEALTH CV 0.00 20-27 15/11U	USD	1.500.000	993.833,10	1,04
HALOZYME THERAPEUT CV 0.25 22-27 01/03SS	USD	750.000	629.720,65	0,66
HUBSPOT INC CV 0.375 20-25 01/06S	USD	500.000	691.786,89	0,72
IAC FINANCECO 3 CV 2 19-30 15/01S15/01S	USD	1.500.000	1.248.797,73	1,31
INSMED INC CV 0.750 21-28 01/06S	USD	600.000	489.196,61	0,51
LUMENTUM HOLDINGS CV 0.50 20-26 15/12S	USD	600.000	485.103,25	0,51
LUMENTUM HOLDINGS CV 0.5 22-28 15/06S	USD	500.000	357.503,54	0,37
LYFT INC CV 1.50 20-25 15/05S	USD	500.000	410.917,02	0,43
MARRIOTT VACATION CV 3.25 22-27 15/12S	USD	800.000	780.062,23	0,82
MICROCHIP TECHNOLOGY 0.125 20-24 01/12S	USD	700.000	736.267,32	0,77
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	USD	1.600.000	1.823.894,39	1,91
NEXTERA ENERGY CV 0.00 20-25 15/11U	USD	1.800.000	1.630.082,04	1,71
NEXTERA ENERGY INC CV 6.219 20-23 01/09Q	USD	15.000	656.308,35	0,69
NUTANIX INC 0.25 21-27 01/10S	USD	700.000	567.745,88	0,59
NUVASIVE INC CV 0.375 21-25 15/03S	USD	1.100.000	924.840,17	0,97
OKTA INC 0.375 21-26 15/06S	USD	1.200.000	951.954,74	1,00
ON SEMICONDUCTOR 0.5 23-29 01/03S	USD	500.000	471.475,72	0,49
PALO ALTO NETWORKS CV 0.375 20-25 01/06S	USD	1.300.000	2.340.913,25	2,45
PIONEER NATURAL 0.25 20-25 15/05S	USD	350.000	675.462,04	0,71
RAPID7 CV 0.25 21-27 15/03S	USD	1.000.000	826.440,36	0,87
RINGCENTRAL INC CV 0.00 20-26 15/03U	USD	1.600.000	1.225.972,65	1,28
SHIFT4 PAYMENTS CV 0.50 21-27 01/08S	USD	600.000	497.872,71	0,52
SHIFT4 PAYMENTS INC CV 0 20-25 15/12A12A	USD	500.000	501.463,93	0,53
SNAP INC CV 0 21-27 01/05U0 21-27 01/05U	USD	1.000.000	680.320,60	0,71
SOLAREEDGE TECHNO CV 0 21-25 14/09U	USD	550.000	688.799,15	0,72
SPLUNK INC CV 1.125 20-27 15/12S	USD	1.200.000	974.246,11	1,02
TELADOC HEALTH CV 1.25 20-27 01/06S	USD	600.000	446.138,61	0,47
UNITY SOFTWARE CV 0.00 22-26 15/11U	USD	700.000	501.336,63	0,53
UPWORK INC CV 0.25 21-26 15/08S	USD	700.000	516.330,03	0,54
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	USD	1.050.000	894.247,52	0,94
VARONIS SYSTEMS INC CV 1.25 20-25 15/08S	USD	350.000	369.376,23	0,39
VESPER HEALTHCARE 1.25 21-26 01/10S	USD	500.000	390.132,01	0,41
WOLFSPEED CV 1.875 22-29 01/12S	USD	700.000	622.320,13	0,65
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	USD	1.450.000	1.522.711,93	1,59
France			7.340.736,58	7,69
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	45.000	764.713,54	0,80
ATOS SE CV 0 19-24 06/11U11U	EUR	800.000	702.636,00	0,74
BNP PARIBAS SA CV 0 22-25 13/05U5 13/05U	EUR	800.000	984.220,00	1,03
KORIAN SA CV FL.R 21-99 31/12S	EUR	17.328	508.083,67	0,53
NEOEN SPA CV 2.875 22-27 14/09S	EUR	600.000	589.275,00	0,62
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	20.000	1.189.515,53	1,25
ORPAR CV 0.00 17-24 20/06U	EUR	500.000	605.077,50	0,63
SAFRAN SA CV 0.875 20-27 15/05A	EUR	9.000	1.276.179,06	1,34
SELENA SARL CV 0.00 20-25 25/06U	EUR	3	281.560,50	0,29

G FUND – Global Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
VOLTALIA SA CV 21-25 13/01A	EUR	15.000	439.475,78	0,46
Pays-Bas			4.904.937,87	5,14
BE SEMICONDUCTOR CV 1.875 22-29 06/04S	EUR	700.000	704.875,50	0,74
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.625 21-28 09/02S	EUR	500.000	339.942,50	0,36
JUST EAT TAKEAWAY CV 2.25 19-24 25/01SS	EUR	500.000	487.547,50	0,51
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	USD	800.000	679.008,02	0,71
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	USD	600.000	626.458,27	0,66
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	USD	1.800.000	2.067.106,08	2,16
Espagne			3.386.931,00	3,55
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	EUR	400.000	477.690,00	0,50
AUDAX RENOVABLES CV 2.75 20-25 30/11S	EUR	200.000	155.184,00	0,16
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	EUR	1.800.000	1.934.397,00	2,03
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	EUR	1.000.000	819.660,00	0,86
Israël			3.021.126,83	3,16
CYBERARK SOFTWARE LTD CV 0 20-24 15/11U	USD	500.000	521.546,44	0,55
NICE LTD CV 0 20-25 15/09A 20-25 15/09U	USD	2.000.000	1.770.117,87	1,85
WIX.COM LTD CV 0 20-25 15/08U 0-25 15/08U	USD	900.000	729.462,52	0,76
Suisse			2.122.138,94	2,22
SIKA CV 0.15 18-25 05/06A	CHF	1.500.000	2.122.138,94	2,22
Royaume-Uni			1.947.285,45	2,04
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 20-25 04/02U	USD	700.000	875.092,41	0,92
JET2 PLC 1.625 21-26 10/06S	GBP	500.000	551.472,68	0,58
WH SMITH PLC CV 1.625 21-26 07/05S	GBP	500.000	520.720,36	0,55
Allemagne			1.530.419,00	1,60
HELLOFRESH SE CV 0.75 20-25 13/05S	EUR	200.000	177.768,00	0,19
LEG IMMOBILIE SE CV 0.4 20-28 30/06S	EUR	700.000	558.761,00	0,59
TUI AG CV 5.00 21-28 16/04S	EUR	900.000	793.890,00	0,83
Iles Caïmans			1.446.234,61	1,51
SEA LTD 2.375 21-25 01/06S	USD	500.000	494.578,03	0,52
ZHONGSHENG GRP HLDG CV 0 20-25 21/05U	HKD	7.000.000	951.656,58	1,00
Italie			1.427.309,00	1,49
NEXI SPA CV 0.00 21-28 24/02U	EUR	1.000.000	727.890,00	0,76
PIRELLI & C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	EUR	700.000	699.419,00	0,73
Îles Vierges Britanniques			1.051.956,00	1,10
ANLLIAN CAPITAL LTD CV 0.00 20-25 05/02U	EUR	900.000	1.051.956,00	1,10
Belgique			895.571,00	0,94
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	EUR	700.000	710.528,00	0,74
MITHRA PHARMA CV 4.25 20-25 17/12S	EUR	300.000	185.043,00	0,19
Bermudes			872.570,49	0,91
JAZZ INVEST I LTD CV 2 20-26 15/06S1/06S	USD	850.000	872.570,49	0,91
Autriche			645.652,00	0,68
AMS AGA 0.00 18-25 05/03U	EUR	800.000	645.652,00	0,68
Irlande			446.322,50	0,47
GLANBIA CO-OPERATI CV 1.875 22-27 27/01S	EUR	500.000	446.322,50	0,47
Japon			358.385,94	0,38
ROHM CO LTD CV 0.00 19-24 05/12U	JPY	50.000.000	358.385,94	0,38
Autres valeurs mobilières			869.936,70	0,91
Obligations convertibles			869.936,70	0,91

G FUND – Global Convertible Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Royaume-Uni			513.830,00	0,54
BARCLAYS BANK PLC CV 0.00 22-25 24/01A	EUR	500.000	513.830,00	0,54
Japon			356.106,70	0,37
SHIP HEALTHCARE CV 0.00 18-23 13/12U	JPY	50.000.000	356.106,70	0,37
Organismes de placement collectif			1.034.472,54	1,08
Actions/Parts de fonds d'investissements			1.034.472,54	1,08
Irlande			802.696,54	0,84
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	8.812	802.696,54	0,84
Luxembourg			231.776,00	0,24
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR CAP	EUR	200	231.776,00	0,24
Total du portefeuille-titres			92.186.893,91	96,54

G FUND – Short Term Absolute Return

G FUND – Short Term Absolute Return

Rapport du Conseil d'Administration

Commentaire de marché :

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. La hausse des taux a fortement impacté la performance de l'indice -10.40% (du 28/02/2022 au 28/02/2023).

Mars : Coté gestion, sur le crédit, nous avons utilisé le marché primaire et secondaire car les spreads de crédit sont redevenus attractifs. Nous avons maintenu notre sensibilité autour de 100bps et entré une position d'écartement Australie vs Nouvelle Zélande sur le segment 10 ans.

Avril : Dans ce contexte, nous avons conservé notre duration réduite afin de protéger le portefeuille et gardons un positionnement prudent sur les actifs risqués. Nous avons réduit notre exposition au HY et entré une position de pentification sur la courbe US 5-30 ans.

Mai : Les primes des émetteurs se sont tendues au cours du mois à +15bps le 1 an sur les financières A-1. L'euribor 3mois se resserre de 9bps pour finir à -0.338% tandis que l'ester reste stable autour de -0.585%.

Juin : Nous avons maintenu notre sensibilité sur des niveaux proches de zéro et augmenté notre exposition sur des émetteurs ayant souffert ces derniers mois (Unibail par exemple).

Juillet : Sur le mois nous avons allégé notre exposition sur le crédit High Yield et sur l'émergent. Nous avons maintenu notre sensibilité autour de 50bps.

Aout : Au cours du mois nous avons profité du resserrement des spreads de crédit au cours de l'été pour réduire notre risque sur cette classe d'actif. Nous avons maintenu notre positionnement short sur les taux allemands.

Septembre : Coté gestion, nous avons réduit la sous sensibilité globale du portefeuille.

Octobre : Coté gestion, nous gardons toujours une faible sensibilité. Nous avons pris profit sur notre stratégie d'aplatissement 2-10 allemande. Sur le crédit nous avons légèrement diminué notre exposition à la classe d'actif via l'achat de protection sur le Xover.

Novembre : Coté gestion, nous avons augmenté notre surexposition sur le crédit. Nous privilégions pour le moment des signatures de qualité.

Décembre : Dans ce contexte, nous avons renforcé la sous-exposition de la duration du portefeuille. Nous avons également rentré une stratégie d'écartement US-Allemagne à la suite du resserrement récent.

Janvier : Nous avons mis en place plusieurs stratégies d'alpha sur le mois que ce soit sur l'arbitrage de base, le pair trading ou encore de l'arbitrage inflation et Italie vs Allemagne 2 ans.

Février : En février, contrairement aux mois précédents, les bases n'ont pas connu de mouvement significatif. Par conséquent, les gains que nous y générons traditionnellement par nos achats et ventes ont été très limités. En revanche, nous avons enregistré des profits importants sur trois stratégies de « pair trading » via CDS, dont une entrée en portefeuille ce mois-ci, et une autre qui a été cédée (BP contre Repsol). Nos interventions sur des émissions (d'entités publiques ou privées) offrant des primes attractives ont également constitué un apport conséquent à la performance. Nos arbitrages taux sur l'inflation et l'Italie ont aussi contribué positivement à la performance. Enfin, nous avons conservé un profil très défensif et une poche cœur très prépondérante.

Performance :

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - SHORT TERM ABSOLUTE RETURN GD	LU1891751247	- 1,2
G FUND - SHORT TERM ABSOLUTE RETURN I2C	LU2550878602	Début le 16/12/2022
G FUND - SHORT TERM ABSOLUTE RETURN NC	LU1891750868	Début le 29/12/2022

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ». Sur la période, la performance du fonds (part SC) s'établit à -1.23%.

G FUND – Short Term Absolute Return

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		80.949.963,67
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	60.155.909,40
<i>Prix de revient</i>		60.657.595,54
Avoirs en banque et liquidités		4.453.049,41
A recevoir sur investissements vendus		15.472.215,33
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	118.547,13
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	318.757,08
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		336.818,65
Intérêts à recevoir sur swaps		94.666,67
Passifs		15.902.994,61
Découvert bancaire		370.000,00
A payer sur investissements achetés		15.352.274,00
A payer sur swaps		14.677,80
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	8.523,01
Commissions de gestion à payer	3	12.523,15
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.462,89
Commissions d'administration à payer	6	1.898,36
Commissions de performance à payer	4	34.714,65
Taxe d'abonnement à payer	8	1.047,89
Intérêts à payer sur swaps		94.863,89
Autres passifs		9.008,97
Valeur nette d'inventaire		65.046.969,06

G FUND – Short Term Absolute Return

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.445.098,44
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		1.180.097,05
Intérêts reçus sur swaps		241.470,57
Intérêts bancaires		21.405,21
Autres revenus		2.125,61
Dépenses		780.450,20
Commissions de gestion	3	168.221,25
Commissions de performance	4	34.714,65
Commissions de dépositaire	5	24.371,12
Commissions d'administration	6	14.241,88
Frais légaux		4.443,82
Frais de transaction	2.13,7	11.027,63
Rémunération administrateurs		591,98
Taxe d'abonnement	8	6.853,19
Intérêts payés sur découvert bancaire		18.189,05
Intérêts payés sur swaps		457.721,97
Frais bancaires		2.724,10
Autres dépenses		37.349,56
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		664.648,24
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-5.243.235,43
- options	2.6	453.761,56
- contrats de change à terme	2.7	-359.712,93
- contrats futures	2.8	966.973,82
- swaps	2.10	-139.122,06
- change	2.4	492.304,62
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-3.164.382,18
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	1.401.952,45
- contrats de change à terme	2.7	53.591,70
- contrats futures	2.8	94.590,21
- swaps	2.10	353.671,96
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-1.260.575,86
Dividendes versés	10	-168.000,00
Souscriptions d'actions de capitalisation		33.858.043,14
Souscriptions d'actions de distribution		21.797.617,90
Rachats d'actions de capitalisation		-48.573.961,68
Rachats d'actions de distribution		-21.797.617,90
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-16.144.494,40
Actifs nets au début de l'exercice		81.191.463,46
Actifs nets à la fin de l'exercice		65.046.969,06

G FUND – Short Term Absolute Return

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	65.046.969,06	81.191.463,46	59.396.261,10
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1,000	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,06	98,24	-
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	25.206,523	18.829,891
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	997,99	1.013,88
Classe I2C EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		30.692,081	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.009,28	-	-
Classe OC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	8.107,329	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	981,08	-
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		30.000,000	30.000,000	30.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	972,05	989,65	1.007,10
Dividende par action		5,60	2,83	5,46
Classe SC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		4.998,588	18.498,588	9.998,588
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	981,99	994,24	1.009,34

G FUND – Short Term Absolute Return

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	1,000	1,000	1,000	1,000
Classe IC EUR - Capitalisation	25.206,523	612,468	25.818,991	0,000
Classe I2C EUR - Capitalisation	0,000	30.692,081	0,000	30.692,081
Classe OC EUR - Capitalisation	8.107,329	2.628,166	10.735,495	0,000
Classe GD EUR - Distribution	30.000,000	22.530,000	22.530,000	30.000,000
Classe SC EUR - Capitalisation	18.498,588	0,000	13.500,000	4.998,588

G FUND – Short Term Absolute Return

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			31.096.776,18	47,81
Obligations			19.983.926,02	30,72
Allemagne			6.701.634,75	10,30
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 0.1 21-23 16/11A	EUR	400.000	392.524,00	0,60
GERMANY 0.10 12-23 15/04A	EUR	2.620.575	3.249.702,75	5,00
HAMBURG COMMERCIAL B 0.75 20-23 23/11A	EUR	200.000	195.811,00	0,30
SCHAEFFLER AG 1.8750 19-24 26/03A	EUR	400.000	390.722,00	0,60
VOLKSWAGEN LEASING 0.00 21-23 12/07A	EUR	2.500.000	2.472.875,00	3,80
France			3.662.492,00	5,63
BPCE SA 4.625 13-23 18/07A5 13-23 18/07A	EUR	2.000.000	2.008.200,00	3,09
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	EUR	600.000	579.891,00	0,89
NEXANS 2.75 17-24 05/04A	EUR	300.000	295.638,00	0,45
SPCM SA 2.0000 20-26 01/02S	EUR	200.000	183.890,00	0,28
WORLDLINE SA 0.5 20-23 30/06A	EUR	600.000	594.873,00	0,91
Italie			2.090.999,00	3,21
AMCO AM COMPANY SPA 2.625 19-24 13/02A	EUR	300.000	295.179,00	0,45
AUTOSTRADA ITALIA 2 21-30 15/01A/01A	EUR	1.000.000	813.645,00	1,25
FERROVIE STATO ITALIA 3.75 22-27 14/04AA	EUR	1.000.000	982.175,00	1,51
États-Unis			1.914.523,77	2,94
BALL CORP 0.875 19-24 15/03S	EUR	300.000	289.596,00	0,45
DIGITAL EURO 2.625 16-24 15/04A	EUR	300.000	292.573,50	0,45
HJ HEINZ CO 2.00 15-23 30/06A	EUR	300.000	298.876,50	0,46
NETFLIX INC 3 20-25 28/04S	EUR	200.000	194.840,00	0,30
UNITED STATES 0.125 21-31 15/07S	USD	900.000	838.637,77	1,29
Danemark			980.760,00	1,51
GN GREAT NORDIC LTD 0.00 19-24 21/05U	EUR	200.000	187.568,00	0,29
ORSTED 3.75 23-30 01/03A	EUR	800.000	793.192,00	1,22
Royaume-Uni			964.689,50	1,48
DRAX FINCO PLC 2.6250 20-25 01/11S	EUR	200.000	191.079,00	0,29
IMP BRND FIN 1.125 19-23 14/08A	EUR	200.000	197.666,00	0,30
SYNTHOMER PLC 3.875 20-25 25/06S	EUR	300.000	279.135,00	0,43
VODAFONE GROUP PLC 3.1 18-79 03/01A	EUR	300.000	296.809,50	0,46
Pays-Bas			693.717,00	1,07
CONTI-GUMMI FINANCE 2.125 20-23 27/05A	EUR	200.000	197.850,00	0,30
LEASEPLAN CORP 0.1250 19-23 13/09A	EUR	200.000	196.323,00	0,30
SAIPEM FIN INTL BV 3.75 16-23 08/09A	EUR	300.000	299.544,00	0,46
Luxembourg			686.037,50	1,05
ARCELORMITTAL SA 2.25 19-24 17/01A	EUR	300.000	296.473,50	0,46
HIGHLAND HOLDIN 0.0000 21-23 12/11A	EUR	400.000	389.564,00	0,60
Irlande			492.254,00	0,76
FCA BANK S.P.A. - IR 0.5 20-23 18/09A	EUR	200.000	196.814,00	0,30
FCA BANK SPA IE 0.125 20-23 16/11A	EUR	100.000	97.646,00	0,15
RYANAIR DAC 1.125 17-23 15/08A	EUR	200.000	197.794,00	0,30
Espagne			486.574,50	0,75
BANCO DE SABADELL SA 1.75 19-24 10/05A	EUR	300.000	291.040,50	0,45
FCC MEDIO AMBIENTE 0.815 19-23 04/12A12A	EUR	200.000	195.534,00	0,30
Norvège			390.010,00	0,60
NASSA TOPCO 2.875 17-24 06/04S	EUR	400.000	390.010,00	0,60

G FUND – Short Term Absolute Return

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Portugal			296.605,50	0,46
GALP GAS NATURAL 1.375 16-23 19/09A	EUR	300.000	296.605,50	0,46
Islande			232.707,50	0,36
LANDSBANKINN HF 0.5 20-24 20/05A	EUR	250.000	232.707,50	0,36
Japon			197.826,00	0,30
NISSAN MOTOR CO 1.94 20-23 15/09A	EUR	200.000	197.826,00	0,30
Mexique			193.095,00	0,30
CEMEX SAB DE CV 3.125 19-26 19/03S	EUR	200.000	193.095,00	0,30
Obligations à taux variables			9.038.143,75	13,89
France			4.103.878,00	6,31
ARKEMA SA FL.R 19-XX 17/09A	EUR	400.000	385.176,00	0,59
BPCE SA FL.R 23-30 02/03A	EUR	2.000.000	1.989.850,00	3,06
SOLVAY FINANCE FL.R 15-XX 03/06A	EUR	300.000	302.310,00	0,46
TOTALENERGISE SE FL.R 16-XX 05/05A	EUR	300.000	298.131,00	0,46
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/10A	EUR	700.000	639.156,00	0,98
VIGIE FL.R 17-XX 19/04AA	EUR	500.000	489.255,00	0,75
Belgique			1.998.740,00	3,07
BELFIUS BANQUE SA/NV FL.R 18-23 15/03A	EUR	2.000.000	1.998.740,00	3,07
Espagne			1.583.372,00	2,43
BANCO BILBAO VI FL.R 18-XX 24/03Q	EUR	200.000	196.741,00	0,30
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	EUR	400.000	390.462,00	0,60
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	EUR	400.000	400.966,00	0,62
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	EUR	600.000	595.203,00	0,92
États-Unis			497.775,00	0,77
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 21-24 30/04A	EUR	500.000	497.775,00	0,77
Italie			404.032,00	0,62
INTESA SANPAOLO FL.R 19-29 04/03A	EUR	400.000	404.032,00	0,62
Royaume-Uni			249.938,75	0,38
HSBC HLDGS FL.R 15-XX 29/09S	EUR	250.000	249.938,75	0,38
Portugal			200.408,00	0,31
CAIXA GERAL DEPOSITOS FL.R 18-28 28/06A	EUR	200.000	200.408,00	0,31
Obligations convertibles			2.074.706,41	3,19
France			1.589.196,91	2,44
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	12.242	208.036,07	0,32
ELIS SA CV 0.00 17-23 06/10U	EUR	13.663	425.554,63	0,65
KORIAN SE CV 0.875 20-27 06/03A27 06/03A	EUR	2.264	98.343,55	0,15
MAISON DU MONDE CV 0.125 17-23 06/12A	EUR	6.000	281.501,80	0,43
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	1.807	188.134,00	0,29
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07U	EUR	3.644	387.626,86	0,60
Pays-Bas			292.528,50	0,45
JUST EAT TAKEAWAY CV 2.25 19-24 25/01SS	EUR	300.000	292.528,50	0,45
Allemagne			192.981,00	0,30
FRESENIUS SE CV 0.00 17-24 31/01U	EUR	200.000	192.981,00	0,30
Autres valeurs mobilières			2.069.812,50	3,18
Obligations			2.069.812,50	3,18
France			2.069.812,50	3,18
KERING 3.25 23-29 27/02A	EUR	2.100.000	2.069.812,50	3,18
Instruments du marché monétaire			21.370.016,08	32,85

G FUND – Short Term Absolute Return

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances			21.370.016,08	32,85
France			20.374.039,73	31,32
ATOS SE ZCP 200323	EUR	1.500.000	1.495.236,94	2,30
COMPAGNIE PLASTIC ZCP 110423	EUR	2.000.000	1.983.971,26	3,05
EDF ZCP 150623	EUR	2.000.000	1.969.423,91	3,03
FAURECIA BBI 0.8 140423	EUR	1.000.000	1.000.251,53	1,54
FAURECIA BBI ZCP 090323	EUR	5.000.000	4.974.317,26	7,65
ILIAD SA ZCP 090323	EUR	3.000.000	2.991.355,59	4,60
LAGARDERE SA ZCP 050523	EUR	1.000.000	991.459,73	1,52
TELEPERFORMANCE SE ZCP 150523	EUR	2.000.000	1.983.932,24	3,05
VICAT SA ZCP 160323	EUR	3.000.000	2.984.091,27	4,59
Pays-Bas			995.976,35	1,53
ENEL FINANCE INT NV ZCP 290323	EUR	1.000.000	995.976,35	1,53
Organismes de placement collectif			5.619.304,64	8,64
Actions/Parts de fonds d'investissements			5.619.304,64	8,64
France			3.560.291,97	5,47
GROUPAMA CDT EUR CT VAR -I- CAP	EUR	263	796.160,64	1,22
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC C	EUR	276	2.764.131,33	4,25
Luxembourg			2.059.012,67	3,17
G FUND - ALPHA FIXED INCOME IC EUR	EUR	1.835	2.059.012,67	3,17
Total du portefeuille-titres			60.155.909,40	92,48

G FUND – World (R)Evolution

G FUND – World (R)Evolution

Rapport du Conseil d'Administration

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières.

A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue.

2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique.

De ce fait, les actions ont récupéré le terrain perdu et s'affichent en légère baisse du 28/2/2022 au 28/2/2023 (-1,07% pour le MSCI World en Euro).

Les secteurs énergie, industrielles et santé ont enregistré les meilleures performances au sein du MSCI World durant l'exercice. A l'inverse, les services de communication, la consommation discrétionnaire et l'immobilier ont sous performé. Dans le portefeuille, les meilleures contributions à la performance proviennent de Cadence Design (+34,9% en EUR) et Novo Nordisk (+48,2%). Les contributions les plus négatives sont Bausch Health (-59%) ou encore NCR (-33%).

Dans contexte, nos principaux mouvements ont été de renforcer MongoDB, Sartorius Stedim Biotech, Regeneron et Microsoft. Parallèlement nos principaux allègements ont été Teck Resources, Novo Nordisk, Cadence Design et Baker Hugues.

Sur la période la performance des différentes classes de part et de leur benchmark s'établit comme suit :

PARTS	ISIN	Performance annuelle en %
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - GD	LU1897556277	- 1,34
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - IC - EUR	LU1897556350	- 1,6
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - IC - USD	LU1897556434	- 7,12
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - NC	LU1897556517	- 2,48
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - OC	LU1897556608	- 0,98
G FUND - WORLD (R)EVOLUTIONS - RC	LU1897556780	- 1,74

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

G FUND – World (R)Evolution

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en USD
Actifs		143.443.155,59
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	94.078.544,02
<i>Prix de revient</i>		82.124.406,92
Avoirs en banque et liquidités		2.859.448,49
A recevoir sur investissements vendus		46.221.201,11
A recevoir sur souscriptions		250.447,65
Dividendes à recevoir, nets		33.514,32
Passifs		611.827,70
A payer sur investissements achetés		374.009,01
A payer sur rachats		68.274,94
Commissions de gestion à payer	3	60.901,83
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	7.122,73
Commissions d'administration à payer	6	3.869,66
Commissions de performance à payer	4	43.211,78
Taxe d'abonnement à payer	8	4.643,90
Autres passifs		49.793,85
Valeur nette d'inventaire		142.831.327,89

G FUND – World (R)Evolution

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en USD
Revenus		966.014,65
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		945.257,80
Intérêts bancaires		20.309,90
Autres revenus		446,95
Dépenses		945.996,14
Commissions de gestion	3	628.120,10
Commissions de performance	4	43.211,78
Commissions de dépositaire	5	38.987,73
Commissions d'administration	6	31.373,91
Frais légaux		8.200,41
Frais de transaction	2.13,7	120.650,23
Rémunération administrateurs		936,05
Taxe d'abonnement	8	22.038,71
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.002,26
Autres dépenses		51.474,96
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		20.018,51
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	8.917.851,98
- contrats de change à terme	2.7	118.103,22
- change	2.4	-721.870,02
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		8.334.103,69
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-17.762.684,63
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-9.428.580,94
Dividendes versés	10	-131.016,03
Souscriptions d'actions de capitalisation		62.069.703,29
Rachats d'actions de capitalisation		-16.722.907,20
Augmentation / (diminution) nette des actifs		35.787.199,12
Actifs nets au début de l'exercice		107.044.128,77
Actifs nets à la fin de l'exercice		142.831.327,89

G FUND – World (R)Evolutions

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	USD	142.831.327,89	107.044.128,77	107.854.429,61
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		167.773,805	93.345,602	35.350,200
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	190,49	195,33	161,32
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		9.518,031	10.631,000	424,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.672,98	1.700,21	1.393,34
Classe IC USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		76,000	51,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.824,33	1.964,20	1.742,09
Classe RC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		157,426	157,426	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	167,47	170,44	139,81
Classe OC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		45.506,271	27.238,430	32.211,905
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.562,72	1.578,17	1.281,53
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		8.442,476	8.442,476	26.568,477
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.839,51	1.882,30	1.553,71
Dividende par action		16,13	21,44	10,21

G FUND – World (R)Evolution

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	93.345,602	107.474,141	33.045,938	167.773,805
Classe IC EUR - Capitalisation	10.631,000	183,868	1.296,837	9.518,031
Classe IC USD - Capitalisation	51,000	25,000	0,000	76,000
Classe RC EUR - Capitalisation	157,426	0,000	0,000	157,426
Classe OC EUR - Capitalisation	27.238,430	22.616,011	4.348,170	45.506,271
Classe GD EUR - Distribution	8.442,476	0,000	0,000	8.442,476

G FUND – World (R)Evolutions

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			91.497.347,86	64,06
Actions			91.497.347,86	64,06
États-Unis			65.748.931,76	46,03
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	74.887	2.291.542,20	1,60
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	USD	9.876	5.869.208,04	4,11
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	30.748	5.932.519,12	4,15
COMCAST CORP	USD	26.740	993.925,80	0,70
DENALI THRPTCS --- REGISTERED SHS	USD	4.570	124.075,50	0,09
GENERAL MOTORS CO	USD	12.719	492.734,06	0,34
HCA INC	USD	16.867	4.106.271,15	2,87
INTUITIVE SURGICAL	USD	13.969	3.204.348,91	2,24
IONIS PHARMACEUTICALS NEW	USD	46.011	1.651.794,90	1,16
MADRIGAL PHARMACEUTICALS INC	USD	2.113	572.644,13	0,40
MICROSOFT CORP	USD	15.963	3.981.491,46	2,79
MODERNA INC	USD	3.061	424.897,41	0,30
MONGODB INC	USD	13.889	2.910.023,28	2,04
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	22.875	6.011.778,75	4,21
NCR CORP	USD	106.560	2.720.476,80	1,90
NEWMONT CORPORATION	USD	29.430	1.283.442,30	0,90
NORFOLK SOUTHERN	USD	14.657	3.295.186,74	2,31
NVIDIA CORP	USD	1.583	367.509,28	0,26
PAYPAL HOLDINGS	USD	6.323	465.372,80	0,33
REATA PHARMACEUTICALS INC-A	USD	8.544	266.316,48	0,19
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	USD	5.416	4.118.434,72	2,88
SAGE THERAPEUTICS INC	USD	6.578	273.907,92	0,19
SEAGEN INC	USD	15.227	2.736.139,63	1,92
SVB FINANCIAL GROUP	USD	4.517	1.301.392,87	0,91
T MOBILE USA INC	USD	18.807	2.673.979,26	1,87
UIPATH INC	USD	15.316	227.289,44	0,16
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	5.662	2.694.772,28	1,89
UNITY SOFTWARE INC	USD	10.304	313.653,76	0,22
VEEVA SYSTEMS -A-	USD	1.175	194.650,50	0,14
WATTS WATER TECHNOLOGIES INC CLASS -A-	USD	24.249	4.249.152,27	2,97
France			6.350.835,44	4,45
AELIS FARMA SAS	EUR	13.893	209.216,08	0,15
AFYREN	EUR	40.955	257.556,37	0,18
AUBAY	EUR	13.752	709.511,41	0,50
LECTRA SYSTEMES	EUR	35.258	1.319.906,15	0,92
OVH GROUPE	EUR	45.283	685.763,04	0,48
SANOFI	EUR	4.060	382.727,45	0,27
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	7.478	2.448.120,35	1,71
WAGA ENERGY SA	EUR	11.762	338.034,59	0,24
Pays-Bas			4.983.145,27	3,49
ASML HOLDING NV	EUR	8.046	4.983.145,27	3,49
Canada			4.870.838,05	3,41
BAUSCH HEALTH - REGISTERED SHS	USD	122.487	1.140.353,97	0,80
TECK RESOURCES LTD -B-	USD	93.449	3.730.484,08	2,61
Danemark			4.276.812,07	2,99
NOVO NORDISK	DKK	30.129	4.276.812,07	2,99
Allemagne			3.537.507,62	2,48
BIONTECH --- SHS SPONSORED ADR	USD	9.538	1.240.416,90	0,87
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	17.150	2.297.090,72	1,61

G FUND – World (R)Evolution

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Israël			1.729.277,65	1,21
CYBERARKSOFTWARE LTD	USD	11.945	1.729.277,65	1,21
Organismes de placement collectif			2.581.196,16	1,81
Actions/Parts de fonds d'investissements			2.581.196,16	1,81
France			2.581.196,16	1,81
GROUPAMA MONETAIRE FCP	EUR	11	2.581.196,16	1,81
Total du portefeuille-titres			94.078.544,02	65,87

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport Annuel (28/02/2022-28/02/2023)

Cette période est essentiellement marquée par la spirale inflationniste, débutée fin 2021 avec la flambée des coûts de l'énergie et la forte reprise économique mondiale post-confinement qui a entraîné un choc sur l'offre caractérisée par des hausses des coûts de production, elles-mêmes liées à des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans certains secteurs, des pénuries de matières premières. A compter de février 2022, cette spirale inflationniste s'est accentuée avec la guerre en Ukraine (hausse des matières premières comme le gaz ou le blé, sanctions contre la Russie), la relance budgétaire massive (qui inhibe la demande) et la faiblesse de la monnaie unique. Les banques centrales sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs et la fin des programmes d'achats d'actifs dans le but de réduire l'inflation, jugée aujourd'hui plus durable que prévue. 2023 a commencé sur les chapeaux de roue pour les actions. La baisse plus prononcée que prévu de l'inflation et la thématique de la réouverture de la Chine après l'arrêt de la politique zéro-COVID ont été les facteurs déterminants qui ont contribué au sentiment positif sur le cycle économique. La hausse des taux a fortement impacté les indices crédit avec la performance du Barclays Euro Agg Corporate est de -14.3% en Total Return sur la période étudiée (du 28/02/2022 au 28/02/2023 revue).

Le fort écartement des primes de crédit sur la période et en particulier jusqu'en Octobre, on fait remonter les craintes de non exercice des options de remboursement anticipé. Le secteur le plus sûrement touché est sans contexte le secteur immobilier qui représente un peu moins de 10% de l'univers de la dette Hybride ; Malgré cet environnement difficile, les émetteurs sont parvenus à émettre près de 11 mds EUR en 2022 soit le montant d'émissions à refinancer et tous les rappels 2022 ont été exercés. En particulier Telefonica et EDF qui concentraient une partie des craintes de non rappel, ont réouvert le marché primaire en Novembre pour refinancer leur titres hybrides. En décembre toutefois Aroundtown et sa filiale Grand City ont annoncé le non-rappel de leur titres hybrides à date de rappel en Janvier 2023.

Perspectives

Après une année difficile, 2023 s'ouvre sur des bases plus favorables

• Le rendement offert par la classe d'actif à fin février est désormais proche de 7% en raison de la hausse des taux et des spreads. Ce niveau de portage attractif va permettre d'absorber une éventuelle hausse des primes de crédit et des taux plus importants.

Le risque de non-rappel est désormais valorisé dans les prix de marché des instruments en particulier sur ceux avec des coupons bas. Le rappel des titres se traduira par une revalorisation des titres. Par ailleurs nous estimons les exercices de rappel restera pour l'essentiel contenu au secteur de l'immobilier en 2023.

Sur la période, la performance de la part IC est de -7%

Sur la période, la performance de la part GD est de -6.58%.

Sur la période, la performance de la part NC est de -7.57%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		75.745.262,74
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	73.588.406,19
<i>Prix de revient</i>		82.809.977,56
Avoirs en banque et liquidités		854.385,95
A recevoir sur souscriptions		3.187,78
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	1.800,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.296.137,83
Frais d'établissement, nets	2.12	1.344,99
Passifs		67.556,56
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	39.756,23
Commissions de gestion à payer	3	14.126,35
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.061,32
Commissions d'administration à payer	6	2.226,39
Taxe d'abonnement à payer	8	1.261,52
Autres passifs		6.124,75
Valeur nette d'inventaire		75.677.706,18

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.410.862,03
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.672,60
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.402.822,02
Intérêts bancaires		5.218,09
Autres revenus		149,32
Dépenses		239.948,25
Commissions de gestion	3	147.521,81
Commissions de dépositaire	5	23.297,60
Commissions d'administration	6	13.642,73
Amortissement des frais d'établissement	2.12	1.997,12
Frais légaux		3.182,30
Frais de transaction	2.13,7	10.944,61
Rémunération administrateurs		566,85
Taxe d'abonnement	8	6.954,87
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.548,75
Autres dépenses		30.291,61
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		2.170.913,78
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-2.287.063,17
- options	2.6	-3.540,00
- contrats de change à terme	2.7	-322.623,44
- contrats futures	2.8	53.027,99
- change	2.4	273.523,84
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-115.761,00
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-4.935.906,47
- contrats de change à terme	2.7	14.051,21
- contrats futures	2.8	-13.128,04
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-5.050.744,30
Dividendes versés	10	-1.527.200,23
Souscriptions d'actions de capitalisation		9.807.811,15
Souscriptions d'actions de distribution		34.783.802,74
Rachats d'actions de capitalisation		-1.118.291,62
Rachats d'actions de distribution		-33.436.876,30
Augmentation / (diminution) nette des actifs		3.458.501,44
Actifs nets au début de l'exercice		72.219.204,74
Actifs nets à la fin de l'exercice		75.677.706,18

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Statistiques

		28/02/23	28/02/22	28/02/21
Total des actifs nets	EUR	75.677.706,18	72.219.204,74	78.003.183,30
Classe NC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		36,471	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	89,57	96,91	103,09
Classe IC EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		16.545,756	7.035,365	7.470,582
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	889,97	956,98	1.012,38
Classe GD EUR - Distribution				
Nombre d'actions		71.806,760	70.207,859	70.207,859
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	848,80	932,75	1.003,31
Dividende par action		21,66	21,44	14,76

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 01/03/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe NC EUR - Capitalisation	1,000	35,471	0,000	36,471
Classe IC EUR - Capitalisation	7.035,365	10.767,328	1.256,937	16.545,756
Classe GD EUR - Distribution	70.207,859	40.874,020	39.275,119	71.806,760

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			73.157.382,19	96,67
Obligations			6.326.332,33	8,36
Pays-Bas			2.273.304,00	3,00
NATURGY FINANCE 2.3740 21-49 31/12A	EUR	800.000	696.664,00	0,92
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	EUR	700.000	600.698,00	0,79
WINTERSHALL DEA FINA 2.4985 21-99 31/12A	EUR	600.000	509.766,00	0,67
WINTERSHALL DEA FINA 3.5 21-99 31/12A	EUR	600.000	466.176,00	0,62
États-Unis			1.275.152,00	1,68
SOUTHERN CO 1.875 21-81 15-09A	EUR	1.600.000	1.275.152,00	1,68
Danemark			895.221,00	1,18
ORSTED 5.25 22-XX 08/12A	EUR	900.000	895.221,00	1,18
Royaume-Uni			828.853,33	1,10
NATIONAL EXPRESS GROUP 4.25 20-99 31/12A	GBP	100.000	101.405,33	0,13
SSE PLC FL.R 22-XX 21/04A	EUR	800.000	727.448,00	0,96
Luxembourg			447.525,00	0,59
EUROCLEAR INVESTMENT F.LR 18-48 11/04A	EUR	500.000	447.525,00	0,59
Australie			252.144,00	0,33
AUSNET SERVICES HOLD 1.625 21-81 11/03A	EUR	300.000	252.144,00	0,33
Portugal			180.791,00	0,24
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	200.000	180.791,00	0,24
Allemagne			173.342,00	0,23
BAYER AG 3.125 19-79 12/11A	EUR	200.000	173.342,00	0,23
Obligations à taux variables			66.831.049,86	88,31
Pays-Bas			16.007.142,95	21,15
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	1.200.000	1.074.912,00	1,42
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	EUR	2.000.000	1.915.250,00	2,53
FERROVIAL NL BV FL.R 17-XX 14/05AA	EUR	600.000	509.379,00	0,67
FRIESLANDCAMPINA NV FL.R 20-XX 10/12A12A	EUR	500.000	453.825,00	0,60
GAS NAT FENOSA FL.R 15-49 29/12A	EUR	300.000	289.965,00	0,38
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	800.000	654.328,00	0,86
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	1.500.000	1.338.690,00	1,77
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A12A	EUR	100.000	77.743,00	0,10
JT INTERNATIONAL FIN FL.R 20-83 07/10A	EUR	500.000	429.680,00	0,57
JT INTL FIN SERV BV FL.R 20-81 07/04A	EUR	200.000	181.204,00	0,24
KONINKLIJKE KPN NV FL.R 19-XX 08/02A	EUR	700.000	657.447,00	0,87
KPN 6.0% PE FL.R 22-XX 21/12U	EUR	500.000	503.834,95	0,67
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	EUR	200.000	194.084,00	0,26
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	1.100.000	1.024.259,50	1,35
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-XX 11/12A	EUR	700.000	624.848,00	0,83
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	EUR	100.000	99.300,50	0,13
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	EUR	900.000	832.221,00	1,10
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	900.000	876.420,00	1,16
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 24/05A	EUR	700.000	578.158,00	0,76
TENNET HOLDING BV FL.R 17-XX 01/06A	EUR	400.000	393.006,00	0,52
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A0A	EUR	500.000	469.185,00	0,62
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 14-26 24/03A	EUR	300.000	283.872,00	0,38
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 17-XX 14/06A	EUR	800.000	711.720,00	0,94
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	EUR	200.000	192.010,00	0,25
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	EUR	100.000	93.477,00	0,12
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	EUR	700.000	595.224,00	0,79
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/03A3A	EUR	200.000	166.914,00	0,22

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
VW INTL FINANCE FL.R 22-XX 28/12A	EUR	900.000	786.186,00	1,04
France			15.775.229,75	20,85
ACCOR SA FL.R 19-XX 30/04A	EUR	300.000	290.442,00	0,38
ARKEMA SA FL.R 19-XX 17/09A	EUR	600.000	577.764,00	0,76
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	200.000	176.040,00	0,23
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	EUR	200.000	171.426,00	0,23
EDF FL.R 14-XX 22/01A	EUR	100.000	93.408,00	0,12
EDF FL.R 19-XX 03/12A	EUR	400.000	328.616,00	0,43
EDF FL.R 20-XX 15/03A	EUR	200.000	169.727,00	0,22
EDF FL.R 21-XX 01/06A	EUR	400.000	320.360,00	0,42
EDF FL.R 22-XX 06/12A	EUR	200.000	200.325,00	0,26
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	700.000	673.039,50	0,89
EDF SA FL.R 20-XX 15/09A.R 20-XX 15/09A	EUR	1.200.000	923.088,00	1,22
ENGIE SA FL.R 19-XX 08/07A	EUR	500.000	460.685,00	0,61
ENGIE SA FL.R 19-XX 28/02AA	EUR	100.000	97.122,00	0,13
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	EUR	400.000	324.752,00	0,43
ENGIE SA FL.R 21-XX 02/07A	EUR	400.000	299.508,00	0,40
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 15-XX 29/04A	EUR	350.000	350.208,25	0,46
LA POSTE FL.R 18-XX 29/01A	EUR	1.400.000	1.295.630,00	1,71
ORANGE SA FL.R 14-26 01/10AA	EUR	700.000	699.125,00	0,92
ORANGE SA FL.R 19-XX 15/04A	EUR	300.000	283.059,00	0,37
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	EUR	800.000	662.424,00	0,88
SOLVAY FINANCE FL.R 15-XX 03/06A	EUR	700.000	705.390,00	0,93
TOTALENERGIES FL.R 22-99 31/12A	EUR	1.000.000	862.500,00	1,14
TOTALENERGIES SE FL.R 15-XX 26/02A	EUR	400.000	376.656,00	0,50
TOTALENERGIES SE FL.R 16-XX 06/10A	EUR	1.000.000	941.370,00	1,24
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	1.000.000	769.155,00	1,02
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	EUR	400.000	290.112,00	0,38
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	EUR	500.000	411.875,00	0,54
TOTALENERGISE SE FL.R 16-XX 05/05A	EUR	200.000	198.754,00	0,26
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/04A	EUR	500.000	433.925,00	0,57
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/10A	EUR	300.000	273.924,00	0,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A4A	EUR	2.000.000	1.640.360,00	2,17
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	EUR	200.000	180.907,00	0,24
VIGIE FL.R 17-XX 19/04AA	EUR	300.000	293.553,00	0,39
Royaume-Uni			8.595.526,46	11,36
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	2.200.000	2.037.717,00	2,69
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	900.000	787.761,00	1,04
BRITISH AMER TOBACCO FL.R 21-XX 27/12A	EUR	1.300.000	1.056.666,00	1,40
BRITISH TELECOM FL.R 21-81 23/11S	USD	200.000	168.288,55	0,22
BRITISH TELECOMMUNICA FL.R 20-80 18/08	EUR	400.000	363.308,00	0,48
NGG FINANCE PLC FL.R 19-79 05/12A	EUR	500.000	469.810,00	0,62
NGG FINANCE PLC FL.R 19-XX 09/05A	EUR	700.000	595.532,00	0,79
SSE PLC FL.R 20-XX 14/07A	EUR	600.000	547.176,00	0,72
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	USD	500.000	458.328,62	0,61
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	EUR	300.000	273.198,00	0,36
VODAFONE GROUP PLC FL.R 19-79 04/04S	USD	100.000	93.433,29	0,12
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A/08A	EUR	1.600.000	1.424.080,00	1,88
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A/08A	EUR	400.000	320.228,00	0,42
Allemagne			6.744.063,00	8,91
BAYER AG FL.R 14-74 01/07A	EUR	300.000	289.992,00	0,38
BAYER AG FL.R 19-79 12/05A	EUR	1.500.000	1.383.135,00	1,83
BAYER AG FL.R 22-82 25/03A	EUR	1.500.000	1.391.595,00	1,84
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 18/10A	EUR	100.000	79.140,00	0,10
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 22/04A	EUR	400.000	365.200,00	0,48
DEUTSCHE BOERSE FL.R 22-48 23/06A	EUR	100.000	87.255,00	0,12

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
EVONIK INDUSTRIES FL.R 21-81 02/12A	EUR	500.000	423.115,00	0,56
INFINEON TECHNO FL.R 19-XX 01/04A	EUR	1.000.000	905.540,00	1,20
INFINEON TECHNOLOGIES FL.R 19-XX 01/04A	EUR	900.000	848.250,00	1,12
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	EUR	800.000	707.216,00	0,93
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	EUR	300.000	263.625,00	0,35
Italie			4.782.786,00	6,32
ENEL FL.R 23-XX 16/07A	EUR	500.000	499.475,00	0,66
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	EUR	800.000	727.744,00	0,96
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	EUR	200.000	189.590,00	0,25
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	EUR	100.000	85.926,00	0,11
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	100.000	71.750,00	0,09
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	EUR	400.000	399.016,00	0,53
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	300.000	276.546,00	0,37
ENI SPA FL.R 20-XX 13/10A	EUR	1.500.000	1.257.675,00	1,66
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	EUR	400.000	337.112,00	0,45
POSTE ITALIANE FL.R 21-XX 24/06A	EUR	1.000.000	770.540,00	1,02
TERNA RETE ELET FL.R 22-49 31/12U	EUR	200.000	167.412,00	0,22
Suède			4.315.933,19	5,70
AKELIUS RESIDENTIAL FL.R 18-78 05/10A	EUR	326.000	317.554,97	0,42
AKELIUS RESIDENTIAL FL.R 20-81 17/05A	EUR	700.000	588.406,00	0,78
FASTIGHETS AB BALDER FL.R 21-81 02/03A	EUR	100.000	77.530,00	0,10
HEIMSTADEN BOSTAD AB FL.R 21-99 31/12A	EUR	900.000	567.450,00	0,75
HEIMSTADEN BOSTAD FL.R 21-XX 01/05A	EUR	500.000	315.730,00	0,42
HEIMSTADEN BOST FL.R 19-XX 19/02A	EUR	1.000.000	772.570,00	1,02
TELIA COMPANY AB FL.R 22-83 30/06A	EUR	300.000	264.909,00	0,35
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	EUR	300.000	292.525,50	0,39
VATTENFALL AB FL.R 15-77 19/03A	EUR	1.115.000	1.019.349,72	1,35
VOLVO TREASURY AB FL.R 14-23 10/03A	EUR	100.000	99.908,00	0,13
Luxembourg			3.056.834,00	4,04
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 17-XX 13/11A	EUR	150.000	139.059,00	0,18
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 23-XX 24/07A	EUR	1.000.000	1.006.640,00	1,33
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	EUR	1.000.000	510.160,00	0,67
HOLCIM FINANCE LUX FL.R 19-XX 05/07A/12A	EUR	500.000	483.360,00	0,64
SES SA FL.R 16-XX 29/01A	EUR	500.000	496.190,00	0,66
SES SA FL.R 21-XX 27/08A	EUR	500.000	421.425,00	0,56
États-Unis			1.861.840,00	2,46
AT AND T INC FL.R 20-XX 01/05A	EUR	2.000.000	1.861.840,00	2,46
Portugal			1.628.818,00	2,15
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	EUR	500.000	495.110,00	0,65
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 21-81 02/08A	EUR	400.000	344.300,00	0,45
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 23-83 23/04A	EUR	800.000	789.408,00	1,04
Canada			1.262.237,63	1,67
TRANSCANADA TRUST FL.R 15-75 20/05S	USD	1.400.000	1.262.237,63	1,67
Danemark			757.240,00	1,00
ORSTED FL.R 17-XX 24/11A	EUR	800.000	757.240,00	1,00
Espagne			581.358,00	0,77
IBERDROLA FINANZAS S FL.R 29-XX 25/07A	EUR	600.000	581.358,00	0,77
Autriche			521.866,00	0,69
AT AND S AUSTRIA TECHN FL.R 22-99 31/12A	EUR	200.000	174.520,00	0,23
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	EUR	200.000	167.298,00	0,22
OMV AG FL.R 20-XX 31/12A	EUR	200.000	180.048,00	0,24

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Belgique			448.830,00	0,59
SOLVAY SA FL.R 20-XX 02/03A	EUR	500.000	448.830,00	0,59
Australie			261.357,85	0,35
RE1 LIMITED FL.R 20-80 24/09S	USD	300.000	261.357,85	0,35
Japon			229.987,03	0,30
SOFTBANK GROUP CORP FL.R 17-XX 19/01S	USD	250.000	229.987,03	0,30
Organismes de placement collectif			431.024,00	0,57
Actions/Parts de fonds d'investissements			431.024,00	0,57
France			431.024,00	0,57
GROUPAMA MONETAIRE FCP	EUR	2	431.024,00	0,57
Total du portefeuille-titres			73.588.406,19	97,24

**G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le
14/11/22)**

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Rapport du Conseil d'Administration

2022 est marqué par l'invasion russe de l'Ukraine et de l'ensemble de ses répercussions sur l'économie, déjà touchée et fragilisée par la crise sanitaire liée au Covid, en particulier en Asie.

Les conséquences du conflit en Ukraine, l'inflation durablement élevée et la politique chinoise du « zéro Covid » qui freine la croissance et désorganise les chaînes de production alimentent les craintes sur les marchés financiers pour la quasi-totalité de l'année 2022. Les révisions à la baisse des perspectives de croissance se succèdent un peu partout, tant aux Etats-Unis qu'en Europe mais également en Asie.

Ce ralentissement de croissance s'opère dans un environnement largement inflationniste, avec des taux d'inflation bien supérieure à 7 à 8 % pour la Zone euro et 8 à 9 % pour les Etats-Unis. Face aux tensions inflationnistes, les banques centrales sont contraintes d'accélérer leur normalisation monétaire.

Le crédit et notamment le High Yield a souffert, touché à la fois par le violent repricing des taux mais également par la revalorisation des primes de risque, et ce jusqu'à fin septembre 2022.

Portées par des chiffres inflationnistes en baisse et surtout des discours d'apaisement des banques centrales sur l'augmentation des taux de référence, ainsi que la bonne tenue des résultats des entreprises dans son ensemble, les primes de risque HY se sont ainsi resserrées de façon quasiment continue d'octobre 2022 à fin février 2023, avec plus de 200 pbs de rétrécissement.

Dans ce contexte de forte volatilité, nous avons géré de façon conservatrice notre fonds, avec un Bêta moyen de 0,85 jusqu'à fin octobre. C'est l'amélioration générale et le peu d'impact sur les résultats qui nous a incité d'augmenter notre bêta à partir de fin octobre 2022, avec un bêta autour de 1.

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Etat des actifs nets au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		74.332.293,27
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	70.957.352,46
<i>Prix de revient</i>		71.389.669,21
Avoirs en banque et liquidités		1.250.330,26
A recevoir sur souscriptions		90.929,92
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.009.777,52
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.013.857,73
Intérêts à recevoir sur swaps		10.045,38
Passifs		879.437,18
Découvert bancaire		760.000,00
Commissions de gestion à payer	3	29.104,43
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.942,78
Commissions d'administration à payer	6	2.161,39
Commissions de performance à payer	4	80.714,16
Taxe d'abonnement à payer	8	1.375,21
Autres passifs		2.139,21
Valeur nette d'inventaire		73.452.856,09

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 14/11/22 au 28/02/23

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		433.032,43
Intérêts reçus sur obligations, nets		406.599,64
Intérêts reçus sur swaps		18.679,01
Intérêts bancaires		4.666,87
Autres revenus		3.086,91
Dépenses		141.494,20
Commissions de gestion	3	37.855,18
Commissions de performance	4	80.714,16
Commissions de dépositaire	5	4.365,16
Commissions d'administration	6	2.582,10
Frais légaux		2.056,91
Frais de transaction	2.13,7	138,26
Rémunération administrateurs		138,14
Taxe d'abonnement	8	1.648,77
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.505,48
Intérêts payés sur swaps		0,06
Frais bancaires		291,20
Autres dépenses		10.198,78
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		291.538,23
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	29.407,83
- swaps	2.10	5.947,61
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		326.893,67
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-432.316,75
- swaps	2.10	1.009.777,52
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		904.354,44
Souscriptions d'actions de capitalisation		70.524.681,65
Souscriptions d'actions de distribution		2.023.820,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs		73.452.856,09
Actifs nets au début de la période		-
Actifs nets à la fin de la période		73.452.856,09

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Statistiques

28/02/23

Total des actifs nets	EUR	73.452.856,09
Classe GD EUR - Distribution		
Nombre d'actions		2.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.016,06
Classe IC EUR - Capitalisation		
Nombre d'actions		11.527,473
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.027,95
Classe NC EUR - Capitalisation		
Nombre d'actions		4.235,837
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,62
Classe ND EUR - Distribution		
Nombre d'actions		1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,64
Classe RC EUR - Capitalisation		
Nombre d'actions		17.634,593
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,55
Classe SC EUR - Capitalisation		
Nombre d'actions		56.004,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.023,32

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 14/11/22 au 28/02/23

	Nombre d'actions au 14/11/22	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 28/02/23
Classe GD EUR - Distribution	0,000	2.000,000	0,000	2.000,000
Classe IC EUR - Capitalisation	0,000	11.527,473	0,000	11.527,473
Classe NC EUR - Capitalisation	0,000	4.235,837	0,000	4.235,837
Classe ND EUR - Distribution	0,000	1,000	0,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	0,000	17.634,593	0,000	17.634,593
Classe SC EUR - Capitalisation	0,000	56.004,000	0,000	56.004,000

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			65.295.293,00	88,89
Obligations			58.259.752,50	79,32
France			22.085.073,50	30,07
ACCOR SA 1.75 19-26 04/02A	EUR	1.300.000	1.238.659,50	1,69
AFFLELOU SAS 4.25 21-26 19/05S	EUR	700.000	650.335,00	0,89
AIR FR KLM 8.125 23-28 31/05A	EUR	1.300.000	1.313.702,00	1,79
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	700.000	664.545,00	0,90
CAB SELAS 3.375 21-28 09/02S	EUR	700.000	565.768,00	0,77
CHROME BIDCO SAS 3.5 21-28 24/05S	EUR	700.000	568.834,00	0,77
CONSTELLIUM SE 4.25 17-26 15/02S	EUR	700.000	677.593,00	0,92
ELIS SA 1.625 19-28 03/04A	EUR	1.300.000	1.110.408,00	1,51
FAURECIA 3.75 20-28 31/07S	EUR	1.500.000	1.318.965,00	1,80
FNAC DARTY SA 2.625 19-26 30/05S	EUR	1.300.000	1.233.011,00	1,68
GOLDSTORY SAS 5.375 21-26 04/02S	EUR	700.000	652.946,00	0,89
ILIAD SA 1.875 21-28 11/02A	EUR	1.300.000	1.066.676,00	1,45
JC DECAUX SE 2.625 20-28 24/04A	EUR	800.000	732.016,00	1,00
KAPLA HOLDING SAS 3.375 19-26 15/12S/12S	EUR	700.000	622.734,00	0,85
LOXAM SAS 4.5000 22-27 15/02U	EUR	1.300.000	1.203.202,00	1,64
ORANO SA 2.75 20-28 08/09A	EUR	1.300.000	1.185.392,00	1,61
RENAULT SA 2.5 21-28 01/04A	EUR	1.300.000	1.119.417,00	1,52
REXEL SA 2.125 21-28 15/06S	EUR	1.300.000	1.140.750,00	1,55
SPCM SA 2.0000 20-26 01/02S	EUR	1.300.000	1.195.285,00	1,63
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	EUR	1.300.000	1.222.130,00	1,66
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	EUR	1.400.000	1.393.154,00	1,90
VERALLIA SASU 1.625 21-28 14/05A	EUR	1.400.000	1.209.551,00	1,65
Italie			9.199.529,50	12,52
AMPLIFON SPA 1.1250 20-27 13/02A	EUR	1.300.000	1.157.299,00	1,58
AUTOSTRADE ITALIA 1.625 22-28 25/01A/01A	EUR	1.500.000	1.277.220,00	1,74
FIBER BIDCO 11.00 22-27 25/10S	EUR	700.000	750.568,00	1,02
INTESA SANPAOLO 3.928 14-26 15/09A	EUR	1.300.000	1.267.682,00	1,73
LEONARDO SPA 2.375 20-26 08/01A/07A	EUR	1.300.000	1.240.148,00	1,69
NEXI SPA 1.625 21-26 30/04S	EUR	1.300.000	1.164.884,50	1,59
REKEEP SPA 7.25 21-26 01/02S	EUR	700.000	606.991,00	0,83
TELECOM ITALIA SPA 2.375 17-27 12/10A	EUR	1.300.000	1.098.500,00	1,50
VERDE BIDCO SPA 4.625 21-26 01/10A01/10S	EUR	700.000	636.237,00	0,87
Allemagne			4.731.110,50	6,44
COMMERZBANK AG 4.00 17-27 30/03A	EUR	1.300.000	1.259.264,50	1,71
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	1.300.000	1.157.234,00	1,58
MAHLE GMBH 2.375 21-28 14/05A	EUR	1.500.000	1.101.270,00	1,50
SCHAEFFLER AG 2.8750 19-27 26/03A	EUR	1.300.000	1.213.342,00	1,65
Espagne			3.823.382,50	5,21
BANCO SABADELL 5.625 16-26 06/05A	EUR	1.300.000	1.301.937,00	1,77
CELLNEX FINANCE 1.0000 21-27 15/09A	EUR	1.500.000	1.259.317,50	1,71
LORCA TELECOM BONDICO 4 20-27 30/09S	EUR	1.400.000	1.262.128,00	1,72
Finlande			3.681.359,50	5,01
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	EUR	1.300.000	1.269.391,50	1,73
INDUSTRIAL POWER 2.625 22-27 31/03A	EUR	1.300.000	1.195.324,00	1,63
NOKIA OYJ 3.125 20-28 15/05A5A	EUR	1.300.000	1.216.644,00	1,66
Pays-Bas			3.475.348,00	4,73
LOUIS DREYFUS CO FIN 1.625 21-28 28/04A	EUR	1.300.000	1.121.458,00	1,53
Q PARK HOLDING BV 2.0 20-27 01/03S	EUR	700.000	585.018,00	0,80
UNITED GROUP BV 4.00 20-27 15/11S	EUR	700.000	553.098,00	0,75
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5 19-27 23/10A10A	EUR	1.400.000	1.215.774,00	1,66

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Portefeuille-titres au 28/02/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Luxembourg			3.180.986,00	4,33
CIRSA FIN INTL SARL 10.375 22-27 30/11S	EUR	700.000	742.511,00	1,01
GAMMA BONDCO SARL 8.125 21-26 15/11S	EUR	700.000	689.752,00	0,94
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	700.000	592.249,00	0,81
PLT VII FINANCE S.A 4.625 20-26 16/07S	EUR	700.000	651.364,00	0,89
STENA INTL 7.25 23-28 15/02S	EUR	500.000	505.110,00	0,69
Royaume-Uni			2.048.322,00	2,79
EC FINANCE PLC 3.0000 21-26 15/10S	EUR	700.000	640.962,00	0,87
INEOS FINANCE P 6.6250 23-28 15/05S	EUR	500.000	495.480,00	0,67
INEOS QUATTRO FIN 2 2.875 19-26 01/05S5S	EUR	1.000.000	911.880,00	1,24
République tchèque			1.201.850,00	1,64
SAZKA GROUP AS 3.875 20-27 15/02S2S	EUR	1.300.000	1.201.850,00	1,64
Grèce			1.200.368,00	1,63
MYTILINEOS S.A. 2.25 21-26 28/04S	EUR	1.300.000	1.200.368,00	1,63
Norvège			1.180.374,00	1,61
ADEVINTA ASA 3 20-27 05/11S	EUR	1.300.000	1.180.374,00	1,61
Portugal			1.104.038,00	1,50
BC PORTUGUES 1.125 21/27 12/02A	EUR	1.300.000	1.104.038,00	1,50
Suède			740.439,00	1,01
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	EUR	700.000	740.439,00	1,01
Irlande			607.572,00	0,83
EIRCOM FINANCE 2.625 19-27 15/02A	EUR	700.000	607.572,00	0,83
Obligations à taux variables			7.035.540,50	9,58
Italie			2.334.903,00	3,18
BANCO BPM SPA FL.R 22-28 21/01A	EUR	1.200.000	1.195.428,00	1,63
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	EUR	1.250.000	1.139.475,00	1,55
Espagne			1.311.674,00	1,79
UNICAJA BANCO SA FL.R 22-27 15/11A	EUR	1.300.000	1.311.674,00	1,79
Portugal			1.302.652,00	1,77
CAIXA GERAL DEPOSITOS FL.R 18-28 28/06A	EUR	1.300.000	1.302.652,00	1,77
France			697.686,50	0,95
PARTS EUROPE SA FL.R 21-27 20/07Q	EUR	700.000	697.686,50	0,95
Allemagne			695.142,00	0,95
PRESTIGEBIDCO GMBH FL.R 22-27 15/07Q	EUR	700.000	695.142,00	0,95
Suède			693.483,00	0,94
REN10 HOLDING A FL.R 22-27 01/02Q	EUR	700.000	693.483,00	0,94
Organismes de placement collectif			5.662.059,46	7,71
Actions/Parts de fonds d'investissements			5.662.059,46	7,71
France			5.662.059,46	7,71
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	2.504	5.662.059,46	7,71
Total du portefeuille-titres			70.957.352,46	96,60

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

Au 28 février 2023, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

G FUND – European Convertible Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options listées					
Options sur actions					
1.500,00	TOTAL DEC 54.060 20.12.24 CALL	EUR	-	1.429.020,00	1.429.020,00
500,00	ALPHABET -A- JUN 111.00 16.06.23 CALL	USD	-	51.390,85	-114.532,55
300,00	ADIDAS JUN 340.00 16.06.23 CALL	EUR	-	300,00	-979.200,00
3.100,00	DEUTSCHE POST DEC 48.000 15.12.23 CALL	EUR	-	279.000,00	-726.709,00
15,00	LVMH DEC 800.00 20.12.24 CALL	EUR	-	176.700,00	7.350,00
1.180,00	SCHNEIDER DEC 180.00 20.12.24 CALL	EUR	-	1.347.560,00	-977.040,00
Options sur indices					
350,00	EURO STOXX 50 APR 4100.0 21.04.23 PUT	EUR	-	207.550,00	-22.837,07
				3.491.520,85	-1.383.948,62

Options émises

Options listées

Options sur actions					
250,00	ALPHABET -A- JUN 100.000 16.06.23 PUT	USD	2.123.055,16	-269.919,85	-98.939,21
152,00	SANOFI-AVENTIS MAR 92.000 17.03.23 CALL	EUR	1.351.128,00	-9.576,00	3.800,00
330,00	STELLANTIS NV JUN 18.500 16.06.23 PUT	EUR	2.890.800,00	-544.929,00	247.071,00
300,00	SANOFI-AVENTIS MAR 88.000 17.03.23 PUT	EUR	2.666.700,00	-37.200,00	-9.420,00
955,00	SAINT GOBAIN MAR 64.000 17.03.23 PUT	EUR	5.379.515,00	-732.485,00	571.524,00
Options sur indices					
300,00	EURO STOXX 50 MAR 3725.0 17.03.23 PUT	EUR	12.715.140,00	-8.100,00	78.210,83
140,00	EURO STOXX 50 MAR 3900.0 17.03.23 CALL	EUR	5.933.732,00	-493.780,00	-123.836,81
150,00	EURO STOXX 50 MAR 4150.0 17.03.23 CALL	EUR	6.357.570,00	-193.200,00	-117.900,00
110,00	EURO STOXX 50 MAR 4050.0 17.03.23 CALL	EUR	4.662.218,00	-233.970,00	39.556,06
700,00	EURO STOXX 50 APR 3750.0 21.04.23 PUT	EUR	29.668.660,00	-112.700,00	37.887,07
Options sur futures					
43,00	EURX EURO BTP APR 111.00 24.03.23 PUT	EUR	4.812.130,00	-9.030,00	-9.030,00
				-2.644.889,85	618.922,94

G FUND – Total Return Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options listées					
Options sur futures					
150,00	IEURO BUND APR 137.00 24.03.23 CALL	EUR	-	-129.000,00	-129.000,00
100,00	IEURO BUND APR 134.00 24.03.23 CALL	EUR	-	-56.000,00	-56.000,00
				-185.000,00	-185.000,00

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

G FUND – Global Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options listées					
Options sur futures					
180,00	IEURO BUND MAY 136.00 21.04.23 CALL	EUR	-	-99.000,00	-99.000,00
				-99.000,00	-99.000,00
Options émises					
Options listées					
Options sur futures					
180,00	IEURO BUND MAY 138.00 21.04.23 CALL	EUR	23.751.000,00	57.600,00	57.600,00
				57.600,00	57.600,00

G FUND – Global Inflation Short Duration

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options listées					
Options sur futures					
241,00	IEURO BUND MAY 136.00 21.04.23 CALL	EUR	-	-124.070,00	-124.070,00
				-124.070,00	-124.070,00
Options émises					
Options listées					
Options sur futures					
241,00	IEURO BUND MAY 138.00 21.04.23 CALL	EUR	31.799.950,00	71.640,00	71.640,00
				71.640,00	71.640,00

G FUND – Global Convertible Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options achetées					
Options listées					
Options sur actions					
120,00	TOTAL DEC 54.060 20.12.24 CALL	EUR	-	114.321,60	114.321,60
160,00	ALPHABET -A- JUN 111.00 16.06.23 CALL	USD	-	16.445,07	-36.650,42
10,00	BOOKING HOLDIN JAN 2500.0 17.01.25 CALL	USD	-	533.050,45	190.893,92
100,00	ALPHAB NON RG JAN 175.00 19.01.24 CALL	USD	-	6.270,63	-153.113,41
30,00	ADIDAS JUN 340.00 16.06.23 CALL	EUR	-	30,00	-90.390,00
200,00	DEUTSCHE POST DEC 48.000 15.12.23 CALL	EUR	-	18.000,00	-46.914,00
10,00	LVMH DEC 800.00 20.12.24 CALL	EUR	-	117.800,00	4.900,00
50,00	PALO ALTO NET JUN 125.00 16.06.23 PUT	USD	-	3.253,18	-37.307,57

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Options

G FUND – Global Convertible Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
Options listées					
Options sur actions					
80,00	NEWMONT MINING JUN 57.500 16.06.23 CALL	USD	-	1.885,90	-21.436,18
160,00	SCHNEIDER DEC 180.00 20.12.24 CALL	EUR	-	182.720,00	-132.480,00
170,00	ARCELORMITTAL MAR 31.000 17.03.23 CALL	EUR	-	1.190,00	-3.956,00
130,00	AGNICO EAGLE M MAY 55.000 19.05.23 CALL	USD	-	7.600,19	-38.673,87
Options sur indices					
125,00	HS CHINA ENT JUN 7300.0 29.06.23 CALL	HKD	-	-217.733,41	-217.733,41
70,00	EURO STOXX 50 APR 4100.0 21.04.23 PUT	EUR	-	41.510,00	-4.567,41
				826.343,61	-473.106,75
Options émises					
Options listées					
Options sur actions					
80,00	ALPHABET -A- JUN 100.000 16.06.23 PUT	USD	679.377,65	-86.374,35	-31.660,55
80,00	STELLANTIS NV JUN 18.500 16.06.23 PUT	EUR	700.800,00	-132.104,00	59.896,00
80,00	ZSCALER INC MAR 155.00 17.03.23 CALL	USD	989.344,65	-15.766,15	2.866,56
70,00	SANOFI-AVENTIS MAR 88.000 17.03.23 PUT	EUR	622.230,00	-8.680,00	-2.198,00
50,00	PALO ALTO NET JUN 160.00 16.06.23 CALL	USD	888.118,81	-168.788,31	-138.666,95
170,00	ARCELORMITTAL MAR 31.000 17.03.23 CALL	EUR	483.565,00	-1.190,00	10.710,00
146,00	SAINT GOBAIN MAR 64.000 17.03.23 PUT	EUR	822.418,00	-111.982,00	62.078,00
80,00	NEWMONT MINING JUN 50.000 16.06.23 PUT	USD	328.976,90	-54.691,18	-31.468,12
Options sur indices					
70,00	EURO STOXX 50 MAR 3725.0 17.03.23 PUT	EUR	2.966.866,00	-1.890,00	18.249,19
30,00	EURO STOXX 50 MAR 3900.0 17.03.23 CALL	EUR	1.271.514,00	-105.810,00	-26.536,45
25,00	EURO STOXX 50 MAR 4150.0 17.03.23 CALL	EUR	1.059.595,00	-32.200,00	-19.650,00
50,00	HS CHINA ENT JUN 6800.0 29.06.23 PUT	HKD	1.976.559,87	4.504,83	4.504,83
25,00	EURO STOXX 50 MAR 4050.0 17.03.23 CALL	EUR	1.059.595,00	-53.175,00	8.990,00
125,00	HS CHINA ENT JUN 8400.0 29.06.23 CALL	HKD	4.941.399,68	87.694,01	87.694,01
140,00	EURO STOXX 50 APR 3750.0 21.04.23 PUT	EUR	5.933.732,00	-22.540,00	7.577,41
Options sur futures					
9,00	EURX EURO BTP APR 111.00 24.03.23 PUT	EUR	1.007.190,00	-1.890,00	-1.890,00
				-704.882,15	10.495,93

Tous les contrats d'options ont été conclus avec la contrepartie Société Générale SA.
Il n'y a pas d'engagements pour les options achetées.

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 28 février 2023, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

G FUND – Avenir Europe

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	3.578,93	USD	3.821,34	15/03/23	-21,61 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	93.745,37	EUR	87.305,38	15/03/23	1.022,91 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					1.001,30	

G FUND – European Convertible Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	10.881.995,73	USD	12.000.000,00	17/03/23	-423.609,77	BNP Paribas Paris
USD	926,07	EUR	862,45	15/03/23	10,11 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	4.991.455,54	SEK	55.000.000,00	17/03/23	19.029,00	Credit Agricole CIB
EUR	3.802.532,61	USD	4.100.000,00	17/03/23	-60.139,73	Credit Agricole CIB
GBP	10.800.000,00	EUR	12.172.197,37	17/03/23	149.482,29	Credit Agricole CIB
USD	21.600.000,00	EUR	19.964.748,07	17/03/23	385.001,77	Credit Agricole CIB
CHF	17.000.000,00	EUR	16.978.557,78	17/03/23	137.549,98	J.P. Morgan AG
EUR	1.959.051,71	USD	2.100.000,00	17/03/23	-19.379,93	J.P. Morgan AG
EUR	1.136.177,85	GBP	1.000.000,00	17/03/23	-4.712,57	J.P. Morgan AG
EUR	2.939.725,45	USD	3.200.000,00	17/03/23	-75.068,54	Natixis
NOK	45.000.000,00	EUR	4.193.150,29	17/03/23	-92.505,34	Natixis
SEK	85.000.000,00	EUR	7.517.247,32	17/03/23	167.438,44	Natixis
EUR	2.129.752,60	GBP	1.900.000,00	17/03/23	-37.957,76	State Street Bank GmbH
EUR	2.136.021,93	JPY	300.000.500,00	17/03/23	56.768,56	State Street Bank GmbH
					201.906,51	

G FUND – Euro High Yield Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	352.485,67	USD	380.000,00	20/03/23	-5.454,85	Credit Agricole CIB
					-5.454,85	

G FUND – Total Return Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
JPY	44.000.000,00	EUR	314.617,41	14/03/23	-9.736,41	Credit Agricole CIB
EUR	3.921.766,73	USD	4.200.000,00	14/03/23	-35.796,62	J.P. Morgan AG
					-45.533,03	

G FUND – Global Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	10.765.259,56	GBP	9.520.000,00	14/03/23	-97.375,86	BNP Paribas Paris
EUR	66.395.314,34	USD	71.100.000,00	14/03/23	-600.575,51	Credit Agricole CIB
EUR	502.852,39	SEK	5.600.000,00	14/03/23	-3.441,88	J.P. Morgan AG
EUR	452.565,49	MXN	9.100.000,00	14/03/23	-14.338,94	Morgan Stanley Bank AG
EUR	665.814,05	THB	24.000.000,00	14/03/23	25.169,84	Natixis
EUR	437.353,04	SGD	622.000,00	14/03/23	1.846,22	Société Générale
EUR	221.013,72	NZD	374.000,00	14/03/23	2.686,09	State Street Bank GmbH
EUR	26.281.725,80	JPY	3.675.000.000,00	14/03/23	817.229,74	State Street Bank GmbH
EUR	3.733.354,49	AUD	5.760.000,00	14/03/23	71.675,37	State Street Bank GmbH

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

G FUND – Global Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	6.076.291,40	CAD	8.700.000,00	14/03/23	54.386,97	State Street Bank GmbH
EUR	1.469.315,62	CHF	1.450.000,00	14/03/23	9.620,80	State Street Bank GmbH
					266.882,84	

G FUND – Global Inflation Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	27.105.385,67	GBP	23.970.000,00	14/03/23	-245.178,49	BNP Paribas Paris
EUR	2.758.913,71	USD	3.000.000,00	31/03/23	-65.143,92	BNP Paribas Paris
USD	200.000,00	EUR	187.228,40	14/03/23	1.226,65	Credit Agricole CIB
USD	224.000,00	EUR	212.304,10	14/03/23	-1.236,32	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	1.463.659,63	SEK	16.300.000,00	14/03/23	-10.018,33	J.P. Morgan AG
EUR	1.162.824,55	JPY	167.000.000,00	14/03/23	5.691,43	J.P. Morgan AG
EUR	172.284.012,58	USD	184.500.000,00	14/03/23	-1.566.086,85	J.P. Morgan AG
EUR	3.596.019,74	GBP	3.170.000,00	14/03/23	-21.049,41	J.P. Morgan AG
USD	42.800.000,00	EUR	40.197.492,95	14/03/23	131.793,92	J.P. Morgan AG
EUR	54.103.363,57	USD	57.460.000,00	14/03/23	-39.547,17	Morgan Stanley Bank AG
EUR	626.733,13	JPY	90.000.000,00	14/03/23	3.128,40	Morgan Stanley Bank AG
EUR	1.494.983,92	SEK	16.500.000,00	14/03/23	3.225,56	Morgan Stanley Bank AG
USD	6.200.000,00	EUR	5.780.083,31	14/03/23	62.040,66	Morgan Stanley Bank AG
EUR	1.347.245,05	GBP	1.190.000,00	14/03/23	-10.583,56	Société Générale
EUR	13.730.860,82	JPY	1.920.000.000,00	14/03/23	426.960,84	State Street Bank GmbH
EUR	2.955.572,30	AUD	4.560.000,00	14/03/23	56.743,00	State Street Bank GmbH
EUR	1.606.375,89	CAD	2.300.000,00	14/03/23	14.378,17	State Street Bank GmbH
EUR	508.213,38	NZD	860.000,00	14/03/23	6.176,59	State Street Bank GmbH
					-1.247.478,83	

G FUND – Global Convertible Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	61.439.317,13	USD	66.400.000,00	17/03/23	-1.117.261,59	Credit Agricole CIB
EUR	1.002.949,41	HKD	8.500.000,00	17/03/23	-18.013,17	Goldman Sachs Intl, Paris Br
EUR	2.392.743,33	USD	2.600.000,00	17/03/23	-56.773,00	J.P. Morgan AG
EUR	1.206.118,42	GBP	1.070.000,00	17/03/23	-14.640,47	J.P. Morgan AG
EUR	1.847.675,44	CHF	1.850.000,00	17/03/23	-14.959,83	J.P. Morgan AG
EUR	35.497,83	JPY	5.000.000,00	17/03/23	843,78	J.P. Morgan AG
USD	1.500.000,00	EUR	1.394.611,05	17/03/23	18.558,66	J.P. Morgan AG
NOK	10.000.000,00	EUR	931.811,18	17/03/23	-20.556,75	Natixis
SEK	11.000.000,00	EUR	971.601,76	17/03/23	22.887,15	Natixis
USD	1.000.000,00	EUR	932.815,81	17/03/23	9.294,56	Natixis
EUR	2.310.148,45	HKD	19.500.000,00	17/03/23	-32.058,62	Société Générale
EUR	538.042,76	GBP	480.000,00	17/03/23	-9.589,32	State Street Bank GmbH
EUR	1.124.969,68	JPY	158.000.000,00	17/03/23	29.898,07	State Street Bank GmbH
					-1.202.370,53	

G FUND – Short Term Absolute Return

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	933.753,98	USD	1.000.000,00	14/03/23	-8.523,01	J.P. Morgan AG
					-8.523,01	

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	2.513.919,32	USD	2.710.000,00	20/03/23	-38.761,53	Credit Agricole CIB
EUR	109.658,51	GBP	97.000,00	20/03/23	-994,70	HSBC Continental Europe SA
					-39.756,23	

Les contrats de change à terme marqués par un * concernent la couverture du risque de change des classes d'actions exprimées en devises autres que la devise de référence du compartiment concerné.

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 28 février 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

G FUND – European Convertible Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
-6,00	DAX INDEX GERMANY 03/23	EUR	2.169.153,00	-136.425,00	Société Générale
133,00	DJ.STOXX600 BASI 03/23	EUR	4.445.458,50	-258.295,00	Société Générale
Futures sur obligations					
-62,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	5.814.608,00	224.020,00	Société Générale
-43,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/23	EUR	4.291.744,00	121.510,00	Société Générale
23,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	2.125.867,00	-46.460,00	Société Générale
-23,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/23	EUR	2.087.181,00	159.770,00	Société Générale
-16,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	10.836.240,79	122.390,21	Société Générale
-105,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	10.034.430,00	102.510,00	Société Générale
				289.020,21	

G FUND – Alpha Fixed Income

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-251,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	23.539.784,00	230.020,00	Société Générale
-29,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/23	EUR	2.894.432,00	100.330,00	Société Générale
-23,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	2.125.867,00	30.670,00	Société Générale
-54,00	EURO SCHATZ 03/23	EUR	5.314.140,00	41.310,00	Société Générale
-75,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	7.167.450,00	123.030,00	Société Générale
				525.360,00	

G FUND – Total Return Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
13,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	1.219.192,00	-53.820,00	Société Générale
-70,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/23	EUR	6.986.560,00	53.380,00	Société Générale
61,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	5.638.169,00	-338.610,00	Société Générale
-5,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	3.386.325,25	18.898,49	Société Générale
82,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/23	USD	7.844.560,35	5.436,71	Société Générale
2,00	US ULTRA BD CBT 30YR 06/23	USD	168.434,70	-736,68	Société Générale
				-315.451,48	

G FUND – Global Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
12,00	CAN 10YR BOND (MSE) 06/23	CAD	721.122,04	3.490,79	Société Générale
-214,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	20.069.776,00	830.910,00	Société Générale
-101,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	9.335.329,00	352.890,00	Société Générale
7,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/23	EUR	635.229,00	-20.020,00	Société Générale
100,00	EURO SCHATZ 03/23	EUR	9.841.000,00	-84.655,00	Société Générale

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

G FUND – Global Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
-15,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	10.158.975,74	125.020,77	Société Générale
-7,00	LONG GILT FUTURE-LIF 06/23	GBP	821.140,48	3.013,87	Société Générale
-345,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	32.970.270,00	430.020,00	Société Générale
111,00	US 10 YEARS NOTE 06/23	USD	10.327.749,29	-817,72	Société Générale
83,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/23	USD	7.940.225,72	4.508,49	Société Générale
53,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 06/23	USD	9.402.205,60	-23.426,45	Société Générale
				1.620.934,75	

G FUND – Global Inflation Short Duration

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-213,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	19.975.992,00	226.990,00	Société Générale
-273,00	EURO SCHATZ 03/23	EUR	26.865.930,00	35.970,00	Société Générale
-23,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	15.577.096,14	105.430,03	Société Générale
-223,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	21.311.218,00	210.130,00	Société Générale
-56,00	US 10 YEARS NOTE 06/23	USD	5.210.396,04	-1.561,76	Société Générale
				576.958,27	

G FUND – Global Convertible Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur indices					
29,00	DJ.STOXX600 BASI 03/23	EUR	969.310,50	-56.335,00	Société Générale
-2,00	DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	78.484,60	-1.420,00	Société Générale
7,00	DJIA MINI FUTURE-CBT 03/23	USD	1.118.567,66	-23.069,31	Société Générale
98,00	FTSE/XINHUA CHIN-SGX 03/23	USD	1.361.494,92	-23.102,31	Société Générale
Futures sur obligations					
-7,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	656.488,00	28.770,00	Société Générale
-9,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/23	EUR	898.272,00	26.080,00	Société Générale
9,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	831.861,00	-18.180,00	Société Générale
-9,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/23	EUR	816.723,00	62.470,00	Société Générale
-4,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	2.709.060,20	30.459,10	Société Générale
-23,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	2.198.018,00	22.480,00	Société Générale
				48.152,48	

G FUND – Short Term Absolute Return

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-12,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	1.125.408,00	11.000,00	Société Générale
-14,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/23	EUR	1.397.312,00	46.430,00	Société Générale
-25,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	2.310.725,00	57.070,00	Société Générale
-1,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	677.265,05	-12.252,87	Société Générale
-10,00	SHORT EUR-BTP 03/23	EUR	955.660,00	16.300,00	Société Générale
				118.547,13	

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
-2,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	187.568,00	1.800,00	Société Générale
				<u>1.800,00</u>	

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

Au 28 février 2023, les positions ouvertes sur "Credit default swaps" sont les suivantes :

G FUND – European Convertible Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devis	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS sur indice						
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Société Générale	2.000.000	20/12/23	EUR	Vente	52.786,00
						52.786,00

G FUND – Euro High Yield Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devis	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name						
ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	8.496,00
LEGRAND	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	13.058,75
MATTERHORN TELECOM 4.00 17-27 15/11S	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	17.993,50
ZIGGO BOND CO BV 3.375 20-30 28/02SS	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	14.854,50
CDS sur indice						
ITRAXX XOVER S32 V5 MKT	Goldman Sachs Intl Ldn	9.466.700	20/12/24	EUR	Vente	383.249,88
ITRAXX XOVER S32 V5 MKT	J.P. Morgan AG	9.466.700	20/12/24	EUR	Achat	-383.249,88
						54.402,75

G FUND – Alpha Fixed Income

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devis	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name						
LEGRAND	Crédit Suisse Sec Sociedad de Valores SA	5.000.000	20/12/26	EUR	Vente	34.490,00
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	J.P. Morgan AG	20.000.000	20/12/27	EUR	Vente	451.100,00
BASF SE 1.7500 17-25 11/03A	J.P. Morgan AG	13.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-220.545,00
BMW FINANCE NV 0.75 17-24 12/07A	J.P. Morgan AG	21.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-350.259,00
IBERDROLA INTL BV 1.125 15-23 27/01A	J.P. Morgan AG	22.000.000	20/06/27	EUR	Achat	-381.766,00
LEGRAND	J.P. Morgan AG	15.000.000	20/06/27	EUR	Vente	77.340,00
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	J.P. Morgan AG	10.000.000	20/12/27	EUR	Vente	1.515.750,00
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Morgan Stanley Bk AG	10.000.000	20/06/24	EUR	Achat	-569.790,00
CDS sur indice						
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	4.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-35.740,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	100.000	20/12/27	EUR	Achat	-893,50
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	6.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-198.672,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	Goldman Sachs Intl, Paris Br	150.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-1.340.250,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Goldman Sachs Intl, Paris Br	30.000.000	20/12/27	EUR	Vente	993.360,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan AG	4.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-35.740,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan AG	7.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-62.545,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Morgan Stanley Bk AG	9.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-298.008,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	Société Générale	28.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-250.180,00
						-672.348,50

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

G FUND – Total Return Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS sur indice						
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	1.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-33.112,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	1.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-33.112,00
ITRAXX XOVER S32 V5 MKT	Goldman Sachs Intl Ldn	4.733.350	20/12/24	EUR	Vente	191.624,94
ITRAXX XOVER S32 V5 MKT	J.P. Morgan AG	4.733.350	20/12/24	EUR	Achat	-191.624,94
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	J.P. Morgan AG	4.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-132.448,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Morgan Stanley Bk AG	1.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-33.112,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Morgan Stanley Bk AG	1.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-33.112,00
						-264.896,00

G FUND – Global Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS sur indice						
ITRAXX XOVER S37 V1 MKT	BNP Paribas Paris	14.000.000	20/06/27	EUR	Achat	-590.072,00
ITRAXX XOVER S37 V1 MKT	Goldman Sachs Intl, Paris Br	14.000.000	20/06/27	EUR	Vente	590.072,00
						-

G FUND – Short Term Absolute Return

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
CDS Single Name						
ENI SPA 1.75 15-24 18/01A	BNP Paribas Paris	2.600.000	20/12/27	EUR	Achat	-34.652,80
TOTALENERGIES 5.125 09-24 26/03A	BNP Paribas Paris	4.000.000	20/12/27	EUR	Vente	89.668,00
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	J.P. Morgan AG	4.000.000	20/12/27	EUR	Vente	90.220,00
BASF SE 1.7500 17-25 11/03A	J.P. Morgan AG	2.600.000	20/12/27	EUR	Achat	-44.109,00
BMW FINANCE NV 0.75 17-24 12/07A	J.P. Morgan AG	4.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-66.716,00
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	J.P. Morgan AG	2.000.000	20/12/27	EUR	Vente	303.150,00
CDS sur indice						
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	BNP Paribas Paris	2.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-17.870,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	BNP Paribas Paris	200.000	20/12/27	EUR	Achat	-6.622,40
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	Goldman Sachs Intl, Paris Br	30.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-268.050,00
ITRAXX XOVER S38 V1 MKT	Goldman Sachs Intl, Paris Br	6.000.000	20/12/27	EUR	Vente	198.672,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	J.P. Morgan AG	1.300.000	20/12/27	EUR	Achat	-11.615,50
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	Société Générale	2.200.000	20/12/27	EUR	Achat	-19.657,00
ITRAXX EUROPE SERIE 38 V1	Société Générale	2.400.000	20/12/27	EUR	Achat	-12.122,40
						200.294,90

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Au 28 février 2023, les positions ouvertes sur swaps de taux d'intérêts sont les suivantes :

G FUND – Alpha Fixed Income

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
15.000.000	EUR	15/06/23	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,402%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	12.675,15
20.000.000	EUR	12/07/23	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,447%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	26.605,80
10.000.000	EUR	10/07/23	SGR SOCIETE GENERALE PARIS	2,712%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	4.503,30
20.000.000	EUR	18/07/23	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,762%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	9.440,20
						53.224,45

G FUND – Total Return Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
2.850.000	USD	24/06/31	BNP-PARIBAS SA PARIS	1,444%	USD LIBOR 3 MONTHS	495.578,37
1.000.000	EUR	15/05/32	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	1,754%	EUR EURIBOR 3 MONTHS	99.935,60
						595.513,97

G FUND – Short Term Absolute Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
2.000.000	EUR	15/06/23	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,402%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	1.690,02
2.500.000	EUR	12/07/23	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,447%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	3.325,73
2.000.000	EUR	18/07/23	SGR SOCIETE GENERALE PARIS	2,779%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	1.045,68
850.000	USD	24/06/31	BNP-PARIBAS SA PARIS	1,444%	USD LIBOR 3 MONTHS	147.804,07
						153.865,50

G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
13.300.000	EUR	30/06/27	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,742%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	226.785,22
10.400.000	EUR	30/06/26	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,824%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	152.454,85
15.400.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,695%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	294.119,06
1.600.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,568%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	40.970,06
1.100.000	EUR	30/06/26	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2,720%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	20.020,35
1.400.000	EUR	30/06/27	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2,620%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	31.169,22
1.700.000	EUR	30/06/27	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,888%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	20.342,74
2.000.000	EUR	30/06/28	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,813%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	28.158,58
1.200.000	EUR	30/06/26	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3,003%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	11.871,56
1.800.000	EUR	30/06/26	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2,550%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	40.056,55
2.700.000	EUR	30/06/27	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2,548%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	64.107,96
3.100.000	EUR	30/06/28	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2,536%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	79.721,37
						1.009.777,52

G FUND

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Inflation swaps ("IFS")

Au 28 février 2023, les positions ouvertes sur swaps d'inflation sont les suivantes :

G FUND – Total Return Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
2.850.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA	2,471%	-228.890,01
5.000.000	EUR	27/04/24	BNP-PARIBAS SA PARIS	4,565%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	131.175,15
5.000.000	EUR	27/04/23	BNP-PARIBAS SA PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	6,420%	-116.389,95
5.000.000	EUR	15/05/23	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	6,400%	-105.782,70
5.000.000	EUR	15/05/24	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	4,675%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	94.562,55
1.000.000	EUR	15/05/32	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	2,680%	-44.814,92
						-270.139,88

G FUND – Global Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
50.000.000	EUR	15/05/23	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA	6,400%	-1.057.827,00
50.000.000	EUR	15/05/24	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	4,565%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	945.625,50
10.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	2,918%	-67.314,20
10.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	166.896,40
20.000.000	EUR	15/01/25	BNP-PARIBAS SA PARIS	4,675%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	140.543,20
						127.923,90

G FUND – Global Inflation Short Duration

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
1.500.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA	2,471%	-120.468,43
21.000.000	EUR	27/04/24	BNP-PARIBAS SA PARIS	4,565%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	550.935,63
21.000.000	EUR	27/04/23	BNP-PARIBAS SA PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	6,420%	-488.837,79
15.000.000	EUR	15/05/24	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	4,675%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	283.687,65
15.000.000	EUR	15/05/23	CREDIT AGRICOLE CIB PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	6,400%	-317.348,10
6.000.000	EUR	15/05/32	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	2,638%	-293.431,20
13.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2,405%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	216.965,32
13.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	2,918%	-87.508,46
27.000.000	EUR	15/01/25	BNP-PARIBAS SA PARIS	2,515%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	189.733,32
						-66.272,06

G FUND – Short Term Absolute Return

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
850.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA	2,471%	-68.265,44
3.300.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU FRANCE EX TOBACCO	2,918%	-22.213,69
3.300.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2,405%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO	55.075,81
						-35.403,32

G FUND

Autres notes aux états financiers

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

G FUND (la « SICAV ») a été constituée le 13 décembre 2010 sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois, conformément à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi de 2010 »).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a nommé, avec effet au 6 avril 2013, Groupama Asset Management en tant que Société de Gestion conformément aux dispositions de l'article 119 de la loi modifiée du 17 décembre 2010.

Au 28 février 2023, les compartiments ci-après sont actifs :

G FUND – Avenir Europe
G FUND – Avenir Euro
G FUND – Total Return All Cap Europe
G FUND – European Convertible Bonds
G FUND – Euro High Yield Bonds
G FUND – Alpha Fixed Income
G FUND – New Deal Europe
G FUND – Total Return Bonds
G FUND – Global Bonds
G FUND – Avenir Small Cap
G FUND – European Long Short Equity
G FUND – Global Inflation Short Duration
G FUND – Legacy
G FUND – Global Convertible Bonds
G FUND – Short Term Absolute Return
G FUND – World (R)Evolution
G FUND – Hybrid Corporate Bonds
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la liquidation du compartiment G FUND – European Long Short Equity. La dernière VNI est datée au 3 juin 2022. Il n'y a plus d'avoirs en banques ou d'autres actifs à la date de clôture.

L'objectif principal de la SICAV est la croissance du capital à long et moyen terme, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion des avoirs.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

La valeur des valeurs mobilières constituant le portefeuille de chaque compartiment est déterminée sur la base du dernier cours de bourse connu de toute bourse à laquelle ces valeurs mobilières sont cotées ou admises à la négociation. La valeur des valeurs mobilières traitées sur un autre marché réglementé est établie de façon similaire.

Pour les valeurs non admises à une cote officielle et non traitées sur un autre marché réglementé, et pour les valeurs admises à une telle cote ou un tel marché et dont le dernier cours n'est pas représentatif, le Conseil d'Administration de la SICAV procédera à l'évaluation sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle est estimée avec prudence et bonne foi.

Les parts d'OPCVM et/ou autres OPC sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire par action connue.

Les investissements du fonds nourricier dans le fonds maître sont évalués à la dernière valeur nette d'inventaire par action publiée par le fonds maître.

Le portefeuille titres est évalué aux derniers prix disponibles lors du calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI »), c'est-à-dire aux cours de clôture du 28 février 2023.

Les instruments du marché monétaire avec une échéance inférieure à 3 mois sont évalués en utilisant l'« amortised cost method ».

Des petits écarts peuvent apparaître dans certains sous-totaux de pourcentages dans les portefeuille-titres en raison des arrondis.

G FUND

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur ventes d'investissements sont calculés sur base du coût moyen.

2.4 - Conversion des devises étrangères

Le prix d'acquisition des titres acquis en une devise autre que l'euro est converti en euro sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les revenus et charges libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à cette date; les différences de change résultant de cette conversion sont incluses dans le résultat net de change de l'exercice.

Les cours de change utilisés pour la conversion des avoirs et dettes de la SICAV en devises autres que l'euro sont ceux du 28 février 2023 :

1 EUR =	1,5726	AUD	1 EUR =	1,4438	CAD	1 EUR =	0,99395	CHF
1 EUR =	7,3723	CNH	1 EUR =	7,44255	DKK	1 EUR =	0,87595	GBP
1 EUR =	8,3244	HKD	1 EUR =	378,865	HUF	1 EUR =	3,874	ILS
1 EUR =	144,456	JPY	1 EUR =	19,43365	MXN	1 EUR =	10,9725	NOK
1 EUR =	1,71175	NZD	1 EUR =	4,70555	PLN	1 EUR =	11,0595	SEK
1 EUR =	1,4276	SGD	1 EUR =	37,4794	THB	1 EUR =	20,0212	TRY
1 EUR =	1,0605	USD	1 EUR =	19,4668	ZAR			

2.5 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés de la SICAV sont exprimés en euro. Au 28 février 2023, le montant total des investissements croisés est de 17.217.425,17 euros. Par conséquent, la valeur nette d'inventaire totale de la SICAV au 28 février 2023 sans investissements croisés s'élève à 2.883.899.757,37 euros.

Ces investissements croisés concernent les compartiments suivants :

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
G FUND – Avenir Europe	G Fund Avenir Small Cap Ic EUR Cap	1.023.177,28
G FUND – European Convertible Bonds	G Fund - Short Term Abs Return I2c EUR	5.046.400,00
G FUND – European Convertible Bonds	G Fund - Global Convertible Bonds Sc EUR	413.375,00
G FUND – Total Return Bonds	G Fund Hybrid Corporate Bonds Ic	3.765.458,46
G FUND – Total Return Bonds	G Fund - Short Term Abs Return I2c EUR	2.678.768,40
G FUND – Global Bonds	G Fund Hybrid Corporate Bonds Ic	448.251,53
G FUND – Global Bonds	G Fund - Short Term Abs Return I2c EUR	1.551.205,83
G FUND – Global Convertible Bonds	G Fund Euro High Yield Bonds Sc EUR Cap	231.776,00
G FUND – Short Term Absolute Return	G Fund Alpha Fixed Income Ic EUR	2.059.012,67
		17.217.425,17

2.6 - Evaluation des contrats d'options

Les options sont évaluées à leur dernier cours connu à la date de clôture. Les swaptions sont évaluées « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché des options est présentée dans l'état des actifs nets, aux postes « Options (positions longues) à la valeur d'évaluation » pour les positions achetées et « Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation » pour les positions vendues. Le mouvement des plus- ou moins-values sur options ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur options » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur options ».

Les contrats des options ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme en cours sont évalués à la date de clôture en référence au taux de change applicable à la durée résiduelle du contrat. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats de change à terme ».

Les contrats de change à terme ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

2.8 - Evaluation des contrats futures

L'évaluation des contrats futures négociés sur des marchés réglementés est basée sur le dernier prix disponible du règlement de ces contrats sur les marchés réglementés sur lesquels ces contrats futures sont négociés par la SICAV. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats futures », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats futures ».

Les contrats futures ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

2.9 - Evaluation des Contracts for Difference ("CFD")

Un « Contract for Difference » (« CFD ») est un contrat financier conclu de gré-à-gré entre un acheteur et un vendeur en vue d'échanger la différence entre le cours actuel d'un actif sous-jacent (action, devise, matière première, indice boursier, etc.) et son cours au moment de la clôture du contrat. Les CFDs permettent de profiter des cours à la hausse (en prenant des positions longues) ou des cours à la baisse (en prenant des positions courtes) des actifs sous-jacents. Les CFDs sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur CFDs est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur CFDs », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur CFDs » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur CFDs ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CFDs sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur CFDs » et « Intérêts à payer sur CFDs » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur CFDs » et « Intérêts payés sur CFDs ».

Il n'y avait pas de « CFDs » ouverts à la date de clôture.

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des Credit Default Swaps ("CDS")

Un Credit Default Swap (« CDS ») est un contrat bilatéral selon lequel une contrepartie (l'acheteur de protection) verse une prime périodique en retour d'un paiement contingent du vendeur de protection en cas d'événement de crédit touchant l'un des émetteurs de référence. Lorsque la différence entre la perte due à un événement de crédit et la prime périodique est positive, l'acheteur de protection reçoit généralement une compensation monétaire du montant correspondant. Lorsque la différence est négative, le règlement au comptant est généralement versé au vendeur de protection. Les CDS sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché est basée sur les éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les CDS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CDS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les CDS ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Un swap de taux d'intérêt (« IRS ») est un contrat bilatéral dans lequel une partie échange une série de paiements d'intérêts contre une autre série de paiements d'intérêts avec l'autre partie (habituellement fixe contre flottant), basée sur un montant notionnel servant de base de calcul qui est habituellement non échangé. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur de marché à chaque valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation fixés par le contrat et déterminés par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les IRS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur IRS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de swaps d'intérêt ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Evaluation des Total Return Swaps ("TRS")

Un contrat d'échange sur rendement global (« Total Return Swap ») est un contrat dans lequel une partie (le payeur du rendement total) transfère l'intégralité de la performance économique d'une obligation de référence à l'autre partie (le receveur du rendement total). La performance économique totale comprend le revenu des intérêts et rémunérations, plus-values ou pertes résultant des mouvements du marché et les pertes de crédit. Le « Total Return Swap » est évalué à la valeur de marché à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché estimée se fonde sur les éléments d'évaluation fixés dans les contrats et est obtenue auprès d'agents de notation tiers, de teneurs de marché ou sur la base de modèles internes.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur « Total Return Swap » est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur « Total Return Swap » sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Il n'y avait pas de « Total Return Swaps » ouverts à la date de clôture.

Evaluation des swaps d'inflation ("IFS")

Un swap d'inflation est un contrat bilatéral qui permet aux investisseurs, qui veulent se couvrir, de sécuriser un rendement lié à l'inflation par rapport à un indice d'inflation. L'acheteur de l'inflation (receveur de l'inflation) paie un taux fixe ou variable prédéterminé (minoré d'un spread). En échange, l'acheteur de l'inflation reçoit du vendeur de l'inflation (payeur de l'inflation) un(des) paiement(s) lié(s) à l'inflation. Le principal risque associé à un swap d'inflation réside dans sa sensibilité aux taux d'intérêt et à l'inflation : le payeur de l'inflation est confronté au risque d'inflation, à savoir aux changements susceptibles d'affecter la courbe de l'inflation. Il supporte également un risque lié aux taux d'intérêt, à savoir aux changements intervenus au niveau de la courbe des rendements nominaux. Les swaps d'inflation sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'inflation est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'inflation sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur contrats swaps » et « Intérêts à payer sur contrats swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de swaps d'inflation ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.10 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des swaps d'indice

Un swap d'indice est un contrat bilatéral selon lequel une partie effectue un paiement basé sur un taux prédéfini, qui peut être fixe ou fluctuant, alors qu'une autre partie verse elle, un paiement basé sur le rendement d'un indice sous-jacent. Les swaps d'indice sont évalués « marked to market » à chaque valeur nette d'inventaire sur base du niveau de clôture de l'indice déterminé par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'indice est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'indice sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Il n'y avait pas de swaps d'indice ouverts à la date de clôture.

2.11 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés comme revenus à la date où les actions sont pour la première fois « ex-dividende ». Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

2.12 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont imputés au prorata des actifs nets de chaque compartiment et amortis sur une période de 5 ans.

2.13 - Frais de transaction

Les frais de transaction sur titres sont comptabilisés séparément du coût d'acquisition dans le compte de charge intitulé « Frais de transaction ». Les frais sur transaction comprennent les frais d'encodage de chaque nouvelle transaction par le service en charge au sein de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, les frais de courtage, les frais de la table de négociation de la Société de Gestion et les frais commerciaux liés aux transactions sur portefeuille-titres, contrats de change à terme, options, contrats de prise en pension et contrats futures (voir le détail des frais de transaction dans la partie « Autres notes aux états financiers »).

2.14 - Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A: Annuel
 FL.R: Obligations à taux variable
 Q: Trimestriel
 S: Semestriel
 XX: Obligations perpétuelles
 U ou ZCP: Zéro coupon

3 - Commission de gestion

Selon les conditions de la convention de gestion conclue entre la SICAV et la Société de Gestion, cette dernière a droit à des honoraires de gestion calculés sous forme de pourcentage de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment, et/ou Classe et/ou Sous-classe correspondant(e).

Les taux annuels actuels maximum de la Commission de gestion sont indiqués dans les fiches des Compartiments, section « Commissions », reprises dans le Livre II du Prospectus. Ces taux incluent tous les frais de gestion hors frais de transaction (notamment, frais de courtage, impôts de bourse, etc.).

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Avenir Europe	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486820355	0,88	0,90
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0675297237	1,74	1,80
	Classe NC USD Hedged - Capitalisation	LU1515102728	1,74	1,90

G FUND

Autres notes aux états financiers

3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Avenir Europe	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0675296932	0,88	0,90
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1515102991	0,88	0,90
	Classe IC USD Hedged - Capitalisation	LU1515103296	0,88	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622556907	0,98	1,00
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501411687	0,03	0,90
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	0,22	0,22
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1622557038	0,60	0,70
	Classe VC EUR - Capitalisation	LU1749433030	0,70	0,70
	Classe AC EUR - Capitalisation	LU1866781336	1,40	1,50
G FUND – Avenir Euro	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1150711494	1,72	1,80
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1150710686	0,90	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557202	1,00	1,00
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0857959612	1,04	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0857959455	0,62	0,70
	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1717594557	0,03	0,10
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412651	0,03	0,10
	Classe GC EUR - Capitalisation	LU0857959539	0,22	0,22
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	0,22	0,22
G FUND – European Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571100824	1,00	1,00
	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	1,00	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571100584	0,50	0,50
	Classe ID EUR - Distribution	LU1749432909	0,50	0,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557467	0,55	0,55
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	0,15	0,15
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571101558	1,04	1,20
	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	0,52	0,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1151777965	0,00	0,60
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412909	0,03	0,60
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	0,15	0,15
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	0,35	0,50
G FUND – Alpha Fixed Income	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571102010	0,70	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571101715	0,50	0,50
	Classe ND EUR - Distribution	LU2473700214	0,70	1,00
	Classe ID EUR - Distribution	LU0857959968	0,50	0,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557624	0,55	0,55
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501413113	0,03	0,50
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101988	0,50	0,50
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1251655087	0,20	0,20
	Classe RD EUR - Distribution	LU2473700305	0,55	0,55
G FUND – New Deal Europe	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0987164596	1,40	1,70
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0987164240	0,70	0,85
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164323	0,18	0,70
G FUND – Total Return Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	1,00	1,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1226621792	0,50	0,80
	Classe GD EUR - Distribution	LU1226627211	0,35	0,60
G FUND – Global Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1501413972	1,04	1,30
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1501414277	0,52	0,60
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501414517	0,03	0,60
G FUND – Avenir Small Cap	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	1,35	1,50

G FUND

Autres notes aux états financiers

3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Avenir Small Cap	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	2,04	2,50
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1611032092	1,42	1,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1611032258	1,52	1,60
	Classe OD EUR - Distribution	LU1611032506	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	0,22	0,90
G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)	Classe GD EUR – Distribution	LU1717594391	0,40	0,70
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717593823	0,40	1,00
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	0,60	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	0,30	0,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	0,35	0,60
	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1717592692	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	0,15	0,25
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1717592932	0,30	0,50
G FUND – Legacy	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856264152	0,80	0,90
	Classe JC EUR - Capitalisation	LU1856264236	0,03	0,90
G FUND – Global Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1856264822	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856265043	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	0,15	0,25
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1856265555	0,40	0,50
	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	0,03	0,20
G FUND – Short Term Absolute Return	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1891750868	0,60	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1891750942	0,30	0,50
	Classe I2C EUR - Capitalisation	LU2550878602	0,30	0,60
	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1891751163	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	0,20	0,40
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1891751320	0,23	0,40
G FUND – World (R)Evolutions	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	1,60	2,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	0,80	1,00
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	0,80	1,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	0,90	1,10
	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1897556608	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	0,50	0,50
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2023296242	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2023296168	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	0,15	0,40
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)	Classe GD EUR - Distribution	LU2527589332	0,15	0,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2527589415	0,40	0,40
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2527589688	0,80	1,20
	Classe ND EUR - Distribution	LU2527589761	0,80	1,20
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU2527589845	0,45	0,45
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2527590009	0,30	0,40

Pour les compartiments investissant une part substantielle de leurs actifs dans d'autres OPC, le niveau maximal de commission de gestion qui peut leur être facturé ainsi que le niveau maximal de commission de gestion qui peut être facturé aux fonds cibles, promus ou gérés par Groupama Asset Management, ou par tout autre société liée dans lesquels les compartiments investissent, est de 2% hors commission de performance.

G FUND

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

La Société de Gestion a droit à une commission de performance comme définie dans le tableau ci-dessous.

La méthode de calcul des commissions de performance de ces compartiments et des classes d'actions concernées est détaillée dans le Prospectus de la SICAV actuellement en vigueur.

Compartiments	Performance	Indice de référence
G FUND – Avenir Europe	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe Small Cap (dividendes nets réinvestis)
G FUND – Total Return All Cap Europe	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) en Euros
G FUND – European Convertible Bonds	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	Exane Convertibles Europe remplacé par Refinitiv Europe Convertible Bonds (depuis le 01/12/22)
G FUND – Euro High Yield Bonds	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ICE BofA BB-B Euro High Yield Constrained Index
G FUND – Alpha Fixed Income	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +1,5%
G FUND – Total Return Bonds)	10% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +2,5% remplacé par Bloomberg Euro Aggregate (depuis le 26/09/22)
G FUND – Global Bonds	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg Capital Global Aggregate couvert en euros
G FUND – Avenir Small Cap	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI EMU Micro Cap (dividendes nets réinvestis)
G FUND – European Long Short Equity (liquidé le 03/06/22)	20% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +5%
G FUND – Global Inflation Short Duration	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond 1-5 ans (couvert en euros) coupons nets réinvestis
G FUND – Global Convertible Bonds	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	Refinitiv Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)
G FUND – Short Term Absolute Return	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +1%
G FUND – World (R)Evolution	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)	15% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Ester + 3,90%

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 28/02/23 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
G FUND – Avenir Europe	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486820355	EUR	16,97	1.079.836,46	0,00
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0675297237	EUR	36.103,30	176.707.579,26	0,02
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0675296932	EUR	16.675,08	58.609.632,29	0,03
	Classe IC USD Hedged - Capitalisation	LU1515103296	EUR	3.028,22	3.134.763,21	0,10
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622556907	EUR	514,76	2.110.606,17	0,02
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501411687	EUR	1.482,02	44.238.647,40	0,00
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	EUR	264,92	7.460.962,08	0,00
					58.085,27	
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0857959612	EUR	148,94	8.633.737,91	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0857959455	EUR	1.855,70	64.844.017,35	0,00
	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1717594557	EUR	383,86	21.659.948,82	0,00

G FUND

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412651	EUR	4.593,01	99.562.083,32	0,00
				6.981,51		
G FUND – European Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571100824	EUR	23.265,41	19.163.231,52	0,12
	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	EUR	1,67	858,89	0,19
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571100584	EUR	25.495,91	313.286.822,02	0,01
	Classe ID EUR - Distribution	LU1749432909	EUR	6.735,40	7.089.704,65	0,10
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557467	EUR	504,59	2.298.043,03	0,02
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	EUR	1.040,96	113.640.529,33	0,00
					57.043,94	
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571101558	EUR	740,06	131.121,54	0,56
	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	EUR	416,84	119.980,76	0,35
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412909	EUR	20.099,11	7.987.930,33	0,25
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	53.504,60	13.679.256,28	0,39
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	EUR	22.394,88	5.894.600,22	0,38
					97.155,49	
G FUND – Alpha Fixed Income	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571102010	EUR	18,04	34.787.881,29	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571101715	EUR	243,82	442.853.511,34	0,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557624	EUR	0,38	6.680.849,29	0,00
					262,24	
G FUND – Total Return Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	EUR	73.662,70	9.563.120,62	0,77
				73.662,70		
G FUND – Global Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1501413972	EUR	116,53	10.607.786,70	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1501414277	EUR	220.481,83	139.184.160,62	0,16
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	151.779,75	62.015.944,56	0,24
					372.378,11	
G FUND – Avenir Small Cap	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	EUR	0,33	45.186,09	0,00
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	EUR	119,17	14.736.508,41	0,00
	Classe OD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	77,59	18.661.630,15	0,00
					197,09	
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	EUR	94,59	42.814.151,45	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	EUR	11.095,82	54.564.626,30	0,02
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	EUR	0,27	1.980,25	0,01
					11.190,68	
G FUND – Short Term Absolute Return	Classe I2C EUR - Capitalisation	LU2550878602	EUR	34.714,65	22.685.442,47	0,15
				34.714,65		
G FUND – World (R)Evolutions	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	USD	11.893,15	24.591.993,44	0,05
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	USD	2.630,43	17.062.073,45	0,02
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	USD	53,28	94.763,87	0,06
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	USD	3,71	27.309,17	0,01

G FUND

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

	Classe OC EUR - Capitalisation	LU1897556608	USD	19.919,86	58.233.383,29	0,03
	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	USD	8.711,35	16.143.757,95	0,05
				43.211,78		
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2527589415	EUR	17.728,78	10.356.485,20	0,17
	Classe ND EUR - Distribution	LU2527589761	EUR	0,20	100,68	0,20
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2527590009	EUR	62.985,18	56.166.087,74	0,11
				80.714,16		

5 - Commission de banque dépositaire

La commission de banque dépositaire perçue par CACEIS Bank, Luxembourg Branch est de 0,01% par an, payable trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net moyen de la sous-classe pour le trimestre considéré. La SICAV supporte également les frais des sous-dépositaires qui sont inclus dans le poste «Commission de dépositaire et sous-dépositaire».

6 - Commission d'administration

En sa qualité d'agent administratif délégué, agent de transfert délégué et teneur de registre délégué, CACEIS Bank, Luxembourg Branch reçoit une commission d'administration pour l'ensemble des actions de la SICAV de 0,20% maximum. Ce taux annuel de 0,20% maximum est payable mensuellement et calculé sur base de l'actif net moyen de chaque Sous-classe pour le mois considéré.

7 - Frais de transaction

La Société de Gestion a mis en place une table de négociation indépendante afin d'assurer la meilleure exécution des ordres et de la sélection des intermédiaires pour la SICAV. Sauf disposition contraire prévue à la section « Commissions » du Livre II du Prospectus pour chaque Compartiment, une commission de transaction est perçue par la Société de Gestion lors de l'exécution des ordres.

Le taux maximum des commissions de transactions s'applique selon la grille tarifaire suivante :

Types d'actifs	Taux maximum*
Action	0,10%
Obligation convertible	0,05%
Obligation corporate	0,05%
ETF	0,05%
Change	0,005%
Swap de taux d'intérêt	0,02%
Obligation souveraine	0,03%
CDS/ABS	0,03%
Dérivés Listés ¹	2 €

*Calculé sur la valeur de l'ordre

¹ Le taux de la commission de transaction s'applique par lot de dérivés listés et non pas sur le notionnel traité.

8 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement au Luxembourg, elle est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05%, payable trimestriellement et calculée sur ses avoirs nets à la fin de chaque trimestre. Ce taux est toutefois réduit à 0,01% dans les cas et sous les conditions visées à l'article 174 (2) de la loi de 2010 telle que modifiée, et notamment pour les compartiments et/ou classes réservées à des Investisseurs Institutionnels.

Les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 129 (3) de la loi modifiée du 17 décembre 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

9 - Structure Maître-Nourricier

Le compartiment G FUND – Avenir Euro (le « Compartiment-Nourricier ») est un compartiment nourricier selon l'article 77 de la loi modifiée de 2010. Les compartiments nourriciers doivent investir au moins 85% de leurs actifs dans les fonds maîtres. Ce Compartiment est un Compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AVENIR EURO (le « Fonds-Maître »). Il n'investira que dans la part de capitalisation « O » du Fonds-Maître.

G FUND

Autres notes aux états financiers

9 - Structure Maître-Nourricier

Au 28 février 2023, le Compartiment-Nourricier détient 78,52% de l'actif net de la part « O » du Fonds-Maître et 0,41% de l'actif net total du Fonds-Maître.

L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est le même que celui du Fonds-Maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Small Cap (cours de clôture, dividendes nets réinvestis). La performance du compartiment pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA AVENIR EURO, compte tenu de ses propres frais de gestion.

Pour atteindre son objectif de gestion, le Fonds-Maître adopte un style de gestion active qui repose sur un processus au sein duquel se distinguent quatre grandes phases :

- La génération des idées d'investissement
- L'analyse des valeurs
- Leur valorisation
- La décision d'investissement

L'univers d'investissement est composé d'actions de petites et moyennes capitalisations. Le gérant se garde la possibilité d'investir dans des sociétés de plus grandes capitalisations. Le poids accordé aux petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations n'est pas figé mais reste prépondérant, il varie en fonction des opportunités de marché.

Au niveau du Fonds-Maître, les frais, charges et dépenses liés aux investissements sont des frais d'exploitation et des frais de gestion couvrant tous les frais facturés directement au Fonds-Maître à l'exception des frais de transaction.

Au 28 février 2023, les frais maximum d'exploitation et de gestion chargés au Fonds-Maître pour la part O Cap sont de 0,10%.

Au 28 février 2023, la totalité des frais chargés au Compartiment-Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

Compartiment-Nourricier	Total des Frais en EUR
G FUND – Avenir Euro	68.401,45

Fonds-Maître	Total des Frais en EUR
GROUPAMA AVENIR EURO - Part O CAP	5.047,03

Le montant total des frais s'élève à 72.364,61 euros, soit un montant représentant 1,65% de l'actif net.

Le **compartiment G FUND – Legacy** est un compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AXIOM LEGACY Les actifs du Compartiment G FUND – Legacy sont composés à au moins 85% et en permanence de parts « O » du FCP GROUPAMA AXIOM LEGACY, et, à titre accessoire, de liquidités.

Au 28 février 2023, le Compartiment-Nourricier détient 100% de l'actif net de la part « O » du Fonds-Maître et 0,42% de l'actif net total du Fonds-Maître.

L'objectif de gestion du Compartiment-Nourricier est le même que celui de son maître, à savoir obtenir sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3% après déduction des frais de gestion. La performance du Compartiment pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA AXIOM LEGACY, compte tenu de ses propres frais de gestion.

L'OPCVM adopte un style de gestion active visant à parvenir à son objectif de gestion et à optimiser sa performance.

Au 28 février 2023, la totalité des frais chargés au Compartiment Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

Compartiment-Nourricier	Total des Frais en EUR
G FUND – Legacy	114.597,68

Fonds-Maître	Total des Frais en EUR
GROUPAMA LEGACY - Part O CAP	6.091,87

Le montant total des frais s'élève à 120.689,53 euros, soit un montant représentant 5,10% de l'actif net.

Le prospectus, les rapports annuels et semi-annuels des deux Fonds-Maîtres, ainsi que les informations concernant ces derniers sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.fr ou sur simple demande en adressant un courrier au siège social Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris.

G FUND

Autres notes aux états financiers

10 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 28 février 2023 :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
G FUND – Avenir Europe	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	EUR	4,67	27/09/22	30/09/22
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412651	EUR	22,38	27/09/22	30/09/22
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	EUR	24,88	27/09/22	30/09/22
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	EUR	36,12	27/09/22	30/09/22
	Classe OD EUR - Distribution	LU1501412909	EUR	34,38	27/09/22	30/09/22
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	30,96	27/09/22	30/09/22
G FUND – New Deal Europe	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164323	EUR	7,96	27/09/22	30/09/22
G FUND – Total Return Bonds	Classe GD EUR - Distribution	LU1226627211	EUR	10,04	27/09/22	30/09/22
G FUND – Global Bonds	Classe OD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	15,30	27/09/22	30/09/22
G FUND – Avenir Small Cap	Classe OD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	1,97	27/09/22	30/09/22
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	EUR	8,72	27/09/22	30/09/22
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	EUR	14,48	27/09/22	30/09/22
G FUND – Global Convertible Bonds	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	EUR	2,20	27/09/22	30/09/22
G FUND – Short Term Absolute Return	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	EUR	5,60	27/09/22	30/09/22
G FUND – World (R)Evolutions	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	EUR	16,13	27/09/22	30/09/22
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	EUR	21,66	27/09/22	30/09/22

11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Dans certains cas, les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action. Lorsque les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment entraînent l'obligation pour le Compartiment en question d'acheter et/ou de vendre des actifs sous-jacents, la valeur de ces actifs peut être affectée par les écarts entre offre et demande, les coûts de transactions ainsi que par certaines dépenses y afférentes telles que frais de transactions, frais de courtage et taxes. Cette opération est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action; on parle alors de « dilution » des actionnaires. Dans le but de protéger les investisseurs existants ou restants contre les effets potentiels de dilution, la SICAV a la possibilité d'appliquer la méthode du swing pricing, telle que décrite ci-dessous.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur nette d'inventaire par action à l'aide d'un swing factor, c'est-à-dire grâce à un pourcentage donné, fixé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment. Ce swing factor représente ainsi une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. En règle générale, le swing factor ne dépassera pas 2% de la valeur nette d'inventaire par action, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement au sein des fiches des Compartiments. Un rapport périodique sera émis dans le but de vérifier la pertinence du « swing factor » par rapport aux conditions du marché.

Le Conseil d'Administration détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « Seuil de Swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun Seuil de Swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse à l'aide du swing factor; et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur nette d'inventaire par action du Compartiment est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, ne pas s'écarter de l'indice de référence du Compartiment). Le cas échéant, la Commission de performance sera facturée sur la base de la valeur nette d'inventaire habituelle du Compartiment.

Le Conseil d'Administration a mis en place le swing pricing pour les compartiments ci-dessous :

G FUND – Avenir Europe*
G FUND – European Convertible Bonds*
G FUND – Euro High Yield Bonds*
G FUND – Alpha Fixed Income*
G FUND – New Deal Europe*
G FUND – Total Return Bonds*

G FUND

Autres notes aux états financiers

11 - Mécanisme de "Swing pricing"

G FUND – Global Bonds*
 G FUND – Avenir Small Cap
 G FUND – Global Inflation Short Duration*
 G FUND – Global Convertible Bonds*
 G FUND – Short Term Absolute Return*
 G FUND – Hybrid Corporate Bonds*
 G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)*

* Le compartiment a appliqué le swing pricing durant l'année fiscale.

A la date de clôture, le mécanisme du swing pricing n'a été appliqué sur aucune Valeur Nette d'Inventaire des compartiments listés ci-dessus.

12 - Collatéral

Au 28 février 2023, le collatéral reçu ou payé composé des dépôts de marge pour les contrats futures et options ainsi que le collatéral détenu ou payé pour réduire l'exposition des instruments dérivés OTC, est détaillé comme suit :

Compartiments	Devise	Contreparties	Type de collatéral	Montant du collatéral reçu en EUR	Montant du collatéral payé en EUR
G FUND – Total Return All Cap Europe	EUR	CACEIS Bank*	Cash		0,03
G FUND – European Convertible Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	740.560,78	490.000,00
	EUR	Crédit Agricole	Cash	400.000,00	
	EUR	BNP Paribas	Cash		
	EUR	JP Morgan	Cash		
	EUR	Société Générale	Cash		
	EUR	State Street Bank Europe	Cash	40.000,00	250.000,00
G FUND – Euro High Yield Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	450.210,45	450.000,00
	EUR	Goldman Sachs	Cash	205.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash		
G FUND – Alpha Fixed Income	EUR	CACEIS Bank*	Cash	1.001.266,76	1.000.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash	510.000,00	
	EUR	Goldman Sachs	Cash	390.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash		
	EUR	Morgan Stanley	Cash	1.000.000,00	
	EUR	Société Générale	Cash	300.000,00	
G FUND – Total Return Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	500.583,23	400.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		
	EUR	Crédit Agricole	Cash	25.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash	495.000,00	
	EUR	Nomura	Cash		100.000,00
G FUND – Global Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	1.500.607,92	770.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash	600.000,00	
	EUR	Crédit Agricole	Cash	1.140.000,00	
	EUR	Goldman Sachs	Cash		
	EUR	JP Morgan	Cash	25.000,00	
	EUR	Morgan Stanley	Cash	10.000,00	
	EUR	Société Générale	Cash	10.000,00	
	EUR	State Street Bank Europe	Cash		730.000,00
G FUND – Global Inflation Short Duration	EUR	CACEIS Bank*	Cash	320.776,30	320.000,00
	EUR	Crédit Agricole	Cash	125.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash	1.490.000,00	
	EUR	State Street Bank Europe	Cash		
	EUR	Goldman Sachs	Cash	220.000,00	
G FUND – Global Convertible Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	164,09	
	EUR	Crédit Agricole	Cash	1.150.000,00	
G FUND – Short Term Absolute Return	EUR	CACEIS Bank*	Cash	370.510,68	120.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		
	EUR	JP Morgan	Cash		
	EUR	Goldman Sachs	Cash	20.000,00	
	EUR	Société Générale	Cash	110.000,00	
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)	EUR	CACEIS Bank*	Cash	390.154,70	370.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		
	EUR	Natixis	Cash		
	EUR	Nomura	Cash		
					140.000,00
					250.000,00

*Compte pledge CACEIS

Autres notes aux états financiers

13 - Divers

Les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou les caractéristiques sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans la section SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION ("SFDR") (non audité) et ses annexes pertinentes, le cas échéant.

14 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres de chaque compartiment au cours de l'exercice sous revue est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

15 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration de la SICAV a pris note d'événements importants au cours de l'exercice :

Crise Ukraine Russie : La Politique de gestion de tous nos portefeuilles (mandats et gestion collective) respecte les embargos en vigueur. Aucune entité ou personne sous mesures de gel des avoirs n'a été détectée sur l'activité de Groupama Asset Management.

Par ailleurs, GROUPAMA AM a mis en œuvre les différentes mesures de restriction imposées pour les entités et les personnes figurant sur les listes de sanctions récemment mises à jour dans le cadre de la crise Ukrainienne.

Une surveillance quotidienne de la mise à jour de ces mesures a été mise en place ainsi que des contrôles renforcés.

En matière de cyber sécurité : Nous avons particulièrement mobilisé notre écosystème et informé toutes les parties prenantes des actions à conduire et conduites.

Les règles de filtrage des connexions en provenance et à destination des pays en crise ont été renforcées, voire bloquées.

Toutes les consignes de prudence ont été rappelées aux collaborateurs. Nous effectuons une veille spécifique cybersécurité sur le sujet, en particulier en suivant les préconisations des autorités reconnues (ANSSI, NSA...)

16 - Evénements post-clôture

Aucun événement important survenu après la date du rapport n'a nécessité une publication dans les états financiers.

G FUND

Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

G FUND

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

Adaptation de ces informations à la SICAV G FUND

Pour l'application de cette politique à la SICAV G FUND, les éléments quantitatifs précédents sont recalculés par application d'un prorata correspondant à la proportion des encours de G FUND par rapport aux encours totaux gérés par Groupama Asset Management au 31/12/2022, soit un prorata de 2,92% (=2,727 Md€ / 93,490 Md€).

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022 (prorata G Fund)	826 881 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2022</i>	<i>234 441 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>5 290 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>3 641 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>2 503 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié (prorata G Fund)	477 670 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	259 765 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	217 905 euros

G FUND

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global :

G FUND – Avenir Europe
G FUND – Avenir Euro
G FUND – Total Return All Cap Europe
G FUND – European Convertible Bonds
G FUND – Euro High Yield Bonds
G FUND – New Deal Europe
G FUND – Total Return Bonds
G FUND – Global Bonds
G FUND – Avenir Small Cap
G FUND – Global Inflation Short Duration
G FUND – Legacy
G FUND – Global Convertible Bonds
G FUND – World (R)Evolution
G FUND – Hybrid Corporate Bonds
G FUND – High Yield Maturity 3 (lancé le 14/11/22)

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par la VaR absolue afin de contrôler et mesurer le risque global :

Compartiment	Méthode de détermination du risque global	Modèle VaR	Limite VaR (99%, 20j)	VaR minimale (en % limite VaR)	VaR maximale (en % limite VaR)	VaR moyenne (en % limite VaR)	Niveau moyen de levier atteint durant l'année
G FUND – Alpha Fixed Income	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	2,50%	0.1286%	0.8772%	0.3065%	34.5247%
G FUND – Short Term Absolute Return	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	3,00%	0.2117%	2.3829%	0.9348%	72.8161%

G FUND

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

La SICAV n'investit dans aucun instrument financier concerné par SFTR.

**Informations relatives au règlement SFDR
(Sustainable Finance Disclosure Regulation) non
auditées**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 48,77%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Année	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence de	Indicateur de référence de
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
2023	Créations nettes d'emplois (%)	15,94	100	6,52	79,46
2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	85,70	100	70,96	79,66
2023	Note ESG	53,06	96,81	49,98	100
2022	Créations nettes d'emplois (%)				
2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)				
2022	Note ESG				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	48,77%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
1,15	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	60,04			
		Émissions de GES de niveau 2	16,24			
		Émissions de GES de niveau 3	1 445,22			
		Émissions totales de GES	1 521,51			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	386,83			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	225,39			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,757				
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par	1,49				

		rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,657			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2,32			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	156,79			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	1,15			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,310			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	11,79			

	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
STRAUMANN HOLDING AG-REG (XSWX)	Santé	4.72%	Suisse
TELEPERFORMANCE (XPAR)	Industrie	4.48%	France
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.99%	Pays-Bas
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR (XETR)	Santé	3.29%	Allemagne
S.O.I.T.E.C. (XPAR)	Technologies de l'Information	3.09%	France
STRAUMANN HOLDING AG-REG (XSWX)	Santé	3.06%	Suisse
FORTNOX AB (XNGM)	Technologies de l'Information	2.91%	Suède
AVEVA GROUP PLC (XLON)	Technologies de l'Information	2.82%	Royaume-Uni
ALTEN SA (XPAR)	Technologies de l'Information	2.69%	France
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	2.62%	Italie
ASSTEAD GROUP PLC (XLON)	Industrie	2.60%	Royaume-Uni

GROUPAMA MONETAIRE - IC
 INDUTRADE AB (XSTO)
 SIXT SE (XETR)
 SARTORIUS STEDIM BIOTECH (XPAR)

OPC 2.47%
 Industrie 2.37%
 Industrie 2.17%
 Santé 2.16%

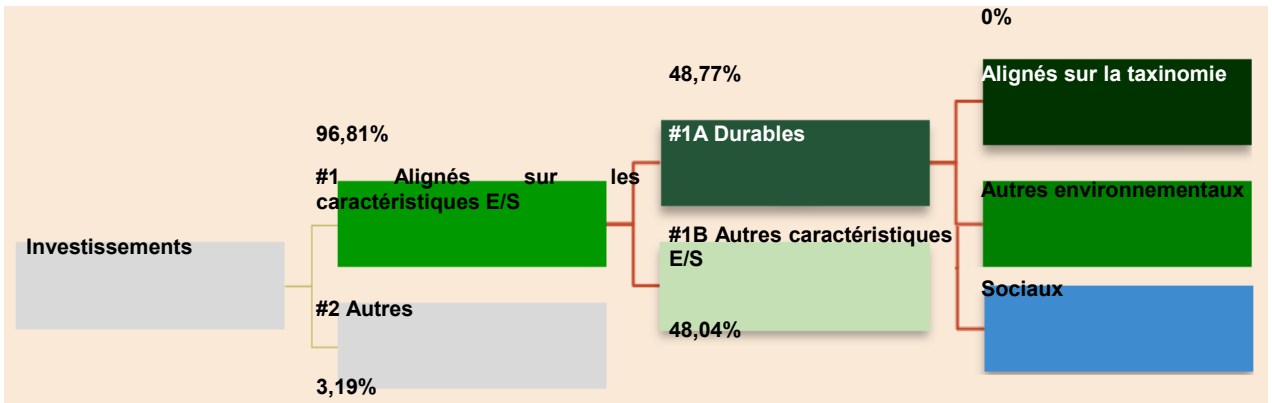
France
 Suède
 Allemagne
 France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

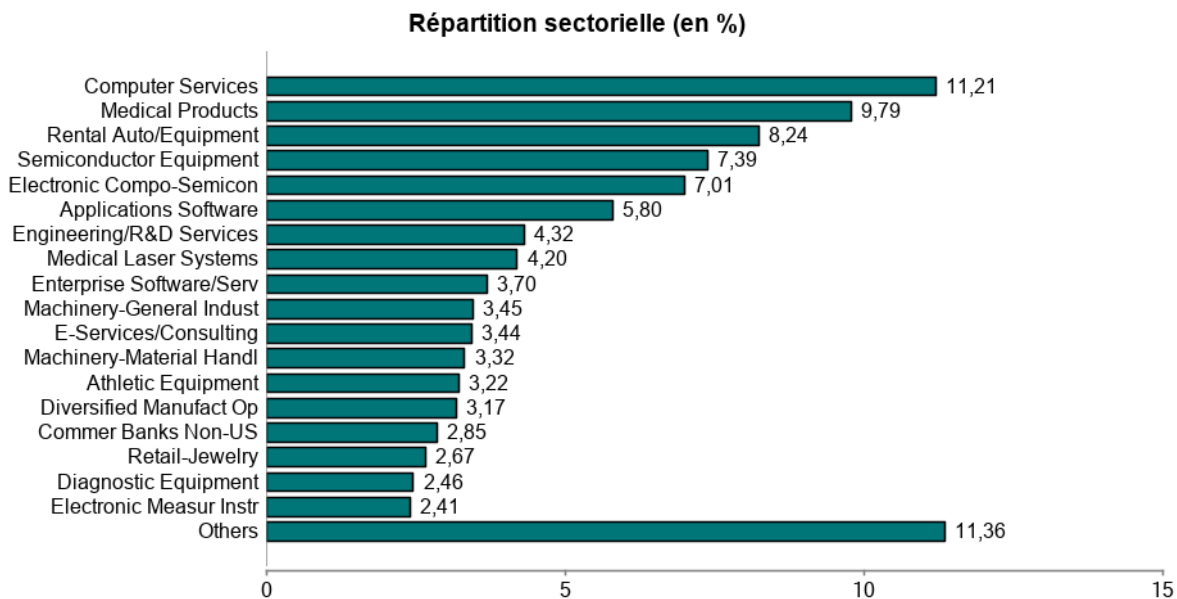
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



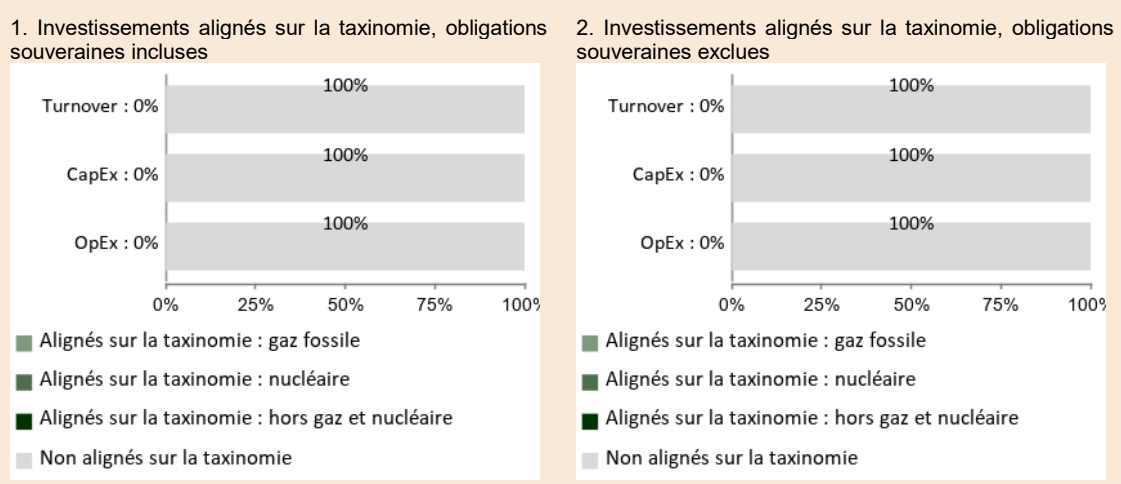
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

- Oui
 Nucléaire
 Gaz fossile
- Non

Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 48,77% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
---	----------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent

pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% avec interdiction d'investir dans le dernier quintile des notations extra-financières de l'univers d'investissement. Les mesures de création nette d'emplois ainsi que de politique en matière des droits de l'homme ont été meilleures que l'indicateur de référence en moyenne durant tout l'exercice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 63,48%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Année	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
2023	Créations nettes d'emplois (%)	13,46	99,07	5,14	84,95
2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	90,42	99,07	79,91	84,53
2023	Note ESG	60,8	95,03	49,98	100
2022	Créations nettes d'emplois (%)				
2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)				
2022	Note ESG				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	63,48%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,784	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	124,56			
		Émissions de GES de niveau 2	46,3			
		Émissions de GES de niveau 3	3 720,47			
		Émissions totales de GES	3 891,34			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	274,95			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	252,76			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,516				
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par	6,24				

		rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,707			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1,58			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	172,2			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,784			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,110			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	12,24			

	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

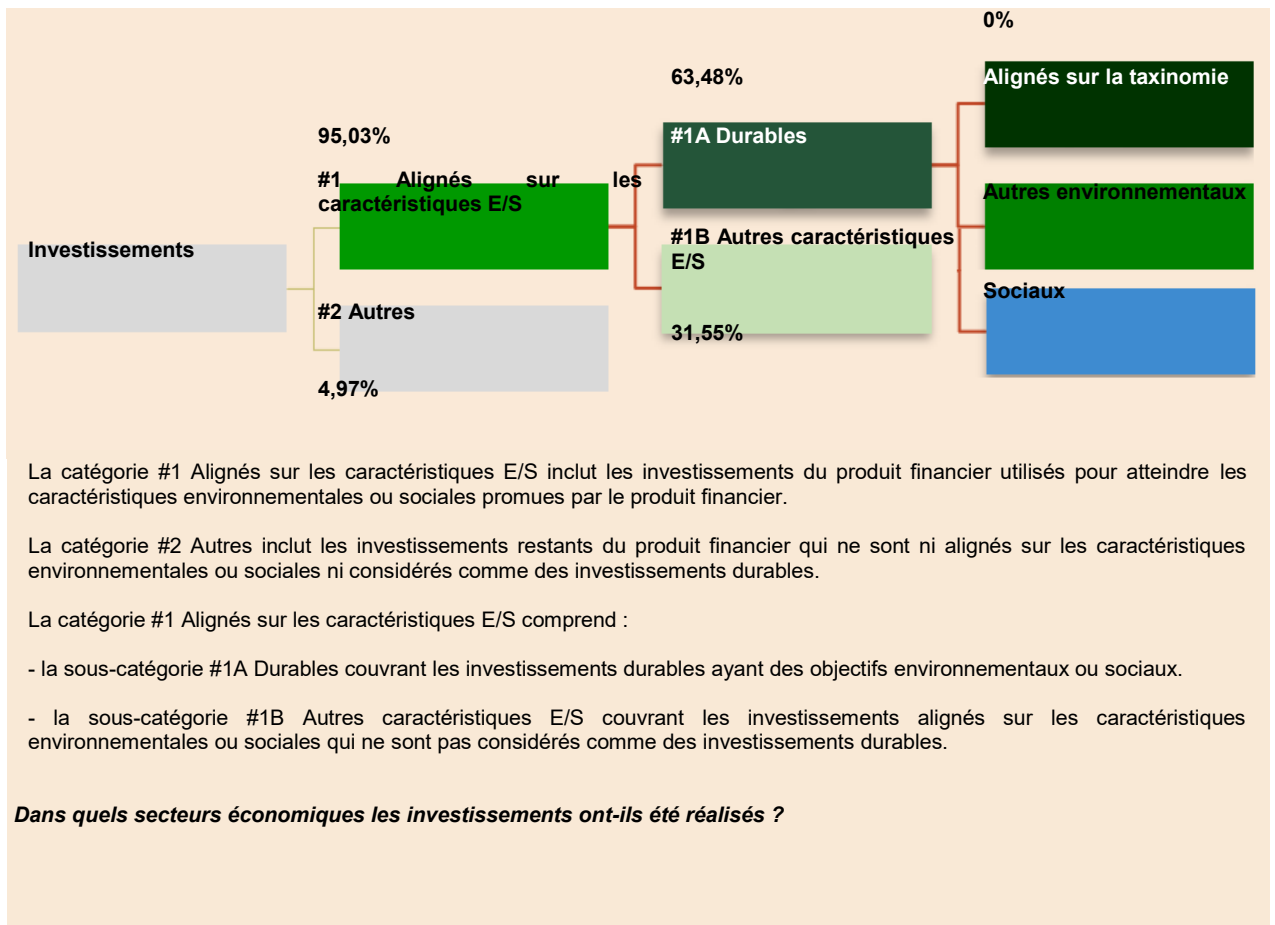
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TELEPERFORMANCE (XPAR)	Industrie	6.20%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	6.02%	France
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	5.83%	Pays-Bas
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR (XETR)	Santé	5.68%	Allemagne
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	4.54%	Italie
S.O.I.T.E.C. (XPAR)	Technologies de l'Information	4.31%	France
ALTEN SA (XPAR)	Technologies de l'Information	4.04%	France
FINCOBANK SPA (MTAA)	Finance	3.90%	Italie
AMPLIFON SPA (MTAA)	Santé	3.68%	Italie
INTERROLL HOLDING AG-REG (XSWX)	Industrie	3.30%	Suisse
SIXT SE (XETR)	Industrie	3.13%	Allemagne
EUROFINS SCIENTIFIC (XPAR)	Santé	3.03%	Luxembourg
ID LOGISTICS GROUP (XPAR)	Industrie	3.03%	France
SARTORIUS STEDIM BIOTECH (XPAR)	Santé	3.00%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

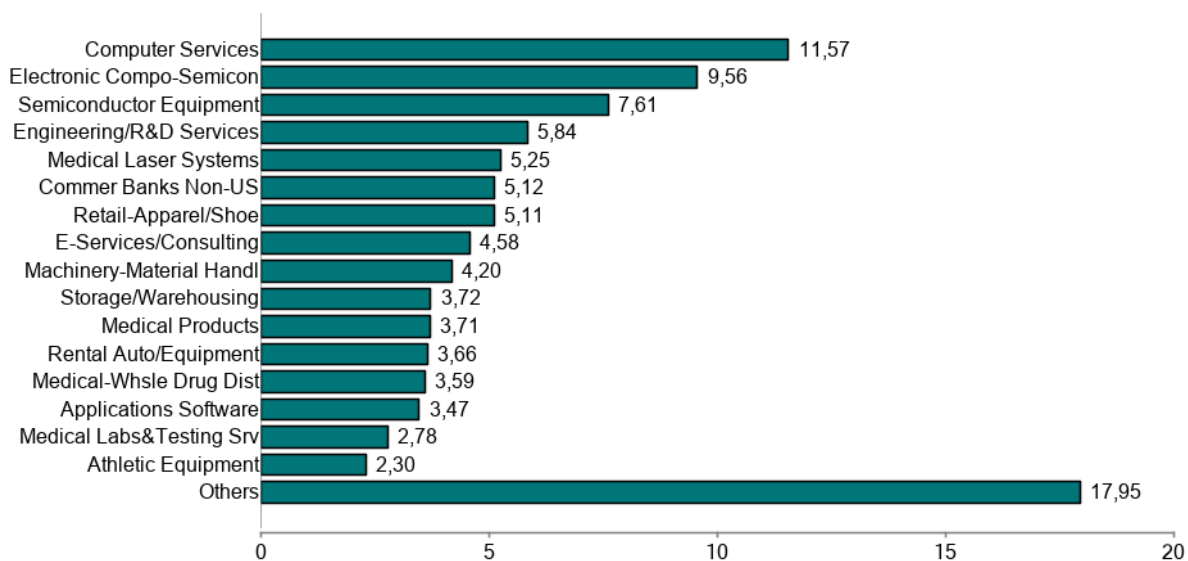
Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

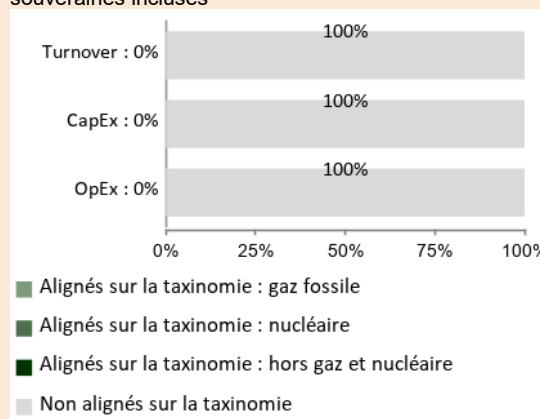
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?

- Oui
- Nucléaire Gaz fossile
- Non

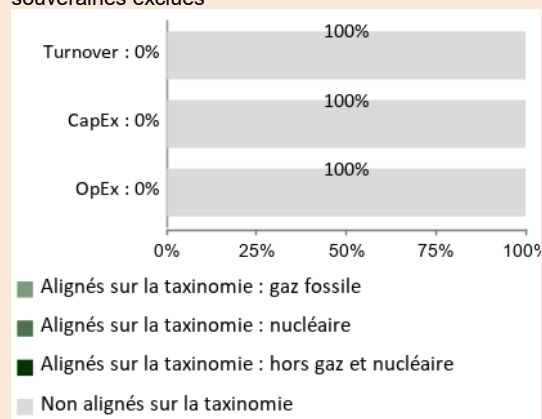
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 63,48% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
---	----------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent

pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% avec interdiction d'investir dans le dernier quintile des notations extra-financières de l'univers d'investissement. Les mesures de création nette d'emplois ainsi que de politique en matière des droits de l'homme ont été meilleures que l'indicateur de référence en moyenne durant tout l'exercice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - TOTAL
RETURN ALL CAP
EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 5493008Z1DKG87NM2R36

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 44,21%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Année	Indicateurs ESG	OPC		Univers d'investissement	
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
2023	Intensité carbone (t CO ²)	417	98,66	528,23	39,26
2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	79,69	100	59,04	100
2023	Note ESG	74,33	100	60	100
2022	Intensité carbone (t CO ²)				35,63
2022	Conseil à majorité d'indépendants (%)			71,89	90,57
2022	Note ESG				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	44,21%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12,85	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	577,44			
		Émissions de GES de niveau 2	153,34			
		Émissions de GES de niveau 3	10 855,75			
		Émissions totales de GES	11 586,51			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 507,11			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 479,44			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,38				
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par	4,93				

		rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,35			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	6,69			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	11 843,75			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	12,85			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	1,93			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	12,81			

	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	4.24%	Suisse
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.37%	Pays-Bas
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	3.17%	Royaume-Uni
HSBC HOLDINGS PLC (XLON)	Finance	2.88%	Royaume-Uni
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.68%	Allemagne
TOTALENERGIES SE (XPAR)	Énergie	2.50%	France
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN (XVTX)	Santé	2.48%	Suisse
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	2.41%	Danemark
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	2.32%	Italie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.17%	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	2.16%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	1.97%	France
DIAGEO PLC (XLON)	Biens de Consommation de Base	1.95%	Royaume-Uni

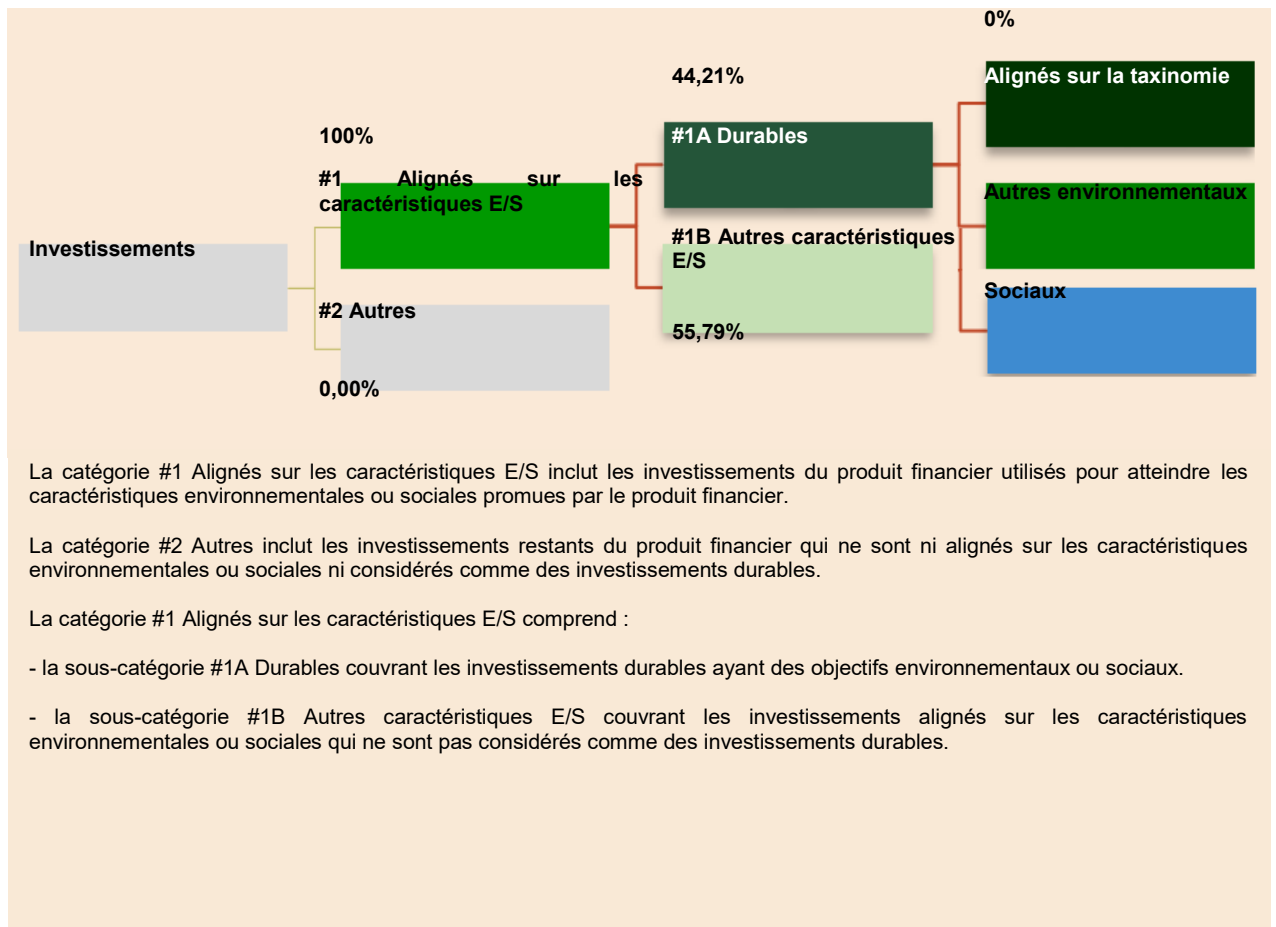
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N (XAMS)	Biens de Consommation de Base	1.92%	Pays-Bas
DEUTSCHE BOERSE AG (XETR)	Finance	1.89%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

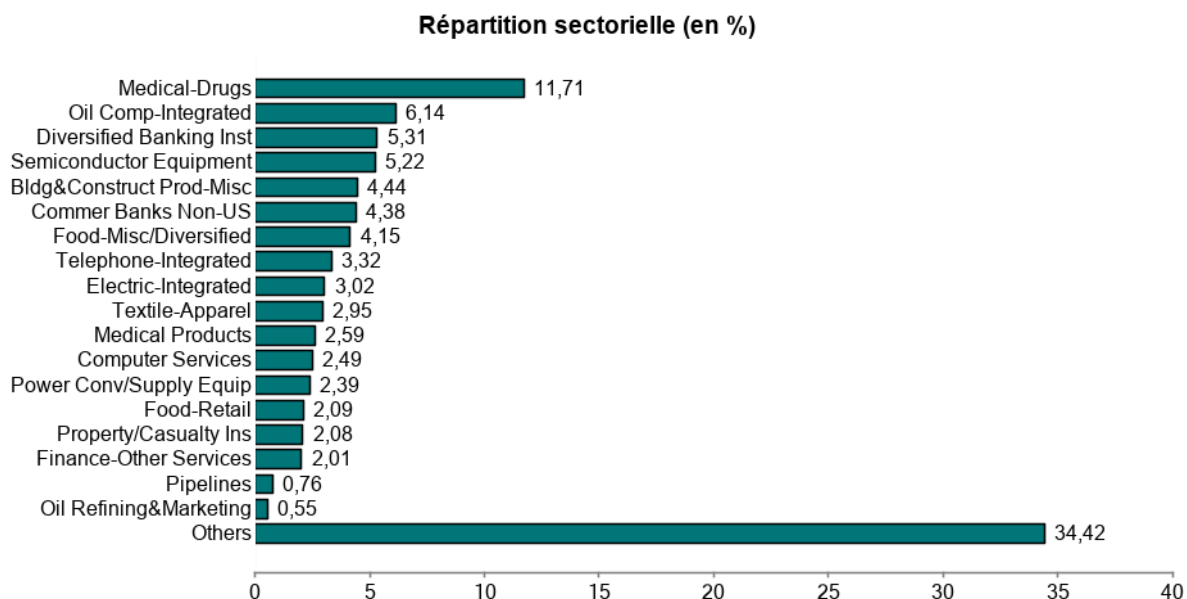
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

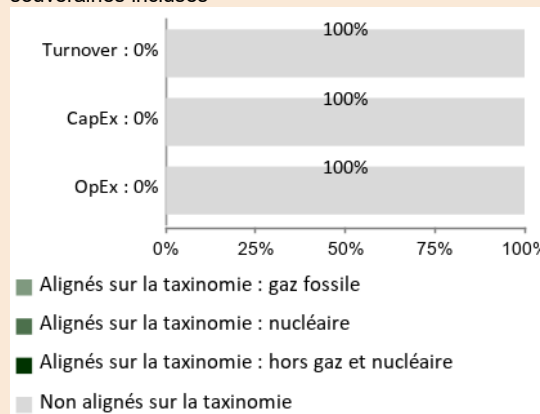
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

- Oui
 Nucléaire
 Gaz fossile
- Non

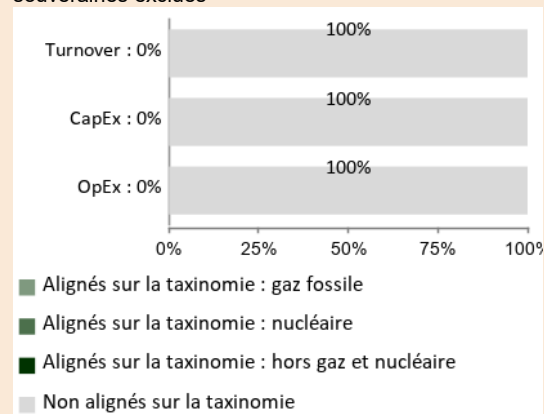
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 44,21% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
---	----------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan

environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. L'engagement de supériorité par rapport à l'univers sur les indicateurs d'indépendance des administrateurs et d'intensité carbone a également été respecté, notamment via les ventes de Deutsche Post, Danone, BASF et Covestro en début d'année, 4 importants émetteurs de carbone (scope 3 inclus).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS

Identifiant d'entité juridique : 549300ZU1JS3OLG73Y93

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 41,87%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2023	74,15	50
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	41,87%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
13,86	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	1 560,7			
		Émissions de GES de niveau 2	244,15			
		Émissions de GES de niveau 3	6 800,91			
		Émissions totales de GES	8 605,75			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 872,39			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 010,86			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,54			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	4			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,08			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	169,81			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	7 323,98			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	13,86			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,114			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	10,77			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

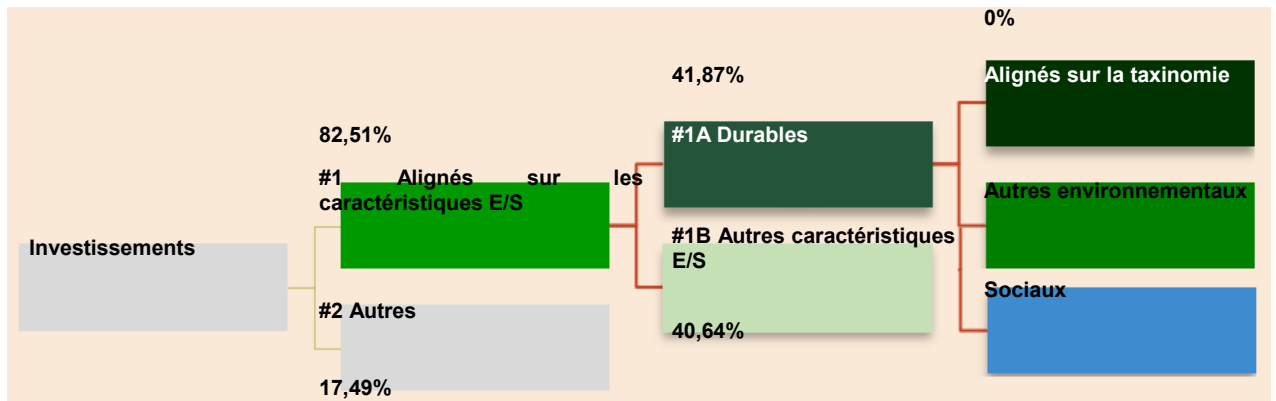
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SIKA AG-REG (XSWX)	CAPITAL_GOODS	1.01%	Suisse
PUMA SE (XETR)	Convertible	0.66%	France
QIAGEN N.V. (XNYS)	CONSUMER_NON_CYCLICAL	0.60%	Pays-Bas
REMY COINTREAU (XPAR)	Convertible	0.58%	France
NEXI SPA (MTAA)	FINANCIAL_OTHER	0.58%	Italie
WORLDLINE SA (XPAR)	Convertible	0.57%	France
QIAGEN N.V. (XNYS)	CONSUMER_NON_CYCLICAL	0.57%	Pays-Bas
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027	SWAP	0.57%	SWAP
VP BNP_PARIBAS_FR			
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	0.56%	France
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	Convertible	0.56%	Espagne
VEOLIA ENVIRONNEMENT (XPAR)	UTILITY_OTHER	0.53%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.51%	France
MTU AERO ENGINES AG (XETR)	CAPITAL_GOODS	0.50%	Allemagne
AMADEUS IT GROUP SA (XMAD)	TECHNOLOGY	0.49%	Espagne
PIRELLI & C SPA (MTAA)	CAPITAL_GOODS	0.47%	Italie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

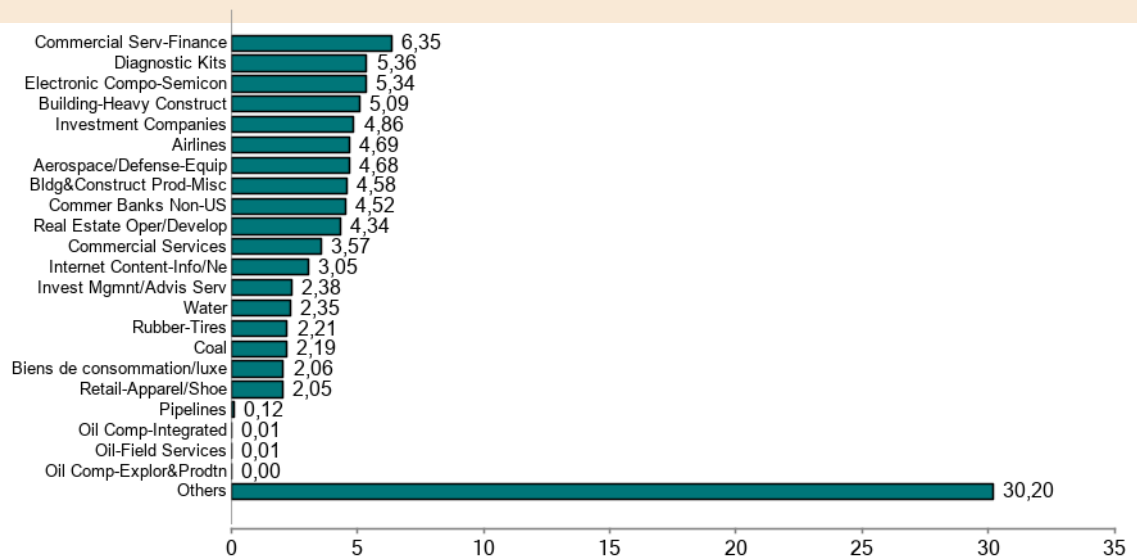
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

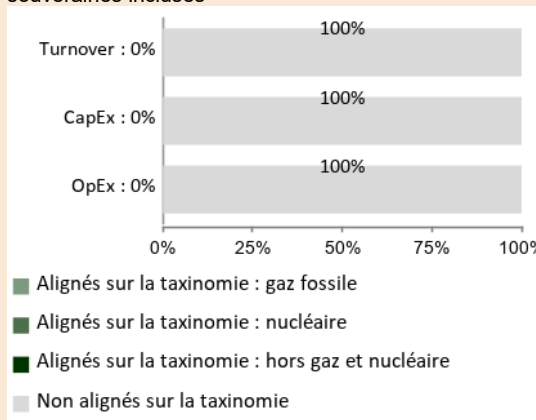
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

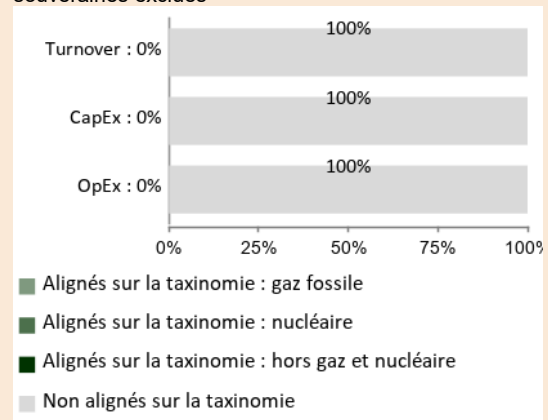
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 41,87% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
---	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds est classé article 8 et il a pour objectif d'avoir un taux de couverture du portefeuille en terme de notation ESG minimum de 90%, une exclusion des secteurs Charbon (politique GAM), jeux d'argent et tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Glencore (exposition Charbon) et Dufry (exposition Tabac). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées européennes suivies par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. Ce fut le cas d'Orpea qui a été classé fin janvier 2022 dans cette liste suite au scandale révélé par le livre les Fossoyeurs. Nous avons vendu la totalité de notre exposition sur Orpea début février 2022 sachant que nous avons trois mois pour les vendre une fois que la valeur est entrée sur la liste des Grands Risques de Durabilité. Nous suivons comme indicateur ESG la note ESG globale du fonds en se basant sur la note du sous-jacent des convertibles. Notre objectif est d'avoir une note ESG moyenne annuelle du portefeuille supérieure à 60 soit une moyenne très supérieure à celle de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - ALPHA FIXED INCOME

Identifiant d'entité juridique : 549300PUXYGGFGQY0G06

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 33,8%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2023	78,28	50
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	33,8%
--	--------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
10,52	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	4 017,25			
		Émissions de GES de niveau 2	530,58			
		Émissions de GES de niveau 3	38 368,91			
		Émissions totales de GES	42 916,74			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	6 699,32			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 486,96			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,35			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	1,98			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,27			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	5,18			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 095,5			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,52			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,317			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	10,77			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

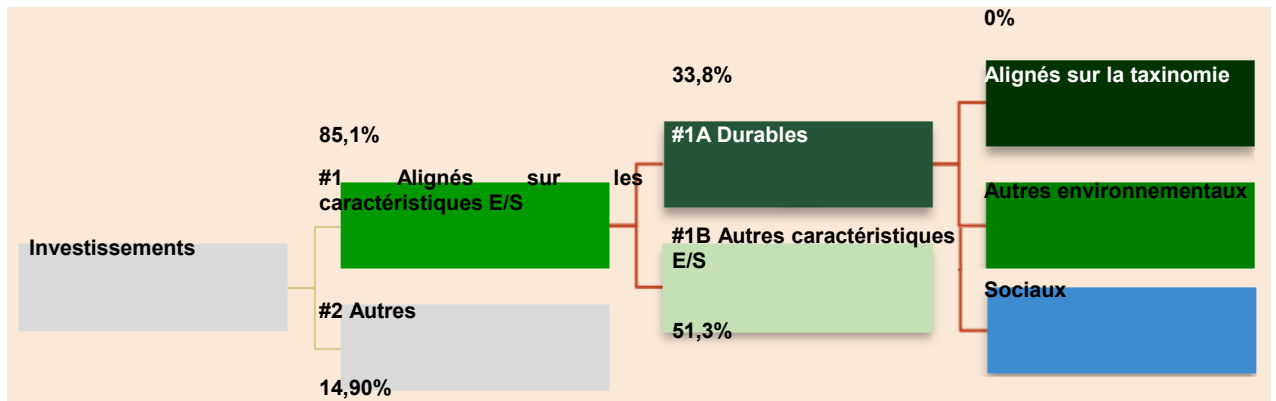
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CDS ITRAXX-FinSen 36 20/12/2026 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	2.53%	SWAP
CDS ITRAXX-Europe 37 20/06/2027 VP MORGAN_STAN_DE	SWAP	2.40%	SWAP
BUBILL 0 03/23/22 - 23/03/22	Obligations	1.64%	Allemagne
TALANX 8.3673 06/15/42 - 15/06/42	INSURANCE	1.49%	Luxembourg
HSBC 5 1/4 PERP - 16/03/71	BANKING	1.26%	Royaume-Uni
BUBILL 0 11/23/22 - 23/11/22	Obligations	1.14%	Allemagne
BUBILL 0 12/14/22 - 14/12/22	Obligations	1.08%	Allemagne
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.96%	France
BUBILL 0 06/22/22 - 22/06/22	Obligations	0.93%	Allemagne
CABKSM 6 PERP - 18/10/70	Obligations	0.93%	Espagne
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	0.89%	France
CDS EDF 20/06/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.88%	SWAP
CDS NESTLE 20/12/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.87%	SWAP
CDS ENEL 20/12/2027 VP BNP_PARIBAS_FR	SWAP	0.83%	SWAP
NEUCP KGXGR 150622 150722 - 15/07/22	TCN	0.76%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

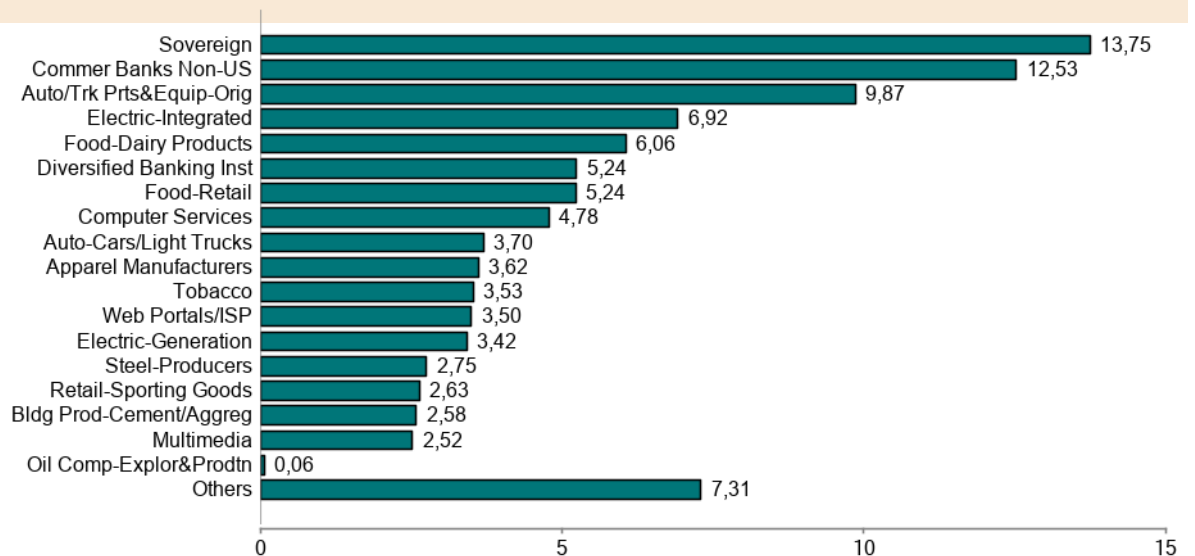
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

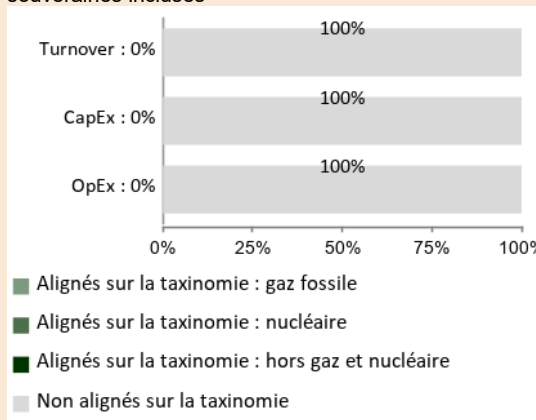
Oui
 Non

Nucléaire
 Gaz fossile

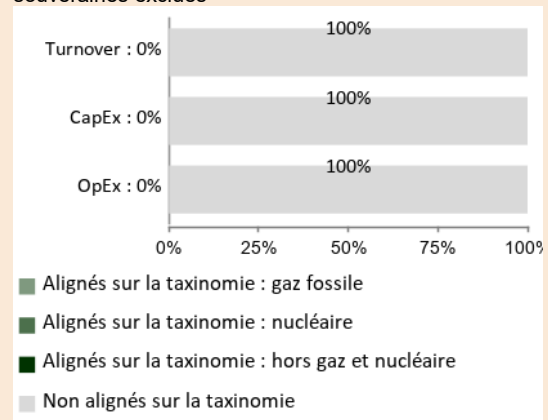
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 33,80% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

La note globale ESG du portefeuille G FUND ALPHA FIXED INCOME est d'environ 78/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. Le taux de couverture du portefeuille est supérieur à 86%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - NEW DEAL EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 549300EZYG4QFWRGGQ39

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 46,03%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note S Fonds	Note S Univers
2023	90,09	60
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Part des investissements durables	46,03%
--	---------------

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement

sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
6,71	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 : Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	51,07			
		Émissions de GES de niveau 2	18,34			
		Émissions de GES de niveau 3	450,45			

		Émissions totales de GES	519,86			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 757,06			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 324,42			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,68			
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	4,65			
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,36			
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	118,6			
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	7 770,45			
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	6,71			
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes	0			

	Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations				
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	-0,250			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	12,8			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

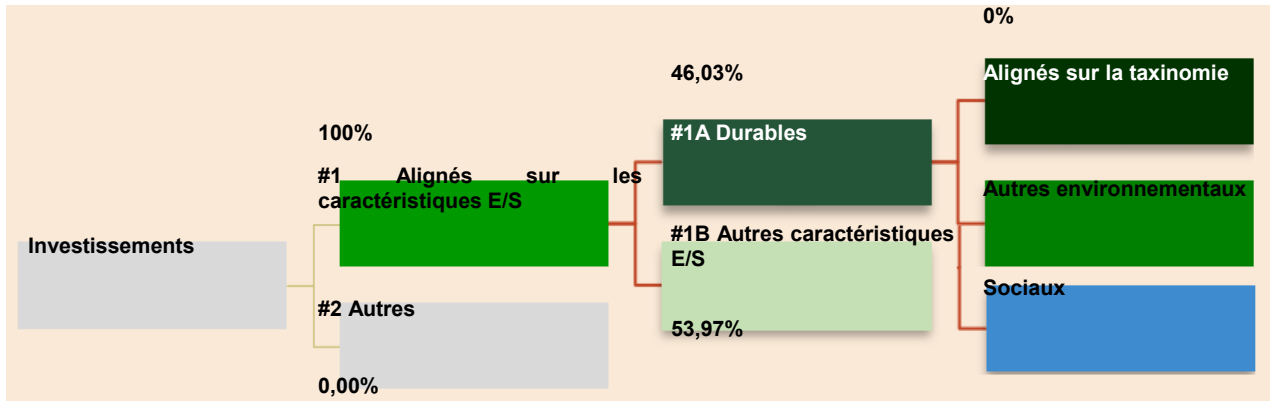
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA CREDIT EURO CT - I	OPC	1.17%	France
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	Convertible	1.12%	Suisse
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	0.99%	Royaume-Uni
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	0.94%	Allemagne
KONINKLIJKE DSM NV (XAMS)	Matériaux de base	0.87%	Pays-Bas
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	0.85%	Espagne
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.85%	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT (XPAR)	Services aux Collectivités	0.81%	France
EQUINOR ASA (XOSL)	Énergie	0.78%	Norvège
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	0.74%	France
CAFFIL 0 1/2 02/19/27 - 19/02/27	PUBLIC_SECTOR_LOANS	0.72%	France
AIR LIQUIDE SA (XPAR)	Matériaux de base	0.71%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	0.70%	France
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	0.70%	Pays-Bas
L'OREAL (XPAR)	Biens de Consommation de Base	0.69%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

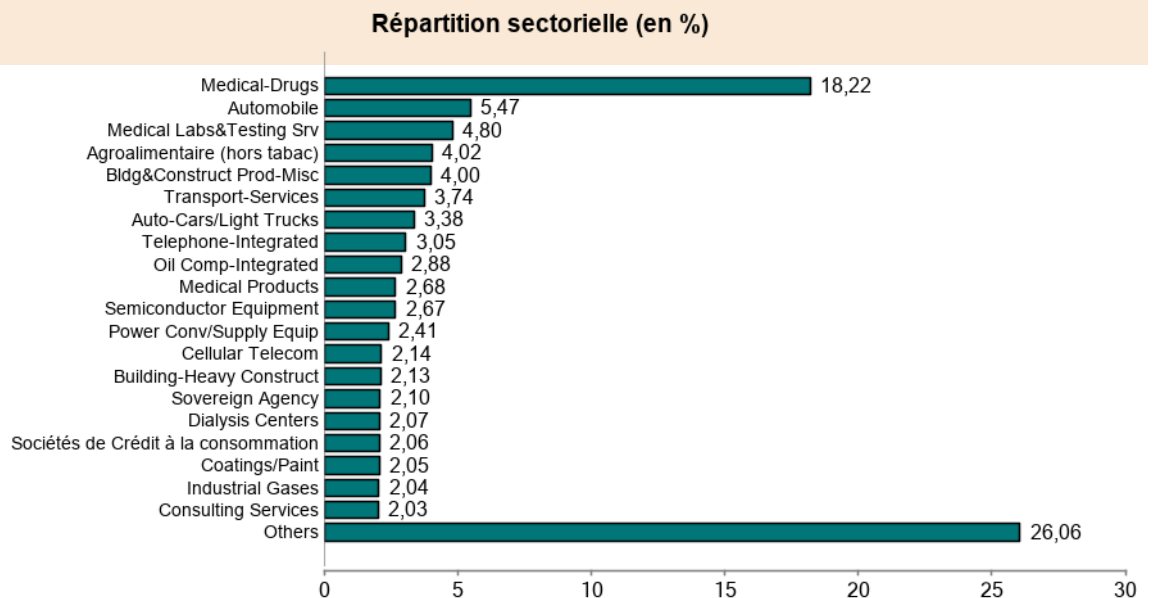
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

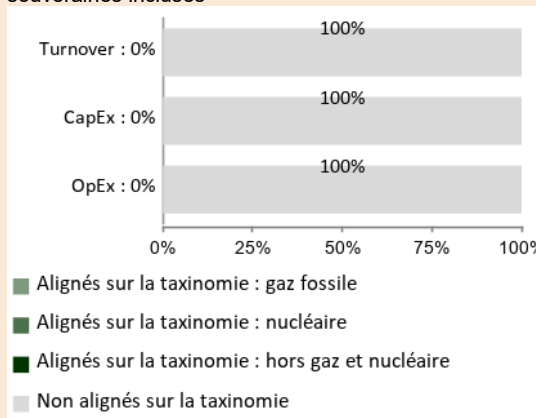
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

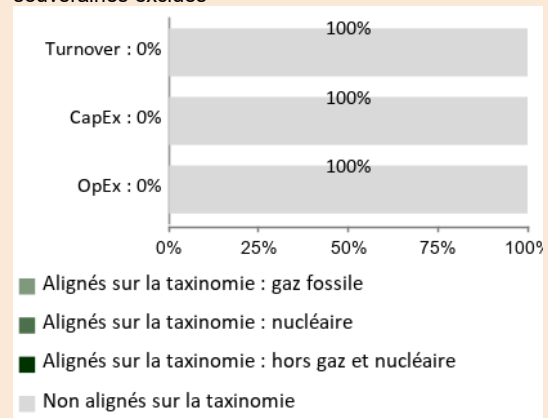
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 46,03% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Il met aussi en oeuvre une exclusion des secteurs Charbon (politique GAM) Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est à 100% et tous les titres doivent être notés avec un score supérieur à 20 sur le pilier S. Dans le cadre du suivi des controverses, nous avons vendu notre position sur Téléperformance Suite aux accusations sur la société en Colombie..



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - TOTAL RETURN BONDS

Identifiant d'entité juridique : 549300KYCIHQ4BTHS034

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 41,88%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2023	78,23	50
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	41,88%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
21,63	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	277,36			
		Émissions de GES de niveau 2	52,54			
		Émissions de GES de niveau 3	5 694,06			
		Émissions totales de GES	6 023,96			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 345,93			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 059,3			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,2			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	2,61			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,937			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	377,87			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	12 792,84			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	21,63			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	1,17			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	12,94			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

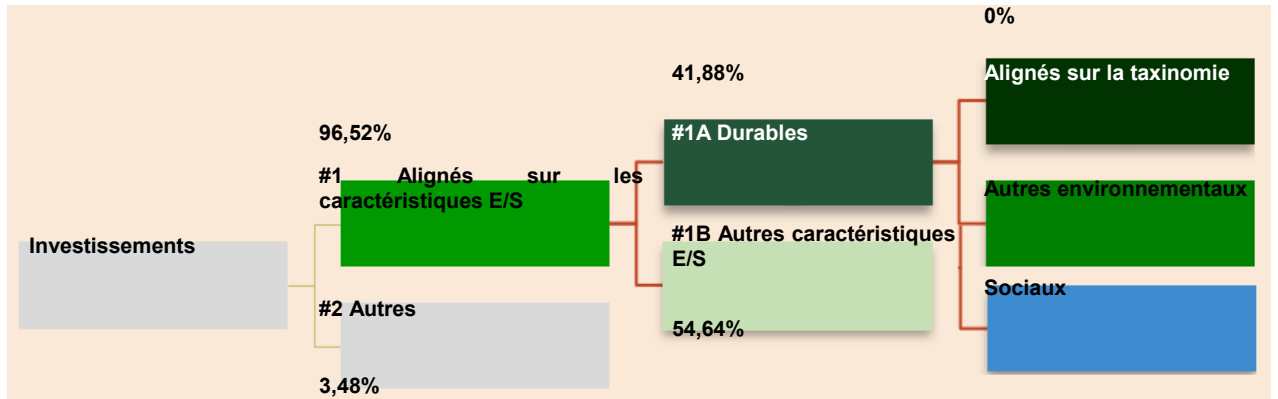
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CDS ITRAXX-Europe 37 20/06/2027 VP MORGAN_STAN_DE	SWAP	3.78%	SWAP
CDS ITRAXX-Xover 32 20/12/2024 VP GOLDMAN_SACHS_GB	SWAP	3.35%	SWAP
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	1.13%	SWAP
TII 0 1/8 01/15/23 - 15/01/23	TREASURIES	0.76%	USA
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - IC	OPC	0.63%	France
TII 0 1/8 01/15/32 - 15/01/32	TREASURIES	0.47%	USA
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP GOLDMAN_SACHS_FR	SWAP	0.39%	SWAP
G FUND - SHORT TERM ABSOLUTE RETURN - IC	OPC	0.38%	France
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP MORGAN_STAN_DE	SWAP	0.37%	SWAP
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.32%	SWAP
EU 0.7 07/06/51 - 06/07/51	SUPRANATIONAL	0.32%	Belgique
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	0.31%	Allemagne
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.30%	France
ORSTED 3 1/4 09/13/31 - 13/09/31	OWNED_NO_GUARANTEE	0.23%	Danemark
TELECOM ITALIA SPA (MTAA)	COMMUNICATIONS	0.21%	Italie



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

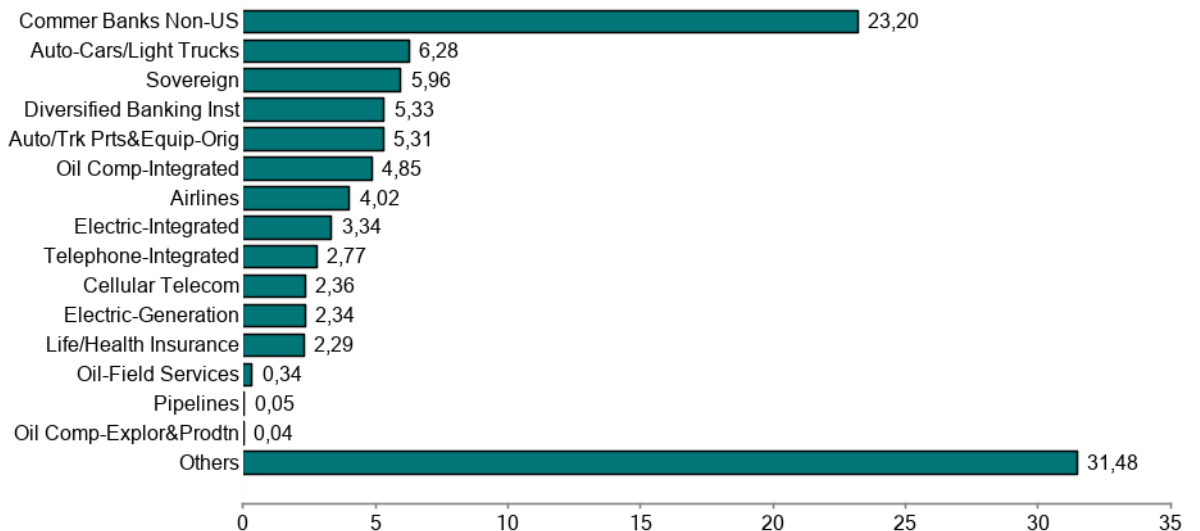
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

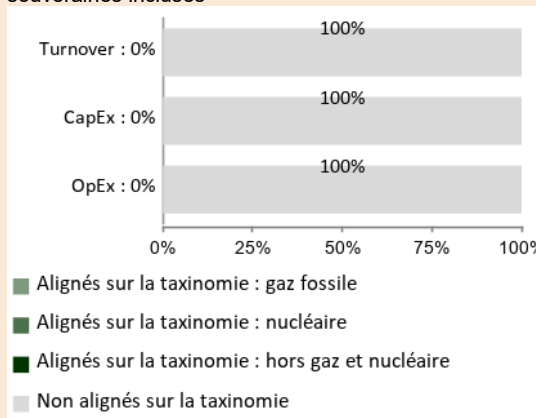
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

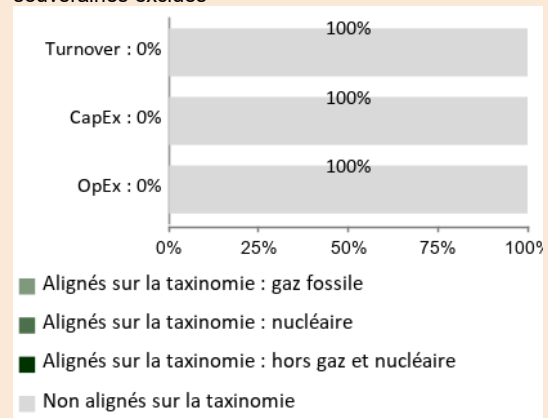
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 41,88% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G Fund Total Return Bonds respecte tous les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 77/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 50. Le taux de couverture du portefeuille est d'environ 96%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 26,47%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Année	Indicateurs ESG	OPC		Univers d'investissement	
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	82,13	44,16	48,57	98,79
2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	42,87	44,16	88,84	98,79
2023	Note ESG	81,75	95,41	60	100
2022	Conseil à majorité d'indépendants (%)				
2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)				
2022	Note ESG				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	26,47%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
10,39	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	335,81			
		Émissions de GES de niveau 2	51,1			
		Émissions de GES de niveau 3	4 029,97			
		Émissions totales de GES	4 416,88			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 734,34			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 598,86			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,49				
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources	1,68				

		d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,506			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	33,29			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 416,17			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,39			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,582			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en	5,45			

		pourcentage du nombre total de membres				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

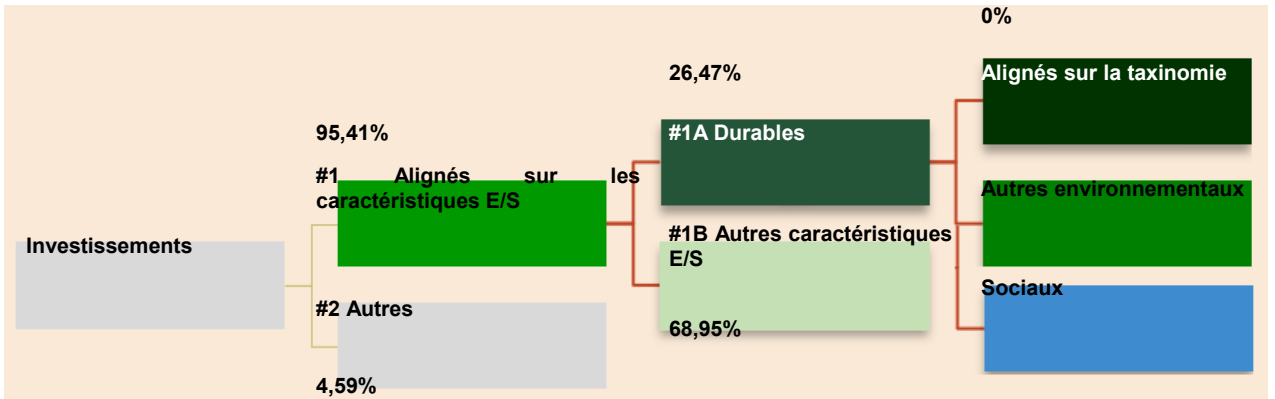
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP	SWAP	0.70%	SWAP
GOLDMAN_SACHS_FR	OPC	0.46%	Royaume-Uni
ISHARES CHINA CNY BOND USD-D	TREASURIES	0.28%	Allemagne
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	0.14%	Japon
JGB 0.005 06/01/24 - 01/06/24	TREASURIES	0.14%	USA
T 1 1/2 02/15/30 - 15/02/30	TREASURIES	0.13%	USA
T 0 1/4 07/31/25 - 31/07/25	TREASURIES	0.13%	France
FRTR 0 11/25/30 - 25/11/30	TREASURIES	0.11%	USA
T 1 7/8 02/15/32 - 15/02/32	TREASURIES	0.11%	USA
T 0 1/2 02/28/26 - 28/02/26	TREASURIES	0.10%	USA
JGB 1.8 03/20/43 - 20/03/43	TREASURIES	0.10%	Japon
T 0 5/8 08/15/30 - 15/08/30	TREASURIES	0.09%	USA
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	0.09%	France
T 1 1/8 02/15/31 - 15/02/31	TREASURIES	0.09%	USA
EU 0.7 07/06/51 - 06/07/51	SUPRANATIONAL	0.09%	Belgique
JGB 0.1 12/20/26 - 20/12/26	TREASURIES	0.09%	Japon



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

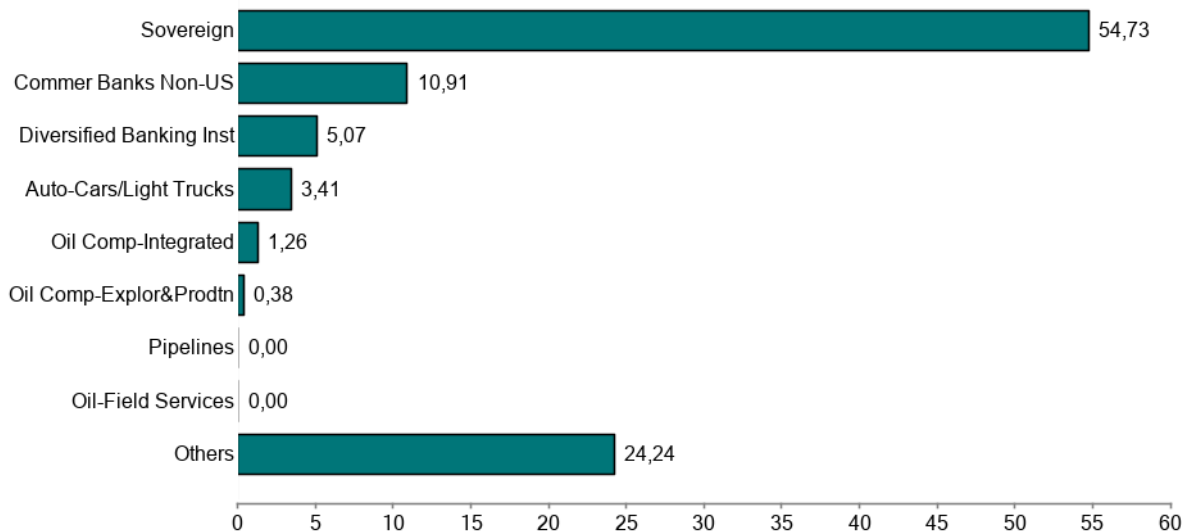
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

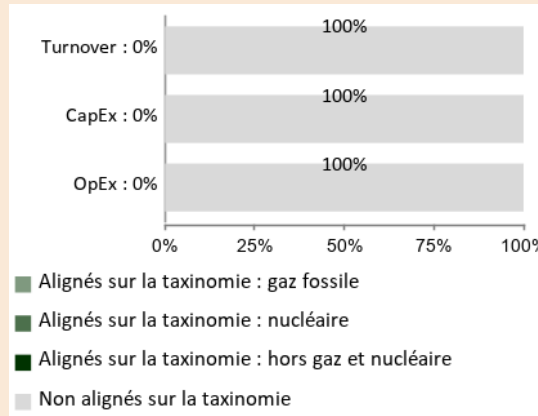
Oui
 Non

Nucléaire
 Gaz fossile

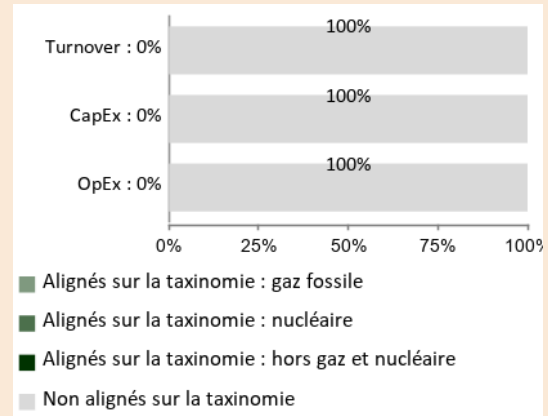
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 26,47% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?



Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?



Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?



La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?



Le portefeuille G Fund global bond respecte tous les objectifs ESG fixés à fin février 2023. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 82/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 50. Le taux de couverture du portefeuille sur la note ESG est d'environ 96%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG et n'est pas investi dans les quintiles 5 (vente de Chubb le 10-2022 passé Q5 à cause du changement de base). Les 2 indicateurs d'impact (indépendance du board et la politique en droit de l'homme) ont été respectés tout au long de l'année sur le niveau par rapport à l'univers et sur la couverture du portefeuille.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?



Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - AVENIR SMALL
CAP

Identifiant d'entité
juridique : 222100S2QZW00F4XUY52

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 27,77%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
2023	Créations nettes d'emplois (%)	17,76	85,4	3,45	99,71
2022	Créations nettes d'emplois (%)				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	27,77%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	0			
		Émissions de GES de niveau 2	0			
		Émissions de GES de niveau 3	0			
		Émissions totales de GES	0			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	0			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	0			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	1,21				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires					

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,125			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1,1			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	2,27			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

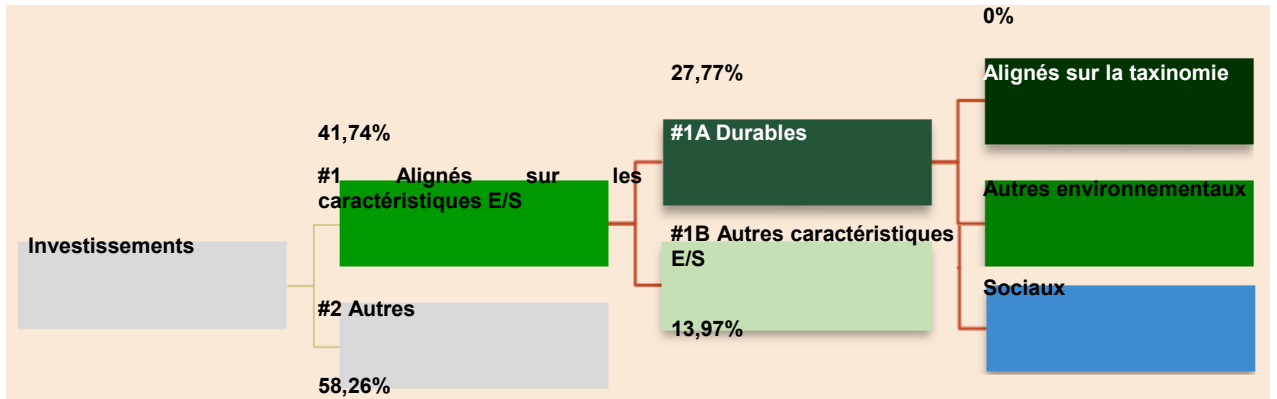
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEXUS AG (XETR)	Santé	4.42%	Allemagne
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE (XETR)	Technologies de l'Information	3.94%	Allemagne
ATOSS SOFTWARE AG (XETR)	Technologies de l'Information	3.60%	Allemagne
BTS GROUP AB-B SHARES (XSTO)	Industrie	3.32%	Suède
ADESSO SE (XETR)	Technologies de l'Information	3.14%	Allemagne
EQUASENS (XPAR)	Santé	3.04%	France
REVENIO GROUP OYJ (XHEL)	Santé	2.86%	Finlande
MIPS AB (XSTO)	Consommation Discrétionnaire	2.78%	Suède
INSTALCO AB (XSTO)	Industrie	2.74%	Suède
WIIT SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	2.65%	Italie
QT GROUP OYJ (XHEL)	Technologies de l'Information	2.63%	Finlande
WAVESTONE (XPAR)	Technologies de l'Information	2.57%	France
DATAGROUP SE (XETR)	Technologies de l'Information	2.41%	Allemagne
DELTA PLUS GROUP (XPAR)	Industrie	2.29%	France
BILENDI (XPAR)	Services de Communication	2.11%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

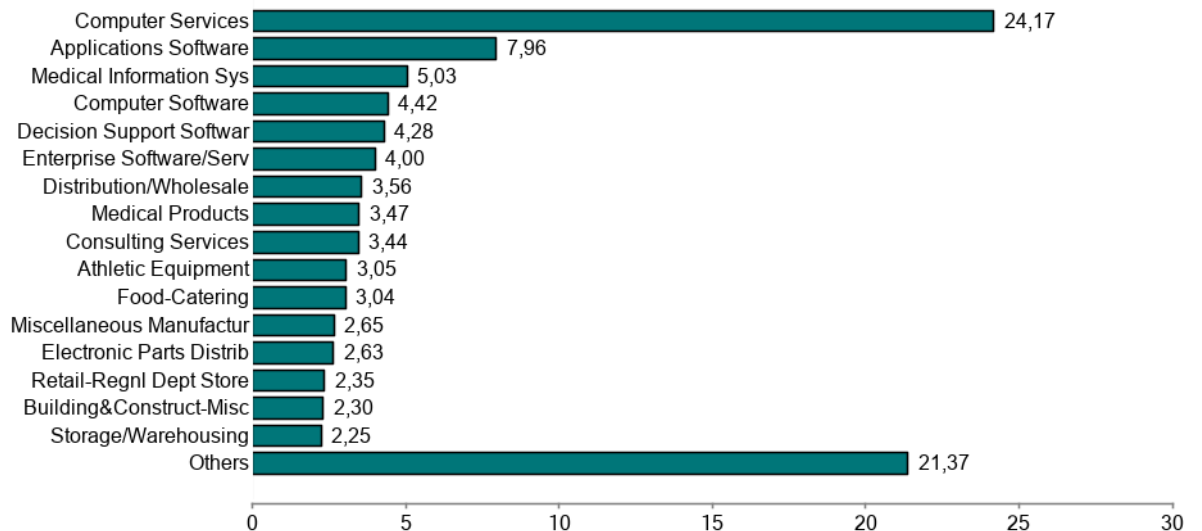
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

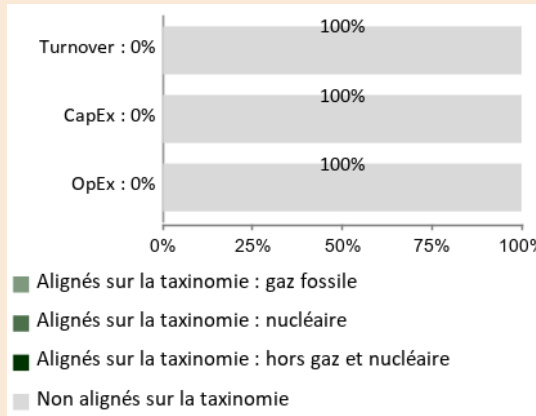
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

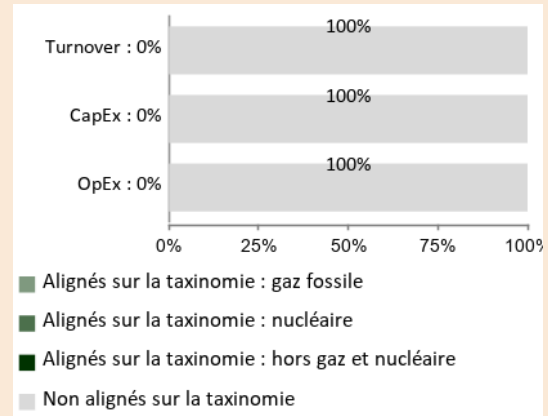
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 27,77% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 30% avec limitation d'investir dans le dernier quintile des notations extra-financières de l'univers d'investissement à hauteur de 1,5% par valeur. Les mesures de création nette d'emplois ont été meilleures que l'indicateur de référence en moyenne durant tout l'exercice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION

Identifiant d'entité juridique : 5493007R7HQ07QMCRM91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2023	74,35	40
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	0%
--	-----------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	0			
		Émissions de GES de niveau 2	0			
		Émissions de GES de niveau 3	0			
		Émissions totales de GES	0			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	0			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	0			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	0			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	0			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

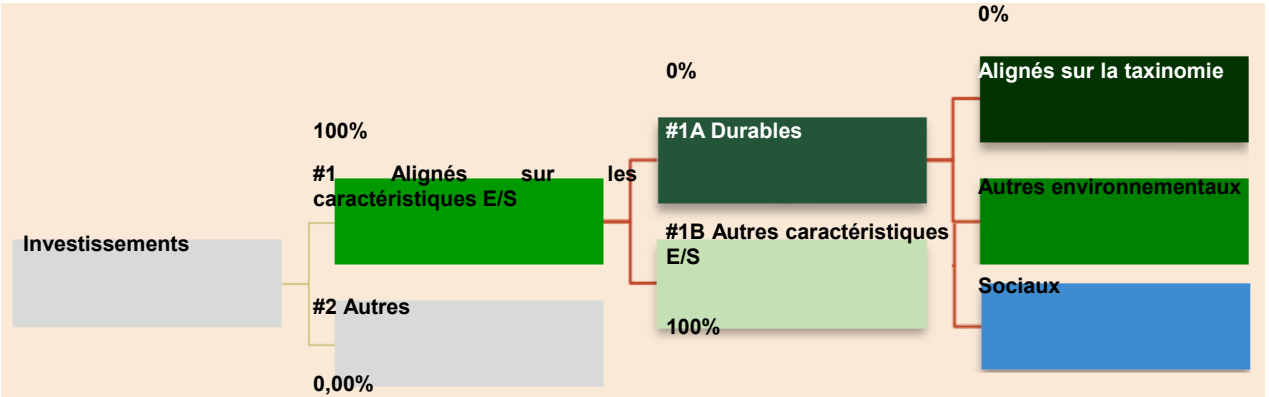
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TII 0 5/8 01/15/26 - 15/01/26	TREASURIES	0.53%	USA
TII 0 3/8 07/15/25 - 15/07/25	TREASURIES	0.48%	USA
TII 0 1/8 10/15/24 - 15/10/24	TREASURIES	0.43%	USA
TII 0 5/8 01/15/24 - 15/01/24	TREASURIES	0.39%	USA
TII 0 1/8 10/15/26 - 15/10/26	TREASURIES	0.39%	USA
TII 0 1/8 07/15/24 - 15/07/24	TREASURIES	0.39%	USA
TII 0 3/8 01/15/27 - 15/01/27	TREASURIES	0.37%	USA
DBRI 0.1 04/15/23 - 15/04/23	TREASURIES	0.36%	Allemagne
TII 0 1/8 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	0.35%	USA
TII 0 1/8 07/15/26 - 15/07/26	TREASURIES	0.34%	USA
TII 2 3/8 01/15/25 - 15/01/25	TREASURIES	0.32%	USA
TII 2 01/15/26 - 15/01/26	TREASURIES	0.31%	USA
TII 0 1/4 01/15/25 - 15/01/25	TREASURIES	0.29%	USA
SPGBEI 0.15 11/30/23 - 30/11/23	TREASURIES	0.29%	Espagne
UKTI 2 1/2 07/17/24 - 17/07/24	TREASURIES	0.28%	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

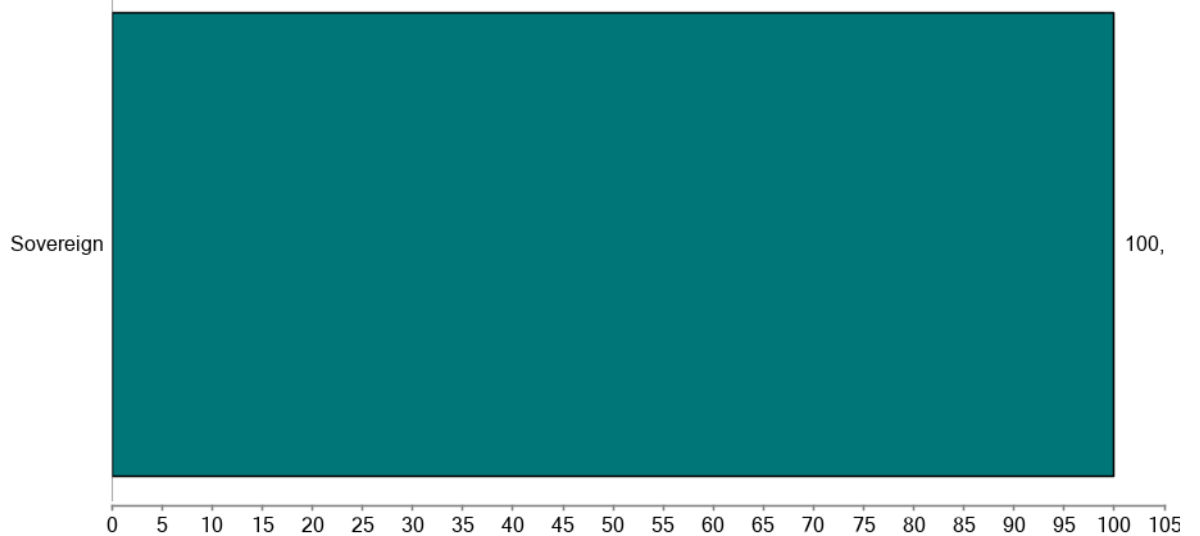
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

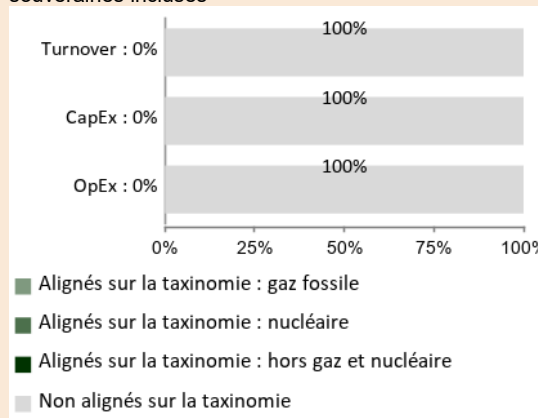
Oui
 Non

Nucléaire
 Gaz fossile

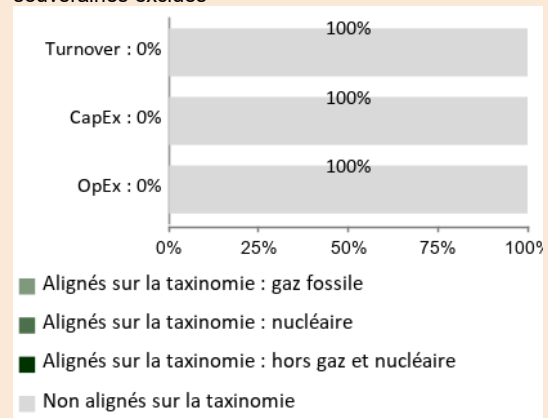
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 0,00% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille a une note ESG supérieure à 40 et respecte donc les objectifs fixés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 35,92%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
2023	Créations nettes d'emplois (%)	23,07	86,23	4,42	100
2022	Créations nettes d'emplois				
2023	Conseil à majorité d'indépendants	61.74	84,75	1	100
2022	Conseil à majorité d'indépendants				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50 à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	35,92%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
7,34	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	161,1			
		Émissions de GES de niveau 2	19,96			
		Émissions de GES de niveau 3	1 193,66			
		Émissions totales de GES	1 374,72			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 501,28			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 559,31			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,15			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	1,17				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre					

	à fort impact climatique	d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,35			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	47,53			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 091,46			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	7,34			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	4,55			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement	Nombre de pays d'investissement				

	connaissant des violations de normes sociales	connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	---	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

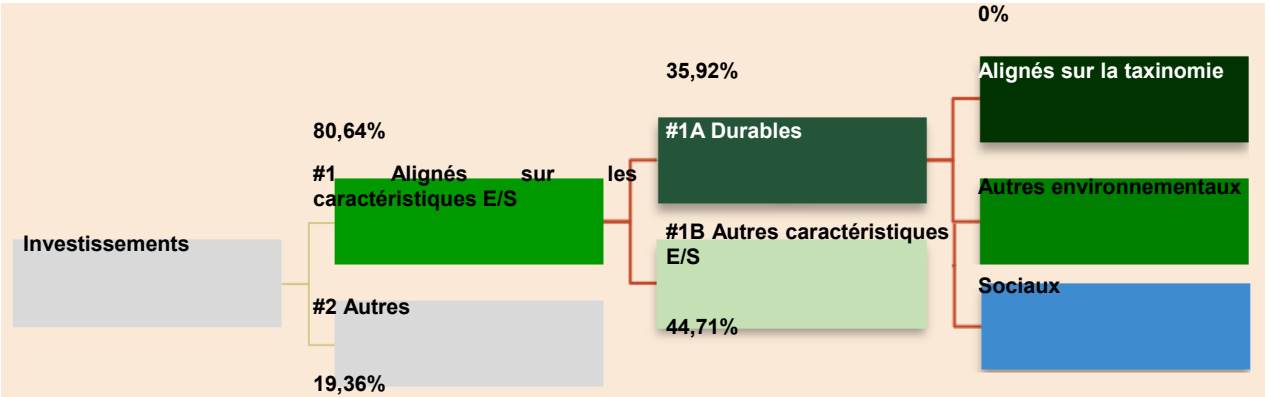
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FORD MOTOR CO (XNYS)	CONSUMER_CYCLICAL	0.18%	USA
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP	SWAP	0.16%	SWAP
BNP_PARIBAS_FR			
SIKA AG-REG (XSWX)	CAPITAL_GOODS	0.16%	Suisse
FORD MOTOR CO (XNYS)	CONSUMER_CYCLICAL	0.16%	USA
PALO ALTO NETWORKS INC (XNGS)	Convertible	0.15%	USA
NEXTERA ENERGY PARTNERS LP (XNYS)	ELECTRIC	0.15%	USA
NICE LTD - SPON ADR (XNGS)	Convertible	0.14%	Israël
DEXCOM INC (XNGS)	Convertible	0.13%	USA
AKAMAI TECHNOLOGIES INC (XNGS)	Convertible	0.13%	USA
TWITTER INC (XNYS)	Convertible	0.12%	USA
IBERDROLA SA (XMAD)	ELECTRIC	0.11%	Espagne
ZSCALER INC (XNGS)	Convertible	0.11%	USA
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	Convertible	0.11%	Suisse
MONGODB INC (XNMS)	Convertible	0.11%	USA
SPOTIFY TECHNOLOGY SA (XNYS)	Convertible	0.11%	USA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements

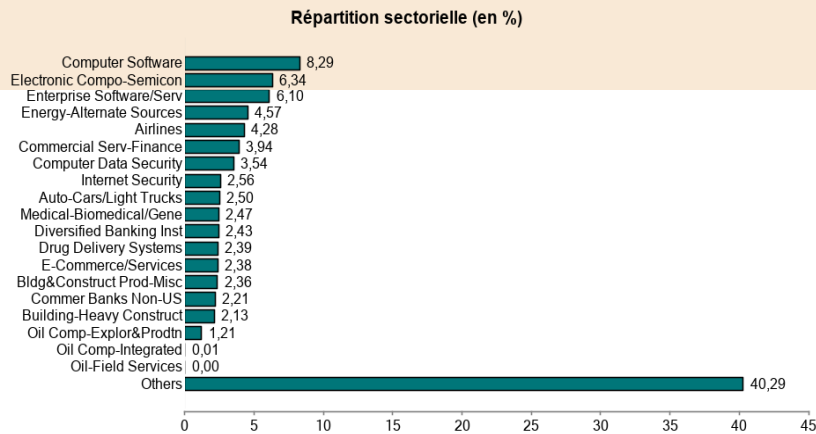
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie** de l'UE ?

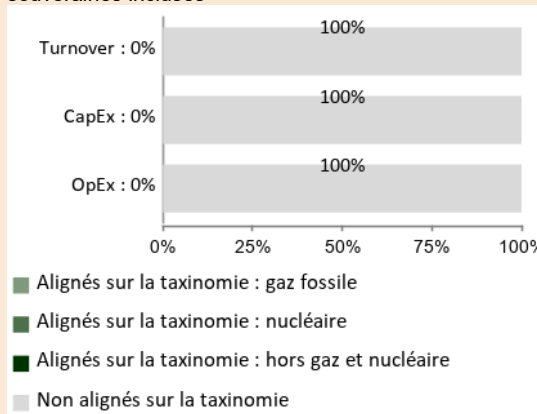
Oui

Non Nucléaire Gaz fossile

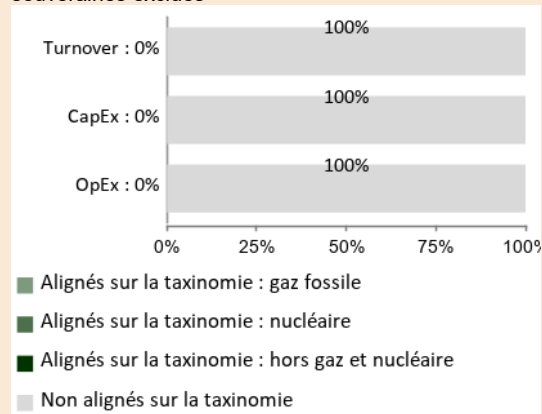
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 35,92% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
--	----

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
---	---

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds G Fund Global Convertible Bonds est classé article 8 et il va exclure certains secteurs controversés comme le Charbon (politique GAM), les jeux d'argent et le tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Glencore, PPL Corp et Southern Co (exposition Charbon), Dufry (exposition Tabac), et DraftKings (jeux d'argent). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées mondiales (Etats-Unis, Europe, Asie) suivies par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. Ce fut le cas d'Orpea qui a été classé fin janvier 2022 dans cette liste suite au scandale révélé par le livre les Fossoyeurs. Nous avons vendu la totalité de notre exposition sur Orpea début février 2022 sachant que nous avons trois mois pour les vendre une fois que la valeur est entrée sur la liste des Grands Risques de Durabilité. Nous suivons comme indicateurs ESG la création nette d'emplois (Pilier S) et l'indicateur conseil à « majorité indépendant » (Pilier G). L'objectif étant une moyenne pondérée annuelle du portefeuille (en analysant le sous-jacents) en % d'actif supérieure à celle de son univers d'investissement sur l'indicateur créations nettes d'emplois (Pilier S) avec un taux de couverture supérieur à 75% (hors liquidités et OPCVM monétaires). Ainsi qu'une surexposition en % d'actif sur les sous-jacents du portefeuille en relatif à son univers d'investissement sur l'indicateur conseil à « majorité indépendant » (Pilier G).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - SHORT TERM
ABSOLUTE RETURN

Identifiant d'entité juridique : 549300EFW8DMNHVZEY38

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 45,57%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2023	74,41	50
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	45,57%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
10,11	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	245,12			
		Émissions de GES de niveau 2	75,44			
		Émissions de GES de niveau 3	7 049,85			
		Émissions totales de GES	7 370,41			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	11 257,68			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 710,03			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,68			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	1,13			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,33			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	18,28			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	10 132,35			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,11			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,550			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	10,09			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

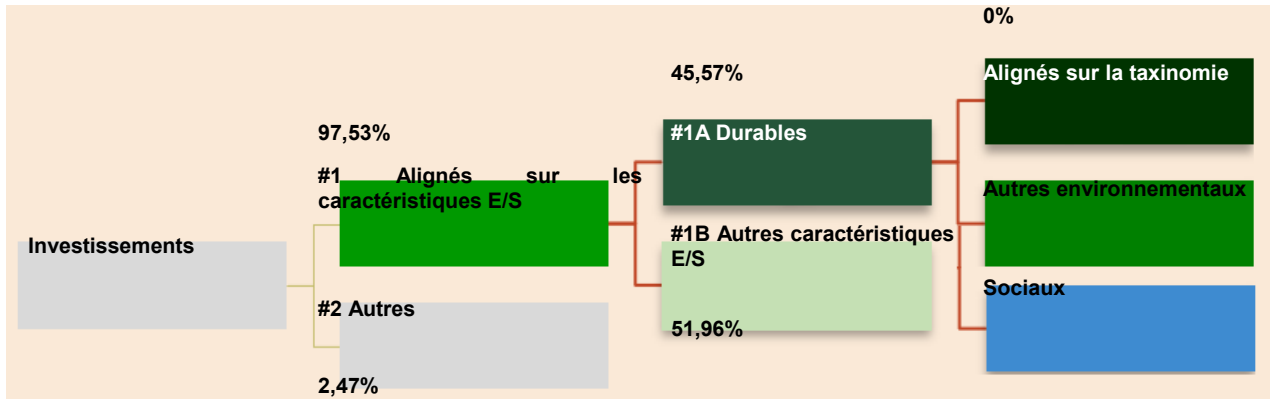
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CDS ITRAXX-FinSen 38 20/12/2027 VP MORGAN_STAN_DE	SWAP	2.40%	SWAP
CDS ITRAXX-Europe 37 20/06/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	1.83%	SWAP
FRTR 0 03/25/23 - 25/03/23	TREASURIES	1.33%	France
NEUCP FAUREC 20221209 20230109 2.41 - 09/01/23	CONSUMER_CYCLICAL	0.94%	France
CDS ITRAXX-Xover 37 20/06/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.92%	SWAP
NEUCP FAUREC 20230109 20230309 2.79 - 09/03/23	CONSUMER_CYCLICAL	0.90%	France
VW 2.7 PERP - 14/12/70	CONSUMER_CYCLICAL	0.84%	Pays-Bas
CDS ENEL 20/12/2027 VP SOGE_FR	SWAP	0.81%	SWAP
CDS BPLN 20/12/2027 VP JP_MORGAN_DE	SWAP	0.78%	SWAP
DBRI 0.1 04/15/23 - 15/04/23	TREASURIES	0.71%	Allemagne
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.63%	France
NEUCP ILIAD 20221209 20230109 2.22 - 09/01/23	COMMUNICATIONS	0.56%	France
ABNANV 4 01/16/28 - 16/01/28	BANKING	0.56%	Pays-Bas
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - IC	OPC	0.56%	France
NEUCP ILIAD 20230109 20230209 2.3 - 09/02/23	COMMUNICATIONS	0.54%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

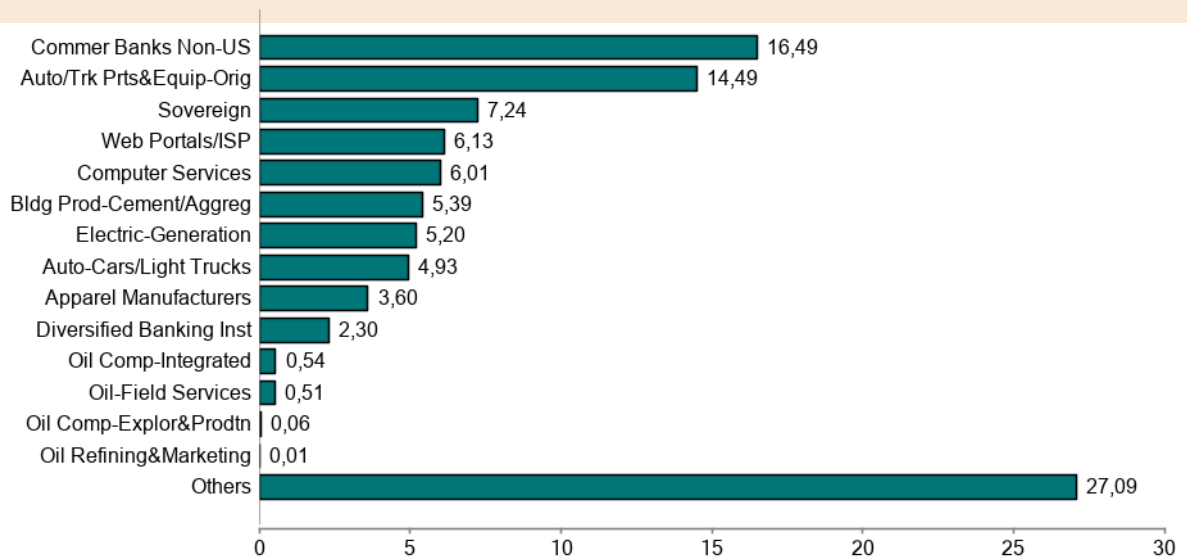
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

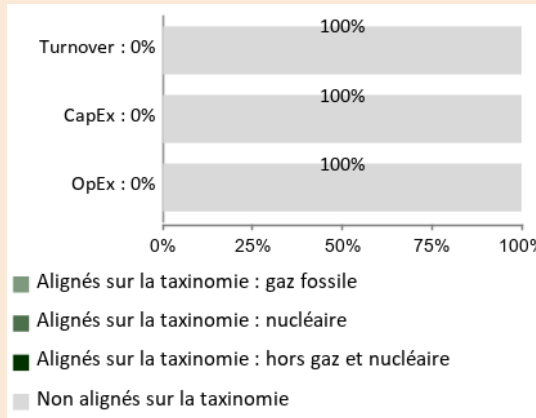
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

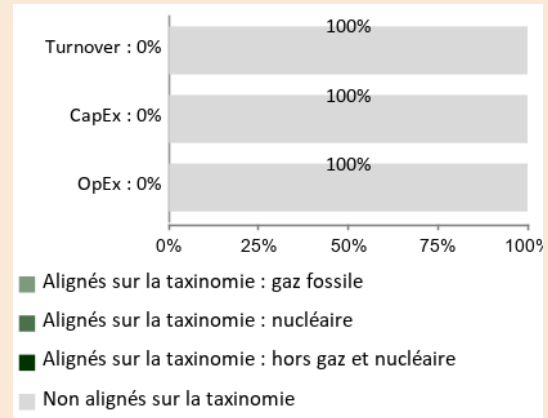
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 45,57% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G Fund Short Term Absolute Return respecte tous les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 65/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 50. Le taux de couverture du portefeuille est d'environ 91%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 33,49%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
2023	Créations nettes d'emplois (%)	10,55	96,42	4,42	98,1
2022	Créations nettes d'emplois (%)				

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	33,49%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
1,6	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	45,05			
		Émissions de GES de niveau 2	8,34			
		Émissions de GES de niveau 3	1 376,93			
		Émissions totales de GES	1 430,33			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	761,05			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	881,58			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,48			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	0,128				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires					

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,26			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	9,86			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	637,04			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	1,6			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,0920			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	2,29			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

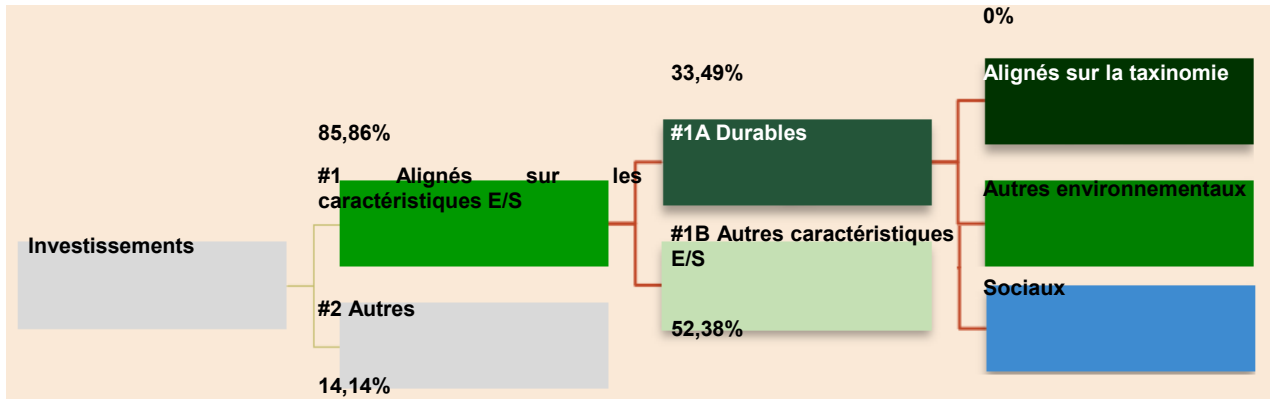
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BROADCOM INC (XNGS)	Technologies de l'Information	5.62%	USA
MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS)	Technologies de l'Information	5.55%	USA
CADENCE DESIGN SYS INC (XNGS)	Technologies de l'Information	5.54%	USA
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	4.66%	Danemark
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	4.39%	Pays-Bas
TECK RESOURCES LTD-CLS B (XTSE)	Matériaux de base	4.07%	Canada
HCA HEALTHCARE INC (XNYS)	Santé	3.91%	USA
MICROSOFT CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	3.77%	USA
NORFOLK SOUTHERN CORP (XNYS)	Industrie	3.71%	USA
WATTS WATER TECHNOLOGIES-A (XNYS)	Industrie	3.56%	USA
INTUITIVE SURGICAL INC (XNGS)	Santé	3.41%	USA
REGENERON PHARMACEUTICALS (XNGS)	Santé	3.35%	USA
NEWMONT CORP (XNYS)	Matériaux de base	3.06%	USA
NCR CORPORATION (XNYS)	Technologies de l'Information	3.02%	USA
UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS)	Santé	2.98%	USA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

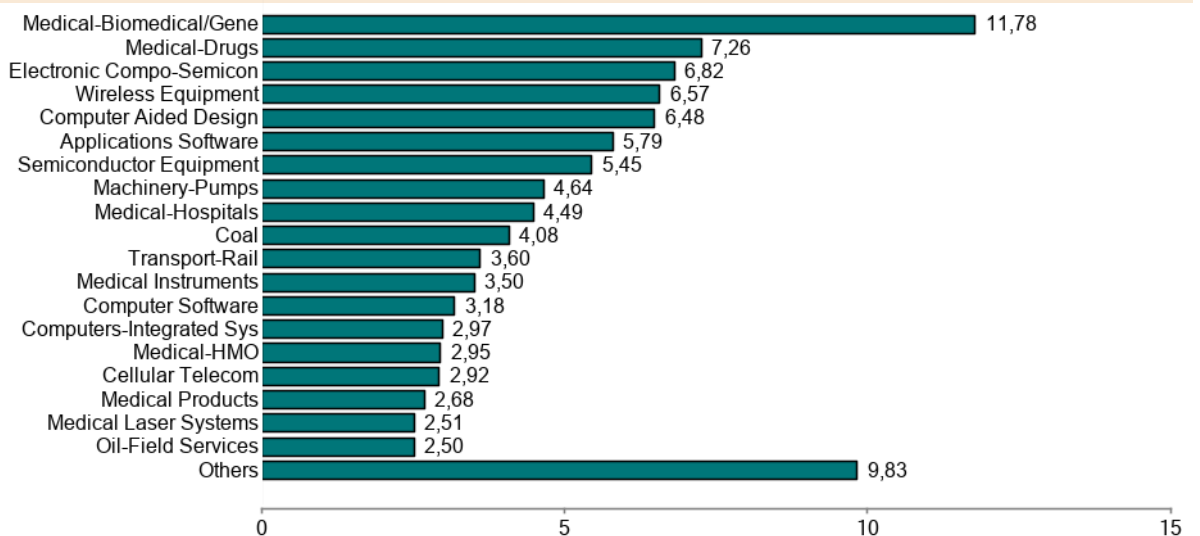
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

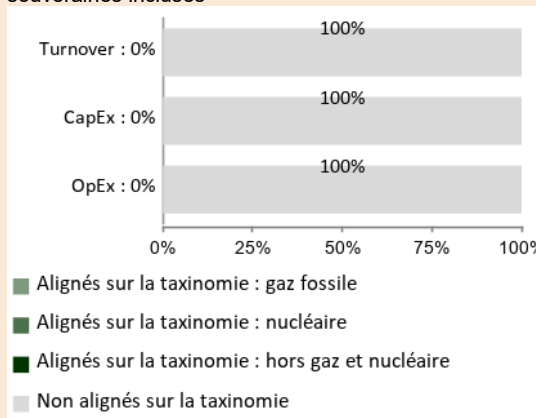
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

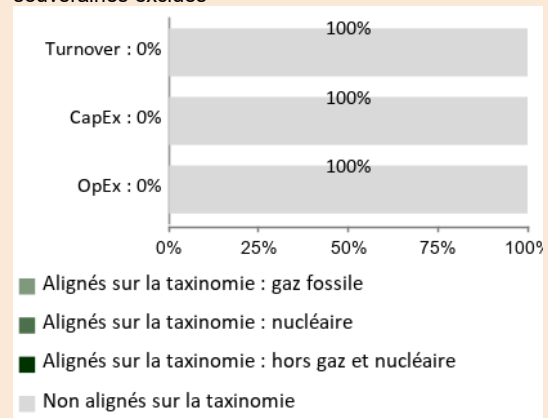
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 33,49% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Durant l'exercice, le score ESG a été en moyenne supérieur à celui de son indicateur de référence le MSCI World. De même l'indicateur d'impact "pourcentage de créations nettes d'emplois" a été lui aussi en moyenne supérieur à l'indicateur de référence avec un taux de couverture supérieur à 90% durant l'exercice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - HIGH YIELD
MATURITY 3

Identifiant d'entité juridique : 549300W7KNM7PUP6JR44

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 37,52%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	Note S Fonds	Note S Univers
2023	68,45	50
2022		

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	37,52%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne.

Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
10,68	0



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	64,84			
		Émissions de GES de niveau 2	33,8			
		Émissions de GES de niveau 3	2 771,81			
		Émissions totales de GES	2 870,45			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 617,13			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	865,56			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,25			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	2,04			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,823			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	37,63			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 049,93			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,68			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,329			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	7,51			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel,	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

	armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement				
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2022 au 28/02/2023

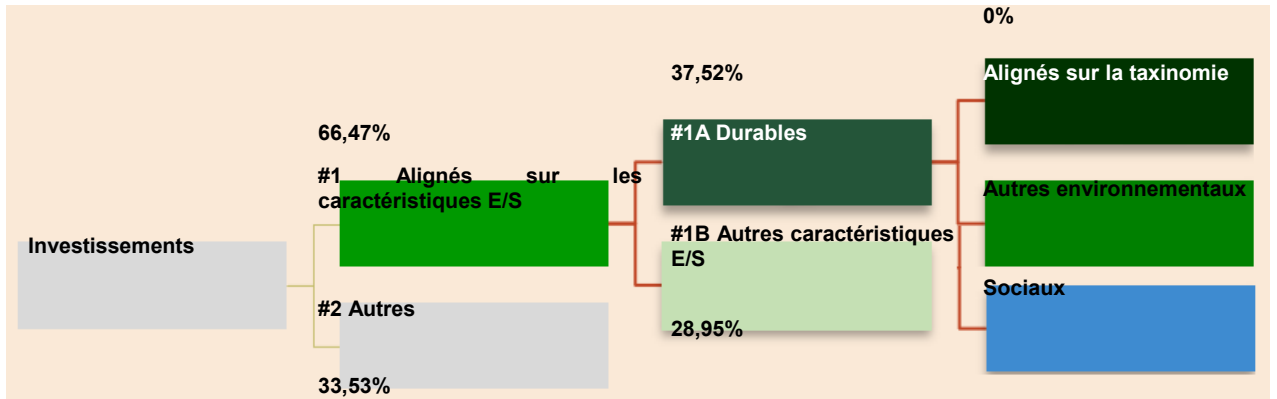
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	3.97%	France
UCGIM 2.2 07/22/27 - 22/07/27	BANKING	2.05%	Italie
SABSM 5 5/8 05/06/26 - 06/05/26	BANKING	1.99%	Espagne
CXGD 5 3/4 06/28/28 - 28/06/28	BANKING	1.96%	Portugal
UCAJLN 7 1/4 11/15/27 - 15/11/27	BANKING	1.95%	Espagne
CMZB 4 03/30/27 - 30/03/27	BANKING	1.93%	Allemagne
HUHTAM 4 1/4 06/09/27 - 09/06/27	CAPITAL_GOODS	1.92%	Finlande
ISPIM 3.928 09/15/26 - 15/09/26	BANKING	1.91%	Italie
ACFP 1 3/4 02/04/26 - 04/02/26	CONSUMER_CYCLICAL	1.88%	France
NOKIA 3 1/8 05/15/28 - 15/05/28	TECHNOLOGY	1.85%	Finlande
LDOIM 2 3/8 01/08/26 - 08/01/26	CAPITAL_GOODS	1.83%	Italie
SPIEFP 2 5/8 06/18/26 - 18/06/26	CAPITAL_GOODS	1.82%	France
SHAEFF 2 7/8 03/26/27 - 26/03/27	CONSUMER_CYCLICAL	1.82%	Allemagne
LOXAM 4 1/2 02/15/27 - 15/02/27	CAPITAL_GOODS	1.80%	France
FNACFP 2 5/8 05/30/26 - 30/05/26	CONSUMER_CYCLICAL	1.80%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

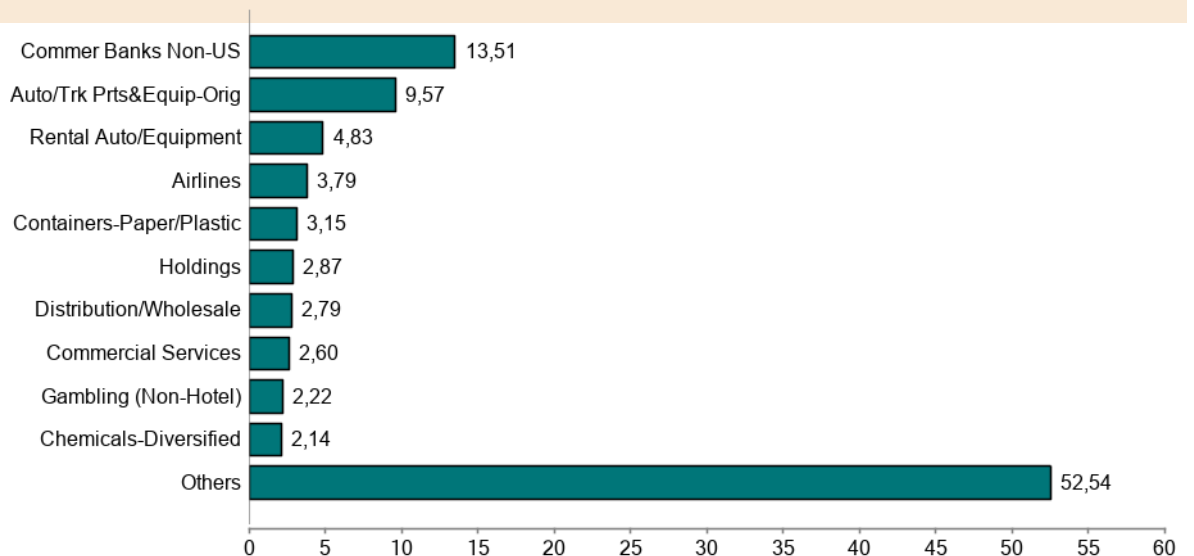
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

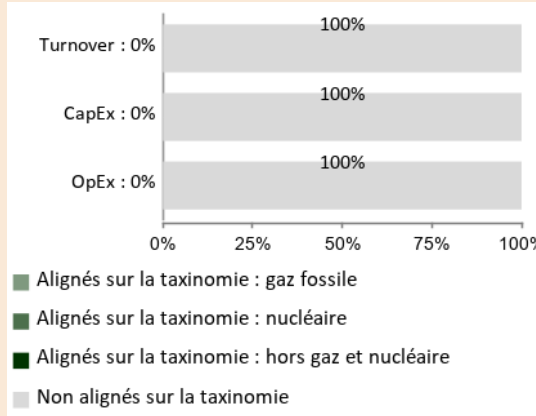
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui
 Non

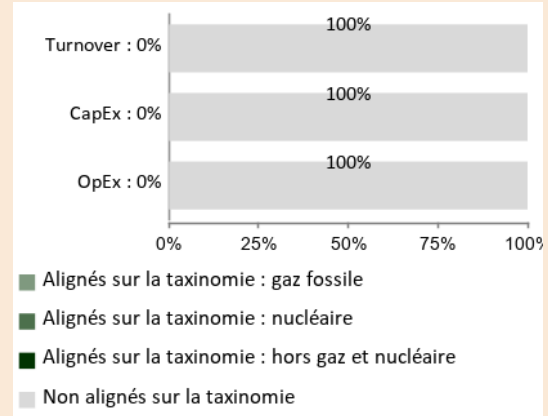
Nucléaire
 Gaz fossile

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 37,52% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxinomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2023	0%
2022	0%

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Nous avons lancé le fonds G Fund - High Yield Maturity 3 en novembre 2022 dans une logique de fonds de portage qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Ainsi dès sa construction nous avons choisi d'aligner la stratégie d'investissement du fonds sur cet objectif en excluant les entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG. Plus spécifiquement sur l'objectif environnemental, nous ne sommes pas investis sur les entreprises dont le positionnement au regard de la transition énergétique est jugé pénalisant (entreprises en catégorie climat 3) voir peu convainquant en termes de cohérence des objectifs ou des moyens mis en œuvre (entreprises en catégorie Climat 2). Par ailleurs, nous avons sélectionné et optimisé la part des émetteurs couverts par notre prestataire de données ESG en nous assurant que l'ensemble de nos investissements notés ait une meilleure note que notre univers 50. Enfin, nous travaillons à améliorer la couverture du portefeuille en l'élargissant aux émetteurs non suivis par notre prestataire. Cette couverture et analyse des entreprises va se porter sur le pilier Sociétal et des Ressources Humaines.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif